QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12124 – 4 F

– JEUDI 19 JANVIER 1984

A LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Violent réquisitoire de M. Gromyko contre les Etats-Unis

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde des arts et des spectacles »

Pages 15 à 23

Pour un musée de l'architecture

La France veut accroître ses exportations d'armes

Idéologie et commerce

En demandant à ses voyageurs de commerce de l'armement de manifester plus d'agressivité commerciale, le ministère français de la défense contrevient-il à l'idéologie socialiste telle qu'elle s'exprimait avant 1981 au sein d'un parti très divisé sur ce difficile sujet des ventes d'armes par des considérations plus morales que politiques ? On peut trouver dans la littérature du P.S., du temps où il était opposant, tout et son contraire sur ce thème.

La plupart des Français ont encore en mémoire les images télévisées de M. Mitterrand inaugurant, le 5 juin 1981, un salon aéronautique du Bourget où, sur l'ordre de conseillers empressés de l'Elysée, les avions et les hélicoptères exposés par la France avaient été débarrassés de leurs armes offensives. Ce geste avait été très commenté à l'époque, y compris à l'étranger.

Plus récemment, le 27 mai 1983, le même président de la République disait devant les organisateurs du même Salon du Bourget : « Depuis 1981, j'ai pris en compte la nation française dans sa réalité. Nous avons un effort d'indépendance nationale soutenu par une armée et une défense qui doivent avoir les moyens. Et, pour avoir les moyens, il faut avoir accès aux marchés étrangers. »

Ces propos, passés alors inaperçus, confirmaient ce que, quelques semaines auparavant, avait approuvé la représentation nationale : le Parlement, en adoptant la loi de programmation militaire 1984-1988, avait donné son accord à un texte disposant que le maintien d'un système national de défense suppose que l'industrie française de l'armement puisse amortir ses coûts par l'exportation.

Autres temps, autres mœurs, diront ceux qui dénoncent ce changement de politique et qui, pour des raisons essentiellement éthiques, continuent de condamner le commerce des armes par un pays dont la réputation industrielle en la matière n'est à vrai dire pas tellement supérieure à celle qu'il a déjà acquise dans d'autres domaines, comme les télécommunications, le nucléaire, l'espace ou les transports.

Mais ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que : 1) la France depuis 1981 a décidé d'honorer sa signature en exécutant des contrats conclus précédemment ; 2) dans le même temps, elle a choisi d'infléchir progressivement sa politique en répondant – en priorité – à des demandes de clients désireux d'acquérir un savoir-faire technologique par le développement d'une industrie locale. Ce qui suppose la formation d'une main-d'œuvre compétente, qu'il s'agisse de pays nouvellement indépendants ou des alliés européens traditionnellement les plus proches de Paris.

D'où les propositions constantes et originales du gouvernement français en faveur de la signature d'accords-cadres de coopération bilatérale ou multilatérale qui limitent les ventes pures en privilégiant l'association industrielle et, du même coup, en assurant un certain *« décollage » technologique du* pays client. Ce faisant, il court évidemment le risque d'être accusé par les industriels français concernés de fournir ainsi, à un État étranger, les moyens de devenir, demain, un concurrent de leur propres productions. Comme celui d'être soupçonné par l'opinion de contribuer à encourager la prolifération des industries militaires dans le monde.

Dans une note confidentielle le délégué général pour l'armement demande que soient obtenus des « résultats sensibles » à la fin du premier semestre

Au ministère de la défense, on convient volontiers que la conclusion, au début de cette année, d'un contrat d'armes, de 35 milliards de francs, avec l'Arabie Saoudite ne doit pas faire oublier le tassement général des exportations militaires de la France observé en 1983. Cette chute des commandes a été prise au sérieux, puisque la délégation générale pour l'armement est entrée en loge – comme on dit au cabinet de M. Charles Hernu – pour réfléchir à la définition d'une nouvelle ligne de conduite à tenir en matière de ventes d'armes.

Selon de premières estimations qui restent à préciser, le montant global des commandes d'armements reçues par la France de l'étranger serait de 30 à 32 milliards de francs en 1983, au lieu de 41,6 milliards l'année précédente. La chute amorcée durant le premier semestre *(le Monde* du 13 octobre 1983) s'est confirmée durant le second semestre, au point de provoquer, pour tenter d'y remédier, toute une *série de réunions entre spécialistes* du ministère de la défense, alimentées par des directives personnelles du ministre et des études commandées par le délégué général pour l'armement à son directeur des affaires internationales chargé de l'exportation et de la coopération militaire dans le monde.

Certes, l'année 1982 fut exceptionnelle, avec la signature de contrats avec l'Irak, l'Egypte ou l'Inde. Mais, si les piètres résultats de 1983 ont tant inquiété les responsables français, c'est probablement parce qu'ils traduisent une situation internationale particulièrement tendue pour les deux ou trois ans à venir. De nombreux marchés sont saturés. Les acheteurs traditionnels disposent de moins de ressources financières. Certains États, vers lesquels la France se tournait pour diversifier sa clientèle, sont en banqueroute. De nouveaux fournisseurs apparaissent, tandis que les concurrents habituels se montrent beaucoup plus agressifs.

D'où cette volonté française de réfléchir, en période de vaches maigres, aux moyens concrets de redres*ser la tendance constatée.*

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 13.)

M. Chaban-Delmas : le pays se dirige vers « une sorte de guerre civile froide »

L'ancien premier ministre accuse le pouvoir d'avoir lancé l'affaire ELF-ERAP pour « déclencher une explosion majeure »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, estime que les échanges de déclarations auxquels donne lieu l'affaire ELF-ERAP « blessent non seulement les hommes mais la démocratie », et appelle à une renaissance du « dialogue social ».

« Vous êtes un des rares hommes politiques à n'avoir pas donné son avis sur l'affaire ELF-ERAP. Qu'en pensez-vous ?

– Il est malheureusment difficile d'aborder un entretien, aujourd'hui, autrement que par le biais de cette affaire, qui a littéralement explosé du fait de la conjugaison, d'une part, de la parution d'articles dans la presse reprenant et développant des articles parus en juin 1983, qui, à l'époque, avaient fait long feu après réponse d'ELF-ERAP, et, d'autre part, de déclarations gouvernementales faites à l'Assemblée nationale en réponse à une question posée par le groupe socialiste et visiblement programmée en accord avec le gouvernement.

– Voulez-vous dire qu'elle a été déclenchée volontairement par le pouvoir ?

– Pour tous ceux qui ont assisté à cet événement, soit dans l'hémicycle, soit à la télévision en direct, le doute n'est pas possible. Il s'agissait d'une opération destinée à remplir la fonction de détonateur pour déclencher une explosion majeure : nature à la fois sensationnelle et obscure du sujet, son développement, l'attaque outrancière contre un des plus hauts magistrats qui soient et l'éclairage télévisuel projeté à l'instant choisi sur M. Raymond Barre, premier ministre à l'époque de ces faits, tout conduisait à la mise en cause implicite du précédent président de la République. M. Giscard d'Estaing ne s'y est pas trompé. La provocation ne pouvait d'ailleurs que réussir, car il n'était pas possible à l'accusé, même non nommé, d'encaisser sans réagir. Le doigt est mis dans l'engrenage et on connaît la suite, qui n'est assurément pas près de sa fin.

– Quels avantages le gouvernement peut-il en espérer ?

– Point n'est besoin à un observateur objectif d'être particulièrement sagace pour constater que le pouvoir, qui peut d'ailleurs en essuyer de graves retombées – boomerang, peut attendre deux effets principaux de l'explosion de cette mine à retardement.

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

La réunion du comité central du P.C.F.

LIRE PAGE 7 LES PRINCIPAUX EXTRAITS DU RAPPORT DE M. GEORGES MARCHAIS ET L'ARTICLE DE PATRICK JARREAU : « Raidissement »

DIX-HUIT MOIS DE RIGUEUR

Le chant des sirènes

par ALAIN VERNHOLES

A ceux qui, en ce début d'année, s'interrogent sur l'état de notre économie et sur les chances que nous avons de redresser la situation, on peut répondre que la voie prise depuis un an est la bonne, même si son coût social est douloureux. Mais, de même que l'équipe qui s'est fourvoyée en voulant atteindre son but doit repartir dans la bonne direction, de même tout *reste à faire en France*, – ou presque tout – pour retrouver l'équilibre, la voie du développement puis celle du progrès.

Le blocage des salaires de l'été 1982, les mesures de rigueur prises en même temps qu'était à nouveau dévalué le franc, ont évité le pire, c'est-à-dire l'humiliante demande de crédit au F.M.I., qui aurait marqué notre impuissance en même temps que la perte d'une certaine indépendance. Il était temps de redresser la barre, notre endettement extérieur – près de 70 milliards de dollars – ayant atteint les limites au-delà desquelles un pays s'appauvrit dangereusement en remboursant ses dettes.

La voie maintenant prise est la bonne, et les premiers résultats n'ont pas été très longs à venir. Au déficit catastrophique du commerce extérieur de 1982 a succédé, en 1983, un redressement très net, qui devrait normalement déboucher sur l'équilibre, au plus tard en 1985, probablement même dès cette année (1). Les paiements courants de la France (2), qui, outre les échanges commerciaux, prennent en compte les échanges touristiques, les grands contrats à l'étranger, les échanges technologiques, mais aussi les intérêts de nos emprunts extérieurs se rétablissent également.

Cette balance-là, dont l'importance est capitale, devrait être complètement équilibrée en 1986, peut-être même en 1985.

Pour parvenir à ces premiers résultats, les Français ont dû payer plus d'impôts. Ils ont surtout dû supporter des cotisations sociales de plus en plus lourdes (3).

Parallèlement, les salaires nominaux ont augmenté nettement moins vite qu'auparavant : 9,5 % en 1983 – à peu près comme les prix – après 12,6 % en 1982 14,3 % en 1981. Du coup, les revenus dont ont disposé les ménages après impôts et cotisations sociales ont, en moyenne, baissé d'environ 0,5 %. Si l'on met à part l'année 1980, cela ne s'était jamais produit depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Une consolation : la hausse des prix, tout en restant beaucoup trop forte, s'est *ralentie en fin d'année.*

On trouve les conséquences de ce changement sur la consommation française, qui s'est tout juste maintenue en moyenne par rapport à 1982 et a même baissé entre le début et la fin de l'année dernière. Le recul a été très net pour les produits manufacturés (électro-ménager, télévisions, automobiles, etc.), le recours croissant aux services empêchant seule la consommation de reculer dans son ensemble. Cela également ne s'était jamais produit.

(Lire la suite page 27.)

(1) La balance avait été déficitaire de 50,6 milliards de francs en 1981, de 93,3 milliards en 1982. Le déficit aura été d'environ 42 milliards de francs en 1983.

(2) La balance des paiements courants avait été déficitaire de 25,8 milliards de francs en 1981, de 79 milliards de francs en 1982. *Le déficit 1983* est estimé à environ 33 milliards en 1983. La balance des paiements courants a été équilibrée au second semestre 1983, mais cet équilibre risque d'être éphémère du fait du poids grandissant des intérêts de la dette extérieure : 30 milliards environ en 1983, 40 milliards en 1984, 45 milliards en 1985.

(3) Les impôts d'Etat et des collectivités locales, qui représentaient 23,5 % du PIB en 1980 et 23,6 % en 1981, sont passés à 24 % en 1982 et à 24,5 % en 1983. Quant aux cotisations sociales, elles sont passées de 18,5 % en 1980 et 1981 à 19 % en 1982 et à 19,8 % en 1983.

Piège

par BRUNO FRAPPAT

Les conclusions de la nouvelle autopsie de Robert Boulin n'infirment pas la thèse du suicide de l'ancien ministre et ne contredisent nullement celles de la première expertise de 1979.

Le garde des Sceaux, *M. Robert Badinter*, a porté plainte en diffamation contre la famille Boulin, qui avait accusé le procureur de Versailles d'avoir voulu *« soustraire les assassins au bras de la justice »*

La deuxième affaire Boulin est un chef-d'œuvre de désinformation. Quelles que soient les conclusions des experts successifs, qui ne remettent pas en cause la thèse du suicide, en dépit des évidences, des faits et du simple bon sens, le doute est mis – et pour longtemps – sur les conditions de la mort du ministre gaulliste. Celui qu'on a retrouvé, le 30 octobre 1979, mort dans un étang de la forêt de Rambouillet, n'a-t-il pas été assassiné ? Chacun aura de ces airs entendus qui font la France des cafés du commerce.

On pourra raconter cent fois le récit des dernières heures de Robert Boulin, rappeler qu'il avait lui-même écrit plusieurs lettres pour annoncer son suicide, redire qu'on trouva chez lui – dans sa corbeille à papiers – une note rédigée par lui et qui permit de retrouver son corps au lieu indiqué; on pourra citer les témoins – amis et collaborateurs – de sa déprime et de ce qu'il pensait être son déshonneur insupportable (l'affaire des terrains de Ramatuelle); on pourra expliquer mille fois que cet homme a absorbé un tube entier de tranquillisants et que, dans cet état second, il a évidemment pu se noyer dans 60 centimètres d'eau; on pourra dire et répéter qu'un être de son caractère qui a décidé d'en finir – et l'annonce – n'a nul besoin d'un meurtrier. Rien n'y fera : les imaginations se sont envolées, l'improbable est devenu certitude. Le lent travail de la calomnie aura atteint son but, d'un suicide certain faisant un possible meurtre. Il ne reste plus alors qu'à nommer le meurtrier qui se nichait dans les hautes sphères de l'Etat d'alors, puisque, bien sûr, le coup n'aurait pu venir que de là.

Il aura fallu pour en arriver à ce délire collectif – où certains médias ont joué le rôle qu'on attendait d'eux – la rencontre de trois éléments. Un avocat exceptionnellement doué pour la défense tous azimuts, la provocation permanente et pour qui l'intérêt supposé de la défense passe avant tout le reste. Une famille qui n'a pas pu, plus de quatre ans après le drame, faire le deuil de son héros et tente un stoïcisme où paraît entrer un désir désespéré d'éloigner tout sentiment de culpabilité, puisqu'il ne s'agirait plus d'un suicide. Une succession d'expertises, enfin, et de maladresses des autorités judiciaires d'hier qui ont voulu hâtivement enterrer – à tous les sens du terme – Robert Boulin.

Si l'on peut comprendre les raisons d'une famille, si l'on peut déplorer les ombres de la procédure en ses débuts, que dire du rôle de l'avocat ? Qu'il est conforme dans sa défense libre à son image et à son projet, de nature profondément politique : il voue à notre Etat de droit et à cette société « bourgeoise » une haine mythologique. D'où, de l'affaire Barbie à l'affaire Boulin, les fracassantes déclarations qu'il multiplie. Dans le brouillard ainsi créé, la vérité perd toute évidence puisque nous gobons tout.

Cela ne serait rien s'il ne s'était trouvé – sur les ondes surtout – des relais pour transmettre fidèlement, et en toute hâte, les thèses les plus folles de la partie civile et quelques esprits forts pour accorder plus de crédit aux soupçons invérifiables qu'à l'étude des faits avérés. Dans le piège ainsi tendu, un habile manipulateur a voulu entraîner l'opinion. Avec quel objectif ? Pour maquiller un suicide en meurtre ? Pour insinuer que, naguère, les ministres de la République se tuaient entre eux ?

(Lire page 11 les articles du dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE et de LAURENT GREILSAMER.)

La crise du Proche-Orient

• Le président de l'université américaine de Beyrouth assassiné

LIRE PAGE 30

• L'O.L.P. en quête d'une nouvelle stratégie

LIRE PAGE 5 LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE D'ÉRIC ROULEAU

idées

Enseigner l'histoire

Du 19 au 21 janvier, le ministère de l'éducation nationale réunit à Montpellier un colloque sur l'histoire et son enseignement. Georges Séguy demande que l'on n'oublie pas la dimension sociale de l'histoire. Pour Suzanne Citron, le monde dans lequel nous vivons n'a plus grand-chose avec l'historiographie scolaire traditionnelle et il faut forger une mémoire collective nouvelle, résolument plurielle. Yves Lacoste montre que la connaissance de la géographie est aussi importante pour les citoyens que celle de l'histoire. Et Gilbert Comte parle de l'ouvrage récemment paru de Jean Duché, relatif au destin du monde occidental.

Pour une mémoire plurielle

par SUZANNE CITRON (*)

PARADOXALEMENT, René Girault ne met pas en question, dans son rapport, l'histoire scolaire sous sa forme et dans son découpage traditionnels. Pour les niveaux correspondant à la scolarité de base — école et collège — le rapporteur propose l'étude successive de l'« histoire nationale », de l'Antiquité, du Moyen Age, de l'Europe du seizième au milieu du dix-neuvième siècle et, en troisième, d'une « initiation au monde contemporain de 1850 à nos jours ». Ainsi, la problématique et la périodisation qui, de Michelet à Jules Isaac en passant par Lavisse, Seignobos et Albert Malet, ont marqué l'enseignement de l'histoire depuis plus de cent ans, resteraient valables pour « préparer », selon les propres termes de R. Girault, *« les jeunes à vivre en société, c'est-à-dire leur donner la possibilité d'une intelligibilité du monde qui les entoure, tout en les préparant à y jouer un rôle actif »* (1).

Mais le monde dans lequel nous vivons n'a plus grand-chose de commun avec celui des Pères de l'historiographie scolaire. Les enfants, dès leur plus jeune âge, évoluent dans un espace traversé par une multitude de messages électroniques. Les informations captées sur le petit écran sont un kaléidoscope d'images et de sons qui viennent de la planète entière. Les bandes dessinées, les téléfilms plongent les jeunes dans un univers culturel sans frontière.

Ce n'est donc qu'à partir d'un regard planétaire qu'on leur fera comprendre la spécificité du pays dans lequel ils sont nés. Marqué par la dramatique inégalité entre le Nord et le Sud, ce monde ne peut être rendu intelligible — et cela dès que l'enfant peut poser des questions — par un récit du passé élaboré au temps du triomphe colonial.

Notre siècle peut-il être expliqué par la grille d'une histoire européocentrique, reposant sur la croyance messianique d'un progrès humain dont l'Europe (et « particulièrement la France ») nimbée d'une culture supérieure serait le vecteur pour le reste du monde ? Les contre-symboles que sont Amnesty international, Médecins du monde, Médecins sans frontières ne prendront leur sens que dans une vision élargie du passé, matrice de toute « histoire » du temps présent, un décodage nouveau du devenir de l'espèce humaine, de ses pulsions, de ses crimes, mais aussi de son inventivité, de sa créativité manuelle, intellectuelle et artistique, de ses solidarités et de ses grands élans spirituels.

Notre présent est déchiré par la violence et les guerres, notre avenir menacé par la catastrophe atomique : si l'on veut que les jeunes sachent « agir sur le présent à partir d'idéaux ou de moyens fournis par l'analyse du passé (2) », il est nécessaire de commencer par *déconstruire* certains textes qui, dans les manuels d'aujourd'hui, continuent de transcrire les traditionnelles images de l'« histoire de France ». Légitimer les guerres et croisades faites au nom de la chrétienté, les conquêtes qui « agrandirent la France », mais stigmatiser celles des autres : ce manichéisme dont reste imprégnée l'historiographie présente n'est plus acceptable.

Peut-on éduquer les enfants de notre société en applaudissant Charlemagne qui *« protège le pape contre les Barbares et oblige les peuples à devenir chrétiens »*... en dénonçant parallèlement les *« nouveaux envahisseurs qui viennent menacer les populations du royaume des Francs »* ?

Pourquoi les croisades seraient-elles — présentées positivement « l'épée au service de la foi » contre « les musulmans, les païens, les hérétiques » — tandis que « l'offensive des musulmans en direction de l'Occident chrétien » serait une entreprise néfaste qu'il est juste et glorieux d'avoir « arrêté » ? L'histoire de France a toujours véhiculé à l'égard des Arabes, « pirates » qui font des « coups de main », un racisme diffus qui n'est pas absent des manuels les plus récents (3).

Aujourd'hui, dans une société française multiculturelle, quand les leurs sont à la recherche de leur identité, quand les jeunes Juifs se tournent vers leur tradition, quand les Bretons redécouvrent leur passé et que les Antillais restent un peuple à la mémoire brisée, l'idée de *mémoire collective* n'est plus réductible à l'histoire nationale traditionnelle, façonnée à partir des archives de l'État et sacralisée par la Révolution française.

Déjà, voici quarante ans, le sociologue Maurice Halbwachs écrivait *que « la mémoire* collective ne se confond pas avec l'histoire » (4). La IIIe République se donna comme mission d'unir les Français autour de l'État républicain par l'enseignement d'une vulgate historique à l'école. Mais la société française, à l'aube du troisième millénaire, a le besoin urgent que soit abordée de façon nouvelle la question de la mémoire collective dans son rapport avec « l'histoire ».

Imprégnés de cette vulgate, dont on voudrait encore faire le support de notre enseignement « national », une majorité de Français et la plus grande partie de « l'élite » souscrivit en juillet 1940 à la légitimité de l'État français vichyssois. Nourrie par cette même vulgate, la quasi-totalité de la classe politique se regroupa, en février 1955 autour de l'idée que l'Algérie « c'était la France ».

Construction partielle et partiale (comme toute « histoire ») l'historiographie héritée doit aujourd'hui être analysée, démystifiée dans son « historicité ». La mémoire nationale a été confondue avec l'histoire scolaire que fabriqua la IIIe République. Elle doit être relayée par une mémoire collective nouvelle, *plurielle,* foisonnante, dont la mémoire républicaine traditionnelle ne serait qu'une des composantes.

Le colloque national sur l'enseignement de l'histoire, et la mission Le Goff-Girault devraient mettre en chantier les perspectives d'une historiographie multi-dimensionnelle, à partir des questions de notre présent et d'une éthique des Droits de l'homme valable pour notre temps. Une identité française fondée sur la tolérance de l'Autre dans une société multiculturelle pourrait alors germer.

(*) Agrégée d'histoire, maître assistante en sciences de l'éducation.

(1) Ministère de l'éducation nationale. Service d'information.
(2) *Ibid.*
(3) Citations à titre d'exemple prises dans le manuel Delagrave, cours moyen 1981. D'autres manuels auraient pu être utilisés.
(4) *La Mémoire collective.* PUF 1968 (texte écrit vers 1940).

La dimension sociale

par GEORGES SÉGUY (*)

POUR avoir de longue date déploré les carences qui affectent l'enseignement de l'histoire, il était bien naturel que la C.G.T., par la voix de son Institut d'histoire sociale, salue les déclarations du président de la République sur cette question, d'août 1983. Elles ont eu le mérite de relancer une intéressante confrontation d'idées. Chacun admettant en règle générale qu'il y a quelque chose à faire, mais divergeant souvent quant à la nature de ce qu'il faut entreprendre.

Après le colloque qu'il a tenu sur « L'histoire sociale dans l'enseignement secondaire » (1), notre Institut s'estime autorisé à soutenir un certain nombre de propositions dans le cadre tant du débat en cours que de la concertation préalable à toute décision que le ministre de l'éducation nationale devrait prendre dans les meilleurs délais. Étant entendu qu'il lui faudrait remettre en cause la composition de la commission qui a élaboré le rapport Giraud, à laquelle ne participait aucun représentant des travailleurs. Parler de réforme en matière d'enseignement de l'histoire en écartant de son élaboration les représentants de la classe sociale dont la place dans l'histoire ne saurait être contestée reviendrait à appauvrir *a priori* le contenu même de cet enseignement.

Notre opinion sur l'état présent de l'enseignement de l'histoire ne recoupe pas l'analyse catastrophique parfois proposée pour préconiser une refonte générale ou suggérer que tout est à créer dans un pays où la qualité de l'étude et de la recherche historique est mondialement appréciée.

C'est de perfectionnement et de rénovation que nous avons besoin pour répondre aux exigences de notre temps. De ce point de vue, nous pensons avoir notre mot à dire sur le contenu d'un enseignement qui — si l'on en juge par les manuels scolaires les plus usités — est trop systématiquement altéré par une influence idéologique déterminée.

Deux exemples :

— Ramener l'histoire de la Résistance à l'appel du 18 juin en occultant le rôle décisif des travailleurs dans le combat contre l'occupant, c'est porter la contradiction à nos monuments aux morts où sont gravés les noms des martyrs de la Résistance et au général de Gaulle lui-même, qui a rendu un vibrant hommage à la part prépondérante de notre classe ouvrière dans la Résistance.

— Présenter aux élèves des terminales dans un manuel d'histoire une version des événements de mai 68 qui attribue le rôle majeur aux étudiants gauchistes et à *« des grèves sauvages lancées par des jeunes ouvriers mal payés et peu qualifiés »* en concluant que *« la C.G.T. et le P.C., très hostiles au gauchisme, préfèrent à l'inconnu le maintien du pouvoir en place »* (2), ce n'est plus de la *légèreté*, c'est de la falsification bassement partisane.

Ces deux exemples pourraient être multipliés aussi bien pour la Révolution et la Commune que pour le Front populaire et la guerre d'Algérie, pour n'évoquer que ces quatre grandes pages de notre histoire passée et contemporaine. Ils montrent à l'évidence à quel point le contenu de l'enseignement de l'histoire a besoin d'être enrichi de vérité.

Sans prétendre exercer au sein de l'éducation nationale des responsabilités qui ne relèvent pas de sa vocation, notre Institut C.G.T. d'histoire sociale revendique le droit de contribuer — dans les domaines où sa compétence ne saurait être contestée — à la rénovation qui s'impose aussi bien en ce qui concerne le contenu que la méthode de l'enseignement de l'histoire.

Pourquoi des travaux d'étude et de recherche, soutenus par un centre d'archives devenu au plan national la plus importante unité de documentation en matière sociale, ne se prolongeraient-ils pas directement jusqu'au stade de l'enseignement ?

Autant de questions qui méritent réflexion et discussion dans le cadre des débats à venir, et notamment à l'occasion du colloque de Montpellier auquel notre Institut doit participer.

(*) Président de l'Institut C.G.T d'histoire sociale.

(1) Les 18 et 19 novembre 1983 à Montreuil.
(2) Histoire : *le Monde de 1939 à nos jours,* collection Greng. Terminales A, B, C, D.

« LE BOUCLIER D'ATHÉNA », DE JEAN DUCHÉ

Conversations sur le destin de l'Occident

LE nouveau livre de Jean Duché, consacré au destin du monde occidental, ressemble à une gentilhommière pleine de meubles anciens, et d'aquarelles précieuses. L'écrivain s'y transforme en vieil oncle sagace. Il raconte la fière épopée familiale dans une conversation en deux volumes à ses neveux et nièces, que cette saga fabuleuse enthousiasme médiocrement. Au début du siècle, leurs aînés préparaient Saint-Cyr ou la diplomatie. Ils s'attardaient encore sur Thiers, Sainte-Beuve et Albert Sorel. L'actuelle génération de jeunes cadres dynamiques préfère les rapports d'entreprise ou les sondages et, pour se détendre, s'adonne aux joies du jogging. Pour se faire une opinion en littérature, ils regardent *Apostrophes* un vendredi sur trois.

Pour les intéresser à sa cause, oncle Jean déploie des trésors de science, un art adroit du raccourci, l'indispensable grain de sel philosophique, soit 722 pages bourrées d'événements terribles, d'hommes extraordinaires, avec des détails minutieux sur l'industrie du silex après Cro-Magnon, l'Église mérovingienne ou la pensée de Karl Marx. Rarement il cite à contretemps, se trompe sur une date. Dans le foisonnement de son savoir, nul ne remarque la défaillance. Et, pourtant, l'ouvrage soutient mal la lecture.

Au premier regard, rien n'y manque. Les vues d'ensemble dégagent l'horizon. Le pittoresque abonde. Un aimable humanisme place guerres, crises, révolutions, progrès techniques sous un excellent éclairage. En plus, il faudrait seulement cette petite étincelle, où s'allument les œuvres originales.

Oncle Jean professe un conservatisme bon teint : *« Mais que des ouvriers français veuillent détruire une société qui a quadruplé leur niveau de vie en trente ans, qu'ils veuillent scier la branche où ils sont assis pour culbuter dans la pénurie inéluctable et partout vérifiée de la société communiste, est-ce intelligent ? »*

Non ! Non ! ça ne l'est pas ! Le neveu, énarque, son cousin de Polytechnique, le savent bien, ils hochent douloureusement la tête tandis que, à l'écart, Marie-Cendrine retient sa respiration. Comme quelques autres vieux messieurs de sa génération, Oncle Jean ravaude aussi en catimini des théorèmes excentriques, et vous les lâche en pleine figure sans avertissement : *« La véritable antithèse du capitalisme n'est pas le socialisme mais l'ascétisme. »*

Rien de plus vrai, sans doute. Mais parler d'ascétisme à ces jolies nièces assises sur des coussins moëlleux leur jette un sacré froid dans l'estomac. Que Marie-Cendrine toutefois ne se décourage pas ! Qu'elle l'ouvre quand même, ce *Bouclier d'Athéna,* et qu'elle en butine chaque page. L'élite moderne y retrouvera tout ce qu'elle a oublié depuis le bachot et des occasions de réfléchir.

GILBERT COMTE.

★ *Le Bouclier d'Athéna. L'Occident, son histoire et son destin,* par Jean Duché. Préface de Fernand Braudel. Robert Laffont, 2 vol. 725 p. 178 F.

Et la géographie ?

par YVES LACOSTE (*)

ON s'indigne que, à l'école, au collège et au lycée, les jeunes Français n'entendent plus guère parler, par exemple, de Jeanne d'Arc ou de la guerre de 1914. On ne se soucie guère de ce qu'ils y entendent encore moins parler de toutes ces régions qui sont notre pays.

Pourquoi cet « oubli » ? Pourquoi cet embarras quand, en troisième ou en première, le « prof d'histoire-et-géo » essaie d'aborder cette géographie régionale que l'on dit « traditionnelle » et qui barbe tellement les élèves ? C'est lorsqu'ils doivent traiter de la France, et peut-être plus encore de la région où vivent leurs élèves, que les enseignants rencontrent le plus de difficultés. Et pourtant, hors de l'école, dans les journaux, on n'a jamais tant discuté de la « région ». Ce contraste devrait être considéré comme un des symptômes les plus graves du grand malaise de l'enseignement de la géographie dans ce pays.

En effet, n'est-ce pas d'abord pour faire connaître leur pays aux futurs citoyens qu'un enseignement de géographie, tout autant que d'histoire, fut considéré comme nécessaire et obligatoire lorsque, à la fin du dix-neuvième siècle et au lendemain du traumatisme de la défaite de 1870, se mirent en place les structures du système scolaire français.

Certes, de nos jours, dans un pays comme la France, on évoque beaucoup moins la patrie qu'autrefois. Sans doute est-ce un tort. En revanche, hors de l'école, on parle beaucoup plus que par le passé des « régions », et surtout de la « région » où l'on vit et l'on en parle, à la différence d'autrefois, en termes politiques.

Quand certains revendiquent le « droit de vivre et de travailler au pays », c'est même du « petit pays » dont il est question, du sous-ensemble régional. Mais quelles sont ses caractéristiques ? A quoi correspond-il ? Un héritage du passé ? Quelle est sa raison d'être aujourd'hui ? C'est ni plus ni moins de la géographie, mais de cette géographie personne ne veut plus en entendre parler aujourd'hui. Et pourquoi donc ? *Pour la bonne raison qu'elle* paraît devoir exclure; par essence semble-t-il, les problèmes politiques, ceux de la cité, et qu'elle paraît, de ce fait, ne devoir servir à rien.

Si l'on s'inquiète, si l'on s'indigne des carences de l'enseignement de l'histoire, c'est que la signification politique et la fonction civique de cette discipline sont évidentes. En revanche, si l'on est tellement indifférent au marasme beaucoup plus grand encore de la géographie, c'est que l'importance politique de ce savoir a été, depuis plusieurs décennies, systématiquement oublié et, en premier lieu, par les géographes universitaires eux-mêmes et donc par les enseignants qu'ils contribuent à former.

Il est indispensable de rappeler aujourd'hui que, depuis des siècles, la vraie géographie est un *savoir politique,* indispensable aux princes, aux chefs de guerre, aux grands commis de l'État et aussi aux hommes d'affaires. Cette géographie que j'appelle *fondamentale* est aujourd'hui plus active et plus précise que jamais (ne serait-ce que par les renseignements fournis par les satellites d'observation), mais elle est discrète, parfois secrète et destinée qu'elle est d'abord aux états-majors militaires ou financiers, les résultats de ses recherches sont, le plus souvent, ignorés du grand public comme des professeurs. Mais ces derniers ne doivent surtout pas oublier l'existence de cette géographie fondamentale et l'importance de son rôle politique, car c'est, en vérité, la raison d'être de leur discipline, ce qui en démontre l'utilité : savoir mieux voir et savoir penser l'espace pour agir plus efficacement ou mieux comprendre ce qui se passe.

Malheureusement pour les géographes comme pour les citoyens, lorsque la géographie commença d'être enseignée en Sorbonne, au tout début du vingtième siècle, ce fut par un maître qui estima que, pour fonder une science, il fallait proscrire toute référence au politique et oublier ce qui avait été jusqu'alors une des raisons d'être fondamentales de ce savoir. Il fallait rompre avec les harangues chauvines, mais, alors que les historiens se dégagèrent peu à peu des préoccupations propagandistes, sans pour autant cesser d'étudier les phénomènes politiques, les géographes universitaires en arrivèrent à penser que les problèmes des Etats, ceux de leurs frontières comme ceux de leur organisation territoriale par exemple, n'étaient pas « géographiques » et ne relevaient donc pas de leur compétence.

Le champ de la *géographie* universitaire et du même coup scolaire subit alors une mutilation considérable et elle divint la discipline dépourvue d'enjeu et d'intérêt que l'on connaît aujourd'hui.

En vérité, la vraie géographie est à l'espace ce que l'histoire est au temps, et ce n'est pas seulement par souci de commodité administrative que l'on a décidé — originalité française — que ces deux disciplines seraient associées et enseignées par de mêmes maîtres. Ceux-ci ont aujourd'hui beaucoup plus le goût de la réflexion historienne que celui du raisonnement géographique, et on peut aisément les comprendre puisque ce dernier a été si profondément atrophié. Pourtant, le monde est inintelligible pour qui n'a pas un minimum de connaissances géographiques.

Par ailleurs, jamais dans un pays comme la France, les citoyens ne se sont sentis autant intéressés par des questions qui sont, en vérité, des problèmes géographiques : ceux de l'environnement, ceux de l'urbanisme, ceux de la régionalisation... Aujourd'hui un nombre croissant de citoyens veulent participer aux débats quant à l'organisation de l'espace, qu'il s'agisse du plan d'occupation des sols de leur commune ou de l'aménagement du territoire dans la région où ils vivent. Encore faut-il que ces citoyens aient reçu la formation qui leur permette de comprendre ce dont il s'agit, de lire une carte ou un plan et de replacer les problèmes locaux en fonction de ceux de la région et de l'ensemble du pays, faute de quoi les procédures de consultation démocratique sont vidées de leur raison d'être.

Mais pour que les citoyens s'intéressent à la géographie, il faut réintroduire la référence aux actions et aux enjeux politiques dans le discours des géographes.

(*) Géographe, professeur à l'université Paris-VIII et directeur de la revue *Hérodote.*

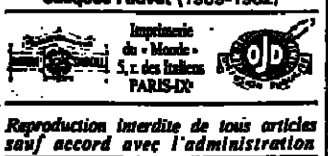
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

M. Gromyko accuse les Etats-Unis de « ne raisonner qu'en termes de guerre »

De notre envoyé spécial

Stockholm. – Les travaux de la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (C.D.E.) ne vont pas tarder à tomber dans l'hermétisme des batailles d'experts. Ce mercredi, alors que les ministres européens se succèdent à la tribune, ils risquent d'être complètement éclipsés par la rencontre Gromyko-Shultz qui devait commencer à 15 heures. L'entrevue a lieu en « territoire » soviétique, c'est-à-dire à l'ambassade d'U.R.S.S., puisque la dernière rencontre du même type, il y a quatre mois à Madrid, s'était déroulée à l'ambassade américaine.

Quoi qu'on en pense, le ton a bien changé depuis septembre dernier entre les deux Super-Grands. A Madrid, nous étions au lendemain de l'affaire du Boeing sud-coréen, et rien, sinon de violentes récriminations, n'était sorti de l'entrevue Gromyko-Shultz. Les Pershing-2 et les missiles de croisière ont commencé, depuis, à être déployés, et il ne se passe pas de jour sans que Moscou annonce ou commente quelques contre-mesures. On s'accorde pourtant, d'un côté comme de l'autre, à reconnaître que la rencontre des chefs des diplomaties américaine et soviétique peut avoir quelque chose de positif, ne serait-ce qu'en permettant une désescalade de la rhétorique. L'entrevue a d'ailleurs été quelque peu préparée par divers contacts diplomatiques, même si aucun ordre du jour n'a été fixé. Elle devait durer au moins trois heures, et l'on faisait savoir, dès mardi, que M. Gromyko, tout en s'exprimant en russe, ne demanderait pas, pour gagner du temps, une traduction dans cette langue des propos de M. Shultz. Les deux hommes devaient être assistés de plusieurs collaborateurs. C'est ainsi que M. Hartman, l'ambassadeur des États-Unis à Moscou, est venu tout spécialement à Stockholm pour assister le secrétaire d'État. Mais personne ne s'attend à une brusque amélioration du climat Est-Ouest, ou à quelque miracle diplomatique.

De fait, M. Gromyko a donné le ton en se lançant, ce mercredi matin, dans un réquisitoire extrêmement violent contre la politique des Etats-Unis, et cela dans tous les domaines, qu'il s'agisse des armements et des relations Est-Ouest, du Liban, de la Grenade ou de l'Amérique centrale. Pour le ministre soviétique, *« les Etats-Unis ne raisonnent qu'en termes de guerre et agissent en conséquence »* et leur politique est basée sur la *« tromperie »*. M. Gromyko a encore confirmé que Moscou n'envisage pour le moment aucune reprise des négociations sur le désarmement suspendues en novembre et décembre dernier, ces négociations étant *« dorénavant sans objet »*.

La veille, deux ministres du pacte de Varsovie avaient tenu des propos voisins, mais en beaucoup moins violent, de ceux très proches de ceux de M. Gromyko : MM. Fischer pour la R.D.A., et Chnoupek pour la Tchécoslovaquie. Les deux diplomates ont consacré l'essentiel de leurs interventions à condamner la décision de l'OTAN et à dresser le catalogue des multiples propositions de paix alignées depuis des années par Moscou : renonciation à utiliser en premier l'arme nucléaire, renonciation à l'usage de la force, création de zones dénucléarisées, interdiction des armements chimiques en Europe, etc.

M. Shultz : « Les États-Unis ne reconnaissent pas la légitimité de la division de l'Europe »

Comme l'avaient dit, mardi, M. Cheysson puis M. Shultz, la plupart des Occidentaux – exception faite, dit-on, des Allemands de l'Ouest – considèrent des propositions aussi vagues et aussi générales comme totalement *« hors sujet »* à Stockholm. *« La confiance ne se décrète pas »*, avait fait remarquer le ministre français pour qui *« de nouvelles déclarations, si solennelles soient-elles, ne s'imposent pas. »* M. Shultz a repris dans son discours la même idée en affirmant que ce serait *« tromper les peuples européens que de prétendre que la réaffirmation d'engagements existants et trop souvent violés représente un progrès dans l'établissement de la confiance en Europe »*. Les mesures étudiées à Stockholm, a ajouté le secrétaire d'Etat, doivent être au contraire *« militairement significatives, politiquement contraignantes, vérifiables et applicables à l'Europe tout entière »*.

Le secrétaire d'Etat, dont le ton rappelait celui utilisé, lundi, par le président Reagan, a également annoncé que les Etats-Unis allaient présenter *« dans les prochains mois »* au comité du désarmement de Genève un projet de traité prévoyant l'élimination et l'interdiction des armes chimiques dans le monde entier. Ce projet, qui vise bien sûr à faire pièce à une proposition soviétique ne concernant que l'Europe, comprendra a ajouté le secrétaire d'Etat, des mesures de vérification par inspection sur place. Approuvant cette idée, M. Cheysson a fait remarquer au cours d'une conférence de presse qu'il serait absurde de limiter la portée d'un tel traité au seul territoire européen, ne serait-ce que parce que les traces d'utilisation d'armes chimiques relevées au cours des dernières années l'ont été dans d'autres parties du monde.

M. Shultz, qui a consacré une importante partie de son discours au problème des droits de l'homme – il a même commencé son intervention en rendant hommage au diplomate suédois Raoul Wallenberg, – a créé une petite sensation en affirmant à un moment donné que *« les Etats-Unis ne reconnaissent pas la légitimité de la division de l'Europe imposée artificiellement »*. N'était-ce pas revenir sur les accords d'Helsinki qui consacrent le *statu quo* européen ? La question fut posée au secrétaire d'État au cours d'une conférence de presse. *« Les Etats-Unis reconnaissent les frontières européennes »*, affirma-t-il, mais par *« division de l'Europe »* ils entendent les mesures restreignant la liberté d'information, de circulation, etc., en vigueur dans les pays de l'Est, et qui, *de facto*, divisent non seulement l'Europe mais même des familles.

Interrogé sur le même sujet, M. Cheysson ne se déclara pas choqué par les propos de son collègue. Après avoir rappelé la formule *« dépasser Yalta »*, M. Cheysson fit remarquer que *« la France reconnaît certes le fait que constitue la division de l'Europe, mais pas sa légitimité »*. Comme on lui demandait ensuite ce qu'il pensait du dernier discours de M. Reagan, le ministre français affirma que les propos du président américain *« conviennent tout à fait à la délégation française »*. Et de lancer une de ses formules-chocs qu'il affectionne : *« Nous n'acceptons pas l'intimidation, mais nous voulons le dialogue. »*

Reste à savoir si ce dialogue Est-Ouest va s'amorcer aujourd'hui ou si les Soviétiques préféreront, comme certains leur en prêtent l'intention, attendre la prochaine élection présidentielle américaine, dans l'espoir d'avoir affaire alors à un interlocuteur plus facile.

JACQUES AMALRIC.

EN RÉPONSE AUX PERSHING

Des fusées « tactico-opérationnelles à portée allongée » se trouvent déjà en R.D.A.

annonce un journal soviétique

Des fusées soviétiques *« tactico-opérationnelles à portée allongée »* se trouvent déjà en R.D.A., indique un article publié mercredi 18 janvier par *l'Étoile rouge*, organe de l'armée soviétique reproduit par l'agence TASS mardi. L'article, qui est en fait un reportage effectué par un correspondant du journal auprès d'une unité en charge de ces fusées, ne précise pas si ces engins sont opérationnels, mais il insiste sur le fait que *« tout ce qui est nécessaire à la vie des troupes et à l'entraînement au combat a déjà été préparé »*, que les *« casernements ont été équipés »* et qu'*« une grande assistance a été fournie à cet effet par les amis allemands »*. Le journal indique encore que l'installation de cette unité s'inscrit *« dans le cadre des mesures de riposte de l'U.R.S.S. au déploiement en Europe des Pershing et missiles de croisière américains »* et cite un sergent soviétique pour qui *« on nous a confié une arme réellement terrible et puissante »*.

[C'est le 24 octobre dernier que Moscou avait annoncé *« le début des travaux préparatoires »* à l'installation de nouveaux armements nucléaires tactiques en R.D.A. et en Tchécoslovaquie, et le 24 novembre, au lendemain de l'arrivée des premiers Pershing-2 en R.F.A., que M. Andropov avait annoncé l'*« accélération »* de ces travaux. La mention d'engins *« tactico-opérationnels à portée allongée »* corrobore l'hypothèse avancée par les experts militaires occidentaux, selon lesquels les fusées installées dans ces deux pays seront en majeure partie des engins SS-22, portant à près de 1.000 kilomètres, en remplacement des Scud (300 km) et Frog (65 km) généralement affectés jusqu'à présent aux forces soviétiques en Europe centrale.]

● *Visite de M. Anicet Le Pors.* – Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, M. Anicet Le Pors, est arrivé lundi 16 janvier à Budapest, à la tête d'une délégation de fonctionnaires, à l'invitation de son collègue hongrois, M. Lajos Papp. – *(A.F.P.)*

● *Visite du secrétaire général des Nations unies au Mali.* – M. Perez de Cuellar est arrivé, mardi 17 janvier, à Bamako, première étape d'une tournée africaine qui doit le conduire, après le Mali, au Niger, au Bénin, au Nigéria, au Togo, en Côte-d'Ivoire, en Haute-Volta et au Sénégal. Le secrétaire général de l'ONU va examiner au cours de son voyage la possibilité de réunir une conférence des pays donateurs et bénéficiaires pour attirer l'attention sur l'ampleur des problèmes engendrés par la famine en Afrique noire. – *(Reuter)*.

● *Incident meurtrier à la frontière sino-vietnamienne.* – Des gardes-frontières chinois ont tué sept soldats vietnamiens qui s'étaient infiltrés en territoire chinois samedi dernier 14 janvier, a rapporté mercredi le *Quotidien du peuple* à Pékin. Selon le journal, neuf soldats vietnamiens avaient fait une incursion dans un district de la province du Yunnan où ils avaient tiré des coups de feu en direction des paysans qui travaillaient dans les champs. Les gardes-frontières chinois sont alors intervenus. Deux des Vietnamiens ont pris la fuite. – *(A.F.P.)*

● *La crise de l'UNESCO.* – Dans le dossier consacré à la crise de l'UNESCO (*le Monde* du 18 janvier), une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage de la lettre de M. Shultz à M. M'Bow. Il fallait lire : *« Nous estimons que ces tendances* [à une nouvelle orientation idéologique et budgétaire] *ont détourné l'UNESCO des principes initiaux énoncés dans son Acte constitutif. »*

Le discours de M. Cheysson

De notre envoyé spécial

Stockholm. – M. Cheysson, parlant au nom de l'Europe des Dix, peu après l'ouverture de la conférence de Stockholm lundi, s'est félicité de ce que *« la volonté de dialoguer l'ait emporté sur le désir compréhensible et parfois justifié de dénoncer et de condamner »*. Selon lui, *« la volonté politique est là. La dynamique de Helsinki reprend de la force ; de nouveau, inlassablement, nous allons nous consacrer à la restauration du tissu européen déchiré par les guerres du passé et par les divisions idéologiques, politiques et militaires du présent. Peut-être y a-t-il maintenant de meilleures chances pour qu'échouent les tentatives de certains pour enrayer cette dynamique et pour lui substituer le repli sur soi, la menace, la sanction, le mépris »*.

Intervenant *« au terme d'une année qui a été difficile »* (...), *la rencontre d'aujourd'hui a une importance politique exceptionnelle »*, a poursuivi M. Cheysson. Le ministre français a dégagé trois objectifs pour la réunion de Stockholm en rappelant *qu'elle n'a pas à se substituer à celle* de Genève :

1) *« Il faut poursuivre à trente-cinq la marche commencée à Helsinki »* a dit le ministre. Pour cela, *« les travaux de Stockholm doivent échapper à toute discipline de blocs, mais ils ne doivent évidemment pas ignorer la réalité des alliances ; comme la C.S.C.E. dont elle est partie, la C.D.E. couvre toutes les parties du continent de l'Atlantique à l'Oural »* ;

2) Améliorer la sécurité européenne. Pour M. Cheysson il est essentiel *« d'agir de manière progressive »* car *« on ne restaure pas d'un coup la confiance ; celle-ci ne se décrète pas »*.

M. Cheysson a précisé : *« Il convient dans un premier temps de réduire le secret afin d'éviter la surprise, de diminuer puis de faire disparaître les craintes d'attaques inattendues et prévisibles, de tenter également d'empêcher les démonstrations de force à des fins d'intimidation ; puis de poursuivre en cherchant à établir dans une deuxième phase l'équilibre des armements considérés par des réductions significatives dûment contrôlées. »*

Au passage, M. Cheysson, réfutant par avance la position soviétique, a affirmé que *« de nouvelles déclarations, si solennelles soient-elles, ne s'imposent pas. Notre ambition doit être autre si nous voulons créer un nouvel état de sécurité. »*.

3) Préciser la première étape de Stockholm. M. Cheysson a insisté, à cet égard, sur la nécessité de mettre au point un processus de *« vérification fiable des engagements souscrits »*. C'est là, a-t-il ajouté, qu'ont justement achoppé tous les efforts ; la nature des armements modernes et leur mobilité aggravent encore les difficultés.

Le ministre des relations extérieures s'est prononcé pour une procédure de négociation basée sur *« une approche pragmatique »*. Terminant son inter vention au nom des Dix, il a affirmé : *« La conférence de Stockholm devra éviter les extrêmes : elle ne doit pas tourner à la discussion d'experts (...), elle ne doit pas prétendre devenir le noyau d'un système de sécurité collectif en Europe. Simplement, elle doit définir ce qui est possible aujourd'hui dans les circonstances périlleuses actuelles pour animer un nouveau dialogue entre les trente-cinq Etats directement intéressés à la sécurité de l'Europe, dans la compréhension des problèmes et de la situation de chacun. Elle doit ainsi, au niveau régional qui est le sien, ouvrir la voie à des réductions conventionnelles ultérieures. Par là même elle pourra contribuer à la diminution des risques de déclenchement de conflits. »*

Développant ensuite la position française, M. Cheysson a expliqué pourquoi, à son avis, les armes nucléaires devraient être exclues de la deuxième phase de la conférence, laquelle, en tout état de cause, ne pourra pas s'ouvrir avant 1986. Selon lui, en effet, *« il n'y a pas d'équilibre nucléaire européen ou d'équilibre eurostratégique distinct de l'équilibre stratégique global (...) dans les conditions stratégiques prévalant actuellement dans l'hémisphère nord. Les projets de zone dénucléarisée ou de désengagement limité n'ont pas de réalité significative (...). Alors que le conventionnel permet l'approche régionale, il n'en va pas de même du nucléaire dans les parties du monde où la dissuasion, c'est-à-dire l'impossibilité de la guerre, est fondée sur le nucléaire (...). Un très grand risque pour l'Europe actuellement est qu'un jour quelqu'un puisse faire le pari fou d'imposer sa domination grâce à sa seule supériorité conventionnelle en posant comme postulat qu'il lui sera possible de limiter la bataille en deçà du seuil nucléaire. Nul ne peut être assuré qu'un conflit conventionnel sur le sol européen pourrait être ainsi limité (...). L'accumulation excessive et déséquilibrée des armements conventionnels a provoqué et provoque dans la moitié nord de notre planète la course aux armements nucléaires que l'on connaît, cette course même que tous les peuples du monde veulent arrêter. En nous attaquant au problème de l'armement conventionnel entre Européens et pour toute l'Europe, nous allons donc contribuer à couper une des racines du mal. Nous contribuerons à permettre le désarmement nucléaire contrôlé et équilibré qui est examiné par ailleurs. »*

J. A.

Le chef de l'Etat d'Israël fait une visite officielle au Libéria et au Zaïre

De notre correspondant

Jérusalem. – Le chef de l'Etat d'Israël, M. Haïm Herzog, a entrepris mardi 17 janvier un voyage officiel de huit jours au Libéria et au Zaïre. Ces deux pays avaient rétabli leurs relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, respectivement, en août 1983 et mai 1982.

La dernière visite d'un chef d'Etat israélien sur le continent noir remonte à 1965. Le président Shazar avait alors séjourné dans plusieurs pays d'Afrique occidentale. C'était l'âge d'or des relations israélo-africaines avant le grand tournant de 1973. A la demande du monde arabe et par solidarité avec l'Egypte, membre de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), vingt-six pays d'Afrique noire avaient rompu avec Israël après la guerre du Kippour. Deux d'entre eux sont donc revenus jusqu'à présent sur leur décision : le Libéria et le Zaïre. Quatre autres n'ont jamais boycotté l'Etat juif : la République Sud-Africaine, le Malawi, le Lesotho et le Swaziland.

A Monrovia, M. Herzog rend la politesse à son homologue libérian, le sergent-chef Samuel Doe, qui vint à Jérusalem dix jours seulement après avoir renoué avec Israël. M. Begin avait alors proposé au président Doe de l'aider dans sa lutte d'influence contre la Libye. Jérusalem envisageait même d'envoyer au Libéria des conseillers militaires. Cette initiative ne s'est pas concrétisée, le pays de M. Doe étant une chasse gardée des États-Unis dans ce domaine. De manière générale, les Israéliens assurent ne pas tenir outre mesure à détacher des instructeurs militaires auprès de leurs partenaires africains.

Sans doute ont-ils été plus déçus de voir que le Libéria, cédant à des pressions arabes, n'a pas, comme il l'avait laissé entendre, accompli le geste symbolique d'ouvrir son ambassade à Jérusalem, capitale contestée de l'État hébreu. La chancellerie, en cours d'installation, a élu domicile, comme celle du Zaïre, à Tel-Aviv. Au Libéria, Israël doit notamment participer à la mise sur pied d'une compagnie maritime.

La coopération israélo-zaïroise, autrefois très fructueuse, s'est à nouveau diversifiée, à la mesure de l'intérêt économique que l'immense pays africain peut représenter à terme pour Jérusalem. Des experts israéliens sont notamment associés à des projets de développement rural. En 1982, Israël a contribué à la formation de la brigade spéciale présidentielle, unité d'élite de l'armée zaïroise. En janvier 1983, les deux pays ont décidé de mettre en œuvre un plan quinquennal de coopération militaire, portant pour l'essentiel sur la réorganisation de la « division Kamanyola » (5 000 hommes) en garnison dans la province du Shaba au sud-est du Zaïre. M. Shamir s'était rendu à Kinshasa en décembre 1982 en tant que ministre des affaires étrangères. M. Begin avait dû quant à lui reporter un voyage au Zaïre, qui finalement n'eut pas lieu.

Malgré cette double réconciliation israélo-africaine, les véritables retrouvailles entre Jérusalem et le continent noir n'ont pour l'instant pas commencé. Certes la presse israélienne spécule de temps à autre, sans être confirmée par les faits, sur une normalisation des relations avec d'autres Etats « modérés » du continent : Côte-d'Ivoire, Gabon, Kenya, Togo, République Centrafricaine.

La plupart des pays dits modérés s'estiment déliés des engagements pris en 1973 envers le monde arabe. Ils partagent l'analyse du maréchal Mobutu selon laquelle la restitution du Sinaï à l'Égypte enlève aujourd'hui au boycottage d'Israël sa raison d'être. L'invasion du Liban en juin 1982 dut convaincre les Africains qu'il était urgent d'attendre. D'autre part, on le sait, l'aide financière promise par les riches pays arabes n'a pas répondu à leurs espérances.

Une active présence économique

Soucieux de réduire son isolement sur la scène internationale, Jérusalem s'efforce de maintenir le contact avec le continent noir. En marge du sommet africain de Vittel, en octobre dernier, une délégation israélienne avait rencontré plusieurs des participants. La France, soit dit en passant, avait conseillé à ses partenaires africains, sans s'ingérer dans leurs affaires, d'entretenir des relations équilibrées avec les deux parties en conflit au Proche-Orient.

La diplomatie est une chose, les affaires en sont une autre. Economiquement, Israël est très présent en Afrique sud-saharienne. Quelque 4 000 techniciens travaillent dans une vingtaine de pays pour le compte d'entreprises privées ou de sociétés multinationales. Ainsi, lors du récent coup d'État au Nigéria, les autorités ont rappelé qu'environ 2 000 experts servaient dans ce pays. La plupart sont employés par une importante entreprise de travaux publics, Solel Boneh. On trouve aussi des Israéliens dans l'Afrique dite « militante ». Un seul exemple : des conseillers agricoles fort appréciés travaillent en Zambie.

Les échanges commerciaux officiels entre l'Afrique et Israël, légèrement à l'avantage de Jérusalem, avoisinent 100 millions de dollars. Mais bien d'autres exportations israéliennes sont « camouflées » d'une façon ou d'une autre et les ventes d'armements n'apparaissent pas dans ces statistiques. Enfin, quelques centaines d'étudiants africains accomplissent chaque année des stages en Israël, le plus souvent de courte durée, dans divers domaines : médecine, agriculture, formation militaire. Faute de pouvoir se targuer d'une percée diplomatique spectaculaire, Israël s'attache donc à consolider un acquis non négligeable.

J.-P. LANGELLIER.

DIPLOMATIE

LA CRISE DE L'EUROPE DES DIX

M. Roland Dumas se propose de rencontrer l'ensemble de ses collègues de la Communauté

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – M. Claude Cheysson devait présenter aux membres de l'Assemblée européenne, ce mercredi 18 janvier dans l'après-midi, les grandes lignes de la politique que la France se propose de suivre pendant les six mois durant lesquels elle va exercer la présidence de la Communauté, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin prochain.

Son discours aux parlementaires européens ne peut guère échapper à un certain formalisme : un tel exercice obéit en effet à des règles qui lui ôtent beaucoup de spontanéité. En outre, le ministre français est dans l'impossibilité de se montrer trop précis, dans la mesure où l'ouverture de cette session intervient avant la réunion des ministres des affaires étrangères des Dix, *lundi et mardi prochains* à Bruxelles.

Le dîner en forme de conférence de presse qui suit la séance de l'Assemblée européenne est un peu le baptême du feu pour M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes. *Depuis qu'il a été nommé, le nouveau ministre* s'est employé à se familiariser avec des dossiers communautaires. Après avoir rendu visite aux institutions européennes à Bruxelles, il a reçu à Paris un certain nombre de personnalités, dont, *lundi*, l'ambassadeur des *Etats-Unis*, M. *Galbraith*, avec lequel il a évoqué l'opportunité d'engager rapidement des négociations économiques euro-américaines, et, mardi, M. Christin Tickell, secrétaire d'Etat au Foreign Office, chargé des questions économiques. Il compte multiplier ses contacts, y compris avec des personnalités françaises, et notamment des responsables des organisations agricoles, qu'il pourrait rencontrer prochainement, en accord avec M. Rocard.

C'est délibérément que M. Dumas a jusqu'à présent adopté un « profil bas », se consacrant davantage à débroussailler ses dossiers qu'à s'affirmer dans l'opinion. Cette attitude répondait à deux nécessités au moins. La première était de se donner un peu de temps pour acquérir le minimum de connaissances techniques sans lequel ses interventions n'auraient pas été très crédibles. La seconde était de ne pas gêner par des déclarations prématurées le président de la République, auquel on prête l'intention d'intervenir prochainement et publiquement sur les questions européennes.

Un appel solennel ?

La composition du cabinet de M. Dumas n'est pas, d'autre part, totalement arrêtée. Mais le choix de son directeur paraît du moins acquis : il s'agira de M. Marc *Perrin de Brichambault, jusqu'alors* responsable, au cabinet du ministre des relations extérieures, de la coopération économique multilatérale. Le « débauchage » de cet espoir de l'équipe Cheysson (âgé de trente-cinq ans, il est agrégé de géographie et ancien élève de l'ENA, et il a appartenu au centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay) ne peut évidemment avoir eu lieu sans l'aval de son précédent « patron ». Ce qui semble rassurer ceux qu'inquiétait au Quai l'arrivée en force d'un ministre des affaires européennes très « politique ».

Quant à la *nécessité de laisser* les coudées franches à M. Mitterrand dans le domaine communautaire, elle s'impose d'autant plus que le président de la République va tenter dans les semaines qui viennent de frapper un grand coup *en lançant un appel solennel*, accompagné de propositions précises, en faveur de la relance de la construction européenne. L'occasion pourrait en être, le 2 février, sa rencontre informelle avec le chancelier Kohl à *Ludwigshafen* : les Allemands ont récemment manifesté, par écrit au début du mois, et oralement au cours d'une rencontre ministérielle qui a eu lieu, lundi, à Paris, leur souhait de voir à nouveau le tandem France-R.F.A. jouer le rôle de « locomotive » à cet égard. Mais cet appel européen de M. Mitterrand pourrait tout aussi bien être lancé dans une autre occasion, notamment lors de son voyage aux Pays-Bas, les 6 et 7 février.

En attendant, M. Dumas va se rendre avec MM. Mauroy et Cheysson au Portugal puis, seul, en Espagne, fin janvier, pour y parler de l'élargissement de la Communauté. En février, il devrait aller à Bonn et à Londres. Il devrait avoir rencontré avant *le conseil européen de Bruxelles, en mars, l'ensemble de ses collègues des Dix*. Autant d'occasions pour lui de se situer et, si possible, de s'imposer. Mais aussi de montrer que la cohabitation avec M. Cheysson, sur laquelle beaucoup s'interrogent encore au Quai d'Orsay et ailleurs, ne pose pas nécessairement les problèmes que certains redoutent... ou espèrent. Encore que la longue appartenance du ministre des relations extérieures à la Commission de Bruxelles l'ait évidemment plus que familiarisé avec les dossiers communautaires. Et que M. Cheysson *vienne de choisir, comme nouveau* directeur de cabinet, en la personne de M. Bertrand Dufourcq, le directeur... d'Europe.

BERNARD BRIGOULEIX.

A OTTAWA

Le premier ministre chinois « apprécie » les efforts de paix de M. Trudeau

De notre correspondant

Ottawa. – Dans un discours prononcé mardi 17 janvier à Ottawa devant les deux Chambres réunies – honneur sans précédent pour un dirigeant communiste, – le premier ministre chinois, M. Zao Ziyang, a félicité son collègue canadien pour son initiative en faveur de la paix mondiale, sans appuyer formellement *toutefois les projets* avancés par M. Trudeau.

M. *Zao Ziyang* n'a pas fait allusion à la proposition principale du premier ministre canadien, qui souhaite une réunion des cinq puissances nucléaires (États-Unis, Union soviétique, Chine, Grande-Bretagne et France). Il s'est borné à déclarer que son pays *« appréciait les efforts de M. Trudeau pour sauvegarder la paix mondiale, détendre le climat international et promouvoir le désarmement nucléaire »*.

Pour le premier ministre chinois, c'est aux États-Unis et à l'Union soviétique de prendre l'initiative d'une réduction des arsenaux nucléaires puisqu'ils détiennent à eux seuls 90 % des armements nucléaires.

Peu auparavant, M. Trudeau avait déclaré que la Chine pouvait *faire davantage pour réduire la tension* sur la scène internationale. Les autres pays, avait-il ajouté, ne doivent pas attendre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour préparer des mesures en vue de réduire les risques de guerre. M. Trudeau espère encore se rendre à Moscou au cours *de la semaine prochaine, même s'il ne peut rencontrer M. Andropov* en raison de la maladie du dirigeant soviétique.

La visite du premier ministre chinois pourrait déboucher sur un renforcement des relations commerciales entre les deux pays. Celles-ci sont largement bénéficiaires pour le Canada (1,5 milliard de dollars en exportations contre 250 millions pour les importations), mais il s'agit, pour l'essentiel, de ventes de blé.

Le Canada a accordé, en 1979, à la Banque de Chine une ligne de crédit de plus de 16 milliards de francs qui n'a pratiquement pas été utilisée. M. Zhao Ziyang s'est engagé à resserrer les liens commerciaux avec les différents partenaires de la Chine. *« Au cours des dix prochaines années,* a-t-il déclaré, *nous donnerons la priorité à l'énergie, aux transports et aux communications. »* Plusieurs compagnies canadiennes dans ces secteurs (Pétro-Canada pour la recherche pétrolière, de Havilland et Canadair pour l'aéronautique, Spar-Aerospace pour les communications par satellite) sont déjà sur place.

B. DE LA GRANGE.

LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DE CASABLANCA

LA RÉINTÉGRATION DE L'ÉGYPTE PARAIT IMPROBABLE

Casablanca *(A.P.)*. – La réintégration de l'Égypte au sein de la Conférence islamique semblait peu probable, mardi 17 janvier, après le refus opposé par plusieurs délégations lors du sommet qui se tient depuis lundi à Casablanca.

C'est le président guinéen, M. Sékou Touré, qui a officiellement proposé le retour de l'Égypte trois ans après l'expulsion consécutive à la signature de traité de paix avec Israël. Selon diverses informations, M. Arafat n'a pas participé au débat mais la Syrie et la Libye se sont vigoureusement opposées au projet, suivies par le Yémen du Sud et le Bénin, tandis que le Soudan soutenait la Guinée.

D'après une source égyptienne, le Caire n'a fait aucune démarche officielle pour réintégrer le mouvement islamique.

D'autre part, l'agence de presse marocaine MAP, qui avait fait état d'une rencontre entre le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, et M. Yasser Arafat, a diffusé, *mardi soir*, une mise au point *précisant* que la rencontre était seulement *« prévue »*. Selon certaines sources, *cependant*, la rencontre a effectivement eu lieu mais M. Khaddam aurait exigé qu'elle fût tenue secrète.

VINGT-QUATRE CHEFS D'ETAT PRÉSENTS

L'Organisation des *conférences islamiques (O.C.I.) compte quarante-cinq membres*, dont l'O.L.P., jouissant du même statut que les Etats participants. Vingt-quatre sont situés en Afrique, vingt en Asie et un en Europe (Turquie). Vingt-trois d'entre *eux appartiennent à la Ligue* arabe.

L'Egypte et *l'Afghanistan*, suspendus, ainsi que l'Iran, absent, ne figurent pas sur la liste que nous publions ci-dessous.

Tous les membres de l'O.C.I. participent au quatrième sommet, qui se déroule depuis le *lundi 16 janvier* à Casablanca. *Les pays dont les noms sont imprimés en italique sont représentés par leur chef d'Etat :*

Algérie, *Arabie Saoudite, Bahrein, Bangladesh*, Bénin, Cameroun, *Comores*, Djibouti, *Emirats arabes unis, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau*, Haute-Volta, Indonésie, Irak, Jordanie, *Koweït*, Liban, Libye, Malaisie, *Maldives, Mali*, Mauritanie, *Maroc, Niger*, Oman, Ouganda, *Pakistan, Qatar, Sénégal, Sierra-Leone*, Somalie, *Soudan*, Syrie, Tchad, *Tunisie, Turquie, Yémen du Nord*, Yémen du Sud, *Brunei*. M. Yasser Arafat assiste à la conférence.

AFRIQUE

Mozambique

La C.E.E. va fournir une nouvelle aide pour faire face à l'aggravation de la famine

La Communauté économique européenne est sur le point d'accorder au Mozambique une aide supplémentaire de 6,8 millions de dollars, pour venir en aide aux victimes de la sécheresse, qui a déjà fait cent mille morts dans les provinces de Gaza et d'Inhambane, au sud du pays.

Cette assistance financière permettra l'envoi sur place d'équipes de la Croix-Rouge allemande, de Médecins sans frontières et d'autres organisations humanitaires, ainsi que de 20 000 tonnes de céréales. Victime de quatre années successives de sécheresse, le Mozambique se trouve, en effet, dans une situation catastrophique (*le Monde* du 15 décembre).

Devant l'ampleur du drame, Mme Danièle Mitterrand, répondant à un appel de Mme Machel, épouse du président du Mozambique, a pris l'initiative de réunir un collectif de dix-huit organisations de solidarité regroupées sous l'appellation de Collectif français d'urgence Mozambique. Dans une conférence de presse, lundi 16 janvier, ce collectif a lancé un appel afin de réunir les fonds nécessaires à l'envoi d'un premier chargement de 50 tonnes accompagné des camions et de l'essence pour en permettre la distribution.

L'envoyé sur place de Terre des hommes, M. Patrice Communal, estime que la production vivrière est *tombée de 50 à 90 %, selon les régions*. La population se nourrit de feuilles, de racines et d'herbes pour survivre, ce qui engendre souvent des diarrhées mortelles, raconte un médecin, Mme Marie-Alice Camprasse, du Centre de recherche et d'information sur l'Afrique australe (C.R.I.A.A.), qui rentre d'un voyage de douze jours dans les provinces méridionales. *« A Vilanculos, dans la province d'Inhambane, 90 % des malades hospitalisés souffrent de malnutrition : amaigrissements spectaculaires, œdèmes de carences, diarrhées mortelles qui touchent en priorité les enfants mais aussi les adultes. Le Mozambique connaît actuellement un taux de mortalité infantile de 150 % pour une natalité de 45 %, mais à Gaza, sur un échantillon représentatif, il était évalué à 110 % en 1981 »*.

« Le Sahel plus le Biafra »

Ce médecin qui, jusqu'au mois de mars 1983, a travaillé dans le pays au titre de la coopération, a constaté lors de son récent séjour combien la situation s'était encore dégradée notamment en raison de l'insécurité qui règne dans la brousse du fait des attaques de la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique), mouvement armé hostile au régime de M. Samora Machel. Selon ce témoin, de nombreux blessés de guerre sont actuellement soignés dans les hôpitaux. Les secours ne peuvent être organisés facilement car certains secteurs sont peu sûrs mais aussi parce que les rares moyens de transport sont souvent immobilisés par manque de carburant. *« C'est le Sahel plus le Biafra »*, selon l'expression d'un journaliste mozambicain. La presse de Maputo dénonce les *« bandits »* de la R.N.M. qui *« volent le bétail et la nourriture des populations »*.

Selon Mme Camprasse, *« le chiffre de cent mille morts est probable, sinon dépassé »*. On ignore en effet ce qui se passe dans les autres provinces, notamment celles de Manica et de Tete où il est impossible de se rendre. Selon différents témoignages à Maputo même, l'argent n'a plus aucune valeur et le troc préside à toutes les transactions. Les achats s'effectuent contre les denrées alimentaires.

★ Collectif français d'urgence Mozambique, B.P 8607, 75327 Paris Cedex 07, C.C.P. Paris 823 A, téléphone : 544-56-54.

Tchad

UNE MISE AU POINT DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Dans un communiqué publié mardi 17 janvier par le ministère de la défense, le général Jean Poli, qui commande l'opération « Manta » au Tchad, dément avoir déclaré à notre collaborateur Jean-Claude Pomonti ainsi qu'à l'envoyé spécial de l'A.F.P., Jean-Eudes Barbier, que le nord du Tchad est *« en voie d'annexion par la Libye »* (*le Monde* du 18 janvier). *« Je m'étonne des propos qui me sont prêtés »*, indique le général, qui précise qu'il n'a pas parlé d'« annexion » mais a rappelé que les forces libyennes et les éléments du GUNT semblaient, depuis quelque temps déjà, conforter leur position au nord.

[Nous maintenons que le général Poli a bien tenu les propos rapportés par notre envoyé spécial, et qui ont sans doute été jugés inopportuns à Paris.]

ASIE

Afghanistan

LA RÉSISTANCE AURAIT ENLEVÉ DIX-HUIT SOLDATS SOVIÉTIQUES

La résistance a enlevé, au début de janvier, dix-huit Soviétiques dans les provinces de Kaboul et Mazar-e-Sharif (nord du pays), a-t-on appris, mardi 17 janvier, de source diplomatique à Islamabad. Selon cette source, douze soldats soviétiques ont été enlevés le 5 janvier au cours de l'attaque par les résistants d'une usine d'engrais, tandis que six autres l'ont été alors qu'ils circulaient en jeep à proximité de Shiwaki, au sud de la capitale. Les guérilleros auraient l'intention d'échanger leurs prisonniers contre cinq chefs de la résistance arrêtés en novembre, après l'assassinat, à Mazar-e-Sharif, du général Abdul Quddus Rashid, commandant de la 18e armée afghane.

En outre, un soldat soviétique, Mohammed Razekolovitch Akramov, âgé de dix-huit ans, qui a été capturé le 5 janvier, à Kaboul, a été présenté à la presse par la résistance, mardi à Peshawar, au Pakistan.

D'autre part, deux professeurs à l'université d'agriculture de Kaboul, émigrés récemment au Pakistan, y ont déclaré, dans une conférence de presse, que la production agricole avait considérablement diminué depuis le conflit en raison du manque d'eau, de semences, d'engrais et d'hommes pour cultiver la terre. Ils ont ajouté qu'il n'y avait pas eu de réelle réforme agraire depuis l'arrivée de M. Karmal au pouvoir, en décembre 1979 (en même temps que l'intervention soviétique) et que d'importantes superficies de terres appartenant à des chefs tribaux ou religieux ainsi qu'à des hauts responsables militaires avaient été exemptées des mesures limitant la propriété terrienne. Les deux professeurs ont également confirmé que le système d'éducation avait été entièrement « soviétisé ».

Sri-Lanka

ENLÈVEMENT DE NEUF GRÉVISTES DE LA FAIM TAMOULS

Colombo *(U.P.I., Times, Reuter)*. – Neuf étudiants tamouls – cinq garçons et quatre filles – qui avaient entrepris depuis sept jours une grève de la faim, à Jaffna, pour demander le transfert dans le nord de l'île (où les populations tamoules sont prédominantes) de dix-huit de leurs collègues fréquentant les universités de Colombo, Kandy et Moratuwa, dans le Sud, ont été enlevés, mardi 17 janvier, par des hommes armés. La voiture des ravisseurs a été retrouvée à 5 kilomètres du lieu de l'enlèvement. La police estime que celui-ci a été organisé afin d'éviter une agonie des grévistes, qui aurait pu entraîner de graves troubles communautaires.

Peu auparavant, le gouvernement avait fermé l'université de Jaffna – réouverte, comme les autres établissements, le 2 janvier – et renforcé les mesures de sécurité. Les autorités affirment qu'il n'y a pas de place dans le Nord pour y accueillir les étudiants qui déclarent n'être pas en sécurité dans le Sud. Cette affaire survient au moment où le gouvernement engage des conversations avec les deux communautés, cinghalaise – majoritaire – et tamoule, pour tenter de désamorcer la tension entre elles.

RÉPONSE DE YOURI ANDROPOV A « L'APPEL DES CENT »

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de votre message dans lequel vous faites part de la profonde préoccupation du peuple français devant la brusque aggravation du climat international et de sa détermination croissante à lutter pour la cause de la paix.

On connaît en Union Soviétique l'activité de votre mouvement auquel participent les représentants de différents milieux sociaux et politiques de France, des personnalités connues du monde culturel et scientifique de votre pays, des anciens de la Résistance française.

Le danger de guerre nucléaire s'accroît effectivement à la suite du déploiement des nouveaux missiles américains entrepris en Europe. Certes, vous avez tout lieu de poser la question de l'élimination des obstacles qui compromettent le règlement des problèmes du désarmement nucléaire en Europe, autour de la table de négociations.

L'Union Soviétique est, elle-aussi, pour l'élimination de ces obstacles. Les tentatives des Etats-Unis et de leurs alliés pour parvenir à une suprématie militaire en sont l'obstacle majeur : toute la marche des négociations de Genève en témoigne. C'est pour cette raison que les Etats-Unis ont fait des négociations de Genève un paravent appelé à camoufler leurs plans en vue de déployer à tout prix en Europe occidentale la nouvelle arme nucléaire de première frappe. Et lorsque les Etats-Unis ont commencé le déploiement effectif de leurs missiles, poursuivre les négociations dans ce contexte reviendrait à duper ensemble l'opinion européenne et internationale. Tout homme non prévenu le comprendra.

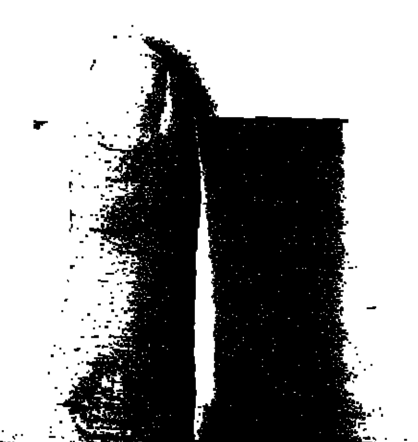
De la sorte, ce sont les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN, qui ont soutenu le déploiement des nouveaux missiles américains sur le sol européen, qui endossent toute la responsabilité de la situation qui s'est créée.

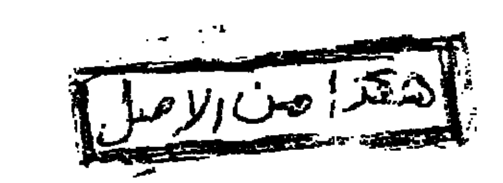
C'est avec une compréhension totale que nous réagissons à l'angoisse grandissante des Français pour l'avenir de notre continent qui est exprimée dans votre message. *Je ne cacherai pas que pour les Soviétiques, le principal souci est aujourd'hui d'écarter la menace de guerre nucléaire. Mais nous estimons que la situation qui s'est créée* n'est pas irréversible. La direction soviétique a déjà déclaré en toute netteté que si les pays de l'OTAN se montrent prêts à revenir à la situation qui existait avant le début du déploiement des fusées américaines de portée moyenne en Europe, l'U.R.S.S. sera également prête à le faire. Et l'on verrait alors disparaître naturellement la nécessité des contre-mesures que l'Union Soviétique et ses alliés sont actuellement forcés de prendre et qui recèlent une tout aussi grande menace que le déploiement des nouvelles fusées américaines à proximité immédiate de nos pays.

Hier comme aujourd'hui, *nous estimons qu'on ne doit laisser échapper aucune possibilité, aucune chance pour revenir* dans la voie des négociations en vue de réduire les armements nucléaires tant à l'Ouest qu'à l'Est, sur la seule base réelle qui existe : la parité et la sécurité égale. Les peuples des pays européens, les larges milieux de l'opinion publique sont appelés à y jouer un rôle de plus en plus important.

J'aimerais que toutes les Françaises et tous les Français croient ferme que l'Union Soviétique continuera à faire une politique orientée sur la paix, la détente et l'amitié entre les peuples, *qu'elle persistera, sans ménager ses efforts, à œuvrer pour l'arrêt de la course aux armements, surtout aux armements nucléaires.*

Je vous souhaite le succès dans votre noble activité en vue de délivrer l'Europe et toute notre planète des nuages de plus en plus épais du danger nucléaire.





PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. en quête d'une nouvelle stratégie

I. – *Le « bond » de M. Yasser Arafat*

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Tunis. – Quand M. Yasser Arafat quitte Tripoli le 20 décembre à bord du bateau grec l'*Odysseus-Elytis* (le *Choix-d'Ulysse*), il se rend compte que son départ forcé du Liban – le deuxième en seize mois – marque la fin d'une époque. S'isolant sur le pont du navire, accoudé au bastingage, il contemple les rivages d'un pays qui lui avait servi pendant une décennie tout à la fois de foyer, de sanctuaire et de forteresse.

Serait-ce la faillite du mouvement palestinien, de trente ans d'âpres combats politiques et militaires ? La dispersion d'une vingtaine de milliers de fedayin dans huit pays arabes ; l'éparpillement des dirigeants de l'O.L.P. à Damas, à Tunis, à Alger, à Amman, au Koweït, à Aden ; la passivité des régimes arabes et l'indifférence de l'opinion mondiale face à la détresse d'un peuple à la recherche d'une patrie et d'une identité ; l'absence de toute possibilité d'un règlement négocié, et équilibré, du conflit israélo-palestinien : tout concourt, ce jour-là, à la tristesse du président de l'O.L.P.

Accablé, M. Yasser Arafat est aussi traumatisé par l'épreuve qu'il vient de subir à Tripoli. Pour la première fois dans l'histoire du Fath, des Palestiniens (les dissidents) ont combattu d'autres Palestiniens (les loyalistes), allant jusqu'à bombarder, à l'arme lourde, des camps peuplés de réfugiés. Certains de ses proches collaborateurs, notamment l'un de ses gardes du corps, ont été blessés ou tués sous ses yeux. Les victimes des balles, des obus et des fusées fournis par la Syrie et la Libye sont plus nombreuses que celles qui ont succombé, à Beyrouth, sous les bombes israéliennes. Amer, M. Yasser Arafat fait remarquer à son entourage que les six organisations « radicales » de l'O.L.P., installées à Damas, sont, à des degrés différents, responsables du drame. Trois d'entre elles, d'obédience syrienne ou libyenne, participent aux combats. Les trois autres protestaient, certes, contre le « *conflit fratricide* », appelaient à un cessez-le-feu, mais n'en continuaient pas moins à défendre l'« *indispensable alliance stratégique* » entre la résistance palestinienne et la République baasiste.

« Des amis, mais aucun allié »

Naguère partisan d'une telle alliance, M. Yasser Arafat ne peut *plus croire au « progressisme »* ou à l'« *anti-impérialisme* » d'un gouvernement qui, selon ses termes, « *parachève la tâche ébauchée par Sharon et Reagan* ». Chassés, en 1982, de Beyrouth et du Liban du Sud par l'armée d'Israël, avec la bénédiction de Washington, les fedayin sont soumis à un intense pilonnage dans la souricière de Tripoli, assiégée d'une part par l'armée syrienne et, de l'autre, par la marine de guerre de l'Etat hébreu. Comme pendant la guerre du Liban, la plupart des Etats arabes se voilent la face, ne répondent pas aux appels angoissés à l'aide. L'Algérie et, dit-on, l'Egypte parviennent à livrer clandestinement des cargaisons d'armements. La Jordanie autorise quelques centaines de *volontaires palestiniens* à rejoindre les rangs des loyalistes. L'Arabie Saoudite, qui tient par-dessus tout à sauvegarder ses bonnes relations avec le président Assad, intercède auprès de celui-ci pour faciliter l'évacuation de M. Yasser Arafat et de ses combattants. Mais aucun gouvernement arabe ne paraît vouloir ou pouvoir sauver la résistance palestinienne de l'effondrement. « *Nous avons d'innombrables amis, mais aucun allié* », commente, ironique, le président de l'O.L.P.

Ce dernier ne se confie à personne, même pas à Abou Jihad, son adjoint à la tête des forces armées et fidèle compagnon depuis la fondation du Fath dans les années 50. Mais son entourage pressent que le chef palestinien, loin d'admettre sa défaite, s'apprête à reprendre l'initiative. A-t-il déjà décidé de renouer avec l'Egypte malgré les accords de Camp David et la paix que celle-ci a conclue avec Israël ?

Tandis qu'une pluie d'obus s'abat sur Tripoli, M. Yasser Arafat lâche des « *petites phrases* » qui, rétrospectivement, annoncent sa visite « *improvisée* » au Caire. L'Egypte, contrairement à la Syrie, remarque-t-il un jour, n'a jamais fait couler le sang palestinien. Anouar El Sadate, irrité par les incohérences et la duplicité des régimes arabes, a été « *contraint* » par ceux-ci à faire cavalier seul. Mais n'a-t-il pas obtenu, en échange, la restitution à la souveraineté égyptienne de la totalité du Sinaï ?

Le président Hosni Moubarak, soulignait-il un autre jour, n'est pas comparable à son prédécesseur. Il n'a pas pris part aux négociations de Camp David, et il a toujours refusé, avant comme après la disparition d'Anouar El Sadate, de se rendre en visite officielle en Israël. Il a rappelé son ambassadeur à Tel-Aviv dès l'invasion du Liban par l'armée du général Sharon, et a « gelé » aussi bien le processus de normalisation entre les deux pays que les négociations sur l'autonomie des territoires occupés.

Tandis que le président Assad tente d'imposer son hégémonie sur l'O.L.P. et ne souhaite pas, dans son for intérieur, la création d'un Etat palestinien, disait encore M. Yasser Arafat à son entourage, M. Moubarak a démontré, dans la pratique, qu'il défendait avec conviction et persévérance la cause de la résistance. Le chef de l'Etat égyptien n'a cessé de soutenir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat sous l'égide exclusive de l'O.L.P., même s'il critiquait tel ou tel autre aspect de la politique de la centrale des fedayin.

Réunissant à sa table, le soir même de son départ de Tripoli, les journalistes qui s'étaient embarqués avec lui sur l'*Odysseus-Elytis*, M. Yasser Arafat *disserte longuement*, et hors de propos, sur le « *poids démographique, culturel et politique de l'Egypte* », pour *conclure que* l'exclusion de celle-ci de la Ligue arabe en mars 1979 – *en guise de sanction à la paix séparée* qu'elle venait de conclure avec Israël – avait « *objectivement desservi la cause palestinienne* ». Et il ajoutait, énigmatique : « *Vous allez bientôt assister à un événement historique* ».

Le spectre de Hadj Amine El Husseini

Les membres du comité central du Fath redoutaient précisément que leur président ne se livre à quelque geste tout aussi spectaculaire qu'intempestif, pour effacer l'humiliation qu'il avait subie à Tripoli. Ils l'avaient exhorté à venir les rejoindre sans tarder à Tunis. Mais, inébranlable, M. Yasser Arafat insistait pour se rendre d'abord à Sanaa, au Yémen du Nord, où – disait-il – il lui fallait présider une réunion du Conseil supérieur militaire, une manière de marquer symboliquement que la défaite de Tripoli n'avait pas entamé sa volonté de poursuivre la résistance armée. Comment devait-il réagir si les dirigeants égyptiens venaient le saluer lors de ses escales à Port-Saïd et à Ismaïlia ? Consultés, ses pairs lui recommandèrent de répondre « *chaleureusement* » à l'accueil qui lui serait réservé, mais à la condition expresse de n'accepter, sous aucun prétexte, d'aller au Caire *pour y rencontrer le président* Moubarak.

Les membres du comité central sont, certes, unanimes pour estimer *qu'une normalisation* avec l'Egypte est indispensable, mais ils tenaient à la « *monnayer* » politiquement. A cet effet, certains d'entre eux avaient engagé de discrètes tractations dès le début de l'année dernière à Paris, à Genève et ailleurs, notamment avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali. En accord avec le gouvernement de M. Moubarak, il était prévu qu'Abou Iyad, l'un des principaux dirigeants du Fath, assisterait le 15 janvier au Caire à une grande manifestation pro-palestinienne organisée par des partis de l'opposition. Le chef des services spéciaux de l'O.L.P. aurait eu alors l'occasion de s'entretenir, parallèlement, avec des dirigeants égyptiens pour mettre au point « *la mise en scène de la réconciliation* », à des conditions politiques qui restaient à déterminer.

On reproche aujourd'hui à M. Yasser Arafat d'avoir violé tout à la fois les résolutions de la Ligue arabe et les consignes du comité central du Fath, d'avoir brûlé les étapes en provoquant la confusion et d'inutiles divisions au sein de l'opinion et des organisations de la résistance. Par-dessus tout, ajoutent ses censeurs, il a rendu crédibles, *a posteriori, les thèses des partisans de la* Syrie qui l'accusaient depuis des *mois de vouloir entraîner la résistance* sur la voie de la capitulation, celle de Camp David.

M. Yasser Arafat ne s'est pas laissé *intimider par le torrent de critiques* dont il a été l'objet. Il persiste à soutenir que le « *bond* » qu'il a effectué au Caire a donné une nouvelle et puissante impulsion à la résistance palestinienne. La réconciliation ébauchée avec le président Moubarak, explique-t-il, a creusé le fossé qui sépare l'Egypte d'Israël, portant ainsi un coup supplémentaire aux accords de Camp David ; a affaibli la position de la Syrie et des dissidents palestiniens sur la scène arabe ; a contribué à élargir la marge de manœuvre de l'O.L.P., notamment face à la Jordanie, dans le cas où celle-ci serait tentée de se substituer à la centrale des fedayin dans d'éventuelles négociations avec Israël. Il n'a pas pour autant, a-t-il souligné, consenti la moindre concession politique au président Moubarak, qui, lui, en revanche, *s'est engagé à œuvrer en faveur de la* création d'un Etat palestinien en *Cisjordanie* et à *Gaza*, *confédéré* à la Jordanie.

Ses camarades au sein du comité central concèdent, en privé, que la visite du Caire comporte aussi d'indéniables « *aspects positifs* ». Mais *ils tenaient, en dénonçant son « indiscipline »*, à prévenir d'autres initiatives « *personnelles* » plus risquées. « *Yasser Arafat,* explique l'un d'eux, *est hanté par le spectre de Hadj Amine El Husseini, et ne veut pas subir le triste sort de celui-ci.* »

L'ancien mufti de Jérusalem, qui fut le chef de la résistance palestinienne entre les deux guerres, avait rejeté tous les compromis qu'on lui proposait. Il est mort en exil, en 1974, virtuellement oublié par la plupart de ses compatriotes. « *Arafat,* ajoutait notre interlocuteur, *veut passer dans l'histoire comme l'homme qui a donné à son peuple une patrie, quelles que soient ses dimensions.* »

Prochain article :

LA « LOCOMOTIVE » FRANÇAISE.

EUROPE

A GENÈVE

Varsovie boycotte la réunion d'une commission d'enquête du B.I.T. sur la situation syndicale en Pologne

De notre correspondante

Genève. — Les travaux de la commission d'enquête désignée par le conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.), pour examiner le bien-fondé de plaintes concernant la situation syndicale en Pologne, se sont ouverts le 16 janvier, à Genève, en l'absence — comme on s'y attendait — de tout représentant du gouvernement ou du syndicat officiel polonais. Les débats, avec déposition de témoins, dureront, à huis clos, jusqu'au 31 janvier.

Une fois de plus, le gouvernement Jaruzelski a refusé de coopérer avec le B.I.T., qu'il accuse de se mêler de ce qui ne le regarde pas, en d'autres termes, de la liberté syndicale. Cette attitude contredit l'article 26 de la « constitution » de cet organisation — à laquelle la Pologne a souscrit, — qui prévoit que tout délégué à la Conférence internationale du travail peut déposer une plainte contre tout membre qui, à son sens, n'assurerait pas d'une manière satisfaisante l'exécution d'une convention qu'il aurait ratifiée.

Il s'agit, en l'occurrence de l'examen de plaintes déposées par deux syndicalistes : M. Marc Blondel, représentant du groupe des travailleurs français, et Mme Liv Buck, représentante du groupe des travailleurs norvégiens. Or la Pologne, tout comme la France et la Norvège, a ratifié les conventions internationales du travail sur la liberté syndicale et sur les négociations collectives.

Le 27 mai dernier déjà, lorsque le conseil d'administration avait agréé, par 44 voix contre 6, et 5 abstentions, le principe de la création d'une commission d'enquête, le gouvernement de Varsovie s'était fâché. Dès le 31 mai, M. Turbanski, ambassadeur de Pologne auprès de l'ONU et de ses institutions spécialisées à Genève, avait déclaré que son pays se retirerait du B.I.T. si le conseil d'administration ne revenait pas sur sa décision. L'organisation se voyait reprocher de participer à une escalade de la *« campagne antipolonaise »* en cours, et de s'intéresser de trop près à la situation des travailleurs de ce pays. La Pologne devait donc décider de ne pas participer à la 69e Conférence internationale du travail, en juin 1983. C'est M. Lech Walesa en personne qui était à la tête de la délégation des travailleurs polonais à la 67e session de la Conférence, en 1981, et jamais personne n'avait été aussi applaudi que lui au Palais des nations...

Au lendemain de la 69e Conférence, non seulement le B.I.T. n'était pas revenu sur sa décision, mais il avait désigné une commission d'enquête. La Pologne avait alors décidé de suspendre toute coopération avec le B.I.T.

M. Walesa représenté

En règle générale, lors de réunions comme celle qui vient de s'ouvrir à Genève, le pays en cause est représenté et est en droit de citer des témoins. La Pologne a préféré la politique de la chaise vide, après avoir répondu par une fin de non-recevoir aux questions écrites posées par la commission d'enquête. Par sa position de refus, elle viole ainsi l'article 27 de la constitution de l'organisation, qui dispose que, *« dans le cas où une plainte serait renvoyée, en vertu de l'article 26, devant une commission d'enquête, chacun des membres, qu'il soit ou non directement intéressé à la plainte, s'engage à mettre à la disposition de la commission toute information qui se trouverait en sa possession »*.

Pour sa part, M. Walesa, invité à Genève, où son témoignage aurait été sans conteste des plus précieux, a répondu courtoisement que, *« pour des raisons connues »*, il ne pourrait pas se rendre au B.I.T. Mais il a désigné un représentant qui devait y prendre la parole ce mercredi.

M. Valticos (Grèce), président de la commission d'enquête, qui s'était rendu en Pologne avant la rupture des relations de ce pays avec le B.I.T., et qui avait été autorisé à rencontrer M. Walesa dans sa résidence surveillée, nous a déclaré que l'Organisation a pu constituer, avec les documents recueillis entre le coup d'Etat de décembre 1981 et la fin mai 1983, un dossier suffisamment épais pour que, en dépit de l'absence de la Pologne, la réunion ne revête pas un caractère unilatéral. Les témoins peuvent en effet être cités par les deux parties, par le conseil d'administration lui-même, ainsi que par tous les Etats membres de l'Organisation internationale du travail.

ISABELLE VICHNIAC.

R.F.A.

Le limogeage du général Kiessling a jeté un certain trouble dans les milieux de l'OTAN

La commission de contrôle du Bundestag chargée de vérifier l'activité des services de renseignement devait être informée ce mercredi 18 janvier par le gouvernement des circonstances du limogeage du général Kiessling. Au même moment, le ministre de la défense, M. Wörner, devait s'expliquer sur cette affaire devant la commission de la défense du Bundestag. Le général Kiessling a refusé, mardi, une confrontation avec les quatre témoins sur lesquels s'appuie le dossier des services de renseignement, exigeant que soit auparavant divulgué l'identité de ces témoins, ce qui lui a été refusé. Dans les milieux de l'OTAN à Bruxelles, où le général Kiessling était adjoint du commandant en chef, la loi du silence règne toujours sur cette affaire.

De notre correspondant

Bruxelles. — Au siège de l'OTAN comme au quartier général du SHAPE, la consigne du silence est assez strictement respectée.

Dès le début de ce scandale, le général Rodgers et son entourage ont affirmé que le Q.G. des forces atlantiques n'a joué aucun rôle dans cette affaire. Rien n'aurait permis, affirme-t-on, de prévoir les accusations contre le général Kiessling qui ont été formulées par les services de sécurité de la R.F.A. D'autre part, il n'y aurait aucune raison de penser que des différends entre le commandant en chef de l'alliance et son adjoint ouest-allemand aient pu jouer le moindre rôle dans les péripéties de ces derniers jours. Tout au plus admet-on qu'il a pu y avoir, comme dans n'importe quelle organisation, des divergences de caractère entre les deux hommes.

Certains n'en reconnaissent pas moins que la structure du commandement atlantique présente quelques défauts. Le commandant en chef, indique-t-on, communique directement avec son chef d'état-major, *« également américain »*, sans tenir suffisamment compte de ses deux adjoints. *« Si l'un des adjoints n'est pas du même avis,* — nous a déclaré un témoin résolu à garder l'anonymat, *le commandant américain décide tout seul... »* Un tel état de choses est donc de nature à provoquer de nombreuses frictions entre le commandant en chef et ses « collaborateurs » européens.

Plus troublant toutefois est le fait que le sort du général Kiessling ait été discuté au SHAPE dès le mois de septembre de l'année dernière, ce qui contredit les déclarations faites la semaine dernière par le général Rodgers. Le limogeage de l'adjoint du commandant en chef n'a pas surpris au sein des instances atlantiques. La manière dont l'affaire se développe ne manque cependant pas d'inquiéter.

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

Une partie des conservateurs se désolidarisent du gouvernement à propos d'un projet de loi sur les impôts locaux

(De notre correspondant.)

Londres. — Le gouvernement Thatcher a vécu, mardi 17 janvier, à la Chambre des communes, un moment embarrassant lorsque treize députés tories, parmi lesquels M. Heath et plusieurs anciens ministres, se sont joints à l'opposition pour voter contre un projet de loi. Ce texte vise à restreindre le traditionnel pouvoir des conseils de districts ruraux ou urbains en matière d'impôts locaux. Cette question, apparemment anodine, a suscité dans les rangs des conservateurs une des frondes les plus importantes auxquelles Mme Tahtcher ait eu à faire face depuis son arrivée au pouvoir en 1979. Compte tenu des abstentionnistes, près d'une quarantaine de parlementaires tories ont exprimé leur opposition au projet. Le gouvernement disposant d'une énorme majorité aux Communes, le texte a néanmoins passé le stade de la seconde lecture.

En présentant son projet de loi au Parlement, Mme Thatcher ne faisait, en fait, qu'honorer une vieille promesse électorale — limiter le droit des *councils* à fixer le montant des impôts locaux — justifiée par deux raisons.L'une politique : réduire le poids, jugé excessif, des taxes imposées aux particuliers et aux entreprises par des conseils de districts à dominance travailliste ; l'autre économique : contraindre les autorités locales à respecter les limites fixées par l'administration centrale en matière de dépenses publiques.

La droite frondeuse n'a rien contre le premier objectif. Mais elle s'oppose aux articles qui autoriseraient l'administration à étendre son contrôle à l'ensemble des *councils*, y compris ceux qui sont gérés de façon économe. Ces dispositions sont jugées surprenantes venant d'un gouvernement qui a toujours fait de la réduction de l'intervention de l'Etat un des piliers de sa philosophie. Surtout lorsqu'elles s'ajoutent à d'autres projets centralisateurs, comme la suppression du Conseil du Grand-Londres (G.L.C.) et des conseils des comtés métropolitains, tel que celui du Grand-Manchester.

Ce texte sur les impôts locaux a ainsi provoqué une alliance contre nature entre les irréductibles de la gauche travailliste (qui contrôle les districts réputés prodigues) et les plus traditionnels des tories, ces notables terriens champions de la démocratie locale à l'ancienne. Autre paradoxe : en trébuchant sur la question des impôts locaux, l'administration Thatcher bute, en fait, sur ce qui a été un de ses meilleurs arguments électoraux.

Une série d'incidents

Cela ajoute à l'impression de malaise qui entoure l'activité du gouvernement depuis juin dernier, en dépit de son écrasante victoire électorale. Les sept premiers mois de la nouvelle administration conservatrice ont été marqués par une succession d'incidents embarrassants : une affaire de mœurs impliquant un des collaborateurs les plus proches de Mme Thatcher, M. Cecil Parkinson ; une série de tensions dans les relations anglo-américaines tant vantées par le premier ministre ; une présentation maladroite des plans d'économie dans le secteur hospitalier, laissant croire que les tories s'apprêtaient à démanteler l'Etat-providence : l'échec du conseil européens d'Athènes.

Dans le domaine économique, le gouvernement a adopté un ton plus prudent et semble s'être fixé des objectifs plus modestes que par le passé. Mme Thatcher vient d'admettre, pour la première fois, que son gouvernement ne pourrait peut-être pas ramener le taux général d'imposition en dessous de son niveau de 1979 (une vieille promesse électorale conservatrice). Elle a reconnu, par ailleurs, qu'elle avait été incapable de réduire la part des dépenses publiques dans le P.N.B., un autre de ses engagements.

Les pauvres débuts de la deuxième administration Thatcher ne semblent cependant pas avoir de conséquences notables sur la cote de popularité du parti conservateur. Selon un sondage publié mardi, les tories n'ont perdu que deux points par rapport à leur score électoral et devancent toujours les partis d'opposition. La forte remontée du Labour (37 % des intentions de vote), enregistrée par le même sondage, se fait surtout au détriment de l'alliance des libéraux et des sociaux-démocrates (19 %).

(Intérim.)

AMÉRIQUES

Argentine

Un nouvel officier général est arrêté pour une affaire d'enlèvement datant de 1978

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Il y a une semaine, le général Bignone, ancien chef de l'État, était arrêté et mis au secret. Le mardi 17 janvier, c'est l'ex-commandant du premier corps d'armée, le général Suarez Mason, qui a été arrêté. Un juge d'instruction, M. Luis Angel Cordoba, l'avait inculpé, le 13, du délit de *« privation illégale de liberté »*. Le général Suarez Mason, qui devait alors comparaître devant le magistrat, ne s'était pas présenté. Ce dernier avait aussitôt lancé un mandat d'arrêt contre lui.

L'ancien commandant du premier corps d'armée basé dans la capitale est le principal inculpé dans la disparition d'un physicien de l'Institut de technologie industrielle (I.N.T.I.), M. Alfredo Giorgi. Ce dernier avait été enlevé le 27 novembre 1978 par un groupe de huit hommes en civil affirmant appartenir à la police fédérale. Les ravisseurs avaient pénétré sans difficultés dans les locaux de l'I.N.T.I., grâce à la complicité de responsables de cet organisme.

Ensuite, plus de nouvelles du physicien. Les multiples demandes de la famille se heurteront au silence obstiné du pouvoir exécutif, jusqu'à ce que, finalement, une instance soit introduite devant le juge d'instruction, M. Gitard. On est en 1980, et M. Gitard ne veut pas prendre de risques. Après une enquête superficielle, il décide de fermer le dossier.

En août 1983. Les élections approchent, et certains magistrats, comme M. Cordoba, veulent faire bonne figure. Il accepte la réouverture de l'affaire.

L'avocat de la famille Giorgi a en main deux pièces d'importance. Il s'agit d'abord des témoignages, publiés dans un rapport d'Amnesty International de 1980, de MM. Oscar Gonzalez et Horacio Cid de La Paz. Ces derniers déclarèrent avoir vu M. Alfredo Giorgi dans le camp de concentration Olimpo, situé en plein Buenos-Aires. Ils affirmèrent, d'autre part, que M. Giorgi avait été arrêté par des membres du Groupe d'action nº 1 dépendant du premier corps d'armée aux ordres du général Suarez Mason. Le juge d'instruction put vérifier que la description faite par les deux ex-prisonniers correspondait à la réalité et que tout laissait supposer qu'à cet endroit avait fonctionné un centre de détention clandestin. Deuxième témoignage versé au dossier : celui d'un ex-commissaire réfugié en Espagne, M. Rodolfo Peregrino Fernandez. Ce dernier confirma l'existence du Groupe d'action nº 1 et donna la liste des officiers qui le commandaient. Parmi eux figuraient, outre le général Suarez Mason, alias « Sam », le général Bignone, le général Riveros et l'inévitable général Camps, chef de la police fédérale.

La déposition, le 4 janvier dernier, d'un témoin-clé, M. Mansur Azzam, devait marquer un tournant décisif dans l'affaire Giorgi. Après avoir gardé le silence durant plus de cinq ans, (il fut en effet libéré en décembre 1978), il révéla qu'il avait vu M. Alfredo Giorgi le jour même de l'enlèvement. Quelques heures après avoir séquestré le physicien, les ravisseurs se présentèrent en compagnie de leur victime au domicile de M. Mansur Azzam et lui firent subir le même sort. Détenu à l'« Olimpo » dans une cellule contigeü à celle de M. Giorgi, il eut à plusieurs reprises l'occasion de parler avec lui. M. Mansur Azzam, qui est médecin, fut embauché à l'infirmerie du camp de concentration et se souvient d'avoir entendu des communications téléphoniques entre l'« Olimpo » et le premier corps d'armée.

« Le devoir d'obéissance »

A la liste des officiers responsables du « groupe de travail numéro un », s'ajoute le nom du général Galtieri, qui succéda au général Suarez Mason le 1er janvier 1979. L'avocat de la famille Giorgi a, en effet, la preuve que le physicien était encore vivant à cette date. Le général Suarez Mason a, d'autre part, déclaré au juge *« qu'il avait informé le général Galtieri de la situation des prisonniers et des décisions qui avaient été prises dans chaque cas »*. Le défenseur a demandé également la comparution du général Harguindeguy qui, *« en tant que ministre de l'intérieur, ne pouvait pas ignorer ce qui se passait à l'« Olimpo »*.

Comme dans l'affaire des deux recrues du collège militaire dont l'enlèvement et la disparition ont justifié la détention du général Bignone, ce sont les témoignages de personnes jusque-là paralysées par la peur qui ont permis à l'enquête de progresser. D'autres langues se délieront et d'autres chefs militaires franchiront les portes des tribunaux au milieu des cris de : *« Assassins ! Assassins. »* Puis, dès la premulgation du nouveau code de justice militaire, ils seront renvoyés devant leurs *« juges naturels »*. Nul doute qu'ils invoqueront *« le devoir d'obéissance »*. Le général Camps et le général Riveros ont déjà parlé *« d'ordres écrits et secrets »*. Finalement, c'est sur les épaules des neuf ex-commandants en chef des forces armées (1) que risquent de retomber toutes les responsabilités. Leur procès sera sans doute spectaculaire ; mais combien de capitaine Astiz (2) continueront de déambuler tranquillement sur le sol argentin ?

JACQUES DESPRÈS.

(1) Les généraux Videla, Agosti et l'amiral Massera (première junte de gouvernement) ; les généraux Viola, Graffigna, et l'amiral Lambruschini (deuxième junte) ; et les généraux Galtieri, Lami Doro et l'amiral Anaya (troisième junte).

(2) Le capitaine Astiz était l'un des officiers les plus actifs dans les « groupes d'action » de la marine « travaillant » à l'école de mécanique de cette arme à Buenos-Aires. Il est, en particulier, considéré comme responsable de l'enlèvement de deux religieuses françaises, en 1976, dans la capitale argentine, sœurs Alice et Léonie. Il a, ensuite, commandé la garnison argentine en Géorgie du Sud lors de la guerre des Malouines

Etats-Unis

Deux documents confidentiels fournissent des indications sur les objectifs militaires de Washington en Amérique centrale

Washington *(A.F.P.)*. — Deux documents confidentiels, remontant l'un et l'autre à novembre 1983, fournissent des indications sur les objectifs militaires de Washington en Amérique centrale. L'un est un mémorandum du Congrès centré sur les actions envisagées à l'encontre du Nicaragua. L'autre est un rapport du commandement sud de l'armée américaine basé à Panama, relatif à l'aide au Salvador.

Le mémorandum confidentiel du Congrès indique qu'il existe un réel danger pour les États-Unis *« de se réveiller un jour directement impliqués dans une guerre centro-américaine contre le Nicaragua »* ; en conséquence, les militaires américains s'y préparent, la jugeant même inévitable, sauf renversement de la politique du président Reagan en faveur d'actions diplomatiques.

La pierre angulaire pour le commandement sud, indique le mémorandum, se trouve au Honduras, pays qualifié par le chef du commandement, le général Paul Gorman, de *« plaque tournante entre le Nicaragua et Cuba »*.

Le général, qui, selon le document, à la réputation d'un bon stratège militaire et d'un expert en matière de services secrets, plaide pour une présence permanente des Etats-Unis en Amérique centrale ; les manœuvres conjointes américano-honduriennes « Ahuas Taras II » (Big Pine 2) ont permis un premier pas en ce sens..

Les Etats-Unis ont un accord avec Tegucigalpa pour accéder aux bases aériennes honduriennes et construire des installations militaires, d'un montant de 21 millions de dollars, destinés à améliorer les bases de Comayagua et de La Ceiba.

L'étape suivante consisterait en l'établissement d'une installation américaine permanente au Honduras, de la taille de la base de Guantanamo à Cuba, ajoute le document. Il indique qu'un projet est à l'étude concernant une base à Puerto-Castilla, sur la côte caraïbe, pour un coût de 160 millions de dollars.

Les objectifs des Etats-Unis sont d'accroître leur capacité dans la région, d'être prêts à répondre à une crise militaire et d'obliger le président cubain, M. Fidel Castro, à sentir une menace militaire venant du Sud, poursuit le mémorandum.

Le Pentagone a déjà annoncé que les prochaines manœuvres, en juin, appelées « Ahuas Taras III », seront aussi importantes que les précédentes, qui auront mobilisé plus de cinq mille soldats américains au Honduras de septembre à février.

En dépit de la « ligne officielle », selon laquelle aucune décision n'a encore été prise sur le sort des installations construites pour les manœuvres, le mémorandum estime que beaucoup resteront opérationnelles, comme c'est le cas pour une installation-radar construite à l'occasion des premières manœuvres « Ahuas Taras I » de janvier 1983.

Ce radar, situé à 32 kilomètres au sud-ouest de Tegucigalpa, est manœuvré par cent militaires américains, qui, par rotation, resteront jusqu'à août 1985. Un autre est actuellement en construction dans une île du golfe de Fonseca, à la limite du Nicaragua.

Par ailleurs, une attaque aérienne simulée se déroulera du 29 janvier au 3 février au Honduras, non loin de la frontière avec le Nicaragua, en réponse à une invasion nicaraguayenne supposée. L'exercice concernera deux mille hommes.

En outre, révèle le document, les Etats-Unis préparent des plans pour l'utilisation des leurs soldats en Amérique centrale et pour l'évacuation des membres de leur ambassade au Nicaragua, ainsi que de leurs six mille ressortissants dans ce pays.

Selon le document, qui cite le commandement sud et les ambassades américaines à Panama et à Tegucigalpa, le Costa-Rica et le Panama se plieraient à l'appel du Guatemala, du Salvador et du Honduras, en vue de lancer une action militaire contre le Nicaragua.

Le Conseil de défense centro-américain (Condeca), réactivé en octobre dernier sur les instances du général Gorman, voudrait, de son côté, créer une installation régionale pour les hélicoptères, probablement au Panama, et développer un centre régional de ravitaillement militaire.

Le camp d'entraînement militaire régional de Puerto-Castilla, sur la côte caraïbe, pourra recevoir mille deux cents hommes, deux cents instructeurs et huit cents militaires chargés de la sécurité. Il coûtera 32 millions de dollars.

De « grands espoirs » sur la commission Kissinger

Quant au document confidentiel du Pentagone, il estime à quelque 200 millions de dollars l'augmentation de l'aide militaire américaine nécessaire en 1984 au Salvador, pour obtenir une victoire des forces gouvernementales sur la guérilla avant le 31 octobre1985, fin de la prochaine année fiscale.

Selon ce document, qui a circulé en novembre dernier au Congrès, le commandement sud de l'armée américaine a élaboré un plan visant à constituer une *« nouvelle armée »* au Salvador, avec cinquante-deux unités antiguérillas et sept bataillons d'intervention rapide, ce qui ferait passer les effectifs gouvernementaux salvadoriens à quarante-neuf mille huit cents hommes, contre trente-deux mille huit cent quatre-vingt-cinq actuellement.

Le rapport de la commission Kissinger, qui demandait pour 1984 et 1985 une aide militaire de 400 millions de dollars au Salvador, s'est donc inspiré de ce document du Pentagone, sans pour autant le citer.

Ce document a été rédigé par le général Woerner, désigné par le chef du commandement sud pour superviser l'assistance militaire à l'Amérique centrale.

L'aide totale des Etats-Unis au Salvador devrait être portée à 1,4 milliard de dollars (374 millions d'assistance militaire et 1,026 milliard d'aide économique) pour les années fiscales 1984 et 1985 (le total de l'aide au Salvador en 1982 et 1983 s'était élevé à 554 millions de dollars).

Le commandement sud évalue les besoins de l'aide militaire pour 1984 à 231 millions de dollars (dont 64,8 ont déjà été approuvés par le Congrès) et ceux de 1985 à 143 millions de dollars. Le montant de l'aide pour 1984 serait donc triplé par rapport aux deux années précédentes, où il était respectivement de 81 et de 82 millions.

Le document considère que la proposition du commandement sud permettrait de faire de l'armée salvadorienne la plus puissante d'Amérique centrale (le Nicaragua compterait vingt-deux mille hommes et le Honduras vingt et un mille deux cents). La guérilla salvadorienne, selon le document de la DIA, compterait, elle, de quatre mille à six mille combattants à temps plein, et le soutien de huit mille à douze mille personnes.

Le rapport du Pentagone indique encore que le commandement sud a fondé *« de grands espoirs »* sur la commission Kissinger, ce qui ne manquera pas de susciter une vive controverse au Congrès.

Mais, dès novembre, le Pentagone ne croyait pas possible que le Congrès vote un crédit de 1,4 milliard de dollars pour *« gagner au Salvador »* et considérait qu'il ne restait donc que quatre solutions pour les Etats-Unis : *« perdre »* le Salvador ; maintenir l'enlisement sanglant actuel pendant deux ans ; changer la politique de l'administration Reagan pour l'orienter vers la recherche d'une solution pacifique ; envoyer des troupes américaines sur place.

LE RAPPORT DE M. MARCHAIS AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

« Nous sommes à l'heure de choix cruciaux »

Dans le rapport qu'il a présenté le 17 janvier devant le comité central du P.C.F., M. Georges Marchais rappelle que l'œuvre accomplie par la gauche est *« importante, encourageante »*, mais souligne que si ce bilan est — ainsi qu'il l'avait dit le 1er décembre lors de la rencontre P.C.-P.S. — *« déjà supérieur aux grandes conquêtes du Front populaire et de la Libération »*, les *« atouts nouveaux »* dont dispose la gauche (nationalisations, décentralisation, droits des travailleurs) *« sont insuffisamment utilisés »* et *« les mesures prises ne suffisent pas à redresser la situation »*.

Le secrétaire général du P.C.F. insiste notamment sur l'emploi et le pouvoir d'achat. *« La manière dont la gauche va aborder ces problèmes sera décisive pour sa réussite ou son échec »*, dit-il. M. Marchais estime que *« la situation de l'emploi continue de se dégrader »*. On ne peut plus attendre, selon lui, d'effets bénéfiques des mesures sociales qui avaient permis la stabilisation du chômage. A propos de Talbot, le secrétaire général du P.C.F. déclare : *« Ce qui s'est passé montre quelle situation grave, dangereuse, peut se créer si le gouvernement ne se donne pas les moyens de faire prévaloir des solutions conformes aux intérêts des travailleurs et à l'avenir industriel du pays en associant tous les intéressés. »*

M. Marchais ajoute que *« les capacités matérielles de production »* ont baissé en 1982, que les investissements ont chuté de 9 % en deux ans, que la formation professionnelle *« demeure très insuffisante »*, que le financement de la recherche industrielle est *« souvent très faible »* en regard de l'effort consenti par l'Etat. *« Nous sommes donc*, conclut-il sur ce point, *en présence d'une dégradation réelle de la situation de la production et de l'emploi »*, avant d'affirmer que *« l'évolution du pouvoir d'achat est également inquiétante »* (stagnation du pouvoir d'achat du SMIC en 1983, baisse sensible du pouvoir d'achat des salaires nets, qui est inférieur de 0,1 % à ce qu'il était en 1978). Il souligne que l'objectif de 5 % d'inflation en 1984 est *« très ambitieux »*.

« Tout le montre, dit M. Marchais, *la situation de l'économie française est préoccupante. Nous sommes à l'heure de choix cruciaux pour la France et pour son gouvernement. »* Il réaffirme que l'objectif du P.C.F. reste de *« faire tout ce qui dépend de nous pour la réussite de la gauche »*.

Après avoir énuméré les responsabilités des anciens gestionnaires et du grand patronat, M. Marchais affirme : *« L'archaïsme n'est pas de notre côté. Nous ne défendons pas la sidérurgie, le charbon, l'industrie navale parce que les hommes du passé que nous serions auraient comme « bastions » des secteurs dépassés. Nous défendons ces branches parce qu'elles constituent des industries d'avenir, et que les sacrifier constituerait un immense gâchis. »*

M. Marchais estime que le progrès technique ne signifie pas *« fatalement »* moins d'emplois, mais qu'il peut être utilisé pour *« accroître les productions »*, donc pour accroître l'emploi. *« Rien*, dit-il, *ne justifie les projets de licenciements massifs, de casse industrielle supplémentaire que la droite et le patronat veulent à toute force réaliser. »*

La campagne anticommuniste

« Face aux pressions du grand patronat, qui, en même temps qu'il défend ses intérêts économiques, poursuit des objectifs politiques en faisant tout pour contribuer à battre la gauche et à affaiblir la classe ouvrière, nous considérons que le gouvernement doit faire preuve de plus de fermeté, souligne M. Marchais. *Nous disons : pas de licenciements, pas un chômeur de plus. Et nous ajoutons : réussir la rénovation de l'industrie nationale implique de commencer non pas par diminuer mais par accroître l'emploi productif. La gravité de la situation exige plus que des demi-mesures. »* Le secrétaire général du P.C.F. affirme que *« on ne doit pas fermer des sites sidérurgiques sans même avoir tenté de regagner des commandes en France »*, ni *« fermer des sites charbonniers quand l'importation est supérieure à la production nationale »*, ni *« fermer des sites de construction navale alors que du 1er octobre 1982 au 1er octobre 1983, sur vingt et un navires achetés au total en France par les armateurs, trois seulement ont été construits dans notre pays »*. Il appelle *« toutes les forces populaires »* à s'unir, *« le plus largement, sans exclusive d'aucune sorte »*. *« Telle est*, dit-il *notre ligne de conduite : rien ne nous en fera dévier. Nous n'entendons nullement, par exemple, nous mettre à répliquer sur le même ton aux propos qu'Edmond Maire tient actuellement contre notre parti. »*

M. Marchais évoque ensuite le *« déchaînement anticommuniste »* qui caractérise, selon lui, l'attitude des *« ennemis du progrès »*. Récusant tout procès du stalinisme, il souligne que *« nul plus que les communistes n'ont souffert »* de la *« vérité historique »*.

La seule issue véritable

M. Marchais affirme que la réalité présente de l'U.R.S.S. est *« incomparable »* à ce qu'elle était du temps de Staline, et rappelle que le P.C.F. a prononcé *« une condamnation sans appel, irrémédiable, irrévocable, irréversible du stalinisme »*. Le P.C.F., pour ce qui le concerne, n'a jamais porté atteinte à la démocratie et aux libertés, poursuit le secrétaire général, avant d'ajouter que les communistes français ont décidé *« définitivement de garder les yeux grands ouverts sur la réalité des pays socialistes »*. M. Marchais conclut sur ce point en indiquant que le P.C.F. ne peut admettre sans réagir que *« les moyens d'information relevant du service public soient mis sans retenue au service »* de ceux qui mènent une campagne anticommuniste et qui affirment que *« le socialisme, c'est l'échec »*.

Il précise à ce sujet qu'à ses yeux *« Cuba socialiste, c'est mieux que Cuba dépotoir de l'impérialisme, que le Vietnam libre, c'est mieux que l'Indochine française, que l'U.R.S.S., c'est mieux que la Russie des moujiks, que la Chine nourrissant un milliard d'êtres humains, c'est mieux que la Chine de la famine »*. Quant à l'idée que *« le socialisme, c'est la guerre »*, M. Marchais demande : *« Qui est en guerre aujourd'hui? »* Il précise : *« On nous répondra : l'U.R.S.S. en Afghanistan. C'est vrai. Nous le regrettons et souhaitons une solution politique à ce conflit, qui n'a que trop duré. »* Puis il fait l'inventaire des conflits présents et passés dans lesquels sont engagés les Etats-Unis.

M. Marchais estime qu'à travers cette campagne la *« réaction »* tente de mettre en doute la *« loyauté »* du P.C.F. au sein de la majorité, son *« patriotisme »* et son attachement à la démocratie. Il indique que la participation des communistes au gouvernement est devenue *« l'enjeu décisif de la bataille politique »*. Il souligne que le P.C.F. propose *« la seule issue véritable »* à la crise, à savoir le *« socialisme à la française »*. Il regrette que les attaques dont il est l'objet *« ne rencontrent pas toujours la riposte nécessaire »*.

Il conclut en affirmant qu'il s'agit maintenant de *« concrétiser »* les décisions d'actions communes du P.C. et du P.S.

Raidissement

La réunion du comité central du parti communiste, initialement prévue pour deux jours, les 17 et 18 janvier, doit se prolonger jeudi 19 janvier, la discussion ayant pris, indiquait-on mercredi matin au P.C.F., une ampleur inattendue. *L'Humanité* soulignait, mercredi, le *« caractère exceptionnel »* de cette session. Le débat, introduit par le rapport de M. Georges Marchais, est centré sur la question des mutations industrielles.

Une grande inquiétude, indiquait-on au P.C.F., s'est exprimée dans les interventions de mardi, qui ont reflété un *« malaise assez profond »* dans le parti, dans sa base, mais aussi, soulignait-on, chez des salariés qui avaient voté pour le parti socialiste. Cette réunion du comité central avait été décidée il y a une quinzaine de jours. La plupart des membres de cette instance représentant des régions ou des branches industrielles concernées par les restructurations ont pris la parole mardi ou devaient le faire mercredi ou jeudi.

Les interventions ont porté sur des cas précis de secteurs ou d'entreprises menacés : les charbonnages, la sidérurgie, la construction navale, mais aussi les ARCT de Roanne (Loire) — unité de production de textiles synthétiques dépendant de Rhône-Poulenc, et dont le maintien en activité avait été l'enjeu d'une lutte de longue durée, menée par le P.C.F. et par la C.G.T., sous le septennat précédent — ou les Constructions de Clichy, entreprise établie en Seine-Saint-Denis et qui doit être transférée à Villeurbanne (Rhône). Ce dernier cas, qui met en cause M. Charles Hernu, ministre de la défense et maire de Villeurbanne, pose le problème des emplois en région parisienne.

De façon générale, la tendance de la discussion était, selon les indications recueillies mercredi matin, à l'expression d'une déception. Les communistes estiment que la gauche s'est mal engagée dans cette entreprise de mutation et qu'elle risque d'y perdre le crédit qu'elle conserve dans sa base sociale. Ils dénoncent les conceptions patronales qui pèsent, selon eux, d'un trop grand poids sur la manière dont le gouvernement aborde ce problème. Ces conceptions se résument, selon les communistes, à ceci : pour moderniser, commençons par licencier. Ils opposent une autre logique : pour moderniser, commençons par créer des emplois.

Cette logique conduit à refuser les licenciements *« en masse »*, qu'ils soient étalés dans le temps, comme le souhaite l'hôtel Matignon, ou que l'on *« porte le fer »*, comme le préconise l'Elysée (*le Monde* du 18 janvier). *« Nous disons : pas un licenciement, pas un chômeur de plus »*, a déclaré M. Marchais dans son rapport.

Les communistes en viennent ainsi à insister sur l'importance de la formation professionnelle, secteur dont l'un des leurs, M. Marcel Rigout, est chargé au gouvernement. Le comité interministériel, réuni le 16 janvier par M. Pierre Mauroy, et auquel participait M. Rigout, ne leur a pas donné satisfaction sur cette question. L'ordre des priorités retenu par le gouvernement n'est pas celui qu'ils recommandent.

Le raidissement dont fait preuve la direction du P.C.F. s'explique, en partie, par les retombées du conflit Talbot, évoqué dans la discussion au comité central. Le comportement du parti communiste et celui de la C.G.T., dans cette circonstance, semblent avoir créé un malaise dans les rangs des deux organisations.

En affirmant que, contrairement à ce que dit le ministre de l'économie et des finances, il existe un *« trésor de guerre »* capitaliste, et en dénonçant le comportement des banques nationalisées, les communistes entendent se démarquer nettement d'un discours aujourd'hui dominant à gauche et totalement contraire à celui qu'ils ont toujours tenu. Leur dénonciation de la *« campagne anticommuniste »* vise à mettre en garde leurs partenaires contre ceux qui cherchent à provoquer une rupture de la coalition de gauche, rupture qui, disent-ils, laisserait les socialistes isolés et désarmés face à l'opposition.

PATRICK JARREAU.

M. BORNARD (C.F.T.C.) : « Le gouvernement est « coincé » entre les promesses antérieures et les contraintes financières d'aujourd'hui »

A l'issue d'un entretien de plus de deux heures avec le premier ministre, le 17 janvier, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., a estimé que le gouvernement apparaissait *« coincé » entre les promesses antérieures et les contraintes financières d'aujourd'hui »*, en ce qui concerne les restructurations industrielles et l'emploi.

La C.F.T.C. a présenté trois demandes à M. Mauroy : nécessité de la modernisation de l'appareil industriel ; nécessité de *« parler clair »* et de fixer des objectifs précis en accord avec les organisations syndicales, mais aussi en tenant compte de leurs répercussions régionales et locales ; nécessité de mettre en œuvre des politiques d'accompagnement et des relais d'emplois.

« Les réalités, s'est demandé M. Bornard, *vont-elles pouvoir se plier aux intentions exprimées ? Arrivera-t-on à trouver des relais d'emplois avec une croissance de 0 %, alors qu'on avait déjà beaucoup de mal à faire des reconversions dans le passé avec une croissance de 5 % ? »*

A TF1, le 17 janvier, M. Henri Krasucki a affirmé que, tant sur l'emploi que sur le pouvoir d'achat, *« il y a des choses qui ne peuvent pas être supportées par la masse des travailleurs »*. Interrogé sur les restructurations industrielles, le secrétaire général de la C.G.T. a estimé qu'il y a *« quelque chose de choquant, de révoltant »* dans l'idée de sureffectifs dans l'industrie, car s'il y a *« sureffectifs »*, c'est bien, selon lui, chez les chômeurs qu'ils se trouvent.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'opposition devrait présenter une liste unique malgré les réserves de l'U.D.F.

La présentation d'une liste unique de l'opposition conduite par Mme Simone Veil devrait être officiellement décidée le 26 janvier, à l'issue d'une nouvelle réunion entre les délégations du R.P.R. et de l'U.D.F. Mardi 17 janvier, après deux heures quarante de discussion dans le bureau de M. Chirac, à l'Hôtel de Ville de Paris, le communiqué suivant a été publié : « *Les représentants de l'U.D.F. et du R.P.R. se sont rencontrés le 17 janvier pour examiner les conditions de préparation et d'organisation des prochaines élections européennes. Cet examen a fait apparaître tout d'abord un accord sur la nécessité et les modalités d'une relance de la construction européenne, garantie essentielle de la sécurité et des libertés des Français.*

» *S'agissant par ailleurs d'une consultation qui s'inscrit dans un contexte politique national, les participants se sont interrogés sur la meilleure stratégie à mettre au point pour assurer le succès le plus large de l'opposition républicaine. Ils ont décidé de consulter leurs instances et de se réunir à nouveau le 26 janvier, à 16 heures.* »

Participaient à cette réunion, outre Mme Simone Veil, du côté de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, président du mouvement, et les quatre vice-présidents ou leurs représentants : MM. François Léotard (P.R.), Pierre Méhaignerie (C.D.S.), André Rossinot (parti radical) et Max Lejeune (P.S.D.). Du côté du R.P.R. : MM. Jacques Chirac, Bernard Pons et les deux présidents des groupes parlementaires, MM. Claude Labbé et Charles Pasqua.

A l'issue de la réunion de l'Hotel de Ville, M. François Léotard, secrétaire général du P.R., a adressé une lettre aux militants du parti républicain, par laquelle il justifie sa démission de ses fonctions de vice-président de l'U.D.F.

Il rappelle qu'il a toujours été opposé à la constitution d'une liste commune, qui est une mauvaise solution pour « *l'ensemble de l'opposition et pour l'U.D.F.* », ajoutant : « *Il n'a pas été possible de s'opposer à cette décision. C'est une erreur tactique, politique et morale* ». Il a estimé que « *les 48 % de voix prédits par le sondage en cas de liste unique ne seront même pas atteints en juin* ». M. Léotard précise toutefois que l'U.D.F. ne présentera pas de liste séparée et qu'il apportera son suffrage à la liste présentée et soutenue par cette formation.

Au cours de la réunion de l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac a, selon son entourage, souligné que, « *si la tactique des deux listes pouvait se défendre, l'opposition avait néanmoins intérêt à dépasser les problèmes tactiques et à prouver sa capacité à faire preuve d'unité pour aller dans le sens de ce que souhaite son électorat.* »

Le report de la décision finale au 26 janvier prochain a été notamment justifié par la réunion, dimanche 22 janvier, du conseil politique du C.D.S. M. Méhaignerie, président de cette formation, est également favorable à la constitution de deux listes.

● PRÉCISION. – Si M. Giscard d'Estaing a effectivement estimé qu'une liste unique de l'opposition aux élections européennes « *compromettait les chances pour 1986* », il n'a pas tenu ce propos au cours du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » comme nous l'avons écrit dans l'article consacré à la rencontre R.P.R.-U.D.F. (*le Monde* du 17 janvier) mais au cours de la réunion du bureau politique de l'U.D.F. le 12 janvier.

Le P.F.N. envisage de présenter sa propre liste

Le comité exécutif du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), réuni lundi 16 janvier à Paris, a « *déploré vivement* » le refus du Front national, que dirige M. Jean-Marie Le Pen, de négocier la constitution d'une liste commune aux élections européennes (*le Monde* du 17 janvier). « *L'attitude sectaire du mouvement de M. Le Pen est d'autant plus étonnante que celui-ci déplore avec raison les exclusives jetées à son encontre par le R.P.R. et l'U.D.F.* », affirme-t-il. Les dirigeants du P.F.N. demeurent, « *malgré tout, partisans de l'union* », mais ils déclarent que « *si celle-ci ne pouvait être réalisée, une liste « Eurodroite » serait présente, comme en 1979, aux élections de juin prochain* » (1).

Le P.F.N. entend aussi présenter sa propre liste à la prochaine élection municipale partielle de Draguignan (Var), où le Front national a décidé, lui aussi, de participer à la compétition. « *Il va de soi que nous maintenons notre liste*, indique le comité exécutif du P.F.N. *Nous ne céderons, en aucun cas, à ce genre de chantage et ce d'autant plus qu'à Dreux, comme à Aulnay-sous-Bois, nous n'avons rien fait pour gêner l'action du Front national.* »

Le P.F.N. participera aussi à l'élection cantonale partielle qui doit avoir lieu à Aix-en-Provence et peut-être à Marseille si les résultats enregistrés en mars dans certains secteurs sont annulés. « *L'avenir de nos idées passe avant les ambitions personnelles et le sectarisme*, conclut le P.F.N. *Plus que jamais, détermination et réalisme doivent guider notre action, non des propos et des objectifs utopiques et irréalistes qui, ne pouvant être atteints, décevront demain les sympathisants qui ont rejoint la droite nationale et nationaliste depuis quelques mois.* »

(1) En 1979, le Front national et le P.F.N. avaient initialement constitué une liste commune, la liste de l'Union française pour l'Eurodroite des patries, conduite par M. Michel de Saint-Pierre, puis, n'ayant pu réunir les moyens nécessaires pour mener campagne, avaient renoncé, le 23 mai, à la déposer. Deux jours après cette décision, le P.F.N. avait déposé sa propre liste, la liste d'Union française pour l'Eurodroite, emmenée par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. Le Front national avait vivement réagi à ce coup de théâtre et appelé à l'abstention. La liste de M. Tixier-Vignancour avait recueilli 265 106 voix, soit 1,33 % des suffrages exprimés.

En bref

● *M. Pierre Joxe et la maison de la culture de Chalon-sur-Saône.* – La maison de la culture de Chalon-sur-Saône n'est pas dissoute, selon M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Le député de Saône-et-Loire, qui se trouvait vendredi 13 janvier dans cette ville, a déclaré que la décision de la municipalité, dirigée par M. Perben (R.P.R.), de se retirer du conseil d'administration de la maison de la culture était « illégale » (*le Monde* du 4 janvier). M. Joxe a précisé qu'une telle décision ne pouvait être prise qu'après une délibération et un vote du conseil municipal. Il a proposé que la question soit traitée en concertation avec le ministère de la culture, la municipalité et la maison de la culture.

● *M. Bonnefous et l'aide au retour des travailleurs immigrés.* – M. Edouard Bonnefous, sénateur (Gauche démocratique) des Yvelines, a déposé une proposition de loi tendant à favoriser le retour volontaire des travailleurs immigrés dans leur pays. Cette « *aide au départ volontaire* » est, selon M. Bonnefous, « *la seule solution humaine, généreuse et réaliste* » car, souligne-t-il, « *comment ne pas comprendre les travailleurs immigrés qui émettent des doutes sur l'efficacité de la formation qui leur sera dispensée alors que beaucoup n'atteignent pas un niveau d'alphabétisation satisfaisant dans leur propre langue maternelle et a fortiori dans la nôtre* ».

M. Bonnefous juge « *excessive* » la somme de 20 000 F avancée par des travailleurs immigrés de l'usine Talbot-Poissy. « *Un calcul plus rigoureux devrait être effectué en fonction des situations personnelles de chacun* », déclare-t-il.

● *Les forces militaires françaises hors de l'Hexagone.* – Dans une réponse à une question écrite posée par M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (R.I.) de Paris, et parue au *Journal officiel* du 12 janvier, M. Charles Hernu, ministre de la défense, indique que la France entretient environ 20 000 hommes dans les D.O.M. et T.O.M. et 9 000 dans les différents pays d'Afrique, avec lesquels elle a conclu des accords de coopération. Il ajoute que 8 000 hommes opèrent actuellement au Tchad et au Liban (1 750 dans la force multinationale de sécurité à Beyrouth, près de 1 000 dans le FINUL, 2 500 dans la marine au large du Liban et 2 860 en premier échelon au Tchad). Enfin, les forces françaises stationnées en Allemagne se composent d'environ 50 000 hommes.

● *Incidents en Guadeloupe.* – Des incidents se sont produits, mardi 17 janvier, à Pointe-à-Pitre, à l'occasion d'une manifestation organisée par quatorze associations politiques et syndicales pour protester contre la fermeture de Radio-Unité, organe du M.P.G.I. (Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante), intervenue le 5 janvier, après saisie du matériel d'émission par les forces de l'ordre (*le Monde* du 7 janvier). Pendant trois heures, des barrages ont bloqué les principales voies d'accès à la ville, et certains des quelque trois mille manifestants ont malmené une équipe de télévision locale et endommagé les locaux du quotidien *France Antilles* appartenant au groupe Hersant. – (*A.F.P.*)

● *Inculpation des auteurs du fichier du MRAP à Nantes.* – Les trois jeunes Nantais, proches de l'extrême droite, auteurs d'un vol d'éléments de fichier du MRAP et de l'Amicale des Algériens de Nantes dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 janvier, ont été inculpés, jeudi 12 janvier, de vol avec effraction et remis en liberté. Il s'agit de MM. Eric Guillet de la Brosse, vingt et un ans, Loïc Baudouin, dix-neuf ans, et Gabriel Arnoud-Martinez, vingt-deux ans. Le Front national, qui estime qu'il s'agit d'une « *provocation* », a reconnu que deux des cambrioleurs avaient milité dans sa section nantaise, mais il a souligné qu'ils n'en font plus partie. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et l'Amicale des Algériens, qui ont porté plainte, se sont déclarés « *indignés par ces faits et par cette montée de racisme, qui, dans leur région, devient inquiétante* ».

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

La situation juridique confuse du rapport Giquel

Vers le compromis

Plus de deux semaines après que M. Pierre Mauroy lui en eut fait la demande, la Cour des comptes ne s'est pas encore prononcée sur la nature du rapport établi par M. François Giquel dans l'affaire des avions renifleurs d'ELF-ERAP.

Il semble que l'instance chargée de rendre un avis, en l'absence du « bureau » auquel M. Mauroy avait souhaité confier cette mission, soit la conférence des présidents, qui réunit le premier président, le procureur général et les présidents de chambre. Néanmoins, cette saisine de la conférence des présidents n'est pas confirmée officiellement.

Le ministère de la justice, parallèlement à la Cour des comptes, examine, lui aussi, « minutieusement » le dossier.

Le gouvernement est placé devant un choix malaisé. L'inculpation de M. Bernard Beck ne pourrait qu'accentuer la dégradation du climat politique, sans bénéfice certain pour la gauche ; d'autant que l'ancien premier président de la Cour des comptes ne paraît avoir joué qu'un rôle secondaire si on le compare aux responsabilités prises par les autorités politiques et les dirigeants d'ELF-ERAP de l'époque.

Mais le pouvoir est lié aussi par les déclarations faites par M. Pierre Mauroy, lors de sa conférence de presse du 2 janvier ; des suites judiciaires, avait-il annoncé, seraient données à cette affaire, et le choix a été fait de lui donner une dimension spectaculaire. Si M. Giscard d'Estaing, comme l'a fait remarquer M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a pris l'initiative de « médiatiser » l'affaire en montrant le rapport à la télévision, M. Mauroy n'a pas été en reste le 2 janvier.

D'un point de vue purement juridique, la qualification que la justice, éclairée, si elle le souhaite, par l'avis de la Cour des comptes, peut donner à la destruction effectuée par M. Beck – crime ou délit – dépend à la fois du statut même du rapport (*voir encadré*) et de la nature des exemplaires détruits, copies ou originaux.

Si la justice considère qu'il s'agit d'« *actes ou titres* » au sens de l'article 173 du code pénal, cette destruction est un *acte criminel*. Mais, selon l'expression du « *code pénal annoté* » de M Emile Garçon, « *cette expression est loin d'être claire et elle a suscité des difficultés délicates* ». Néanmoins, si ce rapport avait été établi dans le cadre de l'activité proprement juridictionnelle de la Cour des comptes (contrôle des comptables publics), l'original du rapport serait à peu près sûrement un « *acte ou titre* ».

D'autre part, l'activité de la Cour, lorsqu'elle contrôle la gestion des entreprises publiques, est d'ordre administratif. Mais, comme le note un document de présentation de la Cour : « *Ces deux types de contrôle sont en fait complémentaires et ils s'exercent simultanément : c'est à travers la vérification de la régularité des comptabilités et en se fondant sur les pièces justificatives qui sont produites à l'appui de celles-ci que les magistrats de la Cour peuvent apprécier la question de la gestion des organismes publics.* »

D'où une triple question : l'original d'un rapport officiel de la Cour des comptes sur la gestion d'une entreprise publique est-il un « *acte ou titre* » ? Le rapport Giquel peut-il être considéré comme un tel rapport ? Les exemplaires détruits par M. Beck sont-ils des originaux ? On notera que la dernière page du rapport précise, ce qui ne semble pas être habituel à la Cour : « *Le présent rapport a été dactylographié en six exemplaires, un original et cinq pelures, tous signés par le rapporteur et paraphés à chaque page par ses soins* (1) ».

En outre, l'article 439 du code pénal, complété par l'ordonnance du 4 décembre 1944, permet de poursuivre « *quiconque aura sciemment détruit, soustrait, recelé, dissimulé ou altéré un document public ou privé de nature à faciliter la recherche de crimes et délits, la découverte de preuves ou le châtiment de leur auteur* ». Là encore, selon la qualification du document, « *acte de l'autorité publique* » ou « *toute autre pièce* », la destruction est un crime ou un délit. A signaler aussi cette disposition de l'article 52 d'un décret du 20 septembre 1968 relatif à la Cour des comptes, et quelle soit la nature du rapport en cause : « *Si, à l'occasion de ces contrôles*, indique le texte, *la Cour des comptes découvre des faits de nature à motiver l'ouverture d'une action pénale, le procureur général saisit le ministre intéressé et avise le garde des sceaux (...) ainsi que le ministre de l'économie et des finances.* »

Enfin l'article 434 du code pénal permet de poursuivre « *quiconque aura volontairement détruit ou détérioré un objet mobilier (...) appartenant à autrui* ». Il s'agit alors d'un délit.

Ces divers éléments juridiques pourraient faire l'objet d'exégèses sans fin. Dans un souci de compromis, la Cour des comptes paraît incliner à retenir l'hypothèse suivante : les documents détruits par M. Beck sont de simples copies. Seul l'un des exemplaires remis à M. Barre et aujourd'hui revenu à la Cour des comptes après les tribulations que l'on sait mérite, dans une telle interprétation, l'appellation d'« original ». M. Beck n'encourt dans cette hypothèse que des poursuites provoquées par un simple délit.

Il n'est pas douteux que la perspective d'un tel compromis, reléguant dans l'oubli le « gros » mot de M. Henri Emmanuelli à l'Assemblée nationale, soulagerait aussi l'Hôtel Matignon.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Le rapport remis par un collaborateur de M. Raymond Barre aux services de M. Pierre Mauroy est enregistré à la Cour « *sous numéro 46, exemplaire 2/6* ». Il s'agirait donc d'une des cinq « pelures ».

Les inventeurs et leurs découvertes espagnoles

De notre correspondant

Madrid. – L'« inventeur » belge M. Alain de Villegas avait procédé à des expériences de recherche d'eau en Espagne avant de prendre contact avec la compagnie ELF-ERAP. Ces tentatives de prospection se révélèrent fructueuses, selon le ministre espagnol de l'information et du tourisme de l'époque, M. Sanchez Bella, qui rendit possible l'opération.

« *Au début des années 70,* nous a-t-il expliqué, *je fus contacté par l'avocat d'affaires Me Jean Violet, qui était un ami de longue date. Il me présenta M. de Villegas, qui affirmait avoir découvert un procédé révolutionnaire permettant de détecter des nappes d'eau souterraines. Ce chercheur semblait quelque peu illuminé. Il était persuadé qu'il apparaîtrait dans le futur comme l'un des bienfaiteurs de l'humanité. Il espérait vendre son procédé à la Banque mondiale, mais voulait d'abord l'expérimenter dans notre pays. Sa proposition semblait, en tout cas, digne d'être prise en considération.* »

M. Sanchez Bella reconnaît que les experts en hydraulique ne furent pas consultés, pas plus que le ministère responsable de ce secteur. « *M. de Villegas avait demandé que les recherches soient réalisées avec la plus grande discrétion afin que le secret de l'invention ne soit pas dévoilé,* affirme notre interlocuteur. *J'étais pratiquement la seule personne à être au courant. Je lui ai notamment accordé des permis de prospection pour la région d'Alméria, une des zones les plus désertiques de notre territoire.* »

Les recherches commencèrent dans une ferme d'Etat située près du cap de La Chatte (Cabo de Gata), à une vingtaine de kilomètres d'Alméria. M. Sanchez Bella s'est rendu à plusieurs reprises sur les lieux. « *L'opération se déroulait à bord d'un camion. M. de Villegas était muni d'un appareil ressemblant à un pistolet, qui émettait un bruit différent à l'approche d'une nappe d'eau, à la manière d'un compteur Geiger.* »

L'Etat espagnol ne commettait-il pas une imprudence en se lançant dans cette aventure sans même consulter les spécialistes ? « *Le risque était d'autant plus limité que nous ne déboursions pas un centime,* répond M. Bella. *M. de Villegas assumait lui-même tous les frais.* » Qui donc finançait l'opération ? Sur ce thème, notre interlocuteur est moins disert. « *Je l'ignore,* affirme-t-il, *mais le coût des recherches n'était guère élevé. Le matériel se limitait à l'appareil de prospection et à un camion, et l'équipe était réduite : de Villegas, l'ingénieur italien Aldo Bonassoli – un homme de génie,* précise-t-il, – *quelques techniciens et un manager américain.* »

Les recherches furent apparemment couronnées de succès. « *Nous avons découvert de l'eau aux endroits indiqués par de Villegas et à la profondeur annoncée,* déclare l'ancien ministre de l'information. *Mais ces premières nappes n'étaient pas suffisamment abondantes pour pouvoir être exploitées commercialement.* »

« Très anti-américain »

Après un début aussi encourageant, pourquoi ne pas être allé de l'avant en poursuivant l'expérience ? « *L'Etat espagnol n'avait pas les moyens de financer des recherches à plus grande échelle,* explique M. Sanchez Bella. *D'autant que de Villegas, qui avait au début axé ses études sur l'eau, s'est ensuite tourné vers le pétrole à partir de la crise énergétique de 1973, et a voulu opérer à partir d'un avion au lieu d'un camion. Un apport de fonds était donc devenu indispensable.* »

« *Comme il était très anti-américain, il voulait absolument vendre son procédé à une firme européenne,* poursuit notre interlocuteur. *L'Hispanoil* [compagnie pétrolière espagnole] *ne possédant pas les ressources techniques et matérielles suffisantes, de Villegas s'est tourné vers ELF-ERAP. Son intention était d'accorder à cette compagnie le monopole d'exploitation de son invention. Il avait été convenu qu'en Espagne l'opération serait également confiée à la compagnie ELF, mais sous le couvert de la firme espagnole Barrero. La rupture entre de Villegas et ELF a toutefois empêché ce dernier projet de se matérialiser.* »

L'aspect de scandale pris par l'affaire des « avions renifleurs » ne semble pas avoir ébranlé la confiance de M. Sanchez Bella dans l'inventeur belge. « *Ce n'était pas une supercherie,* insiste-t-il. *Le procédé qu'il avait mis au point était tout à fait sérieux. Il était sans doute même révolutionnaire, mais il n'était pas encore suffisamment élaboré pour permettre de passer au stade de l'exploitation. Fermi n'a-t-il pas tâtonné durant des années avant de mettre au point la pile atomique ?* » M. de Villegas ne semble toutefois pas avoir bénéficié du même crédit auprès de tous ses interlocuteurs espagnols.

THIERRY MALINIAK.

Une procédure hybride

La nature juridique des exemplaires détruits du rapport Giquel n'est pas simple à établir, dans la mesure où ce rapport n'a suivi de bout en bout ni la procédure utilisée pour le contrôle par la Cour des comptes des entreprises publiques (que nous appellerons procédure A), ce qui en ferait un document officiel de la Cour des comptes, ni la procédure (que nous appellerons procédure B), par laquelle un magistrat de la Cour peut, en dehors de la Cour elle-même, établir, sur demande d'un ministre, un rapport sur un sujet donné.

La procédure suivie par le rapport Giquel, d'après ce que l'on peut en reconstituer, est une procédure hybride, qui emprunte plus d'éléments déterminants à la procédure officielle (procédure A) qu'à la procédure individuelle ou officieuse (procédure B). *Une difficulté supplémentaire provient du fait que la procédure A n'est pas réglementée jusqu'au détail et que la procédure B est entièrement coutumière.*

● *Archivage - enregistrement* : dans le cas de la procédure A, le rapport est enregistré au greffe central de la Cour et archivé à la Cour ; dans le cas de la procédure B, les rapports ne sont ni enregistrés ni archivés, puisqu'ils ne sont pas considérés comme des travaux de la Cour.

Le rapport Giquel a été enregistré au greffe central de la Cour, trois exemplaires ont été transmis à M. Barre, premier ministre, trois exemplaires ont été conservés dans le coffre-fort de la première présidence jusqu'à ce que M. Beck, alors premier président, prenne, à la cessation de ses fonctions, la décision de les détruire.

● *Présentation* : les rapports ayant suivi la procédure A ont une couverture qui porte la mention « Cour des comptes ». Dans le cas de la procédure B, la mention « Cour des comptes » n'apparaît nulle part, si ce n'est éventuellement pour indiquer que l'auteur du rapport est magistrat à la Cour des comptes.

Le rapport Giquel porte la mention « Cour des comptes. Confidentiel ».

● *Procédure collégiale et contradictoire* : schématiquement, dans le cas de la procédure A, le rapporteur rédige un premier rapport dit « jaune », de la couleur de sa couverture, transmis au procureur général, envoyé aux dirigeants de l'entreprise contrôlée et au ministre de tutelle de celle-ci. Un conseiller maître rédige un contre-rapport. Les dirigeants de l'entreprise sont entendus par la chambre compétente. Un premier délibéré a lieu en présence des autorités de tutelle. Puis la chambre ou une section de la chambre (trois magistrats au moins) délibère et arrête le texte définitif du rapport. Le rapport devient alors un rapport de la Cour des comptes. C'est un rapport « bleu », comme la couleur de sa couverture, qui est transmis avec ses conclusions « *aux ministres intéressés* », ainsi qu'aux dirigeants de l'entreprise. Il est tenu à la disposition des « *membres du Parlement désignés pour suivre et apprécier la gestion* » des entreprises publiques.

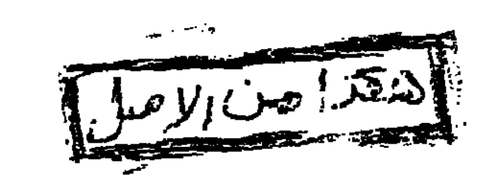
Dans le cas de la procédure B, le rapport, qui n'est par un rapport de la Cour, ne suit aucune de ces étapes. Il est transmis directement par son auteur au ministre demandeur qui est libre d'en faire ce que bon lui semble.

Le rapport Giquel a suivi une partie des étapes de la procédure A. Il a été examiné par la première section de la sixième chambre ; il porte sur sa dernière page la mention « *fait le (...)* », suivie du nom des quatre magistrats qui ont participé à cet examen. La mention habituelle est « *fait et délibéré* », mais il arrive que la seule mention « *fait* » soit utilisée. L'un des signataires est le contre-rapporteur. Le rapport Giquel n'a pas été transmis au procureur général. Nous ignorons si l'audition, par la section de chambre, des dirigeants de l'entreprise a eu lieu. Le rapport Giquel a une couverture plutôt jaune. Il n'a été envoyé qu'à M. Barre.

● *Statut du rapporteur* : dans le cas de la procédure A, le magistrat établit un rapport dans le cadre de ses fonctions à la Cour. Le rapport est un rapport de la Cour des comptes. Dans le cas de la procédure B, le rapporteur agit en dehors de la Cour des comptes. Il établit un rapport en son nom, qui n'est pas un rapport de la Cour des comptes. Il est saisi directement par un ministre, avec *l'accord du premier président de la Cour, celui du président de la chambre à laquelle appartient le magistrat et l'accord du magistrat lui-même.* Le magistrat qui n'agit pas *ès qualités* rédige son rapport dans le cadre d'une lettre de mission émanant directement du ministre demandeur.

Dans le cadre de l'affaire des « avions renifleurs », M. Giquel établissait un rapport disjoint, à la demande du premier ministre, du rapport qu'il rédigeait sur ELF-ERAP, dans le cadre du contrôle des entreprises publiques par la Cour des comptes.

Précisons enfin que, selon la Cour des comptes, les dispositions législatives qui prévoient que « *la Cour prend toutes dispositions pour garantir strictement le secret de ses investigations et de ses observations* » (loi du 22 juin 1967, modifiée par la loi du 22 juin 1976, puis du 10 juillet 1982) n'ont jamais reçu de décrets d'application.



Un entretien avec M. Chaban-Delmas

(Suite de la première page.)

» Le discrédit d'anciens dirigeants en tant que gestionnaires, alors qu'ils sont, jusqu'à présent, *réputés être bons*, et le détournement de l'attention publique d'une série de problèmes aigus, dont la gravité a été sensiblement accrue par les effets nocifs précisément de la gestion erratique des deux premières années des actuels dirigeants du pays.

» Le proche avenir dira si ces objectifs seront atteints. Mon expérience de campagnes dirigées contre moi, même totalement infondées, me conduit à penser qu'ils le seront au moins partiellement. *« Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose. »*

» Quoi qu'il en soit, voici mis en cause deux présidents de la République successifs, le précédent et l'actuel. D'une déclaration à une autre, on en est arrivé aux paroles qui blessent non seulement les hommes, mais la démocratie. Le respect de la démocratie implique, comme son bon exercice, de viser l'adversaire dans ses idées, dans ses actions, pour, si possible, l'atteindre, mais sans le blesser.

– Quelles suites prévoyez-vous ?

– On se dirige vers une sorte de guerre civile froide. Le dommage pour notre pays est certain, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et ELF-Aquitaine en fait, en ce moment même, la dure expérience. La moins mauvaise hypothèse pour le proche avenir repose dans l'espoir que l'opinion publique ne s'enflammera pas à son tour et qu'elle deviendra simplement mais fâcheusement un peu plus sceptique encore vis-à-vis du personnel politique et aussi de nos institutions. Il s'agit donc bien d'une affaire perdante pour l'intérêt commun.

L'affaire Boulin

– Et voilà pourtant que l'on remet en cause le suicide de Robert Boulin dont vous fûtes l'ami. Y voyez-vous une exploitation politique ?

– Les rebondissements de ces derniers jours ravivent la peine ressentie lors de la mort de Robert Boulin et aussi le regret d'avoir vu disparaître un homme intègre, entièrement dévoué au bien public, à sa ville de Libourne, à la France, et, de surcroît, un des meilleurs gouvernants de notre époque, comme l'a d'ailleurs prouvé sa quasi-inamovibilité ministérielle.

» Pour ma part, à l'époque de cette tragédie, je n'ai pas mis en doute son suicide tel qu'il a été annoncé officiellement et tel que le confirmait la lettre que m'avait adressée Robert Boulin, ainsi qu'à plusieurs autres personnes. Le désir de la famille d'aller au fond des choses est parfaitement légitime. Il faut laisser se dérouler l'instruction en cours, et tous ceux qui disposeraient de quelque information encore inconnue ont le devoir de la verser au dossier. Quoi qu'il en soit, Robert Boulin aura souffert injustement. C'est ma conviction. Plaise au ciel que sa mémoire ne soit pas trahie par quelque exploitation politique que ce soit.

– Trouvez-vous que ces « affaires » ont pour objet de détourner l'attention de l'opinion ?

– C'est tout à fait cela. L'année 1983 a été caractérisée par la difficile reconquête des marges de manœuvre fort imprudemment gaspillées depuis mai 1981. Est-ce que cela sera suffisant ?

» Le commerce extérieur s'est sensiblement redressé, grâce à trois dévaluations consécutives, au rétablissement de l'activité intérieure et de la volonté exportatrice de nos entreprises. Un retour durable à l'équilibre sera néanmoins difficile. Quant aux prix, la différence d'inflation avec nos principaux partenaires dépasse 5 points pour 1983 et a rarement été aussi forte. Les perspectives 1984 paraissent moins mauvaises, mais que de temps perdu ! Notre dette extérieure atteint maintenant officiellement 53 milliards de dollars, dont le remboursement va peser très lourd sur nos chances de redressement.

» Sur le plan intérieur, le déficit public va dépasser pour 1983 la norme fixée de 3 % du PIB. Je ne crois pas que 1984 sera très différent. Comment sera-t-il possible de faire baisser réellement et durablement le taux des prélèvements obligatoires à partir de 1985, comme l'a annoncé le président de la République ?

» Le maintien du pouvoir d'achat individuel s'est fait sur le dos des entreprises. C'est la base même de notre richesse nationale, et de notre bien-être individuel, qui est atteinte. L'arrivée sur le marché du travail de nouveaux et nombreux demandeurs d'emploi peut faire craindre l'approche des trois millions de chômeurs.

» Tous ces facteurs sont durables. La « gestion sociale » du chômage ne parviendra *plus longtemps*, à elle seule, à faire face aux conséquences des restructurations en cours. Apportant une réponse humainement de plus en plus partielle, elle contribue à retarder la prise de conscience économique.

» Dire la vérité aux Français devient une nécessité dès lors que l'on espère le consensus et la mobilisation indispensables pour faire face à ces *défis*. Le gouvernement sera-t-il capable de faire revivre le dialogue social, la concertation entre partenaires responsables, pour engager les mutations qui nécessitent un effort durable de solidarité et une mobilisation au bénéfice de la compétitivité de nos entreprises ? Tels sont les véritables problèmes qui se posent aujourd'hui à la France, et qui ne doivent pas être masqués par des faux-semblants.

Le pouvoir en porte-à-faux

– Le pouvoir actuel vous semble-t-il plus présidentiel que ses prédécesseurs ?

– Depuis l'origine, le caractère présidentiel de nos institutions a prévalu selon des modalités variées. Il en est de même actuellement. S'il apparaît que M. Mitterrand appuie dans ce sens, peut-être est-ce parce que n'est pas complètement effacé le souvenir de ses prises de position répétées, abruptes et même violentes, précisément contre l'aspect présidentiel affirmé au cours des dernières décennies.

– Vous trouvez donc que le gouvernement ne joue pas assez son rôle ?

– Quelle que soit la « présidentialisation » du pouvoir, le gouvernement n'en existe pas moins. Dans sa composition comme dans la majorité parlementaire qui le soutient, il est fondé sur l'union du P.S. et du P.C.F., dont les valeurs et les objectifs sont non seulement différents mais, à bien des égards, opposés. Il en résulte un porte-à-faux politique apparu dès 1972 lors de l'adoption du programme commun de la gauche et qui affecte à la fois la situation politique d'ensemble et l'action gouvernementale tout en constituant, selon mon opinion, un danger sérieux pour la France.

» Le P.C.F. étant gêné aux entournures du fait de sa participation au gouvernement, opère par le relais de la C.G.T., dont il a le contrôle. D'où des à-coups, des freinages, des pertes d'efficacité, notamment dans l'application de la politique économique adoptée depuis mars 1983. D'où aussi – et c'est le plus grave – des relances ou des atteintes nouvelles aux structures mêmes de la société.

» Au parti socialiste, diverses tendances subsistent, soit d'accord, soit plus ou moins résignées à cet état de choses, qu'il s'agisse, par exemple, de la liberté de l'enseignement ou de celle de la presse, fondements mêmes d'une société de liberté et de responsabilité ; ces tentatives menacent directement l'équilibre culturel et social de la Nation.

» La véritable ligne de partage entre les citoyens et leurs représentants devrait être tracée en réponse à la question essentielle qui est escamotée : *« Dans quel type de société voulez-vous vivre, vous et vos enfants ? »* Alors cette ligne, aujourd'hui tracée en fonction de la configuration des partis politiques, passerait quelque part dans le parti socialiste et ce serait la fin d'ambiguïtés dont la persistance entraîne notre pays vers une autre société *d'égalitarisme* trompeur, d'étatisation croissante et finalement de morne collectivisme.

– Vous pensez donc toujours à la nouvelle société ?

– Changer la société pour la rendre plus juste et plus humaine en réduisant les injustices qui ne sont pas dues au mérite ou aux services rendus, en formant chacun à l'exercice des responsabilités sans lesquelles la liberté est un vain mot et la justice, un mensonge : oui ! Telle devrait être la nouvelle société que j'ai tenté de faire apparaître lorsque j'étais premier ministre, que je m'efforce de réaliser à Bordeaux et que je crois toujours salutaire pour les Français.

» Mais changer de société : non ! et je continuerai à m'y opposer. Pour l'avenir, je m'attache donc toujours à actualiser le projet de nouvelle société et, croyez-moi, je ne suis pas isolé.

Pour une liste unique

– Il a été question de vous comme tête de liste aux élections européennes.

– Je compte saisir l'occasion de la prochaine campagne en vue des élections européennes pour témoigner de ma conviction. Il ne pouvait être question pour moi de conduire une liste en raison de l'impossibilité pratique d'ajouter un mandat à Strasbourg à mon travail habituel qui absorbe tout mon temps entre Bordeaux et Paris. Mais j'épaulerai de mon mieux l'action de celles et de ceux qui seront en piste.

» J'ai été et je demeure partisan d'une liste unique de l'opposition en dépit des résultats d'un sondage très sollicité *qui* accorde un meilleur score global à deux listes. Il s'agit d'élections européennes. Toutefois, comme l'opposition d'aujourd'hui a l'ambition de devenir la majorité de demain, *il faut informer l'opinion* publique de la politique européenne qui serait celle du gouvernement en cas d'alternance. Le R.P.R. et l'U.D.F. s'accordent maintenant sur l'essentiel, et leur union appuyée sur un « programme européen commun » répond à cette exigence. Chacun sait que le P.S. et le P.C.F. seraient dans l'impossibilité d'aboutir à un tel accord, sauf à se réfugier dans l'ambiguïté qui caractérise leur actuelle cohabitation au pouvoir.

– Puisque vous souhaitez la victoire de l'opposition en 1986, comment envisagez-vous l'alternance qui se produirait alors ?

– Il m'a été, en effet, posé cette question : « Dans ce cas, accepteriez-vous d'être premier ministre de M. Mitterrand ? » Pour la clarté du sujet, voici la réponse : *« Tout premier ministre ne serait pas le premier ministre de M. François Mitterrand mais un premier ministre désigné par le président de la République pour faire une politique différente de la sienne et, à un certain nombre d'égards, contraire. L'action de ce premier ministre irait dans le sens général voulu par les électeurs, avec le soutien de la nouvelle majorité. »*

» Du point de vue institutionnel, et comme vous l'avez écrit vous-même *récemment dans le Monde* (1), rien ne s'oppose à la cohabitation d'un président de la République et d'une majorité parlementaire opposée à lui. J'irai même plus loin : *dans une telle hypothèse*, la Constitution serait pleinement respectée : pour la première fois depuis 1958, l'article 20, article clé, serait appliqué. Cet article dit en propres termes : *« Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. »* On en mesure le plein effet.

» En 1962, lorsque l'élection du président de la République a été transférée des grands électeurs à tous les électeurs, cet article 20, qui pouvait sembler périmé de ce fait, a été conservé en vertu d'un choix fait par le général de Gaulle lui-même. Ainsi, tant dans sa lettre que dans l'esprit de son fondateur, notre Constitution permet et prévoit même une telle cohabitation par laquelle le pouvoir traverserait la Seine, de l'Élysée, à Matignon. Le président de la République conserverait alors essentiellement le pouvoir de dissolution de la nouvelle Assemblée nationale ; ce qui ne serait pas rien.

» Cela, c'est le droit. Mais il y a aussi les hommes et les faits. Que seraient-ils en cas de nouvelle alternance ? Personne n'en sait rien, et la réponse à votre question repose sur une hypothèse dont la réalisation exigerait de fort nombreuses conditions. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

(1) *Le Monde* du 26 octobre 1983.

UNE ENQUÊTE DE DIALOGUE DES VILLES DE FRANCE

Mme Pelletier : les femmes peuvent contribuer au renouvellement du discours politique

L'association Dialogue des villes de France, présidée par Mme Monique Pelletier, ancien secrétaire d'Etat, a noté que, depuis mars 1953, on dénombre 72131 femmes élues dans les mairies. Elle a mené une enquête dans toutes les villes de plus de 10000 habitants – à l'exception de Paris, Lyon et Marseille – pour connaître le nombre de femmes adjointes et les délégations dont elles ont la charge.

Bien que les villes de l'opposition aient plus largement répondu à cette enquête que celles de la majorité – sur 672 villes de plus de 10000 habitants, 262 maires de l'opposition et 113 maires de la majorité ont répondu, – Dialogue des villes de France considère que les taux de réponse obtenus peuvent être considérés comme représentatifs : sur 3682 adjoints, 650 sont des femmes, soit 19,5 % (19,9 % dans l'opposition, 18,6 % dans la majorité). La femme adjointe type, d'après cette enquête, a quarante-cinq ans et s'occupe des affaires sociales, scolaires ou culturelles.

55,38 % des élues traitent des affaires sociales (38,48 %) et scolaires (16,90 %), 11,50 % s'occupent des affaires culturelles et des loisirs, 7,20 % ont en charge les relations publiques, etc. C'est en Basse-Normandie, en Corse, en Haute-Normandie et en Ile-de-France qu'une femme aurait le plus de chance d'ête élue adjointe.

Mme Monique Pelletier s'appuie sur d'autres sondages consacrés aux femmes et à la politique pour affirmer qu'*« il existe désormais un vote féminin, les femmes votent pour les femmes »*, et que ces dernières sont *« désormais crédibles en politique »*. Elle juge que si *« les partis politiques ont franchi une étape, il y a quelques années, en admettant l'intérêt et l'utilité de l'action pour les femmes, ils ont encore des progrès à faire* [ne serait-ce que] *pour accepter de les aider à accéder aux responsabilités politiques. »*

« La vérité, dit-elle, *est que l'intrusion des femmes dans ces clubs masculins que sont les partis politiques trouble le jeu, qu'elles dérangent et que, n'étant pas elles-mêmes aux postes de décision dans ces instances, leur cause n'avance guère. Il me semble urgent de renouveler le discours politique, les méthodes et les pratiques. Actuellement, la crédibilité de la classe politique est sérieusement mise en cause ; l'effet « Montand » n'a pas d'autre raison. »*

Pour Mme Pelletier, il est clair que *« les femmes peuvent contribuer à ce renouvellement parce que, nouvelles en politique, leur regard est neuf, leur langage est plus concret, plus vrai, leur capacité à dépasser les clivages partisans plus grande »*.

Mme Pelletier souhaite que les femmes *« n'attendent pas que la classe politique reconnaisse leurs mérites »*, mais qu'*« elles s'engagent dans chacune des élections à venir »*, qu'il s'agisse des européennes de 1984, des cantonales de 1985 ou des législatives de 1986.

JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

AU CAFÉ DU COMMERCE

LE PROGRÈS TECHNIQUE N'EST PAS GÉNÉRATEUR DE CHÔMAGE

François : Bonjour Marie ! Comment vas-tu aujourd'hui ?

Marie : Moi ça ne va pas mal, mais j'ai un copain qui travaille chez Peugeot et qui m'a dit que le mois prochain il y aurait encore huit jours de chômage technique. Le progrès technique est-il, oui ou non, générateur de chômage ?

François : Oui, si l'on considère un industriel qui produit un matériel quelconque. Dans le cas où il développe son outillage et même construit quelques robots, il sera dans la nécessité de licencier les trois quarts de son personnel ; et si cet industriel n'a pas d'imagination, évidemment il n'y a pas de solution.

Non, si au contraire on a affaire à un industriel qui connaît bien la technique, qui investit, qui construit, qui embauche et qui exporte ; alors là le progrès technique n'est pas générateur de chômage.

Mais vouloir se développer trop vite en empruntant aux banques n'est pas une solution. Car si une difficulté surgit dans la mise au point d'un prototype ou si une crise survient (car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait qu'il y a des vaches grasses et des vaches maigres), les banquiers peuvent réclamer le remboursement de leurs avances et l'on n'est pas loin du dépôt de bilan. Si on se développe calmement, par autofinancement, on est mieux à même de surmonter un à-coup, quel qu'il soit.

C'est ainsi qu'au Japon et en Amérique, notamment, quand les industriels produisaient des magnétophones, dont la sortie a trouvé dans le public un très large succès, ils créaient les prototypes et faisaient l'outillage des téléviseurs couleurs qui ont eu l'expansion que tout le monde connaît.

Quand ils produisaient les téléviseurs couleurs, ils créaient les prototypes et faisaient l'outillage des magnétoscopes qui ont été une véritable révolution dans l'audiovisuel.

C'est ainsi qu'en produisant chaque fois de nouveaux matériels qui n'arrêtent pas la fabrication des précédents, il n'y a jamais de licenciements, au contraire, on embauche et on exporte.

Maintenant, les Japonais et les Américains fabriquent des ordinateurs de différentes catégories, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. Cependant, sur ce plan-là, ce sont plutôt les Américains qui se sont imposés. Un constructeur américain vient de sortir en très grande série des petits ordinateurs familiaux très modernes, à un prix très compétitif. En appuyant sur les différentes touches, on obtient l'horaire des chemins de fer, les cours de la bourse, le montant de son compte en banque, l'adresse des médecins de nuit avec leur spécialité, etc.

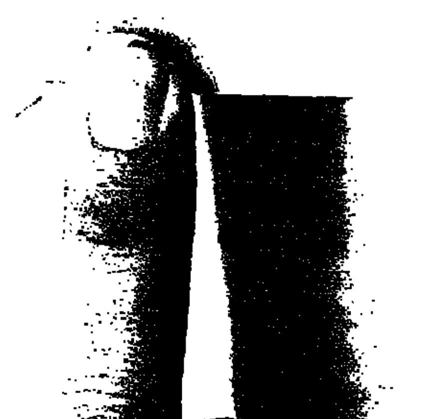
Après les ordinateurs, nul doute que le Japon comme l'Amérique n'inventent d'autres produits très sophistiqués qui, par la suite, deviendront d'un usage courant.

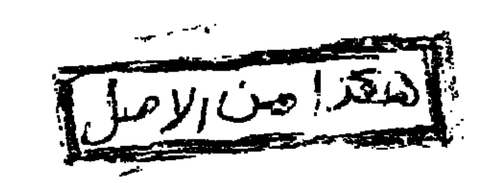
Tu vois qu'on ne peut pas dire que le progrès technique soit générateur de chômage. Bien au contraire, mais il faut avoir des chefs d'entreprise et des ingénieurs dynamiques.

Marie : Tu en connais des choses, je ne te croyais pas aussi savant.

Justement on m'a dit qu'à l'occasion du Nouvel An, le personnel de l'Élysée s'était cotisé pour offrir au Président un de ces petits ordinateurs familiaux qui a été placé sur son bureau. Il paraît que lorsque le Président a appuyé sur la touche indiquant « Horoscope des prochaines années », on a vu sur l'écran apparaître les mots « UNION NATIONALE ».

Marcel Dassault
Député de l'Oise





LA POLÉMIQUE SUR LA MORT DE ROBERT BOULIN

M. Badinter porte plainte contre la famille de l'ancien ministre

Le garde des sceaux, M. Robert Badinter, a décidé de porter plaintef à la suite de la *« diffamation publique »* dont a été l'objet le procureur de la République de Versailles, M. Robert Barbat (*le Monde* du 18 janvier). Après avoir été reçus le 17 janvier par M. Michel Maestroni, juge d'instruction, qui leur a communiqué les résultats du deuxième rapport d'autopsie de Robert Boulin, Mme Colette Boulin, son fils et sa fille ont en effet rendu publique une *« requête ouverte à M. le procureur de la République de Versailles »* dénonçant son *« imposture »*, sa *« forfaiture »* et ses *« communiqués mensongers »*. M. Badinter s'appuie sur l'article 48-3 de la loi du 29 juillet 1881, qui prévoit : *« Dans le cas d'injure ou diffamation envers les fonctionnaires publics, les dépositaires ou agents de l'autorité publique autres que les ministres, et envers les citoyens chargés d'un service ou d'un mandat public, la poursuite aura lieu, soit sur leur plainte, soit d'office, sur la plainte du ministre dont ils relèvent. »*

Nous publions ci-dessous les conclusions des deux rapports d'autopsie de Robert Boulin. Aucun de ces deux documents ne permet de conclure à un assassinat. Les deux collèges d'experts retiennent l'hypothèse d'une mort par noyade et n'infirment nullement la thèse du suicide.

La nouvelle expertise n'infirme pas la thèse du suicide

Un mort, deux expertises. Plus de quatre ans après le décès de Robert Boulin, ministre du travail de M. Giscard d'Estaing, la douleur de sa famille et l'action conjuguée de l'avocat qu'elle a récemment choisi, Me Jacques Vergès, contribuent à faire renaître une « affaire » et, surtout, à attiser une polémique probablement vaine.

C'est le 30 octobre 1979, au petit matin, que le corps de Robert Boulin avait été découvert par les gendarmes, à moitié immergé au lieudit l'Étang-Rompu, dans la forêt de Rambouillet. Les gendarmes avaient eu le tort de le tirer hors de l'eau vers la rive. Le jour même, vers 16 heures, après qu'un proche de la famille Boulin eut tenté de s'opposer à l'autopsie ordonnée par M. Robert Barbat, procureur de la République à Versailles, les docteurs Bailly, Deponge et Kannapell procédaient aux différents examens d'usage. Le premier substitut du tribunal de Versailles assistait à l'autopsie. Dans leur rapport médico-légal du 30 octobre 1979, les docteurs Bailly et Deponge retiennent l'*« hypothèse d'une submersion »*.

Asphyxié

Nous citons ci-dessous intégralement la fin de ce rapport (discussion et conclusions) :

« Le corps de M. Robert Boulin a été découvert dans la forêt de Rambouillet, immergé dans un étang.

» Les observations que nous avons effectuées sur le corps ont été précédées d'un examen radiologique effectué par le docteur Kannapell, qui n'a pas montré de projectile inclus.

» Nous avons, quant à nous, constaté des lésions d'œdème hydro-aérique du tissu pulmonaire habituellement observées dans les asphyxies par submersion et qui s'accompagnaient de la présence d'eau à l'intérieur de la cavité gastrique. Ces éléments anatomiques plaident en faveur de l'hypothèse d'une submersion.

» Les viscères présentaient par ailleurs un aspect congestif relativement banal. Les viscères ont été prélevés pour une analyse toxicologique selon la technique habituelle.

» Par ailleurs, des fragments de tissus ont été prélevés et placés dans une solution conservatrice pour permettre un éventuel examen anatomo-pathologique.

» Les petites lésions constatées au niveau du visage sont des lésions banales qui peuvent avoir été provoquées par une chute antérieure à la mort, mais qui ne sont pas suffisantes pour permettre d'envisager l'hypothèse de violences volontaires préalables.

» Conclusions :

» 1. Les constatations effectuées sur le corps de Robert Boulin sont celles habituellement observées dans les asphyxies par submersion.

» 2. Les viscères ont été prélevés aux fins d'analyses toxicologiques.

» 3. Des fragments de tissuS ont été prélevés pour permettre un examen anatomo-pathologique.

» 4. Un examen radiologique préalable a montré l'absence de projectile inclus. »

Querelle d'experts ?

Ainsi, l'hypothèse du suicide de Robert Boulin est-elle retenue par les autorités judiciaires. Et le rapport de l'autopsie se verra « appuyé » par l'enquête du service de police judiciaire de Versailles. L'expertise de la machine à écrire de Robert Boulin confirmera que le ministre a bien dactylographié la longue lettre – reçue par des journaux et des hommes politiques – dans laquelle il annonce qu'il va se donner la mort dans les étangs de Hollande (forêt de Rambouillet). Une expertise graphologique attestera à son tour que Robert Boulin a bien écrit, de sa main, le mot d'affection pour sa famille que les gendarmes découvriront sur le pare-brise de sa voiture garée le long de l'étang.

Un an plus tard, en 1980, ce suicide semble n'être mis en doute par personne. M. Bertrand Boulin, fils du ministre, rédige un livre intitulé *Ma vérité sur mon père*. Il écrit tout au long de son ouvrage que ce dernier s'est suicidé. Il entend alors *« rendre tout son sens profond à son acte »*.

Deux ans passent. C'est la volte-face. M. Bertrand Boulin, sa mère et sa sœur ne croient plus au suicide. Ils prennent pour avocat Me Vergès et se constituent partie civile contre X... pour homicide volontaire, le 6 juin 1983. A la demande de Me Vergès, M. Michel Maestroni, juge d'instruction chargé de ce dossier, ordonne que le corps de Robert Boulin soit exhumé. Une nouvelle autopsie en forme de contre-expertise a alors lieu à Bordeaux.

Les professeurs L'Épée, Lazarini et Delorme rédigent leur rapport après les examens des 16 novembre, 6 et 26 décembre 1983. S'ils notent que le corps offre un état de conservation *« relativement »* satisfaisant, ils indiquent cependant – c'est le petit 1 de leurs conclusions, – qu'ils ont opéré dans des *« conditions délicates »* et qu'il y a eu parfois *« impossibilités pour apprécier et étudier des parties molles très profondément remaniées par les phénomènes cadavériques »*.

Les conclusions soulignent aussi que la contre-expertise *« met en évidence :*

» 2. Une petite fracture de 3 millimètres de l'extrémité distale [partie médiane] *des os propres du nez. Cette fracture est décelable à la radiographie mais n'a pas pu être confirmée à la dissection et à l'anatomo-pathologie :*

» 3. Une fracture de la portion nasale du maxillaire supérieur gauche. Cette fracture est sans cal visible (radiographie, tomographie, dissection et anatomo-pathologie).

» 4. Cette indiscutable fracture de la portion antérieure du maxillaire supérieur gauche mesure 10 millimètres de long environ. Il ne peut s'agir d'une fracture ancienne. Elle correspond à une lésion traumatique de la face du sujet. Si l'on tient compte de la description tégumentaire [des tissus cutanés] de la face lors de l'autopsie en 1979, on peut admettre sans le prouver de façon absolue (car il aurait fallu une étude anatomo-pathologique de ces plaies en 1979) le caractère vital (du vivant du sujet) de cette lésion osseuse traumatique.

» 5. Nous estimons donc qu'il y a eu « traumatisme appuyé » du massif facial du vivant de Robert Boulin, pouvant correspondre :

» – à un choc direct ;

» – à un choc sur une substance dure ou contondante.

» On ne peut cependant totalement éliminer :

» – une manipulation brutale du cadavre après sa découverte ;

» – une lésion osseuse produite par aiguille de Reverdin (aiguille chirurgicale) ou autre lors de la solidarisation labiale (manœuvre de présentation du corps suite à l'autopsie).

» 6. Si les experts sont nettement en faveur de l'hypothèse d'un traumatisme facial chez un sujet vivant, ils estiment que ce traumatisme ne peut être crédité du décès.

» 7. Une mort par submersion chez un sujet ayant absorbé du Diazepam reste une hypothèse acceptable mais nullement démontrée par preuves scientifiquement indiscutables. »

Telles sont les pièces du dossier. La deuxième expertise ne vient assurément pas contredire la première mais la complète et se plaît à la critiquer. Elle souligne au passage : *« L'autopsie de 1979 avait été incomplète car la dissection du crâne n'avait pas été pratiquée sur ordre. Elle avait abouti à des conclusions peu démonstratives et se résumant au seul paragraphe suivant : « Les » constatations effectuées sur le » corps de Robert Boulin sont celles » habituellement observées dans les » asphyxies par submersion. » Il manquait un élément fondamental pour établir indiscutablement cette submersion : l'étude anatomo-pathologique des poumons, dont on ne trouve aucune trace dans le dossier. »*

Quelle est, ici, la part de la « querelle d'experts » ? On ne le sait pas exactement. Mais Me Vergès et ses clients ont su la déceler, l'agrandir et l'exploiter.

LAURENT GREILSAMER.

Deux autopsies concordantes

La seule différence existant entre le rapport d'autopsie parisien et celui conduit à Bordeaux réside dans la description d'une petite fracture de la région de la face située sur la pommette gauche, à côté de la pyramide nasale. Les experts bordelais se référant à la description, lors de l'autopsie parisienne, de petites plaies et d'ecchymoses multiples de la face, notamment au niveau du nez, des lèvres et des pommettes, ces dernières situées sous les orbites, indiquent que la petite fracture qu'ils ont trouvée pourrait (sans qu'ils puissent le prouver) avoir été faite du vivant de Robert Boulin, par exemple s'il était tombé violemment sur une surface dure ou s'il avait reçu un coup de poing. Mais ils ne peuvent exclure que cette petite fracture soit tout simplement due soit aux manœuvres de l'autopsie, lorsqu'on recoud le corps avec de grosses aiguilles spéciales, dites de Reverdin, soit à la façon quelque peu brutale dont le corps avait été retiré hors de l'eau. En toute hypothèse, ce traumatisme infime ne peut être responsable du décès.

L'hypothèse qui paraît acceptable au deuxième groupe d'experts bordelais est donc celle de la noyade après absorption de tranquillisants ; conclusion à laquelle étaient arrivés les spécialistes parisiens. Ils regrettent au passage qu'il n'y ait pas eu à ce sujet une *« preuve scientifiquement indiscutable »* (c'est-à-dire un examen histologique des tissus pulmonaires). Mais un tel examen histologique ne relève-t-il pas du pinaillage lorsqu'on sait, par la première autopsie, que l'estomac était rempli d'eau, que les poumons étaient également gonflés d'eau, qu'ils présentaient des lésions d'ecchymoses caractéristiques et qu'une mousse aqueuse emplissait la trachée jusqu'aux grosses bronches ?

Quant à la dissection du crâne, non conduite en 1979, car éprouvante pour les proches, on ne voit guère ce qu'elle aurait permis de déceler, sinon un traumatisme cérébral ayant entraîné la mort, mais qui aurait impliqué des lésions osseuses autrement plus importantes que les minuscules fractures observées à Bordeaux, alors qu'aucune anomalie n'avait été constatée par les radiographies de la tête pratiquées à l'époque.

En somme, la seule conclusion claire que l'on puisse tirer à la lecture de protocoles d'autopsie rédigés en un jargon technique qui peut être trompeur pour les non-initiés, et notamment pour les proches, c'est qu'il n'existe aucune contradiction entre les deux groupes d'experts. Le seul élément nouveau consiste en la découverte d'une petite fracture de la pommette, sans grande signification, qui ne peut en aucun cas avoir entraîné la mort.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

TENNIS

McENROE ET NAVRATILOVA CHAMPIONS DU MONDE

Le jury de la Fédération internationale de tennis, composé des anciens champions Donald Budge, Fred Perry et Lewis Hoad, a attribué, le mardi 17 janvier, à Londres, le titre de champion du monde à l'Américain John McEnroe, qui succède ainsi au palmarès à son compatriote Jimmy Connors.

Cette décision était attendue après la victoire du champion de Wimbledon sur le Tchécoslovaque Ivan Lendl en finale du Tournoi des maîtres (*le Monde* du 17 janvier). Toutefois, pour la première fois depuis que ce titre honorifique a été décerné, en 1978, McEnroe, déjà couronné en 1981, n'a pas fait l'unanimité du jury. Lewis Hoad s'est en effet prononcé pour le Suédois Mats Wilander, vainqueur des Internationaux d'Australie et finaliste de Roland-Garros, gagnant neuf tournois en 1983. *« Malgré les progrès réalisés par Wilander, McEnroe reste le joueur le plus doué »*, ont estimé de leur côté Donald Budge et Fred Perry pour décerner le titre à l'Américain, qui a terminé l'année en tête du classement mondial et qui a été désigné par ses pairs comme le meilleur joueur 1983.

Le titre féminin, qui est attribué automatiquement à la première du classement mondial, est revenu pour la deuxième année consécutive à Martina Navratilova : une seule défaite en soixante-six matches.

SUSPENSION LEVÉE POUR VILAS

La commission d'appel du Conseil international du tennis professionnel, réunie le mardi 17 janvier à New-York, a décidé d'annuler la suspension d'un an infligée à l'Argentin Guillermo Vilas, soupçonné d'avoir touché des garanties financières (60 000 dollars) pour participer au tournoi de Rotterdam en mars 1983. En revanche, la commission a maintenu l'amende de 20 000 dollars qui devra être payée, moitié par le joueur, moitié par le Conseil.

A la suite de cette décision, Vilas a manifesté sa déception et son intention de faire appel.

● *Ingemar Stenmark renoue avec la victoire en slalom.* – Victime d'une chute le 16 janvier dans le premier slalom de Parpan (Suisse) comptant pour la Coupe du monde de ski alpin, le Suédois Ingemar Stenmark a pris sa revanche, le mardi 17 janvier, en s'imposant dans la seconde course devant le vainqueur de la veille, le Luxembourgeois Marc Girardelli. Le champion du monde, qui a creusé un substantiel écart avec les autres concurrents sur un tracé très sélectif, a ainsi remporté sa troisième victoire de la saison et la soixante-seizième de sa carrière. Au classement de la Coupe du monde, il occupe la troisième place, derrière Andréas Loenzel, du Liechtenstein, et le Suisse Pirmin Zurbriggen.

ÉDUCATION

LE DOSSIER DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La municipalité de Nantes quadruple ses subventions aux écoles catholiques

De notre correspondant

Nantes. – La municipalité de Nantes (opposition), dirigée depuis 1983 par M. Michel Chauty, sénateur (R.P.R.), a décidé, le 16 janvier, d'étendre ses subventions aux écoles privées catholiques. Pour l'année scolaire en cours, elle prendra en charge non seulement les écoles primaires sous contrat d'association comme le prévoit la loi Guermeur, mais aussi toutes les classes maternelles par le biais des contrats simples. Le montant global des aides municipales à l'enseignement privé devrait atteindre 9,7 millions de francs au budget primitif 1984 au lieu de 2,5 millions que la gauche y avait inscrits en 1983.

A Nantes, un écolier sur trois fréquente l'école catholique dont les effectifs sont restés stables : dix mille élèves environ pour soixante-cinq établissements (trente-huit groupes primaires et vingt-sept maternelles). Ces chiffres expliquent la résonance particulière du problème scolaire à Nantes dont le pavé a été martelé, le 22 octobre, puis le 27 novembre 1983, par d'impressionnants rassemblements regroupant chaque fois près de cent mille personnes, les défenseurs du privé d'abord, ceux du public ensuite sous la banderole du Comité national d'action laïque.

La guerre scolaire s'est ranimée à Nantes en 1978, quand le nouveau maire, M. Alain Chenard (P.S.), élu l'année précédente, a coupé les vivres aux écoles privées qui percevaient jusque-là des subventions par le biais de contrats simples signés par son prédécesseur, M. André Morice (Centre républicain-U.D.F.), avec l'assentiment des socialistes qui faisaient partie de son équipe municipale.

Privées d'aides, toutes les écoles nantaises optent alors pour des contrats d'association, qui leur sont accordés, et brandissant la loi Guermeur, elles exigent le paiement des forfaits d'externat. Le maire porte l'affaire devant le tribunal administratif en contestant la notion de « *besoin scolaire reconnu* ». Il perd en première instance et fait aussitôt appel au Conseil d'Etat.

Les Nantais ne connaîtront jamais l'arrêt de cette juridiction. La première décision de M. Chauty, au lendemain de son élection, en mars 1983, a été de retirer le recours et de payer les forfaits d'externat pour les huit écoles primaires que son prédécesseur avait toujours refusé de prendre en considération.

La nouvelle décision du conseil municipal va beaucoup plus loin. Elle porte un apurement définitif du contentieux, puisque les arriérés depuis 1979 vont être payés à quatre écoles pour des classes pré-élémentaires sous contrat d'association.

JEAN-CHARLES MURGALE.

MGR HONORÉ : CE CALENDRIER INTERDIT DES NÉGOCIATIONS SÉRIEUSES

Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, président de la Commission épiscopale du monde scolaire et universitaire a commenté, le 17 janvier, le texte des dernières propositions de M. Alain Savary sur l'avenir de l'enseignement privé (*le Monde* du 14 janvier). « *S'il est limpide en ce qu'il contient des menaces à l'égard de la liberté d'enseignement*, a-t-il déclaré, *ce texte demeure ambigu dans toutes les dispositions libérales, qu'il faudrait interpréter.* »

Mgr Honoré affirme « *partager tout à fait le sentiment du Comité national de l'enseignement catholique* (CNEC) *récusant les contraintes d'un calendrier qui interdit toute négociation sérieuse dans le délai imparti par le ministère* ». Pour l'archevêque de Tours, l'initiative de M. Savary « *continue à entretenir le sentiment d'une pseudo-négociation* » dont l'opinion est « *lasse* » et qui « *ressuscite une querelle scolaire dépassée* ».

Mgr Honoré a précisé que les évêques seraient présents aux cinq manifestations lancées par le CNEC et y prendraient la parole. Mais, a-t-il ajouté, « *il n'y aura pas d'évêque français dans la rue, car je ne pense pas qu'en dehors de quelques extrémistes, on attende une présence épiscopale dans la rue* ».

ENTRÉE D'UNE NOUVELLE PROMOTION A L'ENA

Le *Journal officiel* du 18 janvier publie la liste des candidats admis comme élèves de l'École nationale d'administration à compter du 6 janvier 1984.

● **Concours externe** (étudiants)

Viviane Apied, Philippe Baudry, Philippe Boissier, Dominique Bonetti, Catherine Bonnetat, Isabelle Boulin, Nicolas Boulouis, Antoine Bouvier, Christine Bouvier, François du Breuil Hélion de La Guéronnière, Laurence Brousselle, Carine Camby, Pascal Charlat, Yves Charpentier, Christian Charpy, Hughes de Chavagnac, Nicolas Chibaeff, Philippe Coste, Philippe Delelis, Jean-Marc Delion, Jean Delpech de Saint Guilhem, Fabrice Di Meglio, Thierry Dissaux, François Dumuis, Philippe Favre, Serge Federbusch, Agnès Floquet, Thierry Fraysse, Mlle Dominique Frelaut, Rémy Frentz, Bertrand Gautier, Mlle Dominique Geisert, Marc Giacomini, Jean-Baptiste Gillet, Jean-Christophe Ginet, Olivier Grunberg, Philippe Hamel, Philippe Hayez, Marc Heinis, Jean-Martin Jaspers, Mlle Dominique Kimmerlin, Luc Krokossevitch, Francis Lamy, Pierre Latrille, Clara Lejeune, Sophie-Geneviève Leruste, Jean-Christophe Magdelaine, Franck Magnard, Thibaud Malivoire de Camas, Éric Martin, Nathalie Massias, Daniel Mathieu, Christine Maurel, Claire-Marie Menuet-Guilbaud, Cyrille de Montgolfier, Véronique Morali, Henri Osmont d'Amilly, Bertrand Passerat de la Chapelle, Christian Paul, Benoît Paumier, Jean-Christophe Potton, Olivier Remond, Stéphane Richard, Kareen Rispal, Jean-Yves Rossi, Pascale Rouast, Olivier Rousseau, Michel Rouzeau, Bruno Rozencwajg, Rémy Schwartz, Jean-Philippe Schweitzer, Igor Semo, Rémi Sermier, Laurent Setton, Bernard Spitz, Sylviane Tarsot, Marc Thoumieu, Thierry Tuot, Laurent Viguier, Olivier Wicker.

● **Concours interne** (fonctionnaires)

Patrick Allard, Paul-Bernard Arrighi, Jacques Augustin, Charles Azerad, Marie-Anne Bacot, Hervé Beaudin, Jean-Claude Bernard, Jean Berthezène, Boquet Anne, Emmanuelle Boquet, Laurent Bossard, François Bossuroy, Marie-Noëlle Boyer, Jean-Claude Bruneteau, Mireille Canals, Gérard Canovas, Michel Charlot, Jacques Chavant, Sylvain Cherniacoski, Eric Danon, Michel Darmedru, Jean-Luc Delpierre, Philippe De Mester, Jean-Pierre Demouveaux, Bernard Descargues, Michelle Desjardins, Joël Dessaint, Jean-Louis Destans, Jean-Michel Ducros, Philippe Dumont, Bernard Fontaine, Didier François, Renaud Gace, Anne Giami, Catherine Hirsch, Didier Houguet, Jean-Pierre Jourdain, Nicole Klein, Sylviane Landais, Jean-Yves Latournerie, Dominique Lefebvre, Philippe Lefebvre, Patrick Lelarge, André Le Mer, Jean-Marie Lenzi, Jean-Frédérick Lepers, Anne-Marie Leroy, Jean-Marie Magnien, Jacques Maillard, Michel Marian, Jean-Luc Maron, Jean-Christophe Martin, Gérard Metoudi, Sabine Monchambert, Richard Moussaron, Olivier Ortiz, Marie-Josèphe Perdereau, Emile-Robert Perrin, Marie Pittet, Nicole Pot, Mme Dominique Prevost-Marcilhacy, Daniel Riquin, Alain Tessier, Mlle Claude Trupin, Jean-Philippe Vachia.

DES DÉPUTÉS SOCIALISTES PRESQUE SATISFAITS

Les députés socialistes sont presque satisfaits des propositions de M. Alain Savary sur l'enseignement privé. Réunis, le mardi 17 janvier 1984, à l'Assemblée nationale, ils ont longuement entendu le ministre de l'éducation nationale expliquer son plan. Apparemment, le discours de M. Savary les a plutôt séduits ; d'abord parce qu'il leur plaît d'être informés assez tôt, au lieu d'être mis devant le fait accompli ; ensuite parce qu'ils apprécient la volonté ministérielle de promouvoir la rénovation de l'enseignement public. Sur ce point, ils lui ont apporté un appui sans réserve, même s'il faut, pour y parvenir, s'opposer à certains corporatismes syndicaux. Les députés souhaitent aussi que soit mieux expliquée l'action du gouvernement et des « laïques » en la matière.

Sur les propositions de M. Savary, Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, a expliqué qu'il y avait eu *consensus* sur le problème de la carte scolaire, et de l'intégration volontaire des maîtres du privé à la fonction publique. En revanche, les députés socialistes ont trouvé que le projet d'établissements d'intérêt public manquait de précision et ont refusé que des charges puissent être imposées, contre leur volonté, aux collectivités locales.

De toute façon, ils savent que leur position définitive dépendra de celles prises par les instances dirigeantes du parti socialiste. Or son premier secrétaire, M. Lionel Jospin, est réservé, car il juge les textes de M. Savary trop tièdes...

Th. B.

EN BREF

UNE CHARTE EUROPÉENNE DES DROITS DE LA FEMME

Le Parlement européen a adopté le 18 janvier la première charte européenne des droits de la femme par 127 voix contre 17 et 54 abstentions. Ce document condamne l'inégalité entre les sexes, notamment dans les exploitations familiales, le commerce, l'artisanat et l'agriculture. Il insiste pour que les femmes obtiennent leur autonomie fiscale. Il rappelle la nécessité de réviser les manuels d'enseignement « sexistes » et demande l'octroi d'aides financières pour les entreprises embauchant du personnel féminin en nombre satisfaisant. La charte sera envoyée au conseil des ministres de la Communauté ainsi qu'à la Commission de Bruxelles pour qu'ils en tiennent compte dans leurs futures décisions.

● *Condamnations pour ententes illicites.* – Quatorze dirigeants d'entreprises de travaux publics ont été condamnés, mardi 17 janvier, par la trente et unième chambre du tribunal de Paris à des amendes allant de 18 000 à 20 000 F pour ententes illicites. Il leur était reproché de s'être réparti des marchés faisant l'objet de soumissions lors de la construction de l'autoroute A 6 dans le secteur de Beaune (Côte-d'Or) en 1968 et en 1969.

LES INQUIÉTUDES DES RÉFUGIÉS BASQUES ESPAGNOLS

Une consigne de « *boycottage administratif* » à l'égard des autorités françaises a été lancée, le 17 janvier, par le comité des « réfugiés ». Les réfugiés sont invités à ne plus se rendre dans les commissariats de police pour les renouvellements de titre de séjour temporaire ou d'autres documents administratifs.

D'autre part, les six réfugiés basques expulsés de France la semaine dernière (*le Monde* des 10 et 12 janvier) ont été accueillis par le gouvernement panaméen à titre provisoire. Ils sont actuellement internés dans une caserne de l'armée de l'air. Si l'on en croit le communiqué du ministère de l'intérieur français, ces arrêtés d'expulsion ont été décidés devant l'augmentation des attentats commis dans la région de Bayonne contre des militants basques espagnols.

Mis à part un ou deux d'entre eux, nous indique notre correspondant à Bayonne, ces réfugiés sont considérés comme des vétérans retirés de toute participation directe à l'organisation des deux branches de l'ETA.

JUSTICE

AU PROCÈS PARIBAS

La défense de quelques P.-D.G.

Qu'ils nient ou qu'ils reconnaissent, ils ont toujours, les uns et les autres, une façon personnelle de le faire. C'est bien ce qui a empêché ce long débat de sombrer dans la monotonie. Depuis qu'a repris le procès Paribas, le 16 janvier, on a encore éprouvé ce sentiment de diversité en écoutant des inculpés aussi différents que MM. Jean-Claude Noblet, ancien P.-D.G. de Motobécane, Jacques et Robert Margnat, anciens P.-D.G. de la société des vins Margnat, ou encore M. Jacques Nahoun et son amie, Mme Catherine Sabag, versés l'un et l'autre dans l'immobilier, aussi bien que M. François Rochas, exploitant agricole, bénéficiaire d'un héritage cossu.

De tous ceux-là, seul le dernier reconnaît volontiers qu'il fit placer en Suisse une partie de la valeur des actions qu'il reçut en héritage, en 1971, de son père, propriétaire de la célèbre société de parfums. Comme il reconnaît n'avoir pas déclaré les revenus produits par cette somme et avoir, en outre, débité sur ce compte étranger ce dont il pouvait avoir besoin à l'occasion. Voilà donc enfin un fraudeur qui se reconnaît pour tel et n'invoque pour toute excuse que l'« *inexpérience* » du jeune homme de vingt-huit ans qu'il était à cette époque.

Mais les autres n'admettent pas la moindre fraude. Pour convaincre le tribunal, les moyens peuvent être différents. Mme Sabag, par exemple, à qui on fait plus que laisser entendre qu'elle a pu se servir, pour frauder, de M. Nahoun, son ami, car leurs noms apparaissent ensemble dans les carnets de Léonce Boissonnat, dira, en femme de tête, qu'elle n'a jamais mêlé ses affaires de cœur et ses activités professionnelles.

Pour expliquer la présence de son nom dans les mêmes carnets, M. Jean-Claude Noblet a exposé fort minutieusement qu'il avait été chargé non pas de gérer, mais de « *surveiller* » un compte bel et bien ouvert à Genève, mais au bénéfice d'un enfant dont il ne peut dire le nom « *dans l'intérêt de la paix des ménages* ». Et comme on lui explique sans cesse que ce bénéficiaire, dont il indique qu'il va avoir vingt-cinq ans, sachant la situation de M. Noblet, pourrait bien, en reconnaissance, se manifester lui-même, il répond, toujours aussi énigmatique, que ce n'est pas possible en raison de sa nationalité. Ce n'est pas l'affaire du Masque de fer, mais ça lui ressemble.

Jacques et Robert

MM. Jacques et Robert Margnat, poursuivis, le premier pour un transfert de 598 000 F, le second pour une opération portant sur 2129000 F, ont affiché une fort grande maîtrise. Ce fut surtout pour dire qu'ils n'ont jamais rencontré M. Boissonnat. Jacques, le cadet, a incontestablement marqué un avantage en faisant observer que, parmi les trois mentions de son nom sur les carnets, il en était une qui ne pouvait pas le concerner. Et, de fait, en examinant bien l'écriture incertaine de Léonce Boissonnat, il a fallu admettre que ce dernier n'avait point écrit, en regard du numéro de compte suisse 55.878, Margnat mais Masurel, ce Masurel ayant pour sa part transigé et apparaissant en d'autres pages du carnet avec la mention du même numéro de compte.

Il ne reste dès lors contre les frères Margnat que l'annotation d'un rendez-vous avec Léonce Boissonnat, alors qu'ils assurent l'un et l'autre ne l'avoir jamais approché. Il reste aussi que la mauvaise lecture des carnets n'a pas été pour rien dans l'inculpation du premier. Ce qui est remarquable, c'est que de telles surprises ne poussent pas pour autant la défense à pavoiser. Il est vrai qu'elles n'entament non plus en rien l'assurance de M. Jean-Pierre Monestié, qui, au siège du ministère public, paraît tenir tout cela pour vétilles.

Il l'a montré encore, mardi 17 janvier, face à M. Gérard Roos, P.-D.G d'une entreprise de machines à bois à Strasbourg. M. Roos a contre lui, comme tant d'autres, la mention de son nom dans les carnets Boissonnat, accompagné de chiffres, qui lui vaut le reproche d'un transfert de 2 320 000 F sur un compte numéro 55.688. Plus désespéré qu'indigné, M. Roos ne se contente pas de dire qu'il n'a jamais eu un tel compte. Il raisonne aussi. L'imagine-t-on lui, Strasbourgeois, passant par la « gestion privée » de Paribas pour mettre de l'argent à Genève, ville lointaine, alors qu'il aurait pu transférer cela par l'Allemagne sans la moindre difficulté ? Et puis, dit-il encore, pour transférer de telles sommes, il faut en avoir les moyens. Il ne les a pas. Que l'on se reporte à ses déclarations de revenus : 190 000 à 240000 F par an entre 1975 et 1980.

Le décès de Mlle Adam

Alors, M. Roos a tout essayé. Il a obtenu d'abord de Paribas une lettre par laquelle on lui dit : « *Vous n'avez pas, ni n'avez jamais eu, directement ou indirectement, de droits sur le compte cité.* » Il pensait que cela suffirait. Quand il a vu qu'il n'en était rien, qu'on le renvoyait en correctionnelle, il a alors entrepris une autre démarche. Il s'est rendu à Paribas-Genève avec un huissier suisse. Il a fait constater par cet auxiliaire de justice qu'à une demande de retrait de 200 francs suisses sur le fameux compte 55.688, il lui fut répondu qu'il ne pouvait y prétendre, n'étant pas titulaire du compte.

« *Que pouvais-je faire de plus, dites-le-moi ?* », a demandé le très attristé M. Roos. « *Vous pouviez faire la même demande à Bâle* », a répondu sans broncher M. Monestié, pour qui le dossier ferait apparaître que ce compte a pu être ouvert à Bâle ou en Belgique. M. Roos est prêt à obtempérer et le président Culié l'y a même invité.

Etrange procès tout de même où l'on a appris, de surcroît, le décès de la première des clientes entendues, Mlle Denise Adam, retrouvée morte à son domicile, dans cette solitude de pauvresse que sa comparution, le 30 décembre, avait déjà fait éprouver jusqu'au malaise.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Corse

DEUX MANIFESTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

M. Prosper Alfonsi, président de l'Assemblée de Corse a appelé l'« *immense majorité* » des Corses à manifester contre la violence, le 18 janvier, à Bastia et à Ajaccio.

L'atmosphère reste tendue dans l'île. A Corte, l'université a été fermée mercredi. La « Consulte des étudiants corses » (C.S.C. nationaliste) de Corte a annoncé une journée « *Université morte* » à la mémoire d'Etienne Cardi, le nationaliste mort, le 12 janvier, en posant une bombe. Malgré la présence d'importantes forces de police, certains étudiants se sont enfermés, avec l'aumônier de l'université pour une messe.

La mission d'inspection, qui s'est rendue dès le 17 janvier en Corse sur la demande du premier ministre, aura, entre autres tâches, à se prononcer sur l'attitude des gendarmes, qui, bien que présents, ne sont pas intervenus dans l'échauffourée entre nationalistes et policiers aux obsèques d'Etienne Cardi le 14 janvier.

Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) a lancé un mot d'ordre national de grève sur FR 3, le 20 janvier, pour protester contre la confiscation, par la police, du reportage de la chaîne sur les obsèques du nationaliste corse Etienne Cardi, le 14 janvier. Le bureau national du SURT-C.F.D.T. a apporté, le 17 janvier, son soutien à l'action du personnel de FR 3-Corse, appelé par l'intersyndicale locale à se mettre en grève le 20 janvier pour une durée illimitée. Les personnels de Radio Corse-Fréquenza Mora, station décentralisée de Radio France, ont également lancé un appel à la grève le 20 janvier.

Le conseil d'administration de FR 3 a affirmé, le mardi 17 janvier, à l'unanimité, sa solidarité avec les journalistes de FR 3-Corse et a demandé au président, M. Holleaux, « *de prendre les mesures nécessaires pour que soient exactement connus les faits et analysées les conditions de travail de l'équipe locale de FR 3* ». Sur la relation qui lui en a été faite, le conseil s'est déclaré « *ému par le climat général de suspicion et d'intolérance qui entoure le travail de la station* ».

D'autre part, à la suite de la découverte à L'Ile-Rousse-en-Balagne (nord-ouest de la Corse) d'un dépôt d'armes et de munitions (nos dernières éditions), une vingtaine de personnes ont été interpellées, le 17 janvier. Deux ont été inculpées, le 18 au matin : Edmond Lebras et Jean-Sauveur d'Oriano.

ENVIRONNEMENT

Un second souffle pour la recherche éolienne

Parent pauvre des énergies renouvelables, l'énergie éolienne devrait prochainement trouver en France l'occasion de se mettre en valeur, avec la mise en service de deux installations faisant appel à la force du vent pour produire de l'énergie. La première de ces réalisations, implantée à Lastours, dans l'Aude, est une « ferme éolienne » équipée de dix éoliennes, d'une puissance de 10 kilowatts chacune. Elle fonctionnera dans le courant du mois d'avril. Cette opération, de quelque 18 millions de francs, devrait être suivie, fin mai, de la mise en service, au centre d'essais de Lannion, de l'éolienne de 100 kilowatts qu'E.D.F. avait installée sur l'île d'Ouessant, et qu'une tempête avait détruite quelques mois seulement après son inauguration (*le Monde* du 12 juillet 1980).

Ces opérations « coup de poing » ont pour but de redonner vigueur à un programme de recherche et de développement qui, en 1981, ne disposait que d'un budget de 2,5 millions de francs. Les temps ont changé et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) s'est donné, dans ce domaine, de nouveaux moyens : 15,8 millions de francs en 1983 et 18,8 millions de francs en 1984. Des moyens moins importants que ceux déployés par quelques pays voisins, mais qui devraient permettre de créer bientôt, selon M. Philippe Chartier, directeur scientifique de l'AFME, « *une activité industrielle française rentable et à forte vocation exportatrice* ».

Avant d'en arriver là, il convient cependant de faire oublier l'affaire de l'île d'Ouessant « *en réalisant des éoliennes fiables et compétitives* ». Ne dit-on pas que ces machines peuvent produire 1 kilowatt/heure à un prix inférieur à celui de certains diesels ? Il ne paraît donc pas inutile, dans ces conditions, de s'intéresser aux éoliennes de la gamme des 100 kilowatts et à celles, futures, de la gamme des 800 kilowatts. La concurrence dans ce domaine ne manquera pas d'être chaude si l'on en juge par les réalisations des pays de l'Europe du Nord ou celles des États-Unis, qui, en Californie, ont construit des centaines d'aérogénérateurs dont la puissance totale atteint 85 mégawatts.

Pour cette raison, la politique de redressement engagée par l'AFME suppose que soient parfaitement maîtrisés les problèmes d'aérodynamique et de résistance des structures des aérogénérateurs avant de se lancer dans une production commerciale. L'AFME s'appuiera donc sur l'expérience de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), pour ses recherches, et sur quelques industriels de l'aéronautique, pour le développement des éoliennes. Cette action, qui sera suivie, dans le courant de 1985, de la définition d'un plan industriel éolien analogue à celui fait dans le domaine du photovoltaïque, devrait donner lieu à l'engagement d'efforts sur :

— les machines de petite puissance (10 à 20 kilowatts, 7 mètres de diamètre), dont Aerowatt s'est fait le champion ;

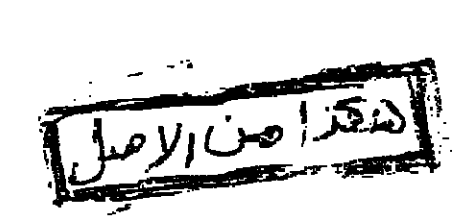
— les machines de puissance moyenne (100 kilowatts, 18 mètres de diamètre), avec Ratier-Figeac, la SNIAS et la société La Jaloux ;

— les machines de grande puissance (800 kilowatts, 40 mètres de diamètre), avec Latécoère et la SNIAS.

A ce titre, l'AFME se propose de réaliser, dans chacun de ces trois secteurs des opérations de démonstration. La première concerne la ferme éolienne de Lastours, qui sera inaugurée en avril, et la seconde la reconstruction de l'éolienne d'Ouessant, qui, si elle donne satisfaction au banc d'essai, conduira l'AFME à installer, à Gravelines, dans le Nord, trois machines de [illegible] mètres de diamètre, qui en seront dérivées, puis dix autres, en Corse, au cap Pertusato.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.





DÉFENSE

La France va accroître ses exportations d'armes

(Suite de la première page.)

D'où, aussi, ce pari lancé à ses subordonnés par le délégué général pour l'armement, selon lequel la fin du premier semestre 1984 devrait être *« la date à laquelle des résultats sensibles dans le développement des exportations devraient être obtenus »* par l'équipe en place, qui resterait inchangée, à la direction des affaires internationales.

Par note « confidentiel-défense », il a demandé à cette équipe, menée par l'ingénieur général Marc Cauchie, de mieux étudier les marchés extérieurs *« en vue de redéfinir les zones et les pays sur lesquels doivent être accentués nos efforts, de prévoir les inflexions à donner pour tendre à une répartition géographique plus équilibrée de nos ventes, de réexaminer les moyens d'attaquer le marché avec le maximum d'efficacité (aides au financement, réseaux commerciaux) »*.

A cet appel pour davantage de pugnacité commerciale et de prospective dans la recherche des besoins exprimés par la clientèle, s'ajoute le projet de réorganiser les structures administratives, chargées de promouvoir les ventes à l'exportation, en améliorant la qualité des hommes et de leur environnement professionnel pendant leurs missions.

Transfert de technologie

« Le succès d'une opération de vente, écrit notamment le délégué général pour l'armement, *ne peut provenir que de la convergence des actions des organismes et des individus directement impliqués. L'expérience a constamment montré que des actions en ordre dispersé ne pouvaient conduire qu'à des échecs. La réussite d'une opération ne peut en aucun cas être celle d'une ou de quelques individualités, mais celle d'une équipe (...) Un autre élément essentiel de la réussite des négociations est l'aptitude à prendre des décisions rapides et apporter des réponses, en temps réel, aux questions, aux demandes ou aux objections de l'autre côté. »*

« Dans cet esprit, conclut l'auteur de la note « confidentiel-défense », *je considère que c'est autour du noyau constitué par les ingénieurs et officiers responsables de zones et responsables de l'après-vente que doit être articulé le fonctionnement de la direction des affaires internationales. Ces responsables, chargés du pilotage direct et actif des affaires de leur zone ou de leur domaine, doivent disposer des moyens d'information et de communication les mieux adaptés. »*

Les vendeurs d'armes français sont ainsi incités à se soucier davantage des aptitudes de leur clientèle à tirer profit des transferts de technologie industrielle que la France leur consentirait : ne plus se contenter de simples ventes d'armes françaises sans « retombées » pour l'économie du pays acheteur, mais, au contraire, proposer au client de l'associer à long terme à l'exécution du contrat par la fourniture d'usines-clés-en-main avec, localement, la formation des personnels. *« L'armement*, dit-on au ministère de la défense, *peut faire partie d'un dialogue Nord-Sud qui, à la différence des concurrents, éviterait le bourrage de crâne idéologique »*.

Cette prospection active, à l'adressse de pays du Golfe, du Maghreb ou de l'Amérique latine, ne devrait toutefois pas concerner certaines technologies « sensibles » – comme le domaine de la guerre électronique – à la protection desquelles veillent, avec une jalousie exclusive, les états-majors français.

Dans le même temps, certaines activités industrielles, pour lesquelles l'exportation demeurait marginale, devront se préoccuper davantage de conquérir des marchés extérieurs. C'est le cas de la construction navale, au besoin grâce à la création d'un office de commercialisation sur le modèle de ceux qui existent déjà pour la promotion des armements terrestres et aéronautiques. Ce pourrait être, enfin, le cas de certains matériels défensifs, comme les batteries côtières ou des blindés légers pour la défense des frontières.

JACQUES ISNARD.

Des plans sanitaires d'urgence seront établis pour répondre à des guerres ou à des catastrophes

Un protocole d'accord portant notamment sur *« la mise en œuvre de la défense du pays en cas de crise ou de guerre »* a été signé, le 17 janvier, à Paris, entre M. Charles Hernu, ministre de la défense, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et M. Edmond Hervé, secrétaire d'État chargé de la santé. Ce texte rendra possible, en temps de paix comme en période de conflit, la création de plans d'action sanitaire d'urgence permettant de satisfaire les besoins des armées en maintenant les capacités et le fonctionnement des services civils de santé.

Des exercices d'organisation de secours d'urgence en dimension réelle, pratiqués récemment dans la région de Belfort, où avait été simulée une catastrophe de grande ampleur, ont confirmé les insuffisances de la coordination entre les moyens civils – qu'ils soient publics ou privés – et militaires. Le protocole prévoit non seulement les modalités matérielles de cette coopération (locaux, installations, approvisionnements sanitaires) mais aussi la formation de personnel civil de santé au traitement des victimes d'armes classiques ou modernes, qui exige un apprentissage particulier.

Dans le domaine de l'assistance sanitaire, un protocole avait déjà été signé le 12 mars 1983 entre M. Hernu, M. Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement, et les présidents des Instituts Mérieux et Pasteur, pour la création d'une « bioforce », force de secours dotée de personnel et de produits biologiques dépêchée, *« aux États qui en feraient la demande pour surmonter une crise survenue sur leur territoire »*. Dans le domaine de l'assistance sanitaire existe aussi déjà la FAHMIR (Force d'assistance humanitaire d'intervention rapide), qui permet d'accroître les possibilités d'action en cas de guerre ou de catastrophe naturelle dans les pays démunis, et repose sur une coopération entre organismes publics et privés.

RELIGION

Semaine de l'unité des chrétiens, du 18 au 25 janvier

Une veillée œcuménique dans l'église évangélique luthérienne des Billettes, à Paris, jeudi 19 janvier, à 19 heures, réunissant les principaux responsables des Eglises chrétiennes dans la capitale, marquera cette année la semaine de prière consacrée à l'unité des chrétiens (18-25 janvier).

L'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger, Mgr Meletios, président du comité interépiscopal orthodoxe, l'inspecteur ecclésiastique René Blanc (luthérien), le pasteur Jacques Rigaud (réformé) et le révérend John Livingstone (anglican) participeront à cette veillée, animée par les bénédictins du Bec-Hellouin.

A la télévision, le dimanche 22 janvier, les trois religions chrétiennes proposeront une émission commune en direct depuis un centre œcuménique « La croisée des chemins » de Villeneuve d'Ascq (Nord). Récemment créé par les Eglises catholique et réformée de Lille, ce centre, voulu comme *« un lieu de liberté, d'accueil et de prière »* et ouvert à tous, symbolise concrètement l'unité des chrétiens.

Cette semaine de l'unité donne encore lieu à des rencontres dans toute la France entre les différentes Eglises chrétiennes, et notamment, depuis 1976, à des *« échanges de chaires »*, le pasteur venant prêcher à l'église et le prêtre au temple. Mais la prise de position des évêques français l'année dernière sur l'*« hospitalité eucharistique »*, refusant dans la plupart des cas la communion aux protestants – les orthodoxes pour leur part la refusent aux autres Eglises chrétiennes, – a jeté un froid sur les relations œcuméniques, et de nombreux pasteurs, notamment à Grenoble, ont refusé de participer à cet échange de chaires.

INFORMATIONS « SERVICES »

SANTÉ

Le nouveau calendrier des vaccinations

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France a adopté un nouveau calendrier vaccinal.

Plusieurs modifications apparaissent : la vaccination contre la poliomyélite est recommandée sous sa forme injectable, le vaccin oral étant réservé pour des *situations épidémiologiques particulières*; le vaccin associé *rougeole-rubéole* est *introduit*, compte tenu des risques non *négligeables de ces affections* pour les jeunes enfants; enfin, il est *désormais conseillé de ne pas* pratiquer la vaccination B.C.G. avant l'entrée en collectivité, la vaccination B.C.G à la naissance étant réservée aux enfants vivant dans un milieu à risque.

- A *partir de 3 mois : diphtérie*-tétanos-coqueluche-polio (D.T.C.P.) : *première injection* (sauf indication particulière *laissée à l'appréciation du* médecin traitant);
- 4 *mois : D.T.C.P., deuxième* injection;
- 5 mois : *D.T.C.P.*, troisième injection;
- 12-15 mois : rougeole-rubéole (garçons et filles);
- 15-18 *mois* : D.T.C.P., premier rappel;
- 5-6 ans : diphtérie-tétanos-polio, deuxième rappel;
- avant 6 ans : B.C.G.;
- 11-12 ans : diphtérie-tétanos-polio ; rubéole pour les filles; épreuve tuberculinique (si négative : B.C.G.);
- 16-21 ans : dipthérie-tétanos-polio; rubéole pour les filles non immunisées; épreuve tuberculinique (si négative : B.C.G.);
- *après 21 ans : tétanos-polio* tous les dix ans ; rubéole *pour les femmes non immunisées*;
- *après* 65 ans ; vaccination antigrippale tous les ans.

Lorsqu'un *retard* est intervenu dans la réalisation du calendrier ci-dessus, il n'est pas nécessaire de recommencer le programme des vaccinations. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'inoculations requis en fonction de l'âge. Les vaccinations et leur date d'injection doivent être mentionnées sur un carnet de vaccination.

EN BREF

INDUSTRIE

MÉCÈNES. – Des étudiants de l'Institut supérieur de gestion (I.S.G.) organisent, le 21 mars à Paris, la *« première journée nationale du sponsoring et du mécénat »*. Une bourse d'échanges sera ouverte à cette occasion pour permettre le rapprochement d'industriels, éventuels « parrains », et de personnes qui souhaitent une aide pour réaliser *leurs* projets culturels ou sportifs.

★ I.S.G. (Sponsoring), 45, rue Spontini 75116 Paris. Tél. : 704-51-26.

LOGEMENT

CHAMBRES MEUBLÉES. – Le service d'accueil des cours de civilisation française de la Sorbonne recherche des chambres meublées indépendantes ou dans une famille pour les étudiants étrangers qui suivront la session de printemps (de février à juin).

★ 18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. Tél. : 633-81-13, les lundi, mercredi et vendredi de 11 heures à 16 heures.

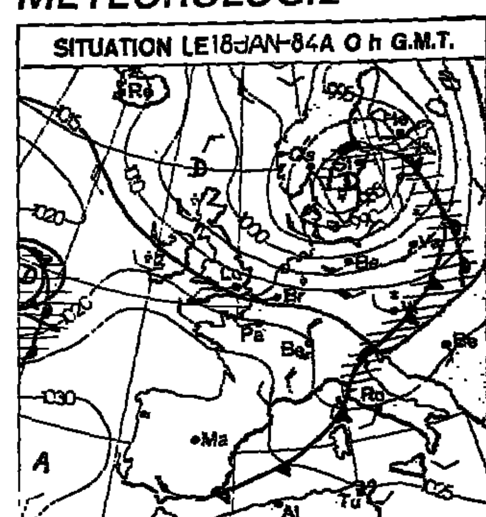
SALON

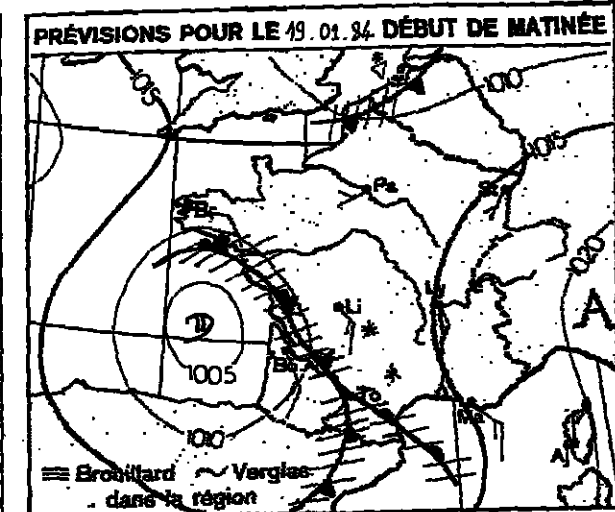
MEUBLES FRANCO-ITALIENS. – Les Semaines latines présentent un panorama de la production française et italienne de meubles et objets pour la maison à Interiora, le Centre international des arts de la table et de la maison. Jusqu'au 31 janvier pour les professionnels, mais les journées des 19 et 20 janvier sont ouvertes au grand public.

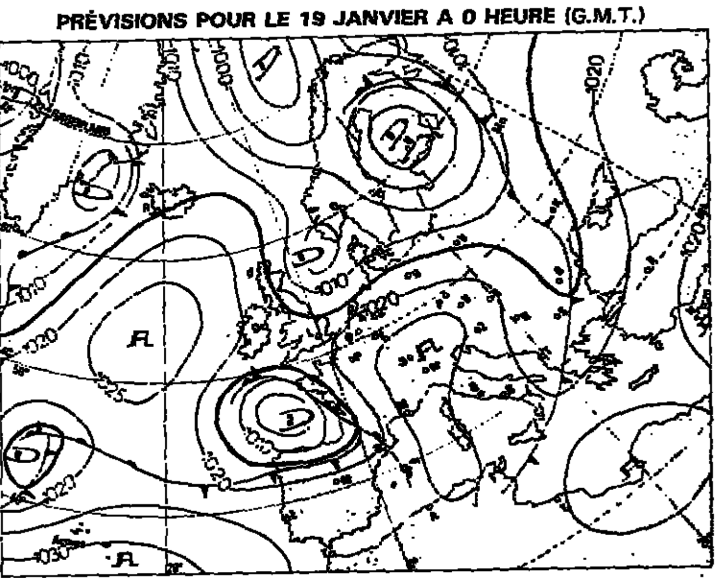
★ Interiora, 32, rue de Paradis, 75484 Paris Cedex 10. Tél. : 246-50-50.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France ***entre le mercredi 18 janvier à 0 heure*** **et le jeudi 19 janvier à minuit.**

Après l'accalmie temporaire de mercredi, une nouvelle zone de temps très perturbé abordera l'ouest du pays et s'étendra jeudi à la moitié sud de la France.

Jeudi matin, un temps froid et sec, avec des formations de bancs de brouillard givrant sera observé du Nord au Bassin parisien, à la Bourgogne et aux Alpes : des gelées de l'ordre de −2 degrés à −5 degrés se produiront sur ces régions. La zone de temps couvert et pluvieux qui abordera les côtes atlantiques dans la nuit s'étendra en cours de journée aux régions de la moitié sud-ouest du pays, de la Vendée et de l'Aquitaine, au Massif Central, au sud des Alpes et à la Méditerranée. Cette perturbation sera précédée de neige ; les précipitations seront parfois très fortes sur les versants sud des massifs montagneux ; il neigera à basse altitude sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes (du Sud en particulier). Le beau temps froid et sec persistera sur le nord-est du pays et gagnera la Normandie et la Bretagne en cours de journée. Le vent de sud-est soufflera assez fort à fort sur les régions du Sud et du Sud-Est. Les températures maximales avoisineront 5 degrés à 10 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 18 janvier 1984, à 7 heures : 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 janvier) : Ajaccio, 14 degrés et 4 ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 10 et 0 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 7 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 11 et −3 ; Dijon, 9 et −1 ; Grenoble, 8 et −1 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 10 et −1 ; Marseille-Marignane, 13 et 5 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 11 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 1 ; Paris-Montsouris, 9 et 2 ; Pau, 13 et 5 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 10 et 1 ; Toulouse, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 6 et 2 ; Athènes, 11 et 2 ; Berlin, 9 et 2 ; Bonn, 8 et 2 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 20 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 21 et 17 ; Djerba, 16 et 4 ; Genève, 8 et −1 ; Jérusalem, 12 et 2 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 6 et 1 ; Luxembourg, 6 et 0 ; Madrid, 10 et −3 ; Moscou, −3 et −8 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 0 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1 ; Rome, 15 et 12 ; Stockholm, 2 et 1 ; Tozeur, 16 et 7 ; Tunis, 17 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3627

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			■
III					■		■		
IV		■						■	
V							■		
VI			■						
VII				■					
VIII					■	■			
IX								■	
X		■					■		■
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Bien que parfois borgnes, les particuliers admis dans son hôtel n'avaient rien de louches. – II. Tombée de lait ou promesse de chute d'eau. Note. – III. Se déplace avec une certaine pompe. Fraction de temps. – IV. Etablissement qui doit son succès à la presse. – V. Chiffre subjectif. Sigle d'un centre d'accueil pour les jeunes. – VI. Contracté. Mot de passe. – VII. Quand le bâtiment ne va pas, il le soutient. Dévores à nouveau pour assimiler une certaine nourriture. – VIII. Noble castillane. Auteur du jour. – IX. Elément de botte ou de bouquet. – X. Affluent du Rhône. – XI. Opérer à chaud.

VERTICALEMENT

1. C'est celui qui la lance qui reçoit. – 2. Telle l'apparition jaillissant d'un puits. Déchéance de laquelle peut, toutefois, subsister l'honneur. – 3. Celle des étiquettes est toujours à la mode. Prend parfois l'aspect bonhomme malgré sa froideur. – 4. A tout prendre, une femme préfère l'être au participe passé que de vivre le substantif au présent. Effet de lune ou effet de mer. – 5. Article. Sa Côte bronze les nôtres. Prénom féminin. – 6. Mordant ou piquant. Lentilles biconvexes. – 7. Passif. Domaine d'un modeste Robinson. – 8. Notre apathie est fonction de son ardeur. Bœuf dont le nom évoque plutôt une vache laitière. Personnel. – 9. Figure de Sire qu'on ne voit plus guère qu'au musée Grévin.

Solution du problème n° 3626

Horizontalement

I. Mauviette. – II. Abreuvoir. – III. Railleuse. – IV. In. IE. Pot. – V. Odet. Vinb. – VI. Notes. – VII. NN. Ds. – VIII. ENA. Sérum. – IX. Tentative. – X. Tee. Ut. – XI. Estafette.

Verticalement

1. Marionnette. – 2. Abandonnées. – 3. Uri. Et. Anet. – 4. Vélites. – 5. Iule. Sauf. – 6. Eve. Dette. – 7. Toupie. Ri. – 8. Tison. Duvet. – 9. Eréthisme.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 janvier 1984 :

UN DÉCRET

● Relevant le plafond du chiffre d'affaires des entreprises pouvant bénéficier de paiement à titre d'avance par le crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

DES ARRÊTÉS

● Portant attribution de diplômes d'ingénieur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

DES AVIS

● Relatif à une instruction de la Banque de France prise en application du décret du 9 janvier 1967, modifié par le décret du 23 février 1971, portant institution d'un système de réserves obligatoires.

● Relatif au prix d'émission des obligations de l'emprunt permanent « CAECL-Régions de France 13,50 p. 100, avril 1984 ».

DES LISTES

● Des candidats admis au concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion : section droit public.

● De classement au concours de 1983 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (sections A 1, A 2, A 3).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 JANVIER

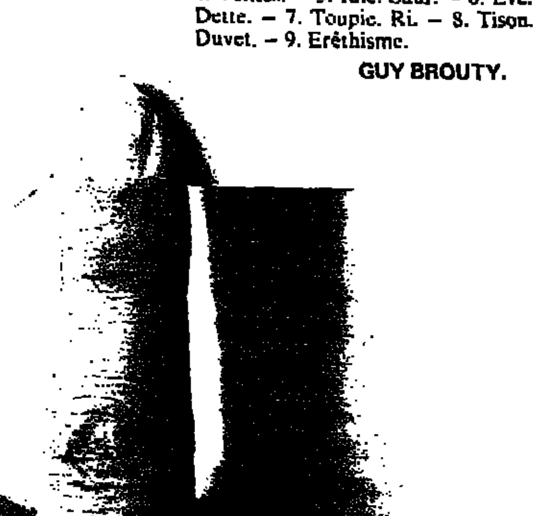
« La Sorbonne », 14 h 45, rue des Ecoles, Mme Hulot.

« Au cœur de Lutèce », 15 heures, entrée de la crypte, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Le Sénat », 15 heures, 15, rue de Vaugirard (Arts et curiosités de Paris).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).



LE CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme René COUTAU,
Le professeur
et Mme Jean STOUFFLET,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Elisabeth et Stéphane,

célébré le 30 décembre 1983.
92 *bis*, boulevard Pereire,
75017 Paris.
13, rue du Maréchal-Foch,
63000 Clermont-Ferrand.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Germaine BARD,

rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Une messe sera dite à son intention le samedi 28 janvier 1984, à 11 heures, en la chapelle du Saint-Sacrement, 25, rue d'Armaillé, 75017 Paris.
De la part de
Claude et Jacques Bard,
Odile et Philippe Bard,
leurs enfants et petits-enfants.

– M. et Mme Maxime Dubaut,
M. et Mme Olivier Dubaut,
M. et Mme Emmanuel Dubaut
et leurs enfants Guillaume et Nicolas,
M. et Mme Etienne Fontanille
et leurs enfants David et Hélène,
Ses enfants, petits-enfants et arrières-petits-enfants,
Mme Marguerite Bellonte,
sa sœur,
M. et Mme Francis Courtiol,
M. Jacques Bellonte,
M. et Mme Michel Bellonte
et leur fille Valérie,
Mlle Francine Courtiol,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 14 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année de

Maurice BELLONTE,
aviateur,
ingénieur général honoraire
de la navigation aérienne,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
médaille de l'Aéronautique,
commandeur du Liberty Bell.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à Paris-7e.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Passy.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

65, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
(Le Monde du 16 janvier.)

– Mme Yves-Salomon Douïeb,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves-Salomon DOUIEB,
43, rue Popincourt,
75011 Paris.

– Les familles Garnier, Roux, Follin-Arbelet et Bayon,
ont la douleur de faire part du décès du

chanoine Pierre GARNIER,

survenu le 15 janvier 1984, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 janvier 1984, à 8 h 30, en la cathédrale métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

– M. et Mme Pierre Garnier,
M. et Mme Michel Grandjean,
Véronique et Laurence Garnier,
Olivier, Anne et Edouard Grandjean,
M. et Mme Marcel Pérard
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Grandjean
et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Denis GRANDJEAN,
ingénieur A. & M.

survenu le 17 janvier 1984, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 janvier, à 14 h 30, en l'église de Daillecourt (Haute-Marne).
9, rue Marie-Louise,
68850 Staffelfelden.
L'Orée du Bois-Martin,
78160 Marly-le-Roi.

– Mohamed et Suzanne Bennani,
Adil Bennani,
Saïd et Souad Kabbaj,
La famille Bennani,
La famille Manote,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Hind,

survenu le 11 janvier 1984, à Casablanca.
M. et Mme Bennani Mohamed,
Le Refuge, route Siddi-Maarouf,
Casablanca.

– Le docteur Gérard Lehmann,
Isabelle Lehmann,
M. et Mme Maurice Israël,
Le docteur Jean Lehmann,
Sa famille et tous ses amis,
nous prient d'annoncer le décès de

Colette LEHMANN,
professeur à l'Ecole d'architecture
de Paris-Conflans,
chargée de conférences
des Musées nationaux,

survenu le 11 janvier 1984 dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 13 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
218, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

– Le Musée des arts décoratifs,
Le service d'action culturelle du château de Versailles,
L'Ecole du Louvre,
L'Ecole d'architecture de Paris-Conflans,
ont le regret d'annoncer le décès de

Colette LEHMANN,

chargée de conférences
des Musées nationaux,
professeur à l'Ecole d'architecture de Paris-Conflans,
le 11 janvier 1984.

– Le docteur
Gérald Leroy-Terquem,
son époux,
Lelia, Sarah et David,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Marie-France LEROY-TERQUEM,
née Jutisz
pédiatre,

survenu à Pontoise, le 14 janvier 1984, dans sa quarante et unième année.

41, rue du Ponceau,
95000 Cergy.

– M. Max Lopater,
M. et Mme Guy Lopater
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lopater,
Mme veuve Adolphe Braff,
M. et Mme René Braff
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Lamandière,
M. et Mme Otto Lopater,
M. Jimmy Lopater,
Mlle Elsie Lopater,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max LOPATER,
née Herta (Moutzi) Braff,

leur épouse, mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine,
survenu le 12 janvier 1984, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 janvier 1984, au cimetière de Bagneux parisien.
Réunion à la porte principale du cimetière, à 10 h 45.
Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue Charles-de-Gaulle,
92100 Boulogne.

– M. Georges Matheron,
son époux,
M. et Mme Claude Matheron,
M. et Mme Jean-Pierre Sevaistre,
M. et Mme Pierre Matheron,
M. et Mme Jean Matheron,
M. et Mme Jacques Matheron,
M. et Mme Michel Matheron,
M. et Mme Bernard Pierre,
M. et Mme Jean-Pierre Zimmermann,
ses enfants,
Ses trente-deux petits-enfants,
Et ses six arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges MATHERON,
née Andrée Le Braz,

rappelée à Dieu, le 16 janvier 1984, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, le jeudi 19 janvier, à 8 h 30.
L'inhumation aura lieu à Marseille dans l'intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7 *bis*, rue Lalo,
75116 Paris.

– M. et Mme Bertrand Michel
et leurs enfants Stéphane, Arnaud, Florence et Cyril,
M. et Mme Roland Michel
et leurs enfants Christian, Laure, Bruno et Mathieu,
Les familles Kahn, Michel, Perles et Philippe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MICHEL,
née Yvonne Kahn,

survenu le 15 janvier 1984.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
32, rue Saint-James,
Neuilly-sur-Seine.
30, rue Montrosier,
Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– Il y a un an, le 19 janvier 1983, disparaissait

Slaheddine BAHRI,
pharmacien,

des suites d'une crapuleuse agression, à Tunis.
A ses nombreux amis, à ceux qui l'ont aimé, ont connu sa joie de vivre, ont apprécié sa bonté innée, son dévouement, son amabilité naturelle, il est demandé une affectueuse pensée, en ce jour anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– Vendredi 20 janvier, en la chapelle des Pères Jésuites de la rue de Grenelle, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de

M. Jacques GANEM,

décédé le 22 novembre 1983.
De la part de
M. et Mme Alain Beltran,
M. et Mme Jean Ganem,
Et de leur famille.

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Pierre ARBEIT,

une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 20 janvier, à 18 h 45, en la chapelle de Sainte-Marie de Neuilly, 24, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine.
Une pensée d'union est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

– En ce 19 janvier 1984, dix-huitième anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard DHORME,

ses amis auront une pensée pour lui et s'uniront à la prière des siens, au cours des messes célébrées à son intention.
1, rue Amiral-Courbet,
Menton.

– En l'église Saint-Pierre-Saint-Paul du vieil Evry, sera dite, le 21 janvier 1984, à 10 h 30, une messe à l'intention du

docteur Jean-Luc FAESSEL,

disparu en mer accidentellement le 20 janvier 1981.
Souvenons-nous.

Communications diverses

– L'auditorium Maurice Ravel, le studio Grame et Musique nouvelle 4 présentent, le 27 janvier 1984, à partir de 18 heures, « Musiques-Machines ». Cette manifestation veut illustrer le rôle de l'ordinateur dans la création musicale contemporaine. Jean Aster, Dominique Dubreuil et le studio Grame accueilleront les visiteurs, 6, quai Jean-Moulin, à Lyon.

Soutenances de thèses

– Université de Paris-V (René-Descartes), mardi 24 janvier, à 15 heures, salle 224, M. Seyed Ali Haeri-Zadeh : « L'évolution de l'éducation de l'adolescente dans la société iranienne au XXe siècle ».

Débats

– « Gagner la paix », sur ce thème deux débats publics sont organisés à Saint-Bernard de Montparnasse, le 23 janvier : « Que voulons-nous défendre ? Devant quelles menaces ? ». Le 12 mars : « Face à ces enjeux : les risques du nucléaire. »
Chapelle Saint-Bernard (sous la gare S.N.C.F.), à 20 h 30. Entrée libre.

Séminaires

– Entretiens du Haut-Pas et de Saint-Germain-des-Prés « Phusis-Logos ». Mercredi 25 janvier, à 17 h 30 : L'interprétation phénoménologique de la « Critique de la Maison pure » (vol. 25 des cours de Heidegger). Mercredi 22 février, à 17 h 30 : « De l'essence de la liberté humaine » (vol. 31).

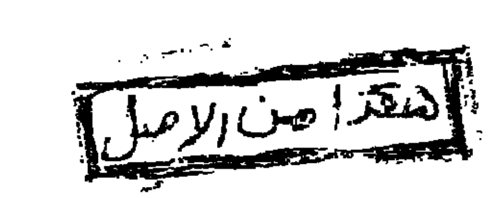
LETTRES

LE PRIX DES DEUX MAGOTS À JEAN VAUTRIN

Le prix littéraire remis chaque année au café des Deux Magots, à Saint-Germain-des-Prés, a été décerné mardi 17 janvier, au premier tour, à Jean Vautrin pour « Patchwork », publié aux éditions Mazarine.

[Jean Vautrin, alias Jean Herman, est né en 1933. Il a été successivement professeur, dessinateur, photographe, assistant de Roberto Rossellini, puis réalisateur (le Dimanche de la vie) et scénariste (Flic ou voyou, Garde à vue). Son premier livre a été *A bulletins rouges*, en 1973, suivi de *Billy-ze-Kick* (1974), *Mister love* (1977) et *Typhon gazoline* (1979). Il a ensuite publié aux éditions Mazarine *Bloody Mary* en 1979, *Groom* en 1980 et *Canicule* en 1982, dont Yves Boisset a tiré un film qui vient de sortir.]

– Le Prix François-Sommer 1983 a été attribué à Henri Aubanel pour son livre *Camarguaises, un gardian en hiver*, Edition Théodore Aubanel.
Le Prix Spécial du jury a été décerné à Pierre-Louis Duchartre, récemment décédé, pour l'ensemble de son œuvre. On lui doit un *Dictionnaire de la chasse* déjà couronné.



ARTS ET SPECTACLES

POUR UN MUSÉE DE L'ARCHITECTURE

Quand la France aimait les belles pierres

A l'Exposition universelle de 1889, Charles Garnier fut chargé d'élever un ensemble de constructions *« pour servir à l'histoire de l'habitation humaine »*. C'était un peu court : trois maisons de ville illustraient trois styles : roman, gothique, Renaissance. L'idée n'alla pas plus loin, mais ce fut peut-être le point de départ de l'étonnant *Pueblo espanol* de Barcelone (1929), où des maquettes grandeur nature exposent au visiteur l'amusante diversité des constructions régionales. Nous ignorons si dans les projets agités pour 1989, il y avait place pour un « village français » pittoresque et sérieux, capable de satisfaire une *curiosité que l'on ressent* un peu partout pour les particularismes. *Le* public risque d'être frustré longtemps encore, puisque nous restons toujours privés de cet organisme culturel primordial que serait un « musée de l'architecture et de l'espace français ». On imagine fort bien ce que pourrait faire un service comme celui de l'Inventaire général bien compris.

Qui croirait que, pendant des siècles, les Français ont été célèbres *pour leur sens de la pierre* ? *Leur* indifférence actuelle contredit tout un passé. *Une anémie collective se développe* dans ce pays comblé d'édifices et de sites prodigieux. *Il existe* entre l'architecture et la valeur *réelle d'une* nation des rapports tellement intimes qu'on pourrait faire l'histoire des peuples en examinant leurs édifices. Cette déclaration impressionnante se trouve depuis plus de cent ans dans les *Entretiens* de Viollet-le-Duc (1872). Mais la France est un des rares pays où cette puissante idée n'a pas été exploitée, sinon dans les recherches de l'érudition locale. Le savoir scientifique existe, *mais une mentalité* obstinément abstraite et moralisante lui interdit de rayonner, et les préjugés abondent toujours.

Le même Viollet-le-Duc, dessinateur *hors pair et grand mécanicien* de l'architecture, a contribué avec son talent à installer dans *les* esprits quelques idées fausses devenues quasi indéracinables sur l'art de bâtir en France. On a célébré avec ferveur son souvenir il y a trois ans, mais personne n'a osé remettre en cause une doctrine dont les propositions maîtresses – le gothique est l'architecture rationnelle par excellence *et le treizième siècle son moment* unique – sont impossibles à soutenir *aujourd'hui*. *Qu'on lise le* bel exposé de Jean Bony, le plus grand spécialiste actuel de l'architecture médiévale, sur la part de l'accidentel dans la constitution du « système » gothique (1).

C'est donc à contre-courant des *idées toutes faites que se développe* avec un succès croissant un mouvement d'intérêt plus frais, plus exigeant, plus technique, sur l'architecture française. C'est le dix-huitième siècle qui en est surtout le bénéficiaire. Il est facile de voir pourquoi. Comme le montrent assez bien l'étude de Joseph Rykwert sur les « premiers modernes » et *l'Architecture des Lumières* d'Allam Braham, c'est le siècle où la raison technicienne et la sensibilité obsédée par les symboles contribuent à tout remettre en cause (2). Les beaux travaux récents sur Soufflot, sur les Gabriel, sur Ledoux approfondissent ces propositions, qui invitent à mieux interroger les grands édifices aussi familiers que le Panthéon ou les Salines de Chaux *en regardant* les autres et en ne négligeant plus les problèmes *professionnels* de l'architecte.

Il se trouve que les Français n'ont cessé de « théoriser » l'art de la construction. Utilisons des textes révélateurs de partis pris, d'ambitions et de conflits passionnants. Un brave et solide archéologue parisien, Sauval, passionné, et chauvin comme il se doit, *n'hésite pas à écrire que « presque toutes nos maisons royales et la plupart des hôtels* [parisiens] *sont plus magnifiques et plus grands, sans comparaison, que le palais Farnèse, Caprarole et tous ceux dont se vante l'orgueilleuse Italie »*. Aux mains de nouveaux chercheurs, l'exploration des innombrables et sympathiques épisodes du bâtir en ce pays atteint une profondeur et une précision inespérées.

La réflexion de caractère fondamental qui manquait jusqu'ici est apportée maintenant par l'ouvrage de Jean-Marie Pérouse de Montclos, *intrépidement intitulé : Architecture à la française* (3). Ce n'est nullement une histoire, mais une mise en place de notions touchant ces aspects primordiaux de l'art de bâtir : la taille de la pierre et les « topiques » ou traits particuliers, régionaux ou généraux, dans les aménagements et les formes. On y est invité à regarder enfin l'architectonique et toutes les pratiques auxquelles les gens de ce pays ont *pris* tant de plaisir autrefois. On sort des *tiroirs les plus belles photographies* d'arcatures et d'escaliers. On analyse les appareils. Le retournement des points de vue paresseux est si radical, l'intérêt si soutenu, que les défauts plus ou moins voyants du texte, souvent discontinu et péremptoire, n'ont aucune espèce d'importance.

Une grande vague minérale

La stéréotomie, l'art de la taille de pierre, ou, comme on disait, du trait, était naguère encore la grande force de ce pays. *« L'Europe étonnée nous regarde avec raison comme ses modèles en ce genre »*, écrivait en 1792 l'auteur d'un des derniers traités de métier. Vus sous cet angle, les bâtiments dans nos contrées – médiévaux ou modernes, peu importe – offrent partout des exemples modestes et éblouissants de cette technique indigène ancienne et merveilleusement continuée jusqu'au dix-neuvième siècle, quoi qu'*en disent* Viollet-le-Duc et ceux qui l'ont suivi, qu'il faut ici énergiquement réfuter. *Les* appareillages de Philibert Delorme ou de François Mansart ne sont pas moins remarquables que ceux du treizième siècle, et la virtuosité des Franque n'est pas inférieure à celle des bâtisseurs *de Caen*.

La « voûte clavée », celle qui s'enlève par un jeu de pierres appareillées, est la grande héroïne de l'art français ; le vestibule de l'hôtel de ville d'Arles (Jules Hardouin-Mansart en 1673), pareil à une grande vague minérale suspendue sur nos têtes, est un enchantement. La vis à voûte annulaire dite vis de Saint-Gilles-du-Gard – Montclos reproche légitimement aux historiens de n'avoir pas vu son importance – *est le symbole de tout un art, et fut* longtemps un lieu de pèlerinage pour compagnons. Pour la première fois, on nous offre l'analyse de ces trompes, de ces voussures, de ces pénétrations... qui sont depuis des siècles le bonheur des constructeurs : au cloître du Mans, à l'escalier de Maisons-Laffitte, aux hôtels de Bordeaux, aux couvents de l'ordre de Prémontré (4), qui sont les grands personnages de cette histoire, chacun peut ajouter à sa convenance des exemples plus familiers. Tout un réseau de créations reprend vie à travers cette analyse sévère, très technique, bien sûr, mais rafraîchie *par une verve entraînante* et la beauté des documents.

L'opposition du Moyen Age et du classique est donc loin d'être absolue ; ce qu'on appelle le prolongement du gothique aux Temps modernes, phénomène que tous les historiens sérieux connaissent bien, est plus simplement dû à la continuation d'un beau métier. De ces pratiques, il résulte toutes sortes de traits originaux pour les couvrements, les baies, etc., des topiques *dont l'ensemble tendait à constituer* une manière « nationale ». Gros problème, *à peu près négligé jusqu'ici*.

D'où la seconde proposition, provocante à souhait, de Montclos : le classicisme national, celui qu'enregistrent les fameux cours de Blondel, par exemple, est une illusion sans gravité, car il affirme la pérennité des modèles sans ruiner la vitalité des topiques : lucarnes à la Mansart, ressauts des façades, etc. A bien y regarder, ni les Invalides ni Versailles ne règnent sur un monde monotone, quel que soit leur succès *en Europe*. Et la notion de « vernaculaire » reste largement valable. *Au contraire, le classicisme international*, qui se définit vers 1770 à partir d'une conception abstraite, intemporelle, transcendante – si l'on veut – de l'architecture, repousse et détruit tous les particularismes en même temps que tous les styles antérieurs. Avec l'école de chirurgie de Gondouin (achevée en 1775), par exemple, *« tout le système de la vieille architecture française fut renversé »* (Landon) : plus d'avant-corps, corniche continue sans ressaut ni profil, etc. La qualité du trait perd son importance. Les « universaux », les formules théoriques fondées sur les modèles antiques réinterprétés, *gagnent sur les topiques* ; et, au fond, l'architecture uniforme, planétaire, du vingtième siècle est déjà en germe dans cette révolution, tellement plus sérieuse, en un sens, que celles de la vie politique. Viollet-le-Duc avait raison (sur ce point) : l'histoire des peuples se fait en examinant leurs édifices.

ANDRÉ CHASTEL.

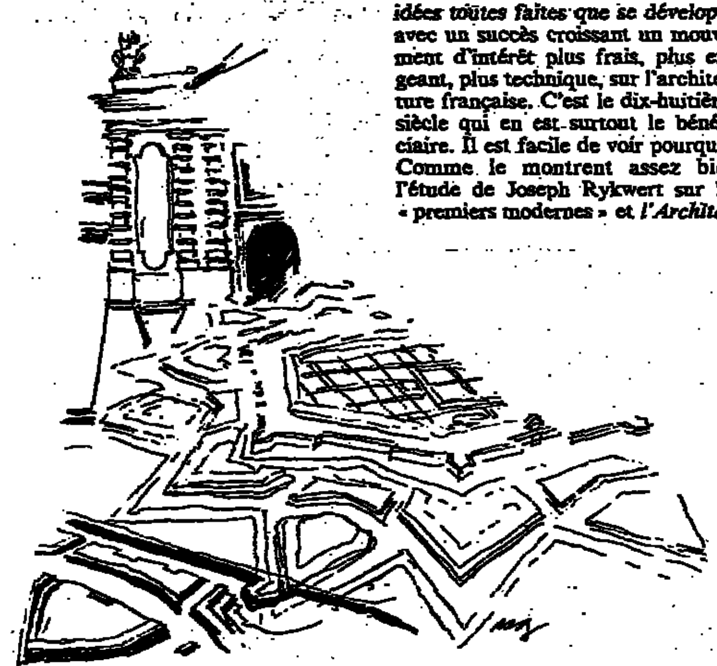
(1) J. Bony, « Architecture gothique : accident ou nécessité », dans *Revue de l'art*, nº 58-59 (1983).

(2) J. Rykwert, *The First Moderns : the Architects of the Eighteenth Century*. MIT Press, 1980. Un bel exemple d'ouverture sur l'imaginaire : « Le rocher et la colonne : un thème d'iconographie architectural au dix-huitième siècle » dans le même numéro de la *Revue de l'art*.

A. Braham, *l'Architecture des Lumières : de Soufflot à Ledoux*, trad. fr. éd. Berger-Levrault, 1982.

(3) J.-M. Pérouse de Montclos, *l'Architecture à la française : XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, éditions Picard, 1982. On doit au même auteur l'important *Vocabulaire de l'architecture*, Imprimerie nationale, 1972, l'un des succès de l'Inventaire général.

(4) Sur les magnifiques escaliers de Prémontré, de Saint-Martin-de-Laon, etc., Philippe Bonnet, « Les constructions de l'ordre de Prémonté en France aux XVIIe et XVIIIe siècles », Bibliothèque de la Société française d'archéologie, nº 15, Genève, 1983.



Vauban et les fantômes du palais de Chaillot

LE voyage à la colline de Chaillot est toujours le plus instructif *qui soit*. D'abord parce que c'est le plus grand complexe culturel *de France. On y trouve, en partant de* l'Alma, le palais de Tokyo et le Musée d'art *moderne de la* Ville de Paris, le musée Guimet, le musée *Galliera et, pour s'en tenir aux plus* vastes institutions (1), le palais qui s'est emparé du nom de *la colline*. Dans les deux épais sourcils de la capitale que forment ses deux arcs, on relève l'existence du Musée de l'homme, si mal doté par son ministère de tutelle, l'éducation nationale, le Musée de la marine, la salle *qui* fut *jadis* l'illustre T.N.P. pour naguère devenir le théâtre la plus moderne, le plus techniquement avancé et le plus difficile à manier qui se trouve, la Cinémathèque et son musée, qui jusqu'à présent a vécu de promesses, enfin le Musée des monuments français, atteint de cette terri*ble maladie que* les vieilles gens appellent la « vieillerie »...

Du voyage à Chaillot, on tire ainsi un autre enseignement. Le prestige, *l'utilité* la plus universellement reconnue, le fourmillement des compétences les plus diverses, la beauté ni la richesse intrinsèque d'un tel vaisseau, ne suffisent à attirer l'attention, *et séduire* ceux-là même qui y trouveraient leur plus grand intérêt – en l'occurrence le ministère de l'éducation *nationale*, déjà nommé, et *celui de la culture. On est* bien peu de chose. Maurice Béjart a d'ailleurs dû s'en *douter lorqu'il a finalement re*noncé à l'école de danse qu'on lui construisait dans les combles des *Monuments* français. Si l'on oubliait ce musée, ne risquait-on pas *a fortiori* de l'oublier lui un jour, là-haut, seul et pensif devant le panorama de Paris ?

Chaillot, les Monuments français, le panorama de Paris... Tout cela – c'est la troisième leçon du voyage, – est affaire d'architecture. Par l'histoire des *lieux* (2), et par ce qu'il contient. Et c'est au Musée des monuments français que s'arrête notre étape, le plus mal aimé, le plus mal connu, malgré l'involontaire publicité que lui a donnée « l'affaire Béjart », des hôtes de ces lieux.

Les commémorations

Au Musée des monuments français, on trouve la collection unique au monde, *inestimable*, des plâtres de tout ce que la sculpture et l'architecture ont donné *d'essentiel* à notre pays en fait d'ornement et de décoration. L'importance de ces montages tient, bien sûr, au rassemblement, donc à ses possibilités pédagogiques, d'éléments et d'œuvres *dispersés* dans tout le territoire, *mais*, en outre et désormais, à leur fonction de témoins : ils ont été *effectués alors que* la *pierre sculptée* des originaux n'avait pas encore connu *les atteintes de la pollution*. On trouve aussi, sans qu'elle soit exposée, faute de place et de moyens financiers, une tout aussi exceptionnelle collection de maquettes qui aident, ou *plutôt* aideraient, à la compréhension des édifices, des techniques *et des périodes* de l'architecture. De là à rêver d'un musée de l'architecture, il n'y a qu'un pas qu'on franchit aisément. C'est celui de la réalisation qui semble difficile.

Le *rêve* aujourd'hui vient de se *nourrir de nouveaux éléments*, au point qu'il devient la hantise des gens *les mieux réveillés. Sur le premier*, nous passerons vite puisqu'il s'agit d'écrits qui se définissent eux-mêmes mieux que nous ne saurions le faire, et peuvent et doivent s'acquérir aisément. C'est le numéro double (58/59) de la *Revue de l'art*, dont parle d'autre part André Chastel, tout entier consacré à l'architecture. On y voit ce que les recherches actuelles pourraient apporter à un tel musée, ce qu'un tel musée pourrait en retour apporter et aux chercheurs et au public. On concevra aisément l'intérêt de ce numéro lorsqu'on saura *qu'il donne le répertoire des* maquettes d'architecture, modèles *et plans-reliefs qu'exposent ou recèlent* les musées, les bibliothèques et *quelques églises de France*.

Des maquettes, on redoute souvent l'excessif empilage, comme on craint le caractère hermétique des plans ou dessins d'architectes, et comme on accuse la froideur des photographies, pour repousser notre *rêve muséal – mais n'est-ce pas plu*tôt l'architecture, c'est-à-dire l'archi*tecture exigeante, qu'on continue de* refuser depuis la dernière guerre ? Or *l'exposition « Vauban réformateur »* – et c'est le deuxième enrichissement du rêve, – montre parfaitement quel usage vivant, passionnant, on peut faire de telles maquettes, ré*ductions du réel*, ou homothéties du futur.

Il s'agit en l'occurrence d'un plan-relief, un seul, qui ouvre l'*exposition*. Venue du Musée des plans-reliefs, aux Invalides, la ville de Neuf-Brisach, représentée en 1703 au 1/600, a été placée au centre d'une *estrade* octogonale – ce que la ville est elle-même. Des cimaises ferment *partiellement cette estrade; sur les*quelles sont projetées des diaposi*tives assorties d'un commentaire en*registré – bref, ce qu'on appelle un audiovisuel. Au fur et à mesure que les images de la cité défilent, l'emplacement *des édifices qu'elles montrent* est indiqué sur la maquette centrale par des faisceaux lumineux. Ainsi le plan-relief prend-il son sens, qui est de réconcilier l'ensemble et le détail, de reconstituer la logique d'une étendue. On note au passage la dégradation du Neuf-Brisach actuel, au regard de ce qu'avait conçu Vauban.

Que Vauban ait inspiré cet ingénieux *dispositif, c'est le moindre* hommage qu'on pouvait rendre au *constructeur des citadelles*, au défenseur, et dans une certaine mesure au créateur, du territoire français. Au grand « réformateur », pour reprendre le titre qui résume si bien les dispositions et les talents variés de Sébastien Le Prestre de Vauban.

L'hommage – expositions et manifestations de tous ordres – a déjà *été multiple* à travers toute la France en 1983, année qui marquait le trois cent cinquantième anniversaire de la naissance du grand homme, tandis qu'on célébrait aussi, c'est le jeu étrange des commémorations, l'anniversaire, à trois siècles de distance, de la mort de Colbert. Deux magnifiques serviteurs de l'Etat, chacun dans son domaine. Qui dit hommage dit inévitablement colloque, et Vauban a eu le sien qui a permis, à qui le connaissait déjà, de mieux l'apprécier, de mesurer le large spectre de ses compétences et la richesse de *l'homme* (3).

Et si les ouvrages qui lui sont consacrés sont peut-être moins nombreux que le mériterait pareille personnalité, Berger-Levrault a du moins sorti une excellente réédition du *Vauban – un Encyclopédiste avant la lettre*, de Michel Parent, ceci dans la collection bien nommée des illustres inconnus (4).

Un visage clair

Aussi est-ce davantage la tentative « muséographique », comme on dit, que le contenu de l'exposition qui nous retient ici. Tout n'en paraîtra pas satisfaisant à tous, tant il est vrai que l'abondance du texte, de la lecture, paraît antithétique de la pédagogie, au temps de l'image universelle. Mais on retiendra ici un principe de séduction – n'est-ce pas d'ailleurs le premier moteur de la pédagogie ? – *qui est l'agrandissement* photographique et systématique du *livre, de la page, de la gravure* « d'époque », au point que disparaît l'époque présente. Et *l'on* baigne dans ce qui fut le décor et l'attention quotidienne du personnage évoqué. Ainsi naissent une familiarité et une meilleure compréhension des œuvres ou des objets d'origine. *C'est là un* des nombreux principes qui pourraient être étudiés, si notre serpent de mer « musée de l'architecture » devait trouver preneur.

De Vauban, une statue par Guillot, *un buste par Coysevox, surtout une* magnifique sanguine de Rigaud, ou le *portrait* en maréchal de France par Largillière, montrent le visage intelligent, généreux, le regard calme et attentif. Un visage clair, en un mot, et un visage qui s'éclairerait davantage encore si ce patrimoine français qu'il contribua à édifier « aux quatre coins de l'Hexagone », ce paysage dont il fut le maître-géomètre, trouvait son abri, ses défenseurs. Mais qui s'occupe en France d'architecture ? La direction qui porte ce nom, si anémiée qu'elle en est transparente ? Le ministère de la culture ? Pour l'heure, le Musée des monuments français, comme presque tout la palais de Chaillot, reste peuplé de *fantômes à la mine lugubre*.

FREDERIC EDELMANN.

★ *« Vauban réformateur »*. Musée des monuments français, palais de Chaillot. Jusqu'au 27 février.

(1) On y trouve aussi la maison de Balzac, l'Institut Goethe, etc.

(2) Voir *le Monde des arts et spectacles* du 9 juillet 1979 consacré à Chaillot.

(3) *Le Monde* du 31 août, du 14 décembre et daté 18-19 décembre. Une association Vauban accueille d'autre part tous les vaubanistes et vaubanophiles (Hôtel des Invalides, Paris. Tél. 705-11-07).

(4) Michel Parent, *Vauban, un Encyclopédiste avant la lettre*, Berger-Levrault, 95 F.

DANSE

Martha Graham reçue à l'Opéra

Le 23 janvier, l'Opéra de Paris accueille Martha Graham. A l'issue d'un gala organisé au profit de sa compagnie et des écoles de danse de l'Opéra, elle sera faite chevalier de la Légion d'honneur. Opération mondaine et excellent soutien publicitaire pour Rudolf Noureev, qui danse le dernier ballet de Martha Graham, mère de la *modern dance*.

VOICI enterrée de manière spectaculaire la hache de la guerre entre deux formes antinomiques. Martha Graham, bête noire des balletomanes, âprement combattue par la critique française de l'après-guerre (à l'exception de Dinah Maggie dans *Combat*), devient à quatre-vingt-dix ans « classique » à son tour. Mais il n'est pas si facile de la récupérer. L'image d'une vieille dame, enterrée vivante sous les honneurs, entrée dans le mythe de l'Amérique au même titre que le western, l'Empire State Building ou Hollywood, dissimule la vraie Martha, la scandaleuse.

Elle est née en 1894 à Pittsburg, mais passe son enfance dans la lumière de la Californie. Il y aura beaucoup d'hommes dans son existence, axée sur la lutte pour l'émancipation féminine. Tout d'abord son père, admiré, écouté, un médecin aliéniste acquis à la psychanalyse. C'est lui qui l'emmène en 1911 à un spectacle de Ruth Saint-Denis et détermine sa vocation. De lui, elle tient cette idée que le mouvement ne ment jamais et livre le fond caché de l'individu.

Entrée à l'école de danse de Ruth Saint-Denis, elle est confiée à Ted Shawn, qui enseigne surtout la danse masculine. Avec lui, elle va s'intéresser aux sources ethniques de l'Amérique, aux Indiens, à leur « divine maladresse ». En 1920, elle interprète une jeune Inca dans *Xochilt*.

Autre rencontre essentielle : celle de Louis Horst, directeur musical au Denishawn. Il a beaucoup réfléchi aux caractères de l'homme américain, à l'immensité du continent, l'appel de l'Ouest, à tout ce qui constitue alors l' *American Way of Life* et qui, selon lui, peut engendrer une expression chorégraphique directe, ample, libre. Il encourage Martha Graham à chercher sa propre voie. Elle quitte le Denishawn en 1923. En 1926, elle présente à New-York, au Théâtre de la 48e Rue, son premier spectacle. Une suite de pièces courtes, où sa conception de la danse est déjà en puissance ; « *une danse jamais vue* », ainsi s'enthousiasme la critique du *New York Times*, qui deviendra son fervent challenger.

L'idée de Martha Graham, c'est que la danse a mieux à faire que de raconter des contes du temps passé et qu'elle peut exprimer la réalité de l'homme moderne, ses problèmes, ses angoisses. Une réalité qui est celle de son pays, l'Amérique, pays de pionniers, d'aventure, mais aussi d'intolérance et d'hypocrisie puritaine.

Pour raconter cela, un langage neuf est nécessaire et ce n'est pas facile, car, depuis plus d'un siècle, les Etats-Unis sont colonisés par la danse classique européenne, surtout depuis la révolution soviétique et la mort de Diaghilev. Pour Martha Graham, l'ennemi c'est la danse classique, stylisée, réductrice, conçue pour le parcours et l'élévation, et qui correspond à une autre époque, à une autre culture.

Martha Graham veut faire table rase, retrouver l'unité organique du corps et sa richesse dynamique à partir de données simples — la respiration, la marche, la course, le saut. Dans une première phase dite « primitiviste », elle va s'inspirer des rituels indiens, un peu comme Picasso dans sa période « nègre », et ancrer la danse dans le sol. Danse repliée sur l'intérieur de soi pour mieux se détendre dans l'espace, effet de *contraction-release* que certains vont comparer à un orgasme, dialogue avec le sol par un jeu de chutes contrôlées, dont la fameuse « spirale » qui va donner en quelque sorte une troisième dimension à la danse.

Et puis Martha Graham évolue. Ses chorégraphies prennent de plus en plus un caractère revendicatif. Dans les années 50 où triomphe à New-York un théâtre de comportement, influencé par Stanislavski, où sont jouées les œuvres d'Albee, O' Neill et surtout celles de Tennessee Williams marquées par la libido, elle crée le ballet introspectif où la femme — car la femme est toujours au centre de l'action — exprime les forces obscures qui la poussent à agir : sentiment de frustation, aspiration au bonheur, peur ou désir... Chacune de ses héroïnes, Hérodiade, Jeanne d'Arc, Phèdre, Ariane, Marie Stuart, apprennent à l'issue de douloureux dialogues intérieurs à connaître leurs contradictions et à les assumer.

C'est Martha Graham et elle seule qui interprète ces rôles auxquels elle prête sa beauté et son magnétisme. Elle est alors pleinement maîtresse de son corps, en pleine créativité. Elle aborde le « cycle grec », réinterprète les mythologies qu'elle identifie à la psyché. Elle incarne Médée, Clytemnestre, et surtout la Jocaste de *Night Journey*, revivant en flash-back le drame de l'inceste avec une grande économie de moyens dans un décor à la Calder de Noguchi, son décorateur attitré.



Jupe entravée, haut chignon barré d'une épingle d'or, elle rappelle davantage le théâtre nô, revu par Hollywood que la Grèce antique. Du moins a-t-elle réussi à réaliser le rêve du chorégraphe Noverre qui dès 1769 souhaitait « *un langage du corps capable de parler à l'âme et d'égaler la tragédie* ».

Et les hommes ? Graham meneuse de jeu les voit comme des héros athlétiques et nus. Elle invente pour eux des mouvements anguleux lourds, d'un style archaïque, une véritable écriture cunéiforme, qui souligne leur caractère barbare. Plusieurs générations vont sacrifier à cette image masculine, Erick Hawkins (qui sera son mari), Bertram Ross, John Butler, Glen Tetley, Merce Cunningham, Tim Wengerd, Paul Taylor, Robert Cohan... tous chorégraphes aujourd'hui.

Reconnue, adulée, véritable monstre sacré, Graham est fortement attaquée par Fokine, installé en Amérique, mais fait bon ménage avec Balanchine. En 1960, alors qu'on commence à la connaître en France, elle est touchée de plein fouet par la vague contestataire américaine. C'est d'abord Cunningham qui instaure en réaction contre ses ballets une danse abstraite, épurée de toute affectivité, ouvrant l'ère post-modern. En 1969, elle doit se résoudre à ne plus danser. Elle en tombe malade — dépression nerveuse — puis c'est le *come back* de 1973, la rencontre de Rudolf Noureev, le coup de foudre réciproque. Il danse *Night Journey*, *la Lettre écarlate* où il incarne un pasteur puritain. Pour lui, elle crée *Lucifer*, œuvre faible, plus théâtrale que dansée, où paraît également Margot Fonteyn, puis *Phedra's Dream* monté à Athènes en 1983. Les honneurs fondent sur elle. L'Amérique des années 80 en repli sur elle même la célèbre comme une gloire nationale, symbole du patrimoine culturel.



Entre-temps, Martha Graham a nuancé sa position vis-à-vis de la danse classique et admet la coexistence des deux genres. Il est vrai que Martha la voleuse, la pilleuse, comme elle s'intitule elle-même, a été pillée à son tour. Sa technique a servi largement à nourrir le ballet contemporain. Cependant elle est difficilement récupérable ; un fossé demeure entre la danse classique, mesurée, apollinienne, et les pulsions dionysiaques de l'Américaine.

Le vrai problème pour Martha Graham est ailleurs, dans le rejet des danseurs modernes qui estiment que sa technique, aujourd'hui strictement codifiée, s'est sclérosée. « *Ce corps n'est pas le mien, ces problèmes ne sont pas les miens* », dit une danseuse. Et c'est vrai que les disciples restés trop longtemps chez elle sont marqués par elle, irrémédiablement. Mais par-delà les conflits de générations d'autres chorégraphes reprennent à leur compte cet esprit d'indépendance, la détermination, l'expérience directe du corps, le côté iconoclaste des premiers temps. Ce n'est pas un hasard si une Pina Bausch ou une Carlotta Ikeda sont passées chez elle.

MARCELLE MICHEL.

Tim Wengerd, le disciple

Tim Wengerd a été neuf ans soliste chez Martha Graham. Depuis novembre dernier, il est l'assistant de Jacques Garnier au G.R.C.O.P. (1). Il a commencé à y enseigner la technique Graham.

C'EST la troisième leçon ; on se croirait dans une salle de torture. Les danseurs, écartelés en « quatrième ouverte à terre », en proie aux crampes, ressemblent à des insectes cloués au sol. Ils sortiront de là pliés en deux comme des petits vieux, et cela durera pour eux le temps d'assimiler un travail musculaire entièrement commandé à partir du bassin : « *Chez Graham, tout se passe entre les jambes* », commente Tim Wengerd.

La visite de la vieille dame à l'Opéra ne le bouleverse pas outre mesure. La compagnie Graham c'est le passé : « *Neuf années qui m'ont marqué et que je paye aujourd'hui ; on n'entre pas impunément chez cette Armide.* » Comme beaucoup d'Américains, Tim Wengerd a tâté de toutes les techniques : Hanya Holm, le « classique » avec Peter Van Muyden, José Limon, Anna Sakolov et Nikolaïs à l'université d'Utah. Il a dansé du Farber et du Tetley. En 1973, il est entré dans la compagnie Graham parce qu'il est bon de se recentrer, et que cette danse-là convenait particulièrement à son corps et à son tempérament : « *Jusqu'à dix-sept ans, j'ai vécu au Nouveau-Mexique et je n'ai connu comme danse que celle des Indiens, lourde, anguleuse, ancrée dans le sol, que l'on trouve chez Martha. Elle a une qualité de mouvement qui existe en dehors du temps et des modes, et qui correspond à la vie, à la mort, à la joie, à tous les sentiments primitifs exprimés d'une façon forte et directe, sans jamais tomber dans l'expressionnisme.*

» *C'est un contresens de parler de danse moderne à son propos. Sa danse remonte aux origines de l'homme ; elle est en relation directe avec la terre. Chez Graham, on tombe, pas comme le cygne qui s'abandonne, mais pour mieux rebondir. Il n'y a pas de temps morts, le corps est toujours tenu, propulsé par l'énergie.* »

Parmi les ballets qu'il a dansés, Tim Wengerd avoue sa prédilection pour des œuvres gaies, enjouées, comme *Appalachian Spring*, *Acrobats of Gods* et *Divertissement of Angels*, peut-être son chef-d'œuvre avec *Dark Meadows*. »

« *Martha est terriblement présente dans ses ballets. Dans le cycle grec, qui se réfère à la psychanalyse (Jung de préférence à Freud), elle est dominatrice, castratrice. Mais la danse masculine n'est pas sacrifiée pour autant, du moins pour les premiers rôles ; elle comporte beaucoup d'extensions, réclame des corps flexibles, une grande mobilité du torse. Les fameuses contractions grahamiennes, différentes pour l'homme, sont un repli sur soi pour se protéger des coups ; le* release *correspond à une véritable décharge d'énergie.* »

Si on rappelle à Tim Wengerd que Merce Cunningham a toujours été gêné par le caractère viscéral des danses de Graham, il réagit vivement : « *C'était pareil pour moi et pour de nombreux danseurs ; je suis puritain ; d'ailleurs Martha Graham est puritaine aussi, et dans ses ballets il y a toujours un contrepoint tragique à l'érotisme. C'est pareil dans sa technique, la charge érotique du mouvement est neutralisée par la rigueur du travail musculaire.*

» *J'ai quitté la compagnie en 1982 parce que sans la présence de Martha Graham les choses ont commencé à se dégrader ; c'est comme un tapis oriental : fabriqué à la machine, il est moins beau qu'à la main.*

» *Décider si Graham est dépassée ou non n'est pas la question. Elle est venue en son temps, elle est allée beaucoup plus loin que personne. On va de plus en plus vers la danse abstraite. Mais un jour quelqu'un éprouvera le besoin de bouger très fort de l'intérieur, et cela n'est pas possible de manière abstraite, parce que nos os ne changent pas.* » — M. M.

(1) Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.

ÉDITION

La reconversion d'Éric Hazan

ERIC HAZAN est un aventurier qui n'a pas eu d'océan à franchir. Alors il a changé de vie. Il était chirurgien des hôpitaux de Paris où il opérait des enfants de malformations cardiaques. Il est maintenant éditeur d'art.

Un jour, à quarante-sept ans, il en a eu assez de la douleur, de l'angoisse et de la mort. Mais que connaît un chirurgien en dehors de la chirurgie ? La chance d'Eric Hazan est d'avoir été élevé dans un univers de peinture, de sculpture et d'architecture. Succéder à son père à la tête de la maison d'édition familiale était possible. La reconversion était d'autant plus tentante qu'il s'était toujours senti en marge du monde médical.

« *Je voulais être historien,* dit-il, *et je ne crois pas que, contrairement à la musique, la chirurgie soit un don. Je peux jouer du piano des heures durant, je ne serai jamais un musicien. J'ai beaucoup opéré, je suis devenu un bon chirurgien.* » Mais Eric Hazan avait l'impression de vivre à côté de sa vie. On disait de Saint-Saëns qu'il manquait d'inexpérience. Peut-être souffrait-il, en tant que professeur à la faculté de médecine, de ne jamais pouvoir poser de question. « *Aujourd'hui,* explique-t-il, *c'est moi qui interroge. Cela me rend plus souriant, plus présent. Mes trois enfants me l'ont fait remarquer. Dans l'édition, personne ne meurt. La naïveté est autorisée.* »

Eric Hazan n'est pas un humaniste. C'est un homme qui aime les engagements. Et il ne les vit jamais à moitié. Il a été militant communiste et, en 1975, chirurgien aux côtés des Palestiniens. Il a participé à toutes les batailles pour rénover la médecine. Aujourd'hui il est — ou va devenir — un militant du livre d'art. « *Il faut,* pense-t-il, *que le livre d'art cesse d'être un objet que l'on pose sur une table et que l'on regarde. Je veux qu'il devienne un roman. Les textes ne doivent être ni hermétiques ni des légendes de l'image. Seuls les grands écrivains, Genet, Bataille, Sartre, ont su parler de peinture.* »

Une opération ou une maquette

Eric Hazan refuse l'élitisme sans pour autant être démagogue : « *Il convient de s'appuyer sur le goût du public afin de l'élargir peu à peu.* » Ainsi édite-t-il Marcel Duchamp. Il consacre un ouvrage à l'avant-garde russe, un autre à Giotto, à Matisse (1). Eclectisme, intelligence, envie de découvrir et de faire découvrir. Eric Hazan exprime brièvement ses ambitions, ce n'est ni un phraseur, ni un poète, ni un rêveur. Rationnel, il avoue avoir des idées bien arrêtées, et pourtant il refuse tout formalisme. Paradoxe d'un individu qui ne fume pas, qui fait de la course à pied tous les dimanches ; un individu aux gestes précis et rapides, au regard incisif.

Qu'il faille opérer ou réaliser la maquette d'un livre, la concision est de rigueur. Qu'il faille diriger un service hospitalier de cent cinquante personnes comme celui de Laennec ou une maison d'édition de dix personnes, il faut toujours savoir commander. Ce n'est pas parce que l'on change de continent que l'on change de personnalité. Si Eric Hazan n'a pas été un précurseur de la chirurgie infantile, il est arrivé à un moment où tout restait à découvrir. Aujourd'hui, il exerce sa créativité dans un autre domaine, se donnant à sa maison d'édition avec le goût de la perfection qui le caractérise. « *Je suis un travailleur acharné* », dit-il.

On a l'impression qu'Eric Hazan n'a jamais eu un instant de répit. Une existence sans regret ni remords, menée par un personnage qui cache sous un aspect parfois bourru une douceur proche de la timidité. « *Si je rêve d'une vie future,* soupire-t-il, *j'aimerais être maquettiste ou graphiste. Un métier de solitaire.* » Pour changer une fois encore.

CAROLINE DE BARONCELLI.

(1) *Le Monde* du 22 décembre.

BD

Alix au pays des merveilles

LE ministère de la culture et celui de l'éducation nationale en ont peut-être un peu trop fait en accordant à cette exposition leur patronage le plus bienveillant. On va encore crier au sacrilège, dénoncer un mélange intolérable des genres, se lamenter devant pareil avachissement des mœurs culturelles... Tant il est vrai que l'excès d'honneur fait soupçonner l'indignité.

C'est pourtant une excellente idée qu'a eue ou qu'a reprise l'association Clovis, association qui regroupe divers professionnels et amateurs de l'archéologie. Sous le titre « Ave Alix », et avec la complicité des éditions Casterman, Clovis s'en est allée étudier les rapports justes, ou aléatoires, qu'a entretenus avec l'histoire le dessinateur de bandes dessinées Jacques Martin, père des aventures d'Alix, jeune et beau Gaulois blond, romanisé pour le meilleur et pour le pire. L'exposition, avare d'explications, est confortée par un catalogue de forme et de format B.D. Casterman de son côté a intelligemment profité de l'occasion pour sortir en épais cartonnage un ouvrage largement autobiographique sur les hauts faits de Jacques Martin en matière de dessin et d'imagination, le tout replacé dans le fameux contexte de la B.D. belge (Hergé, Jacob, etc.). Cela s'appelle la gloire.

Alix, dont nous avons suivi la carrière avec une trépidante anxiété, ne bénéficie cependant pas d'une qualité de dessin tout à fait incontestable. C'est dans l'imagination, dans le



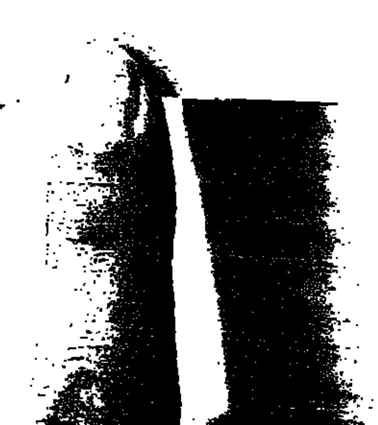
cadrage et le contenu des images, dans l'intelligence des enchaînements, dans la manière d'associer improbable fantaisie et plausible réalisme, dans la manière de faire battre les cœurs, qu'il faut chercher le talent et le succès de Jacques Martin.

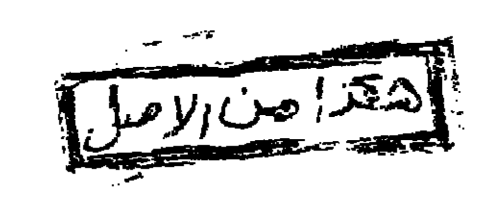
Aux enfants, s'il s'en trouve pour préférer le commentaire aux histoires elles mêmes, « Ave Alix » apprendra dans quelle mesure ils peuvent se fier aux tribulations du héros pour se donner cette culture historique que l'enseignement ne donne plus. L'Histoire sauvée par les histoires ? Les grandes personnes apprécieront le respect de Jacques Martin pour cette même Histoire, bien que les abondants aggrandissements de la bande dessinée ne soient pas mis en rapport avec un nombre suffisant d'éléments archéologiques pour donner toute sa valeur à la démonstration. Les grandes personnes, comme les enfants, auront sans doute envie de retourner vers les albums de leur jeunesse, surtout si elles découvrent que le héros de leur rêve n'était pas aussi assexué que le voudrait, croit-on, la loi du genre. C'est d'ailleurs aussi le cas de l'archéologie, qui n'est pas faite seulement de tessons de poterie, d'épées rouillées, de précurseurs en terre du chauffage central, ou de conduites plombées pour intoxiquer la grandeur de Rome.

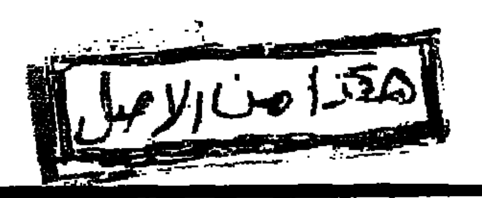
Jacques Martin était fidèle à la vérité historique ? Soit. L'exposition, dont le parcours est aussi amusant à suivre qu'une aventure du bel Alix et du joli Enak, son plus jeune encore et beau compagnon, laisse imaginer une autre exposition dont le principe serait inverse. Partant de l'archéologie, il s'agirait d'en retrouver les traces dans la large production de la bande dessinée qui s'en est inspirée (ou dans la littérature, ou dans la peinture). Ainsi saurait-on à qui se fier et à qui confier désormais sans plus se creuser la tête l'enseignement de l'Histoire...

F. E.

★ « Ave Alix », chapelle de la Sorbonne, jusqu'au 23 février.







THEATRE

Daniel Olbrychski chez Margaret Mitchell

A partir du 20 janvier, le Théâtre Marigny présente *Autant en emporte le vent*, de Margaret Mitchell, dans une adaptation de Georges Soria, une mise en scène de Daniel Benoin, directeur du Centre dramatique de Saint-Etienne, où le spectacle a été créé le 28 décembre.

C'est un risque énorme de porter sur scène ce roman légendaire qui couvre la guerre de Sécession – victoire du monde industriel, dernières convulsions des sociétés féodales. Un roman qui tire son magnétisme des mythes de la terre du Sud, et qui, par l'intermédiaire du cinéma, a créé d'autres mythes, a divinisé les personnages – Scarlett O'Hara, Rhett Butler, les yeux de Vivian Leigh, le sourire de Clark Gable... Daniel Benoin a cherché des acteurs célèbres, mais dont l'image reste encore disponible dans l'esprit des spectateurs. Gabrielle Lazure, la « star qui monte », Daniel Olbrychski, l'un des acteurs favoris de Wajda – *le Déluge, la Terre de la grande promesse.* On l'a vu au théâtre en France (*les Gens déraisonnables,* avec Claude Régy), et il a joué dans *les Uns et les Autres,* de Lelouch.

Olbrychski n'a évidemment pas, pour le public français, la popularité d'un Belmondo ou d'un Depardieu. Il est à la fois exotique et connu. Reconnu chez lui en Pologne, internationalement, et par lui-même, sans vaine modestie. Car tout est arrivé très simplement, dès l'enfance entre une mère auteur dramatique et un père critique théâtral. Sa seule révolte contre la famille s'est manifestée par le désir de devenir champion olympique. Très vite l'entraînement lui a semblé trop contraignant, alors qu'il lui suffisait de dire des poèmes en public pour être applaudi. Il gagne un concours, est engagé par la télévision, puis au cinéma, fait le conservatoire, où Wajda le remarque et lui donne un rôle important dans un film inédit en France, *Cendres,* qui raconte l'histoire de Napoléon en Pologne. – C. G.

« MON personnage, *dit Daniel Olbrychski,* était un petit cousin de Rhett Butler, en plus jeune bien sûr. Un aventurier romantique dans une histoire d'amour, de guerre, de mort. Après *Cendres,* les propositions sont venues, et je ne suis pas retourné à l'école. Je gagnais ma vie. C'était bien, étant donnée la situation financière de ma famille. Je savais que j'allais revenir sur les planches car, pour mes parents, le théâtre passe bien avant le cinéma. J'ai quand même attendu cinq ans. J'avais vingt-cinq ans ; donc, j'avais tourné plusieurs films avec Wajda, j'étais chez nous l'idole des jeunes.

» Adam Hanuszkiwicz, le directeur du Théâtre national de Varsovie, m'a engagé pour *Hamlet.* D'abord, il m'a fait jouer dans une comédie très populaire, j'ai appris mes moyens. J'ai joué *Hamlet* pendant cinq ans. Pas tout le temps, le Théâtre national est une troupe de répertoire. En une semaine on passe de Shakespeare à Beckett, de Tchekhov à Ionesco ; j'ai joué aussi Raskolnikov, et *Othello, Macbeth* pour la télévision. Je suis resté huit ans et entre-temps, je tournais en Pologne, à l'étranger. En Italie, un film de Miklos Jancso avec Monica Vitti, qui n'est jamais sorti. Je ne sais pas pourquoi, peut-être ne l'aimait-elle pas.

» C'est grâce au théâtre que je suis venu en France pour jouer *les Gens déraisonnables* avec Claude Régy. Je parle français depuis mon enfance, mais là il fallait se confronter à un texte, qui est d'ailleurs une traduction. J'étais allé plusieurs fois à Cannes. J'ai manqué de peu le prix d'interprétation, mais j'ai pris ma meilleure leçon avec Kazan. On discutait un soir, on avait pas mal bu, il s'est levé, bien campé sur ses jambes : *« Tu vois, c'est ça le travail d'acteur, l'équilibre. Ta jambe droite, c'est la conscience, la technique, la base, l'espace, la lumière, les règles quoi. Et ta jambe gauche, c'est le subconscient, la folie, les anges qui tournent autour de la tête. Alors, tu ne peux pas t'appuyer entièrement dessus, parce que tu étrangles réellement Desdémone, mais hors champ. Et non plus entièrement sur la jambe droite parce qu'il te manque le génie. Tu prends bien ton équilibre, et le texte sort comme ça... »* Il fait un grand geste qui part du sexe, griffe le ventre, la poitrine, remonte vers la bouche, se porte en avant... Et il tombe, se marre, me dit : *« Ça ne fait rien, moi je ne suis pas comédien. »*

– *Vous êtes en France depuis combien de temps ?*

– Deux ans. C'est étrange de penser que je suis là depuis deux ans. Je suis toujours allé où le travail m'appelle. Il ne m'appelle pas en Pologne, il y a eu le coup d'État, enfin, l'état de guerre. J'avais eu un visa de sortie, et les choses se sont enchaînées. Jouer Rhett Butler est une aventure formidable. Ce n'est pas du Tchekhov ni du Dostoïevski, mais il y a un lien avec la littérature russe par l'ampleur des émotions et de la vision historique. On peut dire ce qu'on veut du roman, son immense popularité ne s'est pas faite sur rien. Les caractères sont nets et justes. J'espère être crédible, donner l'humour caustique du personnage, son charme aussi. Ce n'est pas la première fois que je joue un salaud, c'est toujours de lui que les filles tombent amoureuses. Quand même, je développe un peu son cœur. Il pourrait aimer Scarlett, il est romantique.



– *Q'est-ce que vous appelez « romantique » ?*

– Si le romantisme est ce que j'ai lu chez les poètes polonais du dix-neuvième siècle, c'est plus émotif que Byron ou Shelley. C'est lié à la situation particulière de la Pologne. Elle est la maîtresse de tous nos héros. Pas la maîtresse, l'amour absolu. Même si vous voyez le film de Wajda *la Terre de la grande promesse,* il montre des gens attachés à l'argent et il veut dire : *« Oubliez vos rêves, participez à la construction du monde capitaliste et vous serez fort. Mais à quel prix ! »* C'est l'éternel dilemme polonais : perdre ou se trahir. Après la première guerre mondiale, nous vivions en plein dix-neuvième siècle, et nous étions moralement bien. En fait, nous commencions à nous adapter. Mais en 1939, contre les chars allemands, nous avions la meilleure cavalerie du monde...

» Dans notre littérature, le vent de l'histoire balaie les problèmes personnels, fabrique des héros qui doivent prouver, prouver toujours, traverser des épreuves, passer des examens. Ce n'est pas normal, chacun a le droit de douter, de se montrer lâche. je pense à une poésie : *« Je rêve qu'un jour de printemps, je verrai le printemps, pas la Pologne. »* Même Gombrowicz. S'il a détruit systématiquement cet état d'esprit, c'est qu'il en était obsédé. Et il n'a jamais écrit *Autant en emporte le vent.* Il n'aurait jamais pu imaginer des personnages aussi concrets, positifs.

» La poésie est ce qu'il y a de mieux dans notre littérature. Nos poètes sont incensurables. Personne ne peut éliminer leur œuvre. Je donne parfois des récitals poétiques pour un public, le même qui va au football et se saoûle à la bière. Des gens qui travaillent durement. La section Solidarité de Silésie a produit un spectacle Witkiewicz, – notre poète que l'on dit si obscur – dans une salle de boxe. Les billets étaient très chers, et c'était le seul spectacle rentable de toute l'histoire du théâtre. Ils étaient des milliers à écouter avec ferveur. La plupart me voyaient à peine, je devais parler dans un micro. Ils écoutaient. Ils m'avaient invité parce que je tenais des rôles qui symbolisent cet esprit, parce que je fais partie des gens qui réclamaient. « Activités politiques », comme on dit maintenant. En parler aujourd'hui, pour moi qui suis à l'étranger, ce n'est pas honnête, ça sert à rien.

– *Les comédiens en Pologne ne sont pas considérés comme des saltimbanques.*

– Oui et non. Un soir, je dînais dans un restaurant avec un ami, le Coluche polonais. Un type est venu vers nous. Il avait bu. Il a pris nos têtes dans ses mains, et nous a dit avec une telle tendresse : *« Mes chers singes bien-aimés... »*

– *Et à présent ?*

– J'ai toujours pensé que je travaillerais à l'étranger. Une carrière internationale donne du poids chez soi. Si je reviens en Pologne, ce sera pour faire du théâtre. Le cinéma ne marche pas si bien. J'ai des propositions en France, en Allemagne. Je me pose la question : est-ce que c'est honnête envers mon public ? Je suis peut-être mégalomane, non, j'ai surtout besoin de lui. Mais je ne suis pas le seul Polonais à habiter Paris quand la situation est problématique en Pologne... Quand on travaille, on n'est pas dépaysé. L'autre soir, à Saint-Étienne, je me suis endormi en coulisses. Brusquement je me réveille, je ne sais plus où je suis, ce que je joue, et puis j'ai entendu parler français. Ici, en Pologne, partout, un théâtre est toujours un théâtre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

PHOTO

Princesses du bock

UNE fois la mère est morte, presque sans avoir prévenu, de presque rien. Le père a dit : *« Il faudra dire cancer du foie. »* Mais la fille avait entendu, de la bouche d'un médecin, un autre sale mot : cirrhose. Et dans la cave où le grand-père avait entreposé ses alcools de poire pour les fins de banquets, la fille a retrouvé des bouteilles vides. La mère travaillait de nuit, dans une de ces brasseries liégeoises, et elle rentrait toujours trop tard ; elle disait : *« Il y a des clients qui s'attardent. »* La mère se cachait pour boire, sa fille ne l'avait jamais vue grise. A sa mort, elle se demande : *« Bon sang ! est-ce que je l'ai connue ? »* Elle part en enquête, dans les cafés. Les femmes qu'elle regarde, assises immobiles devant leur premier ou dernier demi de bière, pourraient être sa mère. La mince bande-texte ne suit pas à la lettre la bande-image, ce n'est pas la peine. On a compris, et l'émotion vient de ce décalage.

On voit des femmes usées qui se détournent, serrées dans leurs lourds manteaux, des fières qui au contraire relèvent la tête, princesses du bock, celles qui semblent attendre quelqu'un, les esseulées et les aimées, celles qui se cachent derrière des lunettes de vamp, celles qui font semblant de lire, les coquettes sous leurs chapeaux, les grosses papoteuses, les médisenses et les bonnes, les tordues, les curieuses, celles qu'une simple présence émerveille et réconforte, les crevées qui prennent le comptoir comme oreiller, les honteuses et les opiniâtres, les rêveuses, celles qui ont posé leur sac sur la table et qu'une envie de danser toujours chatouille. De si beaux portraits de femmes. Journaliste belge, Francine Vanberg signe ce livre infiniment émouvant : *On l'appelait Madame Thérèse.* – H. G.

★ Editions Contretype, 103, rue d'Espagne, 1060 Bruxelles. – Diffusion pour la France : Alternatives.

La poupée de Hans Bellmer

AU Centre Georges-Pompidou, deux étages en dessous de Balthus, a atterri un objet mal identifiable qui est comme le résidu de ses cérémonies, une petite fille dévêtue, abandonnée par le feu et par les chats, privée de mains mais dotée d'une trop grande vulve faite dans le plâtre au couteau, le degré cru et zéro – ou ultime – du fantasme, l'expression obtuse et ressassée de l'obsession : la poupée de Bellmer, une Barbie sexy détachable pour jeux d'adultes, pour criminels et inspecteurs de police. Une chevelure à chiffonner ou à enrubanner de soie pâlotte, des lèvres à maculer, des genoux pivotants sur lesquels on peut dessiner des bleus, ou laisser la trace d'un peu de boue, de longues jambes roses d'écolière sur lesquelles on pourra remonter ou défaire des socquettes blanches à fil.

Comment le peintre devient-il photographe ? le modèle du fantasme est devenu modèle de sculpture, modèle de la peinture à venir, d'abord modèle de photographie ou de coloriage, modèle nocturne à tout faire. Bricoleur photographe, Bellmer n'en finit pas d'établir le constat des crimes qu'il aimerait commettre (la photographie, pourvoyeuse de corps, est une bonne maquerelle) : sa main entre dans le cadre pour tripoter sa victime. La fillette est déguisée en équilibriste, en carcasse de bœuf, en attraction de foire, en femme sans tête, en mec, en défenestrée, en pendue ; chaque pose est la station d'un long supplice. Bellmer adore ce double corps difforme qui ne cesse de s'offrir, de démultiplier ses creux et ses bosses, ses fentes, ses globes, de s'accoupler à lui-même, moucheté de taches vénériennes.

Ces simples photos en noir et blanc sur lesquelles vole parfois un cerceau, et qu'on dirait sorties des archives de la brigade criminelle, sont désertées par l'ombre d'un coupable à grand manteau qui n'abandonne son forfait qu'à regret, et un peu trop tard, alors que le négatif a relevé son identité. Le corps postiche va s'accoupler au vrai corps de la femme aimée, Unica Zürn, qui, dans des photos plus intimes jusque-là inédites, va



jouer le rôle d'une autre esclave, ligotée, pétrie par la ficelle.

Aujourd'hui, la poupée est une pièce de musée, dans une cage de verre, comme les filles du quartier rouge d'Amsterdam. On l'a disposée, au Centre Georges-Pompidou, dans un endroit noble, le cabinet d'art graphique à l'entrée du Musée d'art moderne, et l'on prend certaines dispositions écrites pour que le visiteur ne puisse feindre de s'offusquer. Les petites jumelles à une seule tête sont entourées des photos de leurs frasques des années 30 comme de vieilles artistes épuisées mais bien conservées. Ces photos, esquintées, tachées, aux couleurs presque évanouies, étaient le plus souvent d'un très petit format, vignettes à cacher dans les manchettes, qui pouvaient s'échanger entre joueurs spécialisés, qu'une distraction organisée pouvait laisser tomber à la sortie des écoles enfantines ou sur les pas des nurses trop sages qui hantent les parcs municipaux.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Hans Bellmer photographe.* – Au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 27 février. Livre-catalogue aux Éditions Filipacchi, 178 F.

« Prises de temps » d'Armand Vial

LE photographe orléanais Armand Vial ne fait pas n'importe quoi : ses images ont une douceur, une sagesse, une qualité de silence et de réflexion qui leur évitent d'être des objets vains, ou de contemplation amorphe, impartageable. Peu d'êtres, sinon très proches, la femme, l'enfant, des personnages originels. Que des débris, des vestiges, de pauvres traces usées, des objets fatigués qu'un passant tout à coup honore. Beau livre qui flaire le « compte d'auteur », beau papier, belle impression. Les photos gagneraient peut-être à avoir des titres plus simples que « Au-delà de l'attente » ou « La leçon de la marée », à avoir des titres aussi simples qu'elles-mêmes.

H. G.

★ *Prise de temps,* d'Armand Vial, Editions du Palimpseste. Diffusion Alternative. 160 F.

Le New-York de B.-P. Wolff

IL n'est pas gai le New-York de Bernard-Pierre Wolff, mais il n'est pas faux. Qu'un photographe ait pris justement, habilement – non comme une personne envoûtée, paralysée par son admiration, – la leçon des aînés, cela donne des images formidables et curieusement inusuelles. Qu'on voie cette femme âgée avec son cabas qui traverse, en serrant son manteau, une nappe de brouillard, et l'on revoit la petite fille de Robert Frank qui fuit dans la rue déserte non loin d'un corbillard. Qu'on voie un Noir pris à l'emporte-pièce, par en dessous, et que le flou rapide semble lui donner des larmes, ou une bouche qui hurle, et l'on revoit tous ces visages inconnus braqués de trop près par William Klein. Qu'on voie la face tuméfiée, rossée, encroûtée d'un clochard très simplement cadré, mais qui s'éclaire tout à coup d'un sourire d'extase, et l'on revoit de ces trognes hallucinantes croisées par Diane Arbus.

Alors où se trouve la marge de manœuvre personnelle de Bernard-Pierre Wolff ? Peut-être pas lorsqu'il systématise une loi des contrastes, à l'intérieur d'un même cadre ou d'une image à l'autre. Peut-être plutôt lorsque l'image va de soi, lorsqu'elle s'impose et tient toute seule, lorsqu'elle est inévitable, même en marchant dans les pas des maîtres. Visions splendides d'une Bette Davis anonyme, d'un serveur de restaurant pris au piège d'une fresque murale trop onirique, ou d'une vieille femme pleine de gnons qui passe en titubant devant un magasin d'antiquités, narguant les Vénus de la vitrine. Le seul problème est que les Editions du Chêne, qui éditent ce travail, n'ont pas assez estimé le talent de Bernard-Pierre Wolff et proposent un livre ni très bon marché ni assez soigneusement fabriqué.

H. G.

★ *New-York Macadam,* Editions du Chêne, 125 F.

SÉLECTION

CINÉMA

« Prénom Carmen » de Jean-Luc Godard

A tâtons, avec une infinie prudence, Godard retrouve ses marques de départ : l'histoire la plus banale, les personnages les plus conventionnels, peuvent, portés par la passion, par un regard qui ne s'arrête qu'à l'essentiel, se transmuer en l'or le plus rare. L'esprit de Mérimée, à coup sûr, l'angoisse de l'artiste devant son art, le cinéma, qu'on sait de moins en moins par quel biais aborder.

« Et vogue le navire » de Federico Fellini

Une fable pour 1984, la fin d'un monde, sans prophétisme, affectueusement détaillée. Fin d'un grand monde plutôt, la somptuosité d'un coucher de soleil derrière lequel se profile la nuit noire.

ET AUSSI : *Trahisons conjugales*, de David Jones (Gandhi joue Pinter) ; *A nos amours*, de Maurice Pialat (tels pères...) ; *La vie est belle*, de Frank Capra (le microcosme américain) ; *la Trace*, de Bernard Favre (sur les routes) ; *Lonesome Cowboys*, d'Andy Warhol et Paul Morrissey (Taylor Mead irrésistible) ; *Tchao Pantin*, de Claude Berri (Coluche inconnu) ; *la Nuit des juges*, de Peter Hyams (justice sur commande).

THÉATRE

Rufus au Théâtre Antoine

Il arrive, une valise à la main, comme s'il s'était trompé d'endroit et qu'il ne savait pas quoi faire sur ce plateau où il y a seulement, sur une colonnette, une rose dans un vase en porcelaine. Mais il est bien là, clown et acrobate, livide, impassible. Deux heures durant, il parle, perd ses paroles et les reprend, et ainsi de suite, sans suite, jusqu'à perdre le souffle et la connaissance. Une magie. Un rire ininterrompu, presque terrible. La panique. Un miracle qui a pour titre *Rire à pleurer*.

MUSIQUE

« L'Enlèvement au sérail » la « Khovanstchina »

Deux événements lyriques éclatants à Paris : *l'Enlèvement au sérail* de Mozart, dans la miraculeuse mise en scène de Strehler à l'Opéra (huit représentations à partir du 21 janvier), et, à l'orée d'une superbe saison russe *(le Coq d'or, Kitège, le Prince Igor*, concerts et ballets divers), la *Khovanstchina* de Moussorgski, dans une bouleversante réalisation de Pierluigi Pizzi au Châtelet (dix représentations à partir du 24 janvier). A ne manquer sous aucun prétexte.

Rayon lyrique, à noter aussi une *Cenerentola* richissime à Bordeaux, avec L. Valentini-Terrani, P. Montarsolo, S. Bruscantini, mise en scène par Thamin (du 20 au 29); *Don Giovanni*, mis en scène par M. Rabinovsky, direction Th. Guschlbauer (Strasbourg, du 20 janvier au 6 février), et *la Traviata* à Marseille (du 24 janvier au 1er février).

Pendant ce temps, le MIDEM classique, qui réunit les professionnels de la musique du monde entier, permettra aussi aux mélomanes de la Côte de découvrir quelques artistes sélectionnés de grand avenir : un violoniste chinois, le Lamentabile Consort, Dang Thai Son, le Quatuor Pro Arte, Ton Koopman, etc., à raison de quatre concerts par jour ! (Palais des festivals, du 24 au 28).

ET AUSSI : Schubert, Pfitzner, Bruckner, par les chœurs et l'Orchestre national, dir. F. Layer (Pleyel, le 21); I Musici (Gaveau, le 21); M. Caballé (Athénée, le 23); Œuvres de Schreker et Cerha, par le NOP, dir. F. Cerha (Champs-Elysées, le 24); R. Jacobs et l'Ensemble Kuijken (Saint-Thomas-d'Aquin, le 24); G. Janowitz (T.M.P.-Châtelet, le 25); Haydn, Ravel, Stravinski, par l'Orchestre de Paris, dir. L. Foster, avec Alicia de Larrocha (Pleyel, les 25 et 26 janvier).

JAZZ

Sixième Festival de Rive-de-Gier

Illustrations sonores de films, interventions de plasticiens, le Festival de Rive-de-Gier (pas loin de Lyon) multiplie, comme c'est devenu l'usage, les innovations. Par chance, il y a aussi des concerts, et ils réunissent quelques noms très en vue du jazz et de l'improvisation : le quatuor de saxophones de l'ARFI, Willem Breuker Kollektief, Levallet, Stéphane Grappelli et le nouveau trio de Michel Petrucciani. Du 20 au 26, à la salle des fêtes de Rive-de-Gier : (77) 75-05-22.

VARIÉTÉS-ROCK

Pierre Desproges au Fontaine

Le premier solo d'un humoriste qui aime le comique en liberté, le burlesque dépendant de la sonorité plus que du sens.

ET AUSSI : Toto Bissainthe au Palais des glaces ; Patrick Font et Philippe Val au théâtre du Gymnase; Renaud au Zénith; Sylvin Marc au Phil'One les 19, 20 et 21 janvier; Herbie Hancock au Casino de Paris le samedi 21 à 18 h 30 et 21 h 30; The Lords of the New Church au Palace, samedi 21, à l'Eldorado, le dimanche 22, à Lille (salle Charcot) le 23.

DANSE

Hommage à Martha Graham à l'Opéra de Paris

Invitée avec sa compagnie, Martha Graham, dont on célèbre le quatre-vingt-dixième anniversaire, présente au cours de deux soirées exceptionnelles plusieurs pièces de son répertoire : *Seraphic dialogue*, centré sur Jeanne d'Arc; *Errand into the Maze* (Ariane et le Minotaure); *Actes of the Light* (rétrospective de différentes époques chorégraphiques); *Phedra's Dream*, avec la participation de Noureev, (23-25 janvier, 20 h 30).

ET AUSSI : *Chalk Work*, de Carolyn Carlson, à la Maison des arts de Créteil (version remaniée de *l'Ours et la Lune*, présenté l'été dernier au Festival d'Avignon); le groupe Ariadone au Théâtre de Paris (le buto au féminin); Régine Chopinot au Théâtre de la Ville (amour, délices et cinéma); le groupe Lolita au Théâtre de la Bastille (danse et thriller).

EXPOSITIONS

Le réalisme au musée de Chartres

Une exposition au musée de Chartres, dont nos musées nationaux n'ont pas encore donné l'équivalent. L'aventure réaliste est, en effet, la méconnue de la peinture du dix-neuvième siècle. Honteuse, presque, car ses valeurs esthétiques révèlent un différend idéologique dans la société française. Soudain, vers 1830, un peu plus d'une génération après la Révolution, en pleine monarchie de Juillet avec la guerre civile à Paris, la peinture quitte ses allégories historiques et mythologiques pour aller à la découverte des gens ordinaires, paysans et ouvriers, chez eux, dans leurs champs et dans leurs ateliers. Courbet et Millet sont les deux phares du nouvel art, mais nombreux et peu connus du public sont les peintres (comme Leleux, Bonvin, Ribot, Bonhomme) qui ont assuré la tradition réaliste en France, jusqu'en 1870, et même au-delà.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. Jusqu'au 23 janvier.

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au 27 février.

NOUVELLES ACQUISITIONS. Photographies. Jusqu'au 29 janvier.

MARC LE MENE. Jusqu'au 12 février.

ARGUMENTS. Jusqu'au 23 janvier.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

IMAGE-IMAGIQUE. Genèse de la collection « Imagique ». Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 6 février.

C.C.I.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

LE C.C.I. ÉDITE. Jusqu'au 20 février.

Musées

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche).

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 13 février.

INVENTAIRE DU CANTON D'ESCUROLLES (Allier). Grand Palais, espace 404. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

SALON FIGURATION CRITIQUE. Grand Palais (915-25-55). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 février.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XXe siècle. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 5 février.

GÉRARD COLLIN-THIEBAUT - JAMES TURRELL - BILL VIOLA. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27) (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS. 756 projets d'architecture. Palais de Tokyo (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 janvier.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

LA CHINE ENTREVUE. Bibliothèque Nationale (voir ci-dessus). Du 19 janvier au 8 février.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

TADANORI YOKOO. Jusqu'au 6 février. LE SPECTACLE EN SUÈDE. Affiche de la collection Paul Lipschutz. Jusqu'au 22 janvier. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 février.

TRÉSORS DE L'ART SERBE MÉDIÉVAL, XIIe-XVIe SIÈCLE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 francs. Du 21 janvier au 11 mars.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983), Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F. Jusqu'au 27 février.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ELISABETH DUJARRIC, MARC GIAI-MINIET, GUY MAHÉ, DANIEL RIBERZANI. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 février.

KJELL STRANDQUIST. Peintures, jusqu'au 12 février. — EDNA MARTIN. Textiles, jusqu'au 16 février. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 heures à 18 heures ; Sam. et dim., de 14 heures à 18 heures.

GER DEKKERS. Perspectives du Nord - GRAVEURS HOLLANDAIS DU XVIIe SIÈCLE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.

ESPACE SONORE - ESPACE SILENCIEUX : Eberhard Blum. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf samedi et dimanche, de 13 heures à 19 heures, jusqu'au 16 février.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 février.

AVE ALIX Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 23 février.

LE CHRIST, LES APOTRES ET LES SAINTS dans l'art de la médaille à la Monnaie de Paris. Crypte de la basilique du Sacré-Cœur (251-17-02). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 mai.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

JEUNE ABSTRACTION. M. J. C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). De 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LA COULEUR DANS L'ART GRAPHIQUE POLONAIS. Institut polonais, 31, rue, Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h ; ven., de 9 h à 16 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Ponty. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Du 20 janvier au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Du 20 janvier au 25 mars.

MOULIN A EAU EN CALABRE. — Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Jusqu'au 31 janvier.

FRANCE : Une nouvelle génération. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Du 20 janvier au 15 mars.

ALAIN COUTRET - BARBARA DEBARD - FRANÇOISE FRUGIER - JACQUES VERNIÈRE. Galerie ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au 16 février.

CABRERA - IRIBARREN - LÉON VILLASMIL - PRIETO. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 14 heures. Jusqu'au 10 février.

BERTRAND PY (1895-1973). Peinture. Salons de la Rose-Croix AMORC, 199 *bis*, rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 février.

ARAEL GONDIN. Peintures et tapisseries. Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. Sauf sam. et dim., de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

BETTE KALACHE. Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 17 février.

JÉSUS CANTU. Dessin et peinture. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h à 19 h. Du 20 au 30 janvier.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

L'ENFANT ET LA MUSIQUE. Mairie du 17e arrondissement, 16-20, rue des Batignolles. Jusqu'au 2 février.

Galeries

TEL PEINTRE... QUELS MAITRES ? Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 28 janvier.

LE TROMPE-L'ŒIL AUTOUR DU XVIIIe SIÈCLE. Galerie H.-Odermatt, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

PATRICE CADIOU, MARTINE DUBILE, ESTHER HESS, MICHAEL KENNY, DANIEL PONTOREAU, CORNELIUS ROGGE. Galerie Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 11 février.

GEORGES NOEL, PUCCI DE ROSSI. Espace Alternatif Creatis, 50, rue du Temple (887-28-56). Jusqu'au 28 janvier.

BERARD-COCTEAU-PICASSO. Peintures, gouaches, tapis, céramiques. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'à fin février.

CHAPEAUX D'ARTISTES. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 27 janvier.

LI SHUANG. Peinture : périodes pékinoises — JEAN-LUC PARANT. Sculpture. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 4 février.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Sculptures. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 3 février.

PIERRES, PEINTRES ET POÈTES AUTOUR DU NOIR. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 janvier.

JACQUES POLI. Fusains - WALTER STOHRER. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (548-45-15).

HOMMAGE A J. TELLEZ ET T. VANEGAS. Le Soleil bleu, 16, rue Chanoinesse (354-62-61). Du 19 au 28 janvier.

ROGER ACKLING. Œuvres 1982-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 10 février.

PATRICE ALEXANDRE. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 18 février.

NASSER ASSAR. Peintures. Galerie G.-Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 18 février.

FRANÇOIS BOISROND. New Paintings. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'à fin janvier.

DANIEL BRANDELY. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 18 février.

MICHEL CHAPUIS. Œuvres récentes. Galeries d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 28 janvier.

PAUL CHOLLET. Galerie C.-Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 4 février.

JULIO CRUZ PRENDES. Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 11 février.

DADO. Peintures 1983. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 février.

MICHEL DUPORT. Peintures avec pochoirs. Figures d'après Raphaël. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 février.

ROBERT FILLIOU. « Briquolages » (suite). Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 31 janvier.

DENIS GODEFROY. Nouvelles vagues. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 18 février.

ALAIN GROSAJT. Peintures. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 février.

GEORGE KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

BERTRAND LAVIER. Peintures et sculptures modernes. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 18 février.

MANESSIER. « Parcours ». Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 janvier. — Peintures et lavis récents. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 5 février.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 27 janvier.

LOUISE NEVELSON. Sculptures et collages. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 3 mars.

NICOLE NICOLAS. Galerie A. Oudin, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Du 21 janvier au 25 février.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 18 février.

CHANA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (329-50-55). Jusqu'au 15 février.

PIZA. Œuvres récentes. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 février.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 février.

MARCEL PUGET. Des années 50 aux années 80. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 11 février.

JEAN REMLINGER. Gestes. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

THEIMER. Peintures, sculptures, œuvres sur papier. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 24 janvier.

TOBIASSE. Œuvres majeures. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 15 février.

TORAL. Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 18 février.

TSAI. Sculptures cybernétiques. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'à fin janvier.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

ROBERT ZELIASCO. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 4 février.

En région parisienne

BOBIGNY. Fernand Léger, un primitif des temps modernes. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 26 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 mars.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Eugène Van Lamsweerde, sculptures, 1960-1980. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

CERGY-PONTOISE. Papyrus ou la trame de l'alchimie. Centre culturel A.-Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 11 février.

COURBEVOIE. Portraits de poupées. Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). Sauf lundi, mardi, vendredi, de 14 h à 18 h. Janvier-février.

LE MEE. Zelmert. Centre d'animation, 361, avenue du Vercors (439-12-25). Jusqu'au 7 février.

PONTOISE. Montgolfières et ballons, 1783-1983. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février. Pontoise et ses alentours au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

SÈVRES. De la terre et du feu, *5 potiers contemporains*. Musée national de céramique, place de la Manufacture (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F : Dim., 6 F. Jusqu'au 13 février.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 83. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

VILLEJUIF Carlos Cruz-Diez. Théâtre lyrique au théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin (726-08-12). Jusqu'au 27 janvier.

En province

AMIENS. Vincent Vasseur : la nomine humide. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 26 février.

ANGERS. Éventails de collections. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 19 février.

ANNECY. « Blanc sur blanc », seize artistes contemporains, sculpteurs, céramistes, peintres, tisserands. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Simon Vouet-Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 mars.

CATEAU-CAMBRÉSIS. « Jazz », de Matisse. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 26 février.

CHANTILLY. Hommage à Raphaël. Raphaël au musée Condé. (457-03-62). Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 13 février.

CHARTRES. Exigences de réalisme dans la peinture française entre 1830 et 1870. Musée des beaux-arts, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHOLET. Paysages : tendances françaises du XIXe siècle à l'impressionnisme. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 février.

COMPIÈGNE. — L'Art pariétal préhistorique. Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz (440-26-00). Jusqu'au 27 février.

FLAINE. Hervé Di Rosa. Œuvres 1982-1983. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 5 février.

GRENOBLE. Fabrizio Plessi : Water Video Projects. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au fin février. Juxtapositions II. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 2 février.

LA ROCHE-SUR-YON. Arts et mathématiques. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LE HAVRE. Hommage à Reynold Arnould, 1919-1980. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 19 février.

LYON-V. Bioules; L. Cane; F. Martin. Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 29 janvier. — Eduardo Ponce. Bois gravés. Artothèque, 23, place des Terreaux (839-29-67). Jusqu'au 25 février.

MARSEILLE. Jean Cocteau magicien du spectacle. Musée Borely, place Carthailhac (73-21-60). Jusqu'en février.

MONTAUBAN. Peinture en Occitanie. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 12 février.

MONTBÉLIARD. Jacques Desserteaux, peintures. Maison des arts, place Saint-Martin (91-37-11). Jusqu'au 5 février.

NICE. Sacha Sosno. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 janvier.

NIORT. Guillermo Nunez. C.A.C., 50, avenue de La Rochelle (79-29-27). Jusqu'au 29 février.

PAU. Clara Fischer. Aquarelles et collages — Alain Lestie. Peintures. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02).

RENNES. Dessins tchèques du XXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Du 20 janvier au 19 mars.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

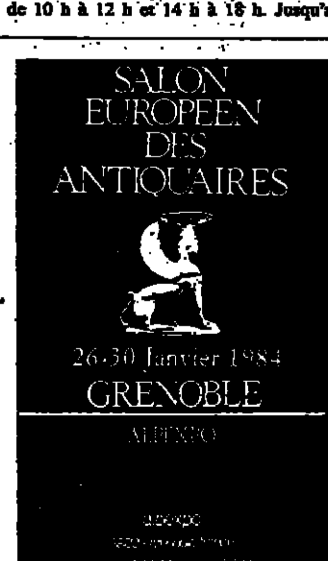
SAINT-ÉTIENNE. Gerhard Richter. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

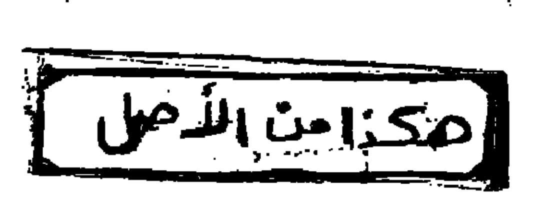
STRASBOURG. L'affiche en Alsace (1880-1930). Musée historique, Pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 19 février.

TROYES. Bernard Turiot. Peinture/tôle 1982-1983. Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 11 février.

VERNON. Tomi Ungerer. Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 26 février.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Du 20 janvier au 18 mars.





En mars 1981, Denis LLORCA formulait un projet théâtral accompagnant la candidature de sa troupe à la succession d'André Mairal qui quittait alors le Centre dramatique national de Franche-Comté établi à Besançon. Ce projet était accompagné du préambule suivant :

« Le Théâtre est du domaine du cœur. Il propose à ceux qui s'y livrent, public et acteurs, l'expérience d'une relation amoureuse. Le mariage d'un groupe d'artisans du Théâtre avec un public donné est une chose délicate. Il exige de ceux qui ont le pouvoir de mettre en place cette rencontre autant d'intuition que de raison. Pour eux se pose, de manière fondamentale, la problématique du talent ; le talent n'étant pas ici un absolu mais un relatif, une adéquation. La question peut donc se formuler ainsi : la compagnie Denis Llorca en Franche-Comté, est-ce une rencontre qui a du talent ? »

A ceci, MM. Robert Schwint, sénateur et maire de Besançon, Jacques Breton, adjoint chargé des affaires culturelles de la ville, et Robert Abirached, directeur du Théâtre, ont répondu par l'affirmative et nommé Llorca à la direction du Centre dramatique national de Franche-Comté. Aujourd'hui, Marie-Claire Munka, licenciée en lettres modernes, ex-journaliste aux *Dépêches de Dijon*, puis à FR 3-Besançon, depuis janvier 83 productrice et responsable des programmes culturels à Radio-France, fait le point sur les deux premières années d'implantation de la troupe Llorca à Besançon.

Le Centre dramatique national de Franche-Comté ?

– Un lieu tout d'abord : le Théâtre du Casino, sis le long d'une des plus belles promenades de Besançon, la promenade Micaud au bord du Doubs.

– Une équipe ensuite, équipe permanente technique, administrative et artistique de douze personnes, équipe de comédiens de Franche-Comté et d'ailleurs, dont le nombre varie selon les besoins des spectacles.

– Un budget aussi : cinq millions provenant de l'Etat, un million de la ville de Besançon, pour la saison 83/84.

– *Un homme enfin*, son directeur, Denis Llorca, dont l'audace orgueilleuse, l'ambition enthousiaste, la passion créatrice sont mises au service d'une région *qui lui est devenue chère et qui* espère de lui qu'il en porte haut et loin les couleurs.

Trois saisons en Franche-Comté !

4 mai 1982. Les Francs-Comtois, enthousiastes, découvrent enfin et applaudissent le spectacle qui, depuis janvier, intriguait, faisait l'objet de toutes les curiosités, alimentait toutes les conversations, *les Possédés*, d'après le roman de Dostoïevski, adapté et mis en scène par Denis Llorca. Sept heures de représentation en deux parties ! Une folie ! Un événement ! Evénement pour la région qui avait la primeur d'une création hors du commun, événement pour le Centre dramatique national de Franche-Comté qui prenait ainsi un nouveau départ sous la conduite de Denis Llorca. Et celui-ci venait de réussir, avec sa Compagnie, le premier d'une série de paris aussi téméraires les uns que les autres. En effet, si *les Possédés* furent un succès (cinq mille spectateurs pour les seules représentations du printemps 82 à *Besançon*) et répondaient à l'attente de la région, en la représentant au Festival de Carcassonne (trois mille spectateurs), au Festival d'*Avignon* (douze mille spectateurs) et dans plusieurs villes : Chambéry, Dijon, Nice, Lyon, Paris, lors d'une tournée de trois mois, il ne pouvait être question d'en rester là, car rien n'était encore acquis pour la nouvelle équipe du Centre dramatique à Besançon.

Un coup d'éclat ne suffit pas aux *Francs-Comtois*, gens de réserve par excellence, et comme on ne monte pas une pièce comme les *Possédés* tous les jours, il fallait donc à défaut de création grandiose et étonner, et surprendre, et provoquer et entretenir ce désir du théâtre *« serviteur de toute spiritualité »* pour reprendre les termes même de Denis Llorca. Propos ambitieux et difficiles pour le moins ! Qu'à cela ne tienne : on offrira aux bisontins du théâtre tous les soirs d'octobre à juin, en coproduisant des spectacles de jeunes compagnies, en invitant les comédiens d'autres régions à s'installer pendant une ou deux semaines à Besançon ou en jouant la carte du prestige avec la Comédie-Française. Et de Molière à Courteline, de Labiche à Vitrac en passant par Bataille, Breton, Defoë, sans oublier Jean-Paul Farré, *les Contes* de Grimm revus par Alain Enjary, les marionnettes Chinoises traditionnelles, ce furent onze rendez-vous de théâtre, théâtre-divertissement, théâtre-réflexion, mais théâtre-plaisir toujours, onze rendez-vous auxquels se rendirent quelque quinze mille spectateurs. Une réussite ? Oui... mais sur ces onze spectacles, peu de *créations* du Centre dramatique ; or la création n'est-elle pas justement la vocation d'un tel centre, d'autres organismes se chargeant de la diffusion ?

Denis Llorca : *« Entretenir une équipe de création demande beaucoup d'argent et les contraintes budgétaires sont importantes. Un exemple : pour vingt-cinq représentations des* Possédés, *soit trois semaines et demie de production, cela a coûté cinq mois de préparation. »*

Alors il faut choisir : ou bien monter des créations dans les limites du budget, ce qui pour un artiste est toujours frustrant, ou bien opter, comme la saison dernière, pour six mois de coproduction en attendant de pouvoir réaliser ce qu'on aime, ce dont on a envie, comme c'est le cas maintenant pour 1984.

Un grand bonheur créateur

Si l'affiche de cette saison ne comporte que quatre spectacles, il s'agit essentiellement de *« spectacles conçus, répétés et fabriqués sur place à Besançon et présentés au Théâtre du Casino »* : en mai et juin, *le Sacre de la naissance* ou *la tragédie d'Œdipe et des Jocaste*, un texte et une mise en scène de Denis Llorca. En avril, le théâtre fera place au cinéma pour présenter au travers d'une légende comtoise, la vision romanesque de la légende de Berthe de Joux. En mars, Hervé Llorca signera un spectalce musical *Cantate*, spectacle autour de la cantate de J.-S. Bach *Jésus que ma joie demeure* et à partir du 20 janvier jusqu'au 8 février *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand dans une mise en scène *de Gérard Ortéga et Denis Llorca* (la première représentation a eu lieu au théâtre de Lons-le-Saunier le 6 janvier).

« C'est avec la joie que je me promets de faire ce spectacle-là. Et pour qu'il donne de la joie. »

Voilà donc retrouvé le véritable état, la vraie *raison* d'être du Centre dramatique national de Franche-Comté, qui, presque deux ans après *les Possédés*, renoue avec l'aventure théâtrale, expression libre et poétique d'artistes épris d'absolu et désireux de tisser des relations harmonieuses et spontanées avec le public. *« Un public plus fidèle, plus chaud, plus fort que je ne l'imaginais »*, confie Denis Llorca, et de rejeter toute démarche opportuniste, toute tentative de prospection marchande, toute réponse à une commande.

Denis Llorca : *« Le Centre dramatique s'oppose à l'exploitation de l'objet artistique en tant que produit et recherche à agiter ce qui appartient au fond du cœur, au fond de l'âme... »*

Une démarche généreuse qui conduit le Centre sur les routes de Franche-Comté à la rencontre d'un public toujours plus vaste, celui souvent défavorisé des petites villes et des milieux ruraux. Une rencontre qui, si elle semble prendre l'aspect d'une conquête (témoin l'affiche de cette saison, jugée parfois provocante et représentant un cosmonaute fichant l'emblème du Centre dramatique sur une terre déserte), n'en exprime pas moins le désir de faire corps avec la région, de s'y enraciner, de s'en imprégner, au point d'y puiser les forces vives qui permettent d'aller toujours plus avant dans une pratique théâtrale qui exige disponibilité, attention, éveil, don de soi.

« Si je n'avais pas eu un coup de foudre sensuel pour la ville et la région, je ne serais pas venu », insiste Denis Llorca.

Eprouve-t-il encore le besoin de se justifier aux yeux de ses détracteurs qui lui reprochent de ne pas assez s'impliquer dans la région ? Il répond alors dans une *lettre accompagnant le* programme de cette année : *« Je suis d'ici, public, je suis de partout, je suis du théâtre. »*

Et pour marquer cette volonté d'*intégration, le* Centre dramatique, cette année encore, ira au-devant des habitants d'une quinzaine de villes franc-comtoises, en apportant des spectacles spécialement conçus pour elles, avec toute la rigueur et le soin que nécessite toute création théâtrale. Et ce sera la reprise de la tournée en février et mars de *Molière mort ou vif*, dont ont déjà bénéficié l'an dernier une dizaine de villes, puis à la fin de la saison, une autre création et une innovation : on jouera *Roméo et Juliette* sous chapiteau.

Le chapiteau ? Une solution intéressante pour pallier les nombreuses difficultés matérielles qui surgissent lors des tournées : manque de temps pour aménager les salles, sous-équipements, voire absence de lieux adéquats dans certaines communes. Et puis un chapiteau, c'est plein de magie, de poésie ; son installation est en soi un événement et attise la curiosité *d'un public souvent* peu familier des théâtres. Un chapiteau, c'est la fête aussi, et la fête va de pair avec le théâtre.

Autant de bonnes raisons qui permettront peut-être de répondre ainsi aux exigences d'une décentralisation souhaitée et voulue, mais *pas toujours* facile à réaliser.

Le Nouveau Théâtre de Besançon : « Les vibrations d'une âme ! »

Reste *qu'*à Besançon, le Centre dramatique possède, avec la salle de spectacles du Casino (devenue cinéma avant d'être rendue au théâtre), un outil de travail dont *les restaurations et les* aménagements successifs (en particulier la récente remise en état de l'ancien cintre) tendent à le rendre adapté, au mieux, aux *impératifs d'un théâtre* dramatique moderne digne d'une capitale régionale.

Cependant, si les objets ont une âme, que dire alors des lieux et de *celui-ci en particulier*, le Nouveau Théâtre de Besançon, dont le charme allait selon Denis Llorca *« donner beaucoup de ce que l'on venait y chercher, réflexions scénographiques, continuité de la tradition théâtrale... Pour nous, c'est avant tout un théâtre dans un jardin au bord d'un fleuve, un bouquet précieux au terme d'un trajet de plaisir »*.

Vision romanesque et idyllique en parfait accord avec l'état d'esprit et le désir de toute la Compagnie :

– Et joyeux !

Oui joyeux : *que tu sortes de ce* théâtre que nous servons, joyeux !

Public, cher public, que le temps que tu nous auras consacré, que l'attention que tu nous auras prêtée pour un soir au théâtre te rendent joyeux.

MARIE-CLAIRE MUNKA.

LE NOUVEAU THEATRE DE BESANÇON

centre dramatique national de franche-comté

joue *Cyrano de Bergerac* de Edmond Rostand



Photo Nicolas TREATT.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LOLITA - Bastille (357-42-14), 21 h, sam. 21 h ; dim. 17 h (18).

LE PHARAON - Poche (548-92-97), 20 h 30, sam. 20 h 30 (18).

VERS DAMAS - Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30, sam. 20 h 30 ; dim. 17 h (18).

FERDAOUS - Carrefour de la Différence (372-00-15), 20 h 30, sam. 20 h 30 ; dim. 16 h (18).

JAMAIS DEUX SANS TOI - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h, sam. 21 h ; dim. 15 h (19).

LE RHINOCÉROS - Chelles, CAC (421-20-36), les 19, 20, 21, 24 à 20 h 45 ; le 22 à 16 h.

SEMIRAMIS - Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h, dim. 18 h (19).

HENRI IV - Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30, sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 (20).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT - Marigny (256-04-41), 20 h 30, sam. 20 h 30 ; dim. 14 h (20 h).

AGNES - Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h, sam. 19 h et 21 h 30 ; dim. 15 h 30 (20).

LÉONIE EST EN AVANCE - Choisy, Théâtre Paul-Eluard, (890-89-79), 20 h 30, sam. 20 h 30 ; dim. 17 h (20).

CHANT DU CYGNE - Petit Montparnasse (320-89-90), 22 h dim. 17 h (21).

PROMÉTHÉE ENCHAINÉ - Lierre (586-55-83), 20 h 45 (23).

LE VOYAGE A BERLIN - Dejazet (887-97-34), 20 h 30 (24).

ABRAHAM ET SAMUEL - Escalier d'Or (523-15-10), 20 h 30 (24).

RAYON FEMMES FORTES - Théâtre de Paris, petite salle (280-09-30), 20 h 30 (24).

HORS PARIS

GENÈVE - La Cerisaie, par Karge et Langhoff, coproduction T.N.P. et Comédie de Genève (19-41-22), 20-50-01 jusqu'au 4 février.

ROUEN - Grande fresque imaginaire d'un destin oublié : Pierre Corneille, par la Compagnie Ivan Morane, à l'Espace Duchamp Villard, du 18 au 21 janvier.

MONTIGNY-LES-METZ - Rencontres théâtrales, quinze troupes lorraines du 18 janvier au 1er février, au centre culturel Marc Sangnier (8) (763-22-03).

BESANÇON - Cyrano de Bergerac, avec et par Denis Llorca et le Centre dramatique de Franche-Comté (81) (81-42-56), du 20 janvier au 8 février au Théâtre du Casino.

GILLY - Nativité, d'après la Bible, par Michel Humbert et le Centre de création de Gilly (80) (62-88-83), du 10 janvier au 13 février.

CLERMONT-FERRAND - Suresa, par le Théâtre populaire en Auvergne (73) (35-04-41), du 23 janvier au 1er février.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 21 à 19 h 30, le 24 à 20 h : L'Enlèvement au sérail.

SALLE FAVART (296-06-11) Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 18, 21 à 14 h, les 20, 22, 23, 24 à 20 h 30 : La critique de l'Ecole des femmes/L'Ecole des Femmes ; les 18, 21 à 20 h 30 : Intermezzo ; le 19 à 20 h 30, le 22 à 14 h 30 : Félicité.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, (J, V, D, Mar.) le 18 à 14 h 30, le 21 à 15 h : il était une fois et il n'est plus... (spectacle enfants) ; le 23 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec V. Kozovoï. – Théâtre Gémier : (L) les 18, 19, 20, 21, 24 à 20 h 30, le 22 à 15 h : Les possédées.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (D, L, Mar.) les 18, 19, 20, 21 à 20 h : Minna von Barnhelm.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32). Relâche jusqu'au 23 ; le 24 à 18 h 30 : Bons offices.

TEP (364-80-80), (lun.). Théâtre : les 18, 19, 20, 21, 24 à 20 h 30, le 22 à 15 h : L'Oiseau vert. – Cinéma : le 21 à 14 h 30, le 22 à 20 h : Le Prince des chats.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). Débats : le 18 à 18 h 30 : L'architecture dans la philosophie ou l'idée du système ; le 23 : L'invention des figurants. – Cinéma/Vidéo : les 18, 19, 20, 21, 22, 23 : Nouveaux films Bpi, 13 h : Construire et vivre à Pompéi, de J.-P. Adam ; 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brissot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo ; les 18, 19, 20, 21, 22 à 15 h : Dada-naissance et déclin, 18 h : Collections du musée ; le 18 à 18 h : Le temps d'une marée ; Cinéma polonais, les 18, 19, 20, 21, 22, 23 à 19 h, et 21, 22 à 21 h : voir cinémathèque. – Théâtre/Danse : les 18, 19, 20, 21 à 20 h 30, le 22 à 16 h : Des écritures scéniques contemporaines 2 « Electronique vidéo circus ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 24 à 20 h 30 : La Khovanstchina.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L), les 18, 19, 20, 21 à 18 h 30 : Alexandre Reverend ; les 18, 19, 20, 21 à 20 h 30, le 22 à 14 h 30 : Régine Chopinot ; le 24 à 20 h 30 : Théâtre pantomime de Wroclaw.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 18, 19, 20, 21, 24 à 20 h 30, le 22 à 16 h : « Le dernier soliste » (J.-P. Farré) ; les 22, 23 à 20 h 30 : Musique du XXe siècle, Ensemble Musique Oblique (Vercken, I. Stravinsky, A. Shoenberg).

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady (dern. le 21).

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30, dim. 15 h 30 : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 18, 23 à 18 h 30 : le Pèlerin ; le 20 à 18 h 30 : les Sincères ; le 18 à 21 h, le 22 à 15 h : Au pays de Papouasie ; le 20 à 21 h, le 21 à 18 h 45 et 22 h ; le 24 à 15 h et 21 h : le Président Haudecœur ; le 23 à 21 h : la Foi en l'homme.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L. Jouvet, mer. 20 h 30, sam. 14 h : Andromaque ; jeud. 20 h 30, sam. 17 h 30 : Bérénice ; ven. 20 h 30, sam. 21 h : Phèdre ; salle Ch. Bérard, mer., jeud., mar. 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : le Passeport

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros.

CENTRE M. RAVEL (325-92-51), les 18, 19, 20, 21 à 20 h : Electre.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, Dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., 18 h 45 et 21 h 45, Dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, Dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Oscar et Wilde (dern. le 21) ; 19 h : les Eaux et Forêts.

EPICERIE (329-46-78) (D. soir), 20 h 30, Dim. 16 h 30 : la Pendule.

ESCALIER D'OR (523-15-10) Lun., 21 h, Dim. 18 h : Match d'impro.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), le 24 à 20 h 30 : Rapport pour une académie.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D. soir), 20 h 30, Dim. 18 h : Dieu aide les clowns (dern. le 22).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; Pinok et Matho (dern. le 21).

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.). 21 h., Dim. 15 h : William Ier.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : l'Amour de l'art ; En manches de chemise ; Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., Dim., 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir), 21 h, Dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin (dern. le 22).

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : Banco, à partir du 21.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; Mer. 14 h et 16 h 30, Sam. et Dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) Mer., Jeud., Ven. 20 h 30, Sam. 22 h, Dim. 14 h 30 : Sarah ; Lun., Mar. 20 h 30, Sam. 19 h 30, Dim. 17 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière (reprise le 19) ; Rencontres du Palais-Royal : le 23 à 20 h 30, le 24 à 14 h : Quand Paris chante et rit.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, Mer., Sam. 15 h, Dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie (dern. le 18).

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) (Mer., D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 15 h et 20 h 30, Dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO FORTUNE, le 20 à 21 h : la Petite Bouffe.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Horla ; II. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; III. (J., D. soir), 20 h 30, Sam. 22 h, Dim. 17 h : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15) (D. soir, Mar., L.), 20 h 30, Dim. 16 h 30 : Distorsion.

THÉATRE ANTILOPE (241-50-80), le 20 à 20 h 30 : la Chasteté d'Otomi.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Bébés-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Un milieu sous la mère ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE EN HERBE (277-15-22) Jeu., Sam., Mar., 20 h 30 : les Mille et Une Nuits du tarot ou les Jeux du hasard.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Paysage de l'aveugle.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim 17 : Images de... Kafka.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) le 22 à 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; les 18, 19 à 20 h 30, le 22 à 15 h : Savannah Bay ; les 20, 21, 24, à 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Textes de M. Duras.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Médée.

THÉATRE 18 (226-47-47). (D. soir, L.) 21 h, Dim. 16 h : Mémoires d'Isles.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) les 20, 21, 22, 24 à 21 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : le Prince éternel.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.); 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... et acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATMOSPHÈRE (249-74-30) (J., V., Sam.) : 20 h 30 : Fou, moi ? Jamais !

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : + sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.) 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Chant d'épandage ; (Mer.) 22 h 15, (Dim.) 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

ESPACE-MARAIS (584-09-31) (M., D., Lun.) : 22 h 30 : Actrices.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) (J., V., Sam.), 20 h 30 : Automobilocratie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : « La folle nuit érotique de Roméo et Juliette ».

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) : 21 h M. Boujenah.

LA TANIÈRE (337-74-39), I : les 18, 19, 20, 21 à 20 h 45 : J. Barthès ; 22 h 30 : E. Griliquez. – II : 21 h : B. Meulien, 22 h 30 : H. Mouhous.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L) : 20 h 15 + Sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim., 16 h : A. Métayer.

CITHEA (357-99-26), le 18 à 20 h 30 : Fascination.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 21 h : Lâche-moi les claquettes.

L'ÉCUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : D. Devere ; 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier ; le 22 à 22 h : J.-P. Reginal ; le 24 à 22 h : Têtêve.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 15, D., 17 h : P. Desprogres.

FORUM (297-53-47), le 23 à 21 h : Lacombe/Asselin ; le 24 à 20 h 30 : V. Lagrange, O. Kowalski.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, D., 16 h 30 : Font et Val.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 19 h 45 : V. Duarte ; 21 h : Ch. Bernard (dern. le 24).

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h 30, Dim., 17 h : Y. Duteil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73) (D. soir, L.), 21 h, D., 16 h : Nana Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 17 h : Toto Bissainthe.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (J., V., Lun.), 20 h 30 : Marilyn je t'aime.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), le 21 à 15 h : A. Trébeol.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), les 19, 20, 21 à 20 h : Cipe Lincovsky ; (D., L.), 22 h 30 : René, Daniel, W. Rios, V., S., 24 h : M. Litwin.

ZENITH, parc de La Villette, (501-80-12) (D. soir, L.), 20 h 30, D., 16 h : Renaud.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

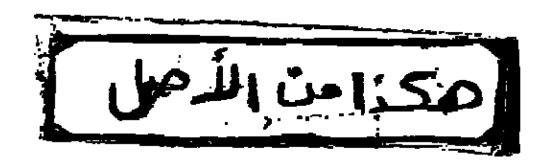
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE, (357-42-14), (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Lolita and Co.

LIEU D'IMAGE, (208-52-38), les 21, 22 à 21 h : M. Moore, A. Rumani.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Danse Buto.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 18

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ph. Bender (Berlioz, de Falla/Berio, Barber...)

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ph. Bride, B. Ringeissen (Schubert, Franck, Brahms...)

Th. des Variétés, 15 h : A. Sarica (Beethoven, Schubert, Liszt...)

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : les Arts florissants, dir. : W. Christie (Charpentier)..

JEUDI 19

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 18.

Salle Chopin-Pleyel, 12 h 30 et 15 h : Centre national de musique de chambre d'Aquitaine (Schubert, Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire, dir. : J.-S. Bereau (Gounod, Liszt, Berlioz).

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Duo de pianos Carrière (Polach, Boëly, Chopin).

Institut polonais, 20 h 30 : M.-Ch. Girod (Chopin, Szymanowski, Schumann).

Salle Cortot, 12 h 30 : F. Veilhan, F. Fliegel (Schubert) R. Montoya, Cl. Bruneau (Brod) P. Etcheverry (Liszt).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Bach, Mendelssohn, Alain...)

Centre culturel canadien, 20 h 30 : H. Mercier, P. Djocik (Beethoven, Schubert, Debussy).

Grand Auditorium de l'Arc, Musées d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h 30 : Concert de J.-L. Longnon et son grand orchestre.

VENDREDI 20

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Badura-Skoda.

Eglise des Billettes, 21 h : R. Claire, M. Muller, A. Zylberbach (J.-S. et C.P.E. Bach, Quantz).

Eglise américaine, 20 h : T. Gladkowikki, T. Fujimoto, C.-Colmant.

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : duo Corre-Exerjean (Mozart, Schubert, Milhaud).

Centre Bösendorfer, 20 h 45, J. Vandeville, N. Lee (Schumann, Bach, Poulenc...)

FIAP, 20 h 30 : *C. Marin, M. Hyolle* (Bach, Villa-Lobos).

SAMEDI 21

FIAP, 20 h 30 : Ensemble vocal Rasquier-Wickham (Schumann, Chostakovitch, Brahms...)

Salle Gaveau, 17 h : M. Varchavsky, *H. Dieter Wagner* (Beethoven, Titchenko, Schumann...) ; 20 h 30 : I Musici (Vivaldi, Bach, Mozart).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, F. Layer (Schubert, Pfitzner, Bruckner).

Salle Cortot, 20 h 30 : C. Laporte, L. Colladant (Schubert, Brahms).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Isengrin (musique des XII[e] et XIII[e]).

DIMANCHE 22

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor vocal le Concert du Marais (Palestrina, Janequin, Morlaix...)

Radio-France, Auditorium 106, 16 h 30 : *Duo Crommelynck*, Y. Benzaquen (Brahms, Debussy).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Beethoven).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Talich de Prague (Schubert, Smetana).

Salle Gaveau, 17 h : Ensemble instrumental de Grenoble ; 20 h 30 : I Musici (Corelli, *Tartini, Locatelli..*)

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup dir. : D. Chabrun (*Berlioz, Lalo, Respighi...*)

Eglise Luthérienne Saint-Pierre, 16 h : Ensemble vocal, dir. : G. Plessiet (Schütz, Bach, Carissimi...)

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 21 h : J. Philippe (*harpe celtique*).

Oratoire du Louvre, 16 h 45 : Petits Chanteurs de Ste-Marie d'Antony.

Musée Carnavalet, 18 h : R. Claire, M. Muller, A. Zylberajch (J.-S. et C.P.E. Bach, Quantz).

Eglise des Billettes, *10 h :* R. Delosme (d'Andrieu, Delalande, Boëly...) ; 17 h : D. Gelenbe (Mozart, Schumann, *Brahms...*)

Notre-Dame, 17 h 45 : S. Chaisemartin (Bach, Widor, Tournemire).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Ensemble vocal Ars musicae, dir. : Cl. Carrot (Britten).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h 30 : M. Adamszowski (Buxtehude, Reincken, Bach).

LUNDI 23

Athénée, 20 h 30 : M. Caballe, M. Zanetti.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de la S.N.C.F., dir. : C.-E. Nandrup (Humperdinck, *Hindemith, Brahms*).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Duo Corre-Exerjean (Tailleferre, Poulenc, Auric...)

Théâtre du Ranelagh, 21 h : Y. Boukoff (Chopin, Liszt).

Salle Rossini, 20 h 45 : L. Diessel, M. Housiangou, C. Resnel, D. Aubert, B. Beaufreton, A. Beun, Cl. Chevaillier, *Ph. Legrand*, Quatuor Tuba Mirum (Diessel, Weber).

MARDI 24

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral *de Paris, dir. : J.-B. Pommler* (Haydn, Stravinski, Mozart)...

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Cerha (Schreker).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble Kuijken, R. Jacobs (Bach, Dumont, Haendel...)

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : V. Dietshy, A. Zaepffel, A. Zylberaych, M. Muller (Haëndel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Chambre de l'Europe, dir. : M. Pollini (Wagner, Mozart).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français, d'Oratorio, Ensemble vocal. J.-P. *Lore, dir. :* J.-P. Lore (Albinoni, Schubert).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 45 : Orchestre, dir. : *E. Martin (Brahms)*.

Cité internationale des Arts, 21 h : J.-M. Conquier, E. Levonnois (Saudek).

Salle Cortot, 20 h 30 : J.-Y. Fourmeau, D. My (Charpentier, Berio, Sancan).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 19 à 20 h 30 : J.-L. Longnon.

ATMOSPHÈRE (*249-74-30*), *les 18, 19,* 20 à 22 h : G. Gil - Umbelina.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 21 à 18 h 30 et 21 h 30 : H. Hancock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.) 22 h 30 : Manigua, *(dern. le 21) ; à partir du 24 : Ray* Lema.

CITHÉA (357-99-26), Jeu., Ven., Sam. 20 h 15 : Dorian Express.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 20, 21, 22 : M. Godard ; le 23 : Latin Go.

ELDORADO (208-18-76), le 22 à 21 h : Lords of the New Church.

L'ÉCUME (542-71-16), le 22 à 21 h : D. Loubere, A. Sheppard.

FORUM (297-53-47), les 20, 21 à 21 h : E. Louiss.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), *les 19, 20, 21 à 22 h : Shamrock.*

MANU MUSICALE (238-05-71), le 21 à 20 h 30 : J. Fanchon, J. Terrier, S. Persiani, M. Pozzi.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), Mer. 23 h : G. Calomée, A. Sanders ; Jeu. 23 h : M. Anconina ; Ven. 22 h : Y. Chelala ; 24 h : C. McPherson ; Sam. 22 h : Y. Chelala ; 24 h : M. Correa, G. Calomée ; Dim. 23 h : A. Lauwmann, Lun. 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : les 18, 19 : Manu Dibango ; le 20 : Galigai ; le 21 : Marcia Maria.

PHIL'ONE (776-44-26), les 19, 20, 21 à 22 h : Sylvain Marc.

PETIT JOURNAL (326-28-59), *21 h :* Mer. : J. Dieval Quartet ; Jeu. : Watergate Seven + One ; Ven. : Soul Quartet ; Sam. : Metropolitan Jazz Band ; Lun. : New Jazz Bandar ; Mar. : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.

SAVOY (*277-86-88*), 21 h : les 18, 19, 20, 21 : M. Valera, P. Galas, K. Clarke ; le 23 : Badault, Torchinsky, Pifarely ; le *24 : Badault, Torchinsky,* Chassagnite.

SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.) 21 h 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60), (D., L.) 23 h : J.-M. Cadjan, O. Hutman, M. Pery, T. Rabeson, (dern. le 21) ; à partir du 24 : Cl. Barthelemy, J.-L. Pontieux, J. Mahieux.

38, RUE O. NOYER le 22 à partir de 14 h : Grande fête Irlandaise.

TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio *Greg Hunter.*

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 19 à 20 h : Hootenanny.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), le 20 à 21 h : Crownest Trio ; le 21 à 21 h, le 22 à 15 h : Il Signor Fagotto.

ARGENTEUIL, Bibliothèque, le 21 à 20 h 30 : les Avions.

ATHIS-MONS, cc (048-46-18), le 20 à 21 h : Solistes de l'Opéra de Paris.

AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (831-11-45), le 24 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Mozart, *Mahler*).

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h *: le Marionnettiste* de Lodz.

BOBIGNY, C. C. (831-11-45), le 20 à 20 h 45 : G. Blanchard.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : le Roi Victor.

BRETIGNY, Ciné 220 (084-95-75), le 24 à 21 h ; C. Magny.

CERGY, CCA. Malraux (030-33-33), le 20 à 21 h : P. Auberson.

CHAMPIGNY, CC G. Philipe (880-96-28), *le 21 à 21 h : F. Thibault.*

CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. (089-00-72), le 21 à 20 h 30 : C[ie] Qu. Rouillier.

COURBEVOIE, *Maison pour tous* (333-63-52), le 19 à 21 h : S. Whittingham, R. McCoy (Dowland, Schumann, Brahms...) ; le 21 à 21 h : B.B. Rock.

CRETEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50) (J., *D. soir, L.*), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : C. Carlson ; Petite salle (J., D. soir, L.), 20 h 30 : Une lune pour *les deshérités* ; Comédie de Créteil (339-21-87), Jeu., Ven., Sam. 20 h 45 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

ELANCOURT, A.P.A.S.C (050-13-75), le 21 à 20 h 30 : L. Kwesi Johnson, D. Bovell Dub Band.

ENGHIEN, *Th. du Casino* (412-90-00), le 21 à 20 h 45 : Mort accidentelle d'un anarchiste.

ERAGNY, *Th. de l'Usine (030-33-33), les* 20, 21 à 21 h : Oncle déglingué au Connecticut.

EVRY, Agora (077-93-50), le 20 à 20 h 30 : P. Perret ; le 21 à 21 h : Orchestre de l'Ile de France, dir : J. Mercier (Mozart, Mahler).

GARGES-LES-GONESSE, C.C.M. (986-96-31), le 21 à 21 h : En avant la Zizique — Eclimont et Dodanne.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : la Cruche cassée ; Maison des Jeunes des Agnettes (799-55-47), le 20 à 21 h : B. Koening.

JUVISY, Salle des Fêtes (921-71-02), *le* 21 à 17 h : P. Badura-Skoda (Mozart, Schubert, Beethoven).

MAISONS-ALFORT, **Th. Cl.-Debussy** (375-72-58), le 23 à 20 h 45 : B. Rigutto.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 18 à 20 h 30 : Dean la lune ; le 19 à 20 h 30 : Elmedjoub.

MARLY-LE-ROI, Th. J.-Vilar (958-74-87), le 21 à 21 h : Tom novembre ; le 24 à 21 h : Z. Kessler, M. Vossen.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 18 à 20 h 45 : A. Perez, R. Magill (Beethoven, Schumann, Prokofiev).

MONTREUIL, C.C. J. Lurçat (287-50-08), le 20 à 20 h 30 : B. Tocanne, J. Marugg, Cl. Mouton.

NANTERRE, M.J.C. (721-74-09), le 21 à 20 h : Winch, rue de la source rock ; le 22 à 15 h : P. Millieu et les Prédateurs.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-33-33), le 21 à 17 h : Caniveau.

RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux *(749-77-22), le 21 à 18 h 30 : Classe de* Ph. Pierlot (Bach, Brahms, Pleyel...) ; à 20 h 30 : H. Dreyfus (Rameau, Bach, *Dieupart*).

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 : *Exquise banquise.*

SAINT-MAUR, Rond-point liberté (889-22-11), le 20 à 21 h : P. Moragues, *M. Blanchot (Brahms, Shumann).*

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 21 à 21 h : le Puits aux images.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 21 à 20 h 45 : L. et N. Wright (Mozart, Schubert, Brahms...).

SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), le 20 à 21 h : F. Cabrel ; le 21 à 21 h : D. Laval/R. Fontanarosa (Schubert, Prokofiev, Rachmaninoff).

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 20, 21 à 21 h : Coup de soleil.

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 20 à 21 h : Les frères Amara.

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02), les 18, 20 à 20 h 30 ; le 22 à 15 h : Quatre sains en trois actes.

VINCENNES, *Château (365-63-63)* (L., Mar.), 21 h ; Dim. 17 h et 21 h. : Siècle enchaîné à un angle du monde.

VITRY, Th. J. Vilar (681-68-67) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : L'ignorant et le fou.

YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 21 à 21 h : Jeu d'écriture.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 18 JANVIER

15 h : Walter Slezak : Sindbad le marin, de R. Wallace ; 19 h, Cinéma japonais : Tokijiro Kutsukake, de K. Tsuji ; 21 h, Festival de Rotterdam : Guerrier en voyage, de Ch. Shocher.

JEUDI 19 JANVIER

15 h : Ralph Richardson : Notre agent à La Havane, de C. Reed ; 19 h, Cinéma japonais : J'ai été recalé, mais..., de Y. Ozu ; L'Epouse de la nuit, de Y. Ozu ; 21 h, Festival de Rotterdam : Pourquoi-pas ?, de S. Imamura.

VENDREDI 20 JANVIER

15 h : David Niven : Quatre hommes et une prière, de J. Ford ; 19 h, Cinéma japonais : Mon amie et mon épouse, de H. Gosho ; Amour, de H. Gosho ; 21 h, Festival de Rotterdam : la Patriote, de A. Kluge.

SAMEDI 21 JANVIER

15 h, Louis de Funès/Claude Magnier : Oscar, de E. Molinaro ; 17 h, Luis Bunuel : Cela s'appelle l'aurore ; 19 h, Festival de Rotterdam : Albert pourquoi, de J. Rodl ; 21 h, Cinéma japonais : le chœur de Tokyo, de Y. Ozu.

DIMANCHE 22 JANVIER

15 h, Gloria Swanson : Queen Kelly, de E. von Stroheim ; 17 h, Claude Beausoleil (Dr Photo) : le Bonheur, de A. Varda ; 19 h, Festival de Rotterdam : le Prix de la survie, de H. Noever ; 21 h, Cinéma japonais : Gosses de Tokyo, de Y. Ozu.

LUNDI 23 JANVIER

Relâche.

MARDI 24 JANVIER

15h, Walter Reisch : Episode ; 19 h, Festival de Rotterdam : Permanent vacation, de J. Jarmush ; 21 h, Cinéma japonais : Bon courage, larbin ! ; Après notre séparation, de M. Naruse.

BEAUBOURG (278-35-37)

MERCREDI 18 JANVIER

15 h, la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 17 h, Et la parole fut, de I. Cummings ; 19 h, Cinéma polonais : les Noces, de A. Wajda.

DIMANCHE 19 JANVIER

15 h, Crépuscule de gloire, de J. von Sternberg ; 17 h, Neuf Jours d'une année, de M. Romm ; 19 h, Cinéma polonais : Lotna, de A. Wajda.

VENDREDI 20 JANVIER

15 h, l'Enfant de la jungle, de Z. Korda ; 17 h, L' éducation sentimentale, de A. Astruc ; 19 h, Cinéma polonais : Samson, de A. Wajda.

SAMEDI 21 JANVIER

15 h, les Trois Lumières, de F. Lang ; 17 h, Angel in exile, de A. Dwan ; 19 h, Cinéma polonais : Si loin, si près, de T. Kowicki ; 21 h, L'art d'être aimée, de W. J. Has.

DIMANCHE 22 JANVIER

15 h, Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h, Derrière le miroir, de N. Ray ; 19 h, Cinéma polonais : Aimons-nous, de K. Wojciechowski ; 21 h, le Dernier Jour de l'été, de T. Konwicki.

LUNDI 23 JANVIER

15 h, Aelita, de J.A. Protozanov ; 17 h, l'Incendie de Chicago, de H. King ; 19 h, Cinéma polonais : le Sel de la terre noire, de K. Kutz.

MARDI 24 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-08).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-it.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (255-18-45).

LA CAGE AUX POULES (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

CANICULE (Fr.) (*), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LONESOME COW-BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Tep (Hsp.), 20e (797-96-06).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e. (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU MAL, (**) film américain de Paul Nicolas, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Olympic, petite salle, 14e (545-35-38). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BON PLAISIR, film français de Francis Girod, Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

P'TIT CON, film français de Gérard Lauzier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

UN TRAIN S'EST ARRETE, film soviétique de Vadim Abdrachitov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Galy version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Studio St-Lambert, 15e (532-91-68).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

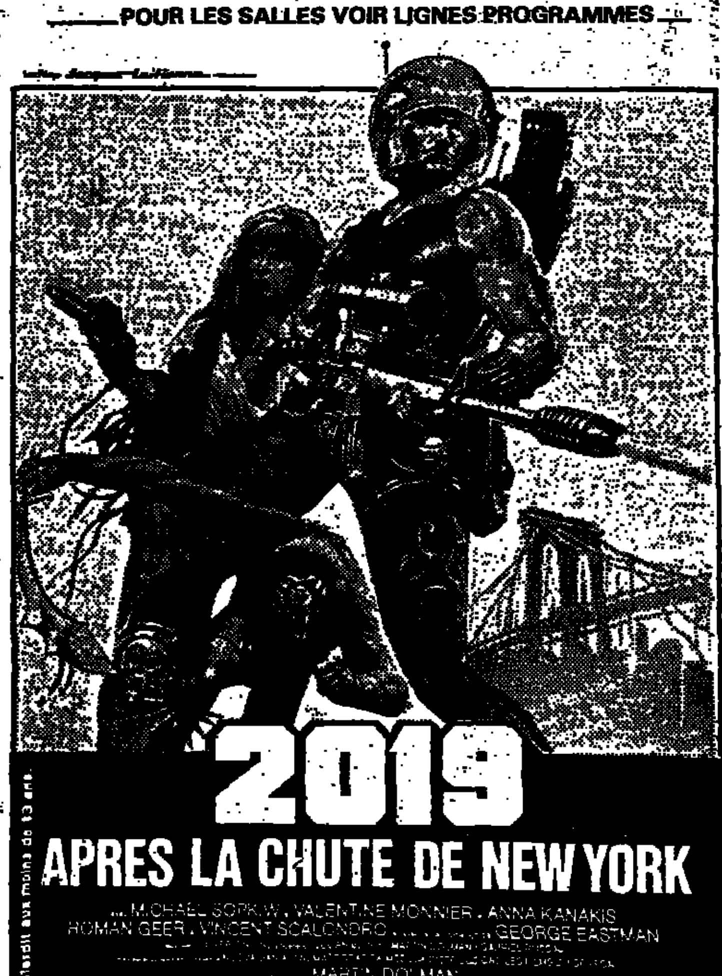
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



DANSE

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JEREMIAH JONHSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32); Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK, (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Arcades (233-34-58).

OSSESSIONE (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

RACKET (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e : (354-42-34); Acacias, 17e (764-97-83.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Nations, 12e (343-04-67).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

Les festivals

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) ; mer. : l'Empire du Grec ; jeudi : Une aventure de Buffalo Bill ; vend. : Citizen Kane ; sam. : Edward Munch ; dim : Hammett ; lundi : Raging Bull ; mardi : Lola, une femme allemande.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer. : le Trésor de la Sierra Madre ; jeudi : High Sierra ; vend. : Key Largo ; sam. : la Femme à abattre ; dim. : Bas les masques ; lundi : la Main gauche du seigneur ; mardi : La mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) ; mer. : la Soupe au Canard ; jeudi : Explorateurs en folie ; vend. : les Marx au grand magazin ; sam. : Noix de coco ; dim. : Chercheurs d'or ; lundi : Une nuit à l'Opéra ; mardi : Monkey business.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; mer., jeudi, vend., sam. : la Société du spectacle ; dim., lundi, mardi : In Girum Imus Nocte et Consuminur Igni.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; mer., lundi : l'Amour l'après-midi ; jeudi, dim. : La femme qui pleure ; vend., mardi : Simone Barbes ou la vertu ; sam. : le Plein de super.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). 18 h 30 : Casanova ; jeudi, vend., lundi, mardi, 13 h 30 : la Cité des femmes ; jeudi, vend., lundi, mardi, 13 h 40 : I Vitelloni ; jeudi, vend., lundi, mardi, 16 h 10 : Huit et demi ; 17 h 45 : Fellini-Roma.

FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; mercredi 22 h : l'Emprise ; mer., lundi 14 h : C'était demain ; mer. 16 h ; sam. 20 h : Hallowen ; mer. 20 h ; dim. 14 h ; lundi 18 h : Phantom of the paradise ; sam. 16 h ; dim. 20 h : A cause d'un assassinat ; jeudi 20 h ; sam. 14 h : The last weave ; jeudi 22 h ; lundi 16 h : Full cercle ; dim. 18 h ; lundi 22 h : The bad sitting room ; jeudi 14 h ; vend. 16 h ; mardi 22 h : Résurrection ; vend. 18 h : Fantasmes ; vend. 22 h : Fog ; mardi 20 h : Litan ; mer. 18 h ; mardi 16 h : Le monstre est vivant ; vend. 20 h ; mardi 14 h : Fondu au noir ; jeudi, dim. 16 h ; mardi 18 h : Massacre à la tronçonneuse ; vend. 14 h ; sam. 22 h ; lundi 20 h : Terreur sur la ligne ; dim. 22 h : Wolfen.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeudi : Soupçons ; vend., sam. : le Faux Coupable ; dim., lundi, mardi : la Loi du seigneur.

N. OSHIMA (v.o.), Rialto, 19e (607-87-61) ; mer., sam. 21 h ; jeudi, dim. 16 h 15 ; vend. 14 h, 18 h 30 ; lundi 18 h 30 : Furyo ; jeudi, dim. 18 h 30 ; vend. 21 h ; sam. 16 h 15 ; lundi 14 h, 21 h : la Pendaison ; mer., sam. 18 h 30 ; jeudi 14 h, 21 h ; vend., lundi 16 h 15 ; dim. 21 h : la Cérémonie.

M. PIALAT Studio 43, 9e (770-63-40) ; mer. 18 h ; jeudi, lundi 22 h ; sam. 20 h ; dim. 14 h : Loulou ; mer. 20 h ; vend. 18 h ; sam. 16 h ; dim. 22 h : Nous ne vieillirons pas ensemble ; mer. vend. 22 h ; jeudi, dim. 18 h ; sam. 14 h, 18 h ; lundi 20 h : l'Enfance nue ; jeudi vend. 20 h ; sam. 22 h ; dim. 16 h, 20 h ; lundi 18 h : Passe ton bac d'abord.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; mer. : le Retour du Jedi ; jeudi : le Grand Carnaval ; vend. : Androïde ; sam. : le Doulos ; dim., mardi : Jamais plus jamais.

J. SCHATZBERG (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) ; mer., jeudi : Panique à Needle Park ; vend. : Vol à la tire ; sam. : l'Épouvantail ; dim., lundi, mardi : Portrait d'une enfant déchue.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; jeudi 16 h : Ana et les loups ; vend. 14 h : Cria Cuervos ; lundi 16 h : la Cousine Angélique ; vend. 16 h : Stress, très es très ; mer., vend., mardi 20 h : jeudi, sam. 22 h ; dim. 18 h : Vivre vite.

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (325-65-04) ; vend., lundi : Henri V ; mer., sam., mardi : Richard III ; jeudi, dim. : Hamlet.

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; mer., dim. : Aventures fantastiques ; jeudi, lundi : le Fer à cheval brisé ; vend., mardi : Voyage au centre de la terre ; sam. : l'Ile mystérieuse.

COMMUNICATION

AUX ÉTATS-UNIS

La Cour suprême légalise le magnétoscope

La Cour suprême des Etats-Unis a déclaré le 17 janvier que l'enregistrement privé d'émissions de télévision ne violait pas la loi sur les droits de reproduction. Elle met fin ainsi au feuilleton juridique qui oppose, depuis 1976, les compagnies cinématographiques *Universal Studios et Walt Disney Productions* à la firme Sony. Le juge a estimé que l'usage du magnétoscope par un particulier relevait d'une utilisation différée de la télévision et non d'un piratage. Il a laissé au Congrès le soin d'aménager la loi sur les droits de reproduction en fonction des progrès de la technologie.

Salué par les industriels de l'électronique comme une grande victoire des consommateurs, l'arrêt de la Cour suprême ne met pas fin au conflit qui opppose l'industrie cinématographique américaine à celle de la vidéo. Le marché de la vidéocassette préenregistrée, dominé par les compagnies cinématographiques, est en effet paralysé par la «first sale doctrine», une vieille loi du dix-neuvième siècle, qui autorise tout acheteur d'une œuvre (en l'occurrence les vidéo-clubs et les particuliers) à en faire ce que bon lui semble sans l'autorisation du détenteur des droits. C'est pour contourner cette loi que les éditeurs ont attaqué Sony pour violation du droit de reproduction. Ils espéraient obtenir une taxe sur les magnétoscopes et les cassettes vierges qui vienne alimenter la production (*le Monde* du 13 février 1983).

Devant le développement rapide du marché du magnétoscope (neuf millions d'appareils) et celui du piratage du cinéma et de la télévision payante, une partie du Congrès est favorable à l'instauration de cette taxe. Mais les Etats-Unis sont déjà en période préélectorale, et une telle décision risque fort d'être impopulaire.

La presse arabe en France

Paris concurrence Beyrouth

Comme Le Caire, Beyrouth, Koweït ou Rabat, Paris a aujourd'hui sa presse de langue arabe : une dizaine de titres représentant cinq cent mille exemplaires, la plupart repliés de la capitale libanaise, en tout cas, créés et animés, sinon financés, la plupart du temps, par des Libanais. La plus grande partie de ces journaux sont vendus dans le monde arabe, sauf l'*Arabscope*, sorte de *Pariscope* bilingue français-arabe distribué gratuitement aux Arabes séjournant à Paris, et, l'été, à Genève et Cannes.

Aux hebdomadaires existant déjà (*El Watan-el-Arabi, El-Mostakbel, Kol-el-Arab,* etc.) s'adjoint en cette fin janvier le premier quotidien arabe de Paris (Londres avait déjà le sien, commandité par Ryad, *Chark-el-Haoussat*), *El-Khawater* (Reflets). Ce journal, lancé par le patron de presse libanais Emile Hayek, tirera à trente-cinq mille exemplaires et paraîtra en fin de semaine sous forme d'un hebdomadaire en français, *Reflets-Dimanche*, imprimé à soixante-quinze mille exemplaires. Emile Hayek affirme que son journal sera un «*message libanais à l'Orient et à l'Occident*» et qu'il ne dépend d'«*aucun courant politique déterminé*» et défendra «*le seul intérêt des Libanais sans distinction de confessions*».

On verra à l'usage si ces «bonnes résolutions» tiennent, toutes les autres publications arabes de Paris exprimant sans grandes nuances les points de vue des régimes irakien, syrien, saoudien, etc. En avril 1982, *El-Watan-el-Arabi* avait été l'objet, rue Marbeuf, d'un attentat sanglant dont maintes sources ont rendu la Syrie responsable, cet hebdomadaire étant pro-irakien.

Un autre quotidien, *El-Moharrer*, est en préparation ainsi que plusieurs hebdomadaires, notamment *El-Youm el-Sabah*, dont le rédacteur en chef sera un Palestinien, Bilal El-Hassan, anciennement au quotidien radical beyrouthin *El-Safir. El-Youm el-Sabah* sera «*ouvert à toutes les forces progressistes arabes*».

«Progressistes», «conservateurs» ou apolitiques, tous les journalistes arabes à Paris affirment qu'ils ont choisi cette capitale «*en raison de la liberté d'expression qui y règne*» et aussi de «*l'intense activité politique arabe*» dont elle est le siège.

J.-P. P.-H.

Libres opinions

L'équipe rédactionnelle doit avoir la personnalité juridique

par DENIS PERIER-DAVILLE (*)

UNE disposition du projet de loi sur la presse écrite concerne directement les journalistes. C'est l'article 13 qui a été ainsi rédigé : «*Toute publication quotidienne est tenue de comporter sa propre équipe rédactionnelle...*». Quelle est la portée de ce texte ? Selon certains, serait tout simplement visé le cas de *l'Aurore* qui, comme on le sait, ne comporte pas de rédaction, le contenu de ce journal étant identique à celui du *Figaro*. Cet article serait ainsi un texte *ad hominem*, fait pour régler un cas particulier, certes choquant, mais relevant plutôt de la contrefaçon, de la tromperie sur la marchandise.

Cette interprétation étriquée n'est nullement celle du premier ministre. Recevant la presse à l'occasion du nouvel an, M. Pierre Mauroy a, en effet, déclaré, le 9 janvier, au cours de son allocution, que sont «*reconnues* (par le texte de loi en préparation) *les équipes rédactionnelles, c'est-à-dire la spécificité des journalistes dans les entreprises de presse. Cette loi,* a-t-il ajouté, *peut donc être l'occasion pour les journalistes, s'ils le veulent, de mieux affirmer l'originalité de leur tâche, et de montrer que la presse ne se limite pas aux porteurs du capital des entreprises.*»

C'est là un langage nouveau. Jusqu'à présent, la législation ne connaissait le journaliste que sous un angle purement individuel. Pour la première fois, il est fait référence dans un texte législatif à l'équipe rédactionnelle. Ce qui est reconnaître, enfin, une vérité d'évidence : c'est la rédaction qui donne au journal sa personnalité, sa vie propre.

Les auteurs du projet de loi ne tirent malheureusement pas de cette reconnaissance de l'équipe rédactionnelle les conséquences logiques qu'elle implique. De nombreuses organisations de journalistes demandent qu'il soit précisé dans la loi que l'équipe rédactionnelle est dotée de la personnalité juridique. La rédaction constitue, en effet, une fiction dénuée de pouvoir sur le plan du droit. Elle ne peut pas juridiquement agir par elle-même. Elle ne peut le faire que si elle est représentée par une association, une société des rédacteurs, un groupement coopératif ou tout autre organe démocratiquement désigné, doté de la personnalité juridique et ayant ses représentants légaux. Ce que reconnaît d'ailleurs implicitement le projet de loi. Il prévoit, en effet, que la commission pour la transparence et le pluralisme pourra être saisie, non pas par l'équipe rédactionnelle – qui pourrait être habilitée à parler en son nom – mais par la société des rédacteurs.

Doter l'équipe rédactionnelle de la personnalité juridique constitue à la fois une mesure de bon sens et une nécessité pratique. Or, cette demande se heurte présentement à un refus. A cet égard, rien n'est changé. Ce n'est pas la première fois que les sociétés de rédacteurs se trouvent sur le plan politique et professionnel pris en tenaille par une alliance des extrêmes, qui n'admettent les journalistes qu'isolés et donc impuissants.

Faut-il en conclure que ceux-ci doivent continuer à rester des éternels mineurs sous tutelle, et que l'information reste une affaire trop importante pour la confier aux journalistes ?

(*) Secrétaire général de la Fédération française des sociétés de journalistes.

VU

Eddy et Michel

«*M. Eddy va être encore en retard*», a dit, mardi soir, la blonde et pulpeuse ouvreuse de «*La dernière séance*», feignant d'ignorer que le fanatique cinéphile Eddy Mitchell avait abandonné la salle obscure de ses quinze ans pour s'éclater sur l'écran avec ses idoles. C'est donc Michel Sardou, autre chanteur, qui prend la relève pour présenter – pendant combien de temps ? – cette soirée mensuelle qui fait les beaux jours de FR3.

Michel Sardou, lui-même fils de comédiens, n'a certes pas le côté cool du gentil Eddy qui se faisait brocarder régulièrement par la caissière, mais là n'est pas l'essentiel. L'intérêt de «La dernière séance» est d'avoir reconstitué l'atmosphère de ce qu'était le cinéma dans les années 50, avec ses actualités, ses dessins animés, son grand film mais aussi ses «réclames», qu'on n'appelait pas encore «la pub». L'attraction qui sépare les deux films restitue également un élément du repas complet qu'on offrait aux spectateurs plutôt que le fast-food du plat unique qu'on nous sert aujourd'hui dans les salles pour un prix élevé.

Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui ont eu la bonne idée de donner à leur soirée cinéma rétro un fil conducteur, lui conférant ainsi une unité, une démarche ayant valeur pédagogique et culturelle dont sont dénuées ces soirées-patchwork que les responsables de la télévision croient nécessaire de bâtir pour contenter le maximum de monde. Soirée à thème dont «Les dossiers de l'écran», voici vingt ans, ont fourni le prototype et dont le succès ne s'est jamais démenti.

Pour ses débuts, Michel Sardou n'est pas venu les mains vides en annonçant l'innovation de «La dernière séance» : la présentation, désormais, d'un film inédit en V.O., en deuxième partie. Joli cadeau pour les couche-tard.

CLAUDE DURIEUX.

Télévision par câble à Lyon

5 000 foyers équipés en deux ans

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., et M. Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon, ont signé le 17 janvier un accord sur une opération pilote de télévision par câble. Le réseau mis en place pourra distribuer avant la fin 1985 neuf chaînes de télévision à cinq mille foyers. Les quartiers équipés seront choisis en concertation avec les autorités de la ville et la direction générale des télécommunications (D.G.T.). Les foyers reliés recevront en outre, s'ils le désirent, un terminal minitel donnant accès à l'annuaire électronique et à plusieurs banques de données.

Tout en portant sur une opération pilote, cet accord entre les P.T.T. et la ville de Lyon «*prend en compte l'évolution vers l'emploi des fibres optiques*». Le projet d'ensemble du câblage de la ville sera étudié par un groupe de travail réunissant les P.T.T. (D.G.T. et Télédiffusion de France), la ville de Lyon et les mandataires ou conseils choisis par la ville. Ce groupe devra examiner «*les formules d'association entre la ville et les P.T.T.*» en vue de la construction et de l'exploitation du réseau. Il se réunira pour la première fois à Lyon à la fin du mois et devra fixer d'ici trois mois les modalités pratiques du projet.

[Cet accord désamorce un conflit politique latent depuis deux mois. En concédant la réalisation de son réseau à une société privée, Lyon Téléservices (contrôlée par la Compagnie générale des eaux), la municipalité de Lyon n'avait pas caché son opposition au plan centralisateur de la D.G.T. (*le Monde* du 16 novembre 1983). Elle accepte aujourd'hui officiellement les décisions gouvernementales et le choix des fibres optiques. En contrepartie, les P.T.T. semblent faire un pas en examinant une formule «d'association» avec la ville. Reste à savoir s'il s'agit de déléguer une part de la maîtrise d'ouvrage ou de reconnaître à une société privée la responsabilité de l'exploitation. Notons que la Générale des eaux fait partie du groupe de travail et est ainsi associée aux négociations. Lyon n'est pas Vaux-le-Pénil et mérite sans doute quelque compromis. – J.-F.L.]

● ERRATUM. – A propos du lancement du *Nouveau Midi* (*le Monde* du 10 janvier), nous indiquions que la société éditrice, la BREET, était celle qui éditait la revue *Ville de Paris*. «*Cela est inexact*, nous écrit l'administrateur de cette publication, M. Denis Baudouin, *car elle est éditée par l'Association pour l'information municipale, dont le président est M. Jacques Chirac. La société BREET n'est que le régisseur de la publicité de ce journal et n'exerce en aucune manière les fonctions d'éditeur.*»

Mercredi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
J.R. et Bobby s'affrontent.

21 h 25 Saturday blues, le blues du samedi soir, de S. Mignot, J. Wilson, P. Desfons, A. de Gaudemar.
Un vaste périple jusqu'aux sources du gospel et du blues avec Marguerite Yourcenar, une émission construite sur le mode rituel. Images religieuses du gospel, images quotidiennes de la misère, images éperdument joyeuses des grands bals nocturnes. Des images à ne pas manquer.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret. Réal. Stéphane Bertin. Avec J. Richard.
Par lequel de ses amants Joséphine Papet a-t-elle été assassinée ? l'ancien camarade de classe de Maigret ?

22 h 15 Magazine : Moi-je
de P. Bouthier.
Petites histoires de vol, des gens rêvent d'être un autre, d'autres se bagarrent pour lancer une entreprise. Boom sur le marché des caméras de surveillance...

23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et L. Milcic.
Avec C. Dumont, G. Reno, R. Cocciante.

21 h 45 Journal.

22 h 05 Feuilleton : Exil.
de R. Muller et E. Gunther, d'après L. Feuchtwanger, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
1935. Un journaliste d'origine juive et un musicien allemand quittent tous deux leur pays pour monter un journal à Paris. Commence le combat contre le nazisme. Un feuilleton décevant.

23 h Prélude à la nuit.
A Cantar un Villancico de R. Cereti, par l'Agrupacion Musica, dir. E. Gicco.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 05 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Court métrage.
17 h 15 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 05 Carrefour de l'Outre-mer.
18 h 30 Vie régionale (magazine d'information).
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h Marguerite Yourcenar : Les musiques des hommes (Inde, Japon).
22 h 30 Nuits magnétiques : J.-L. Godard.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5 Concert : Bach/Mozart, Guinjoan, Beethoven, par le Trio à cordes de Paris.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert : (Semaine de musique ancienne d'Insbrück 1983) : *Sonate en trio* «la pucelle» de Couperin. *Tu resti, o mio bel Nume* de Scarlatti, *Ixion*, cantate de Badin de Boismortier, *Cinquième concert* de Rameau, *Trio-sonate en la* de Bach, *Mi palpita il cor* de Haendel, avec R. Jacobs, haute-contre, B. Kuijken, flûte traversière, S. Kuijken, violon baroque, W. Kuijken, viole de gambe, R. Kohnen, clavecin.
22 h Cycle acousmatique.
23 h Fréquence de nuit.

Jeudi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
13 h 55 Feuilleton : Jo Gaillard.
14 h 50 Cinquante ans de cinéma américain.
Henry Fonda parle d'Orson Welles...
15 h 30 Quarté de Vincennes.
15 h 55 Huascaran
Record du saut en deltaplane au Pérou.
16 h 30 Portrait d'écrivain.
La Bretagne de Chateaubriand.
17 h Châteaux : Vincennes.
18 h Le Neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : la Chambre des dames, réal. Y. Andréi.
Cinquième épisode d'une saga médiévale coquine avec Marina Vlady, mère comblée et femme inassouvie.
21 h 35 Contre-enquête.
Magazine de A. Hoang.
L'affaire des «reclus de Saint-Flour» ; une femme chômeuse en colère. Approche difficile du fait divers...
22 h 30 Histoires naturelles.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : les Amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Téléfilm : Meurtres au monastère, de Deremy Kagan.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Marco Polo, de D. Butler, V. Labella et G. Montaldo.
Neuvième épisode d'une superproduction aussi luxueuse que lente. Jaloux de l'amitié qui unit Marco et le prince Chinkin, Achmet l'envoie dans le Sud.
21 h 35 Alain Decaux : L'histoire en question.
L'histoire de Landru, ce grand séducteur «brûlant» qui fit disparaître onze femmes dans sa cuisinière.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion.
Émission présentée par M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Retour en force.
Film français de Jean-Pierre Poiré (1979), avec V. Lanoux, B. Lafont, P. Mondy, G. Jugnot, E. Harling.
Les ennuis familiaux et autres d'un petit truand sorti de prison. Comédie farfelue où l'on sent la parfaite complicité du réalisateur et de ses interprètes.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Fantaisie chromatique et fugue de J.-S. Bach, par T. Llacuna, pianiste.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 25 Monsieur l'ordinateur : qu'est-ce qu'un programme ?
17 h 35 Rocking chair.
18 h 5 Comptes sur table : les rapports entre les *P.M.E.* et les banques.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Lire et relire Robert Musil ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme ; 8 h 50, Le pont du Nord.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Les jeunes entrepreneurs.
11 h 2 Musique : Perspectives du vingtième siècle : carte blanche à Harry Halbreich (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : «la Dame de Châteaumorand», d'E. Deber.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses ; à 15 h 20, Débat ; à 16 h, Reportage ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Le point sur le cancer aujourd'hui.
20 h Nouveau répertoire dramatique : «Vue imprenable sur Paris» d'Y. Navarre, réal. A. Dave. Avec P. Vaneck, M. Simon, P. Simonnet, P. Michaël, Y. Arcanel...
22 h 30 Nuits magnétiques.

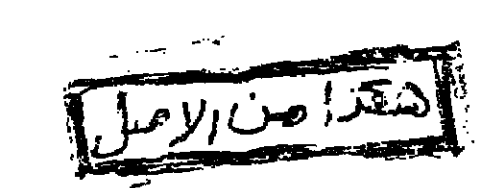
FRANCE-MUSIQUE

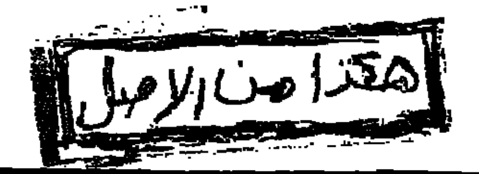
0 h à 6 h Fréquence de nuit : à 3 h 45, Concert : Webern, Liszt.
6 h 2 Musiques du matin.
7 h 10 Concert : Vivaldi, Haendel, Cavalli.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 D'une oreille l'autre : œuvres de Schütz, Beethoven, Chostakovitch, Brahms, Martinu.
12 h Le royaume de la musique.
12 h 35 Jazz : Eric Dolphy.
13 h Concours international de guitare.
13 h 30 Poissons d'or.
14 h 4 Musique légère.
14 h 30 L'après-midi des musiciens : «Toute la lyre» ou Victor Hugo musicien : Paganini, Palestrina, Stradella, Weber, Berlioz, Beethoven.
17 h 5 Repères contemporains : G. Garcin.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : l'Orchestre de Bill Hardman et Junior Cook et le World Saxophone Quartett.
20 h Jazz : Le bloc-notes.
20 h 30 Concert (en direct de la Maison de Radio-France) : «Le Prélude» de d'Anglebert, Corrette, Leroux, Siret, «Attitude 2» d'I. Pollach par L. Boulay, clavecin ; «Sonate à quatre mains» de Boely, «Rondo pour deux pianos en ut majeur» de Chopin, «Sonate à quatre mains de Hindemith» ; «Sonate pour deux pianos sur un thème de Beethoven», par le duo de pianos Carrière.
22 h 30 Fréquence de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 19 JANVIER

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est invité à l'émission «Découvertes» sur Europe 1, à 15 heures.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

Dans le cadre de son nouveau plan de développement recherche pour sa DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS

INGENIEURS GRANDES ECOLES

HF

(X, Mines, Centrale, ENST, ESE ...)

Diplômés Grandes Ecoles Commerciales (HEC, ESSEC)

1 à 3 ans d'expérience, pour participer à la conception, à la réalisation et à la mise en place de systèmes d'information mettant en oeuvre des techniques de pointe (télécommunications, bureautique, mini et micro-informatique, bases de données). Une première expérience dans une société de conseil serait appréciée. Les candidats devront posséder de réelles capacités de travail en équipe.

Lieu de travail : ORLY.

Perspectives d'évolution intéressante. Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 620/01 au service Effectifs Recrutement Orientation
1, avenue du Maréchal Devaux – 91550 PARAY VIEILLE POSTE

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème

recherche

pour son Service Crédits Immobiliers

ATTACHE DE CLIENTELE H/F

ayant une bonne expérience (5 ans minimum) du financement des opérations immobilières.

Assistant du Chef de Service, il aura la responsabilité :

- des contacts avec les clients ;
- de l'étude des opérations ;
- de la gestion administrative des dossiers ;
- de la surveillance des risques.

Ce poste requiert de solides connaissances juridiques et une bonne pratique de l'Anglais, parlé et écrit.

Réf. 101 M

pour son Service Exploitation Grandes Entreprises

EXPLOITANT H/F

Chargé des relations avec un groupe de Grandes Entreprises.
Le candidat retenu sera de formation supérieure (HEC - ESSEC - Sciences Pô... etc.) et pourra justifier d'une expérience bancaire de 5 ans minimum essentiellement orientée vers les relations avec les entreprises importantes.
Le poste à pourvoir exige de réelles qualités techniques *et commerciales*.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Réf. 102 M

Adresser candidature détaillée et prétentions en précisant la référence du poste sous n°85999 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

BANQUE

Direction Internationale
Division Grandes Entreprises
Nous recherchons pour un Etablissement Bancaire de premier plan un

Exploitant Confirmé

Cl. VI/2, VII

pour gérer et développer un Fonds de Commerce comprenant de Grandes Sociétés dont l'activité est tournée vers l'Etranger.
Après 3 à 4 ans de carrière réussie, intéressantes possibilités d'évolution au sein du réseau *international*.
Nous examinerons avec rapidité et discrétion votre dossier de candidature.
Adresser C.V. détaillé sous réf. 2546/JR à : Monsieur ALEXANDRE
40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

Radio france internationale

recherche pour ses émissions vers l'AMÉRIQUE LATINE

JEUNES JOURNALISTES

BILINGUE

Ils doivent parler et écrire parfaitement l'ESPAGNOL ou le PORTUGAIS DU BRÉSIL.

Et leur connaissance du français doit être bonne. Outre une excellente connaissance de l'actualité politique et culturelle de la France et de l'Amérique latine, l'activité implique des horaires de travail de nuit et la pratique de la dactylographie.

Expérience radio souhaitée.

Candidats français ou en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.

Disponibilité immédiate.

Adresser curriculum vitae et prétentions au Service du Personnel de R.F.I.
B.P. 9516 - 75762 PARIS CEDEX 16.

GRAND GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS

recherche

JEUNES CADRES

(H.E.C. - ESSEC - SUP. DE CO. PARLY ou ÉCOLES DE CHIMIE)

Débutants ou ayant déjà une première expérience professionnelle réussie.

Désirant faire une carrière commerciale dans un groupe international bien implanté à l'étranger et offrant des possibilités nombreuses d'évolution de carrière.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº T 043.991 M
RÉGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

La ville de Colombes (92) 80.000 hab. recrute pour la Direction POPULATION

1°) SON (SA) RESPONSABLE

DU SERVICE ÉTAT CIVIL

Outre les tâches d'Etat civil et Affaires diverses (militaires chasses, débits de boisson) qu'il (elle) devra organiser et contrôler, il (elle) accordera une attention particulière à la direction du personnel (15 + 16) aux contacts avec la population et à la pratique informatique.
Ce poste convient à un (e) attaché (e) ou à un (e) rédacteur (trice) très expérimenté (e)

2°) SON (SA) RESPONSABLE

DU SERVICE ÉLECTIONS

Mêmes préoccupations, même qualification.

Adresser candidatures et C.V. à M. Le Maire.

Recherche pour formation adultes (lieu 75 et 94)

PROFESSEURS

Micro-informatique de gestion, comptabilité générale, secrétariat. Temps plein ou partiel. Ecrire avec C.V. et prét. à EPIAC, 5, rue de Stockholm, 75008 Paris.

BANQUE PRIVÉE
Paris Opéra, recrute :

JURISTE

Poste à MI-TEMPS

Expérience en droit social et droit des sociétés.
Anglais souhaité.

Envoyer DOSSIER COMPLET, lettre manuscrite *CV, photo et prétentions pour étude* sous référence 23165 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JTP/Jean Régnier Publicité

Société française de négoce de métaux minerais recherche pour Paris

CADRE COMMERCIAL

Ayant connaissance minéraux *ou métaux ou produits chimiques* et expér. de certains des secteurs suivants : fonderie, aciérie, réfractaires, céramique, verrerie, abrasifs.
Anglais recommandé.

Ecrire avec C.V. et prét. à Nº 86.416 Contesse Publicité, 20, *av. opéra, 75040 PARIS Cedex 01.*

Cherche
Attaché Commercial pour vente - Edition - Publicité. Banlieue. Fixe + Frais + Commission *M. Bouché : 345-11-16.*

Conseil juridique, 17e, recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

EXPÉRIMENTÉ (E)
5 ans minimum.
Envoyer C.V. et prét. *s/réf.* 3.753 à INTER PA - B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02 qui transm.

---

emplois régionaux emplois régionaux

CISI

Ingénieur commercial

Nous sommes une des premières SSII (société de services et d'ingénierie informatique) nationales.
Nous offrons, à partir de notre *Direction Régionale* de Marseille, un ensemble de services et de progiciels industriels et économiques destinés aux entreprises de la région méditerranéenne (CAO, GP, aide à la *décision, calculs techniques...*).
Afin de renforcer notre implantation, nous recherchons un ingénieur commercial ayant, après une formation supérieure, une expérience réussie de la vente de produits ou services informatiques.
Basé à Marseille, ce poste rayonne sur la région *Provence - Alpes - Côte d'Azur*. Il ouvre à un candidat de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein *du groupe CISI*.
Pour prendre contact, écrire en joignant un CV à : CISI Marseille *Direction Régionale*
4 quai d'Arenc 13002 Marseille.
Toutes les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

GROUPE CISI
L'INFORMATIQUE EN ACTION

Chef de projet informatique confirmé

P.M.E. 200 personnes, 750 millions CA, filiale d'une importante coopérative du Val de Loire *(2,5 milliards de CA et 2.200 personnes) crée un poste de* **Chef de Projet informatique (H/F).**

De formation Miage ou équivalent, le titulaire du poste devra disposer d'une expérience concrète de 5-6 ans environ *acquise au sein d'une entreprise* ou SSCI.
Rattaché au Directeur Général, il travaillera en étroite *liaison avec les utilisateurs.*
Homme de terrain, il sera même d'organiser et de mettre en place rapidement différentes applications dans des secteurs variés.
Concepteur, il aura la possibilité dans un second temps de développer les moyens informatiques au sein de l'entreprise et de s'entourer d'une petite équipe faisant passer la société de la sous-traitance à la création d'un service informatique.
Poste intéressant et évolutif pour un candidat recherchant l'efficacité et doté de bonnes capacités de contact et d'un *sens marqué des responsabilités.*
Poste basé au Lion d'Angers (49).

Ecrire sous réf. JY 259 AM.



4, rue Massenet 75016 Paris
etap

Membre de Syntec

Vous avez :

- Niveau école ingénieur ou gestion.
- Quelques années d'entreprise.
- Des connaissances ou expériences en informatique.

Nous vous proposons après formation un poste de

CONSULTANT D'ENTREPRISE

Ecrire avec C.V. à Cabinet J.-P. GERMAIN, 334, rue de Vaugirard, 75015 Paris ou *téléphoner* au 736-52-43.

DIRECTIONS

Nationales et Internationales

Entreprise privée du négoce de céréales et produits du sol, engrais, produits *phytosanitaires, semences et aliments pour le bétail* (40 personnes - C.A. 150 M.F. +) recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Le candidat retenu, 35 ans minimum, aura une expérience prouvée de la gestion commerciale, financière et administrative.
Outre l'habitude des responsabilités à haut niveau, il devra, car seul « *maître à bord* », avoir l'esprit d'entrepreneur ayant comme souci permanent la rentabilité et le développement de l'entreprise. Il disposera d'une très grande autonomie de gestion et assumera la pleine responsabilité des resultats.

Quelques années d'expérience dans le milieu agricole seront un atout supplémentaire. La rémunération offerte, fonction du « *back-ground* » du candidat, sera très motivante avec possibilité d'intéressement aux résultats. *Poste basé dans l'Ouest de la France (prox. grande ville universitaire).*

Adresser dossier de candidature (C.V. détaillé, photo et prétentions) sous réf. 4098 a PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui *transmettra*.
Réponse et discrétion assurées.

RECHERCHONS

INGÉNIEUR COMMERCIAL

NOUS concevons, réalisons et commercialisons en France et en Europe des périphériques d'ordinateurs.

NOUS sommes en très forte croissance et recherchons

UN COMMERCIAL JEUNE ET TRÈS DYNAMIQUE

avec une expérience réussie de la vente de périphériques d'ordinateurs.

SI VOUS AVEZ une parfaite maîtrise de la langue anglaise, écrivez avec curriculum vitae à :

RÉGIE PRESSE
sous nº T043.987 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

IMPORTANTE MUTUELLE D'ASSURANCES en province recherche pour son SERVICE DOCUMENTATION

UN SPÉCIALISTE DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION

capable de créer et gérer un système documentaire. L'intéressé sera chargé de l'organisation, de la documentation de l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un candidat de niveau 2e cycle universitaire.
Formation en informatique *documentaire indispensable*, bonne connaissance du secteur de l'assurance et expérience professionnelle *antérieure souhaitables.*

Adresser C.V. détaillé manuscrit + photo et prétentions à *notre conseil Pierre* LECONTE & Consultants Associés
D. 110 FONTAINEROUX, 77850 HERICY.
Réponse et discrétion assurées.

INFORMATIS-TÉLÉCOM

PARIS-PROVINCE
Pour d'importants projets TÉLÉCOM 1, VIDÉOTEX de systèmes de réseaux de télécom, au niveau national.

INGÉNIEURS-SYSTÈMES

Bonne expérience en logiciel des transmissions par paquets. *L'expérience des protocoles* HDLC, X25, SNA, TRANSPAC est appréciée.

INGÉNIEURS-SYSTÈMES

PROCESSUS INDUSTRIELS
SOLAR-MITRA-PDP-MICRO

INGÉNIEURS-TÉLÉPHONE

AYANT BONNE EXPÉRIENCE EN TÉLÉPHONIE TEMPORELLE

Projets exceptionnels par leurs intérêts.
26, r. Daubenton-5e, 337-99-22.

URGENT
P.E.E.P. et F.C.P.E. recherche pour LEP LOUVIERS

PROF. DE MATHS

Classe du BEP

Renseignements (32) 40-12-40
Mme GOURMELON - *Proviseur.*

OFFRES D'EMPLOIS



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

LA BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS CREE, DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES, DEUX NOUVEAUX POSTES :

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Agé(e) d'au moins 30 ans, de formation supérieure, ayant une expérience minimum de 5 ans des problèmes de communication interne et externe d'une organisation financière et des actions de promotion, d'information, de publicité et de relations avec les interlocuteurs extérieurs (pouvoirs publics, clients, presse, etc...). Le (ou la) titulaire du poste assumera l'ensemble des actions nécessaires à la valorisation de l'image de la banque. Il s'agit d'un poste stratégique, rattaché à la direction générale, exigeant une personnalité ouverte, douée de sens politique, sachant se faire écouter et s'engager à titre personnel. Un excellent esprit de synthèse et de réalisation, lié à une forte capacité d'écoute et d'accueil est nécessaire. (Réf. 2105 M)

RESPONSABLE MARKETING CREDITS

Agée(e) d'au moins 30 ans, de formation grande école (HEC, ESSEC ou Ecole d'Ingénieurs avec complément de formation gestion), ayant déjà l'expérience du marketing bancaire ou du BTP, le(la) titulaire du poste sera rattaché(e) au Directeur des Crédits et du Développement. Il(elle) aura pour mission d'élaborer la politique commerciale de la Banque, de recencer les besoins de la clientèle, de proposer des améliorations aux produits existants et d'en imaginer de nouveaux. Il(elle) contrôlera dans les agences l'application de cette politique commerciale, les aidera dans la diffusion des produits auprès des professionnels du bâtiment ou des travaux publics, des banques partenaires, de l'administration, etc... Il(elle) proposera et animera des actions promotionnelles locales. Avec la direction des relations du travail, il(elle) procédera aux analyses de postes des agences et de la Direction des Crédits et assurera les recrutements nécessaires. Niveau classe V ou VI, selon expérience. (Réf. 2106 M)

Ecrire, en précisant la référence, à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui transmettra)

DEMANDES D'EMPLOIS

Si vous êtes une Entreprise « Flash »... STOP...
Si vous visez Fort et Juste... STOP...
Si vous êtes capable de récupérer l'ÉLÉMENT de Choc... STOP...
Technicien Génie Civil Indépendant... STOP...
J'accepte de rejoindre vos rangs... STOP...
Battant de Demain... STOP...
Caractère de Force... STOP...
Pensant — Penseur... STOP...
Idéaliste de Cœur... STOP...
Déterminé... STOP...
Je suis profondément... STOP...
Résolu à obtenir succès... STOP...
Dans Tâche Compétente et Saine... STOP...
Téléphonez au 16 (80) 33-21-49... STOP...

PHARMACIEN
Diplômé 1983, cherche place stable.
Ecr. s/nº 6.586, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fme cadre, excell. présent. ch. situat.. pouv. seconder chef d'entrep. PME, PMI, admin. ccial., comptab., bons cont. Ecr. s/nº 2.725, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune chirurgien dentiste, thèse en cours, expérience cabinet cherche remplacement ou collaboration, Paris, banlieue. Libre de suite. Tél. 377-29-24.

J. femme trilingue fr. angl. arab. diplôm. angl. Sorbonne. Sér. réf. en traduct. dact. télex notions informat. Cherche poste stable.
Tél. 504-92-80 ou écr. B. T. 41, rue Cortambert 75016 Paris.

TECHNICIEN SOUDEUR
H.O., expérience construction navale, Offshore, serrurerie qualifié soudure HP, cherche situation de préférence chantier étranger ou Offshore ou expétrie pour soudure pipe line. Répondre à : M. GLASSON GEORGES IMMEUB. LA PLAINE-ESCALIER J QUARTIER LES PLAINES 83500 LA SEYNE-S/MER.

Secrétaire Bac F8 dactylo trav. avec dictaphone. Rech. travail temps complet. - 425-54-61.

H. 50 ans, ch. loge ou gardiennage Paris ou proch. banlieue. Ecr. s/nº 6.585, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur équipement 25 ans, 6 mois exp. T.P., souhaite intégrer entreprise privée ou collectivité. Tél. : (6) 493-08-15.

EXPATRIATION
• H. 40 ans, Droit et Sc. Po.
• Exp. Direction-Gestion. P.M.E.-Filiale
• Exp. expatriation (Am. lat. Maghreb)
• Anglais, espagnol.
Cherche poste à l'étranger avec épouse (secrétaire de direction - aide comptable). Etudierait tte propos. sérieuse.
Ecr. s/nº 6.584, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

• HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp. Am. lat., Maghreb).
• Anglais + espagnol.
Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou poste direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Born in 32 still going strong well seasoned and world-wide travelled executive seeks new career opportunity. Fluent french english and german. Ex naval aviation senior officer master mariner experienced in high level negociations and interested in aviation offshore shipping. Would like to resume overseas expatriate or offshore.

Please reply to Havas La Seyne 83500 15, quai Gabriel-Péri nº 61721 who will forward.

AVOCAT AMÉRICAIN
30 ans — Juris. Doctor, barreaux, Californie, Pennsylvanie 4 ans expérience prof. (1 an R.F.A.) possédant parfaitement allemand et français cherche travail juridique en France. Téléphone : (36) 73-46-39.

l'agenda du Monde

Antiquités

ANTIQUAIRE achète aux meilleurs cours. Même dimanche 262-60-20 ou 373-38-63.

Arts

A vendre pièces d'art et d'artisanat aborigènes australiens. Superbe sélection de peintures, sculpt. sur écorce et d'objets façonnés provenant de Arnhem Land en Australie. Unique opportunité d'investissement. Contacter Hepburn ou Shipton, Hôtel Esmeralda, Paris. Tél. : 354-19-20.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER, 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

ACHAT OR
pièces or et argent or dentaire, débris bijoux anciens ou modernes même abîmés.
DE 60 à 250 F le g.
L'ÉMERAUDE
2, bd Bessières PARIS-17e
Téléphone : 627-56-39 +
25, rue Louis-le-Grand PARIS-2e Mº OPERA
Téléphone : 742-40-82 +
2 bis, rue Malar, PARIS-7e
Téléphone : 705-99-95 +
prévoir pièces d'identité et justificatif de domicile.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses bijoux, or, etc., argenterie PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussé-d'Antin à l'Etoile. 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

JEAN DELOR
EXPOSITION DE BIJOUX
OCCASIONS
VENTE — 40 %
1, RUE DU HAVRE
Mº SAINT-LAZARE HAVRE-CAUMARTIN.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Musique

PIANOS TORRENTE
ACCORD, EXPERTISE DEVIS POUR RESTAURATION Téléphone : 840-89-52.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX Ravalements tous genres. SERVIRAMA (1) 508-13-27.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate Kent Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Souillon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge - pas de séjour minimum
ouvert toute l'année - cours spéciaux vacances scolaires

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 180 F le rouleau (7,80 m × 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock
Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleur.
Magasin d'exposition :
CAP 37, rue de Cîteaux 75012. 307-24-01
27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.
Vente par correspondance : Document. complète et échant. contre 10 F par chèque.

Maroquinerie

SOLDE sur PRIX de GROS
20 à 30 % sur prix marqués
VISCONTI, 5, rue M.-le-Comte Mº Rambuteau. 272-16-88.

Matériel de bureau

PHOTOCOPIEUR RANK XEROX 2300 papier ordinaire, état neuf, 22.500 copies. A vendre 7.000 F. Tél. : 296-82-82 de 9 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt.
Pose assurée. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE Prête à raccorder, tout équipée pour 2050 F seulement. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES SECURY-FILM est un film polyester qui s'applique sur vos vitrages existants et leur confère une résistance min. de 2 T 6 au cm². Invisible, peu onéreux et très efficace : POLYPROTEC, 8, pl. de laMadeleine, 75008. 261-58-59.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS, retraite pension, valides, semi-valides. Près de Paris, 77320 JOUY-S/MORIN. Téléphone : (6) 404-05-75.

MAISON DE RETRAITE (92) Porte Paris reçoit, valides invalides, incontinents, serv. médical, jard., asc. 253-02-32.

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte Italie, Paris. Tourisme. A Midi RESTAURANT ouvert à tous, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63 et (1) 838-34-14.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble téléphonez au 766-46-90.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 New Kent Road, London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

GUADELOUPE
15 jours à vie à partir 34.700 F. Renseignements : et documentation vidéo VIP 163, rue de Sèvres, 75015 PARIS (1) 783-82-77.

CORSE LOCATIONS
séjours. Tél. 797-44-58.

NEIGE 18/26 FÉVRIER
Studio 4 P. 636-36-14.

Ski Chamonix, 1 sem. 19/26 février. Formule tout compris, hôtel **. Enfants, adolesc., adultes. Tél. 075-40-74.

(05) VARS, beau duplex, tt cft pied des pistes, 6 personnes, garage, toutes périodes. (1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends V. Wagen, Coccinelle 1300, 1969. 185 000 km. Bon état. 2 pneus et batterie neufs. Révision récente. 3.500 F. Tél. : 763-22-83.

de 8 à 11 C.V.

A vendre 505 GR sable 1983, 3.200 km, cause décès. Prix 55.000 F. Tél. : M. Buffat, 980-90-60.

de 12 à 16 C.V.

A vendre PORSHE 911 SC. Année 83. 5000 km. Téléphone : (22) 91-80-26.

capitaux propositions commerciales

PRODUIT INFORMATIQUE ARABE
Sté ch. à établir relations avec ccial ou homme d'affaires ayant contacts dans le monde arabe. Ecrire sous le nº T043.990M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.

Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09 PARIS.

travail à domicile

Excellente secrétaire, tape manuscrits et cassettes sur IBM Boule, rapide. 750-95-00. 626-12-62.

travaux à façon

Dactylographie mémoires rapports de stages, thèses sur machine électronique photocopies et reliures. Tél. : 707-45-81, 40, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

DROUOT OPÉRA, neuf, bien gardé, 5e, asc., sans vis-à-vis GD LIVING, CHBRE, BALCON grand confort, impeccable. Téléphone : 296-58-88.

3e arrdt

GRAVILLIERS Original 3/4 P. 85 m² tt cft. Beau volume, 2e ét. 930.000 F. 508-53-84.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans GRAND HOTEL PART. Nombreuses surfaces à rénover. 236-63-82.

NOTRE-DAME salon, s.-à-manger + chambre 85 m², état impeccable. GARBI. 567-22-88.

CHEVET. N.-DAME
CHARMANT ET ORIGINAL R.-DE-CH., LIV. + 3 CHBRES 2 bains, cour, patio privé calme, poss. parking SERGE KAYSER. 329-60-60.

5e arrdt

MONGE
STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS PRESTAT. PREMIER ORDRE. GARBI : 567-22-88.

RUE SAINT-JACQUES Immeuble Pierre de T. Asc. Beau 3 P., entrée, cuis., bain. A SAISIR : 634-13-18.

CENSIER, studio refait neuf, tt cft, calme, soleil, charme. 633-44-00 - (35) 90-27-06.

6e arrdt

Mº DUROC
Imm. pierre de t., chf centr., gd liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, agréablement aménagé 5, square du Croisic. Jeudi, vendredi, 13 à 16 h.

7e arrdt

BARBET-DE-JOUY
70 m² à rénover, p. de taille ravalé. Tél. 545-34-28.

8e arrdt

PLACE VILLIERS Imm. p. de taille, b. 4 P. Occup. gens âgés. 425.000 F Plein soleil. 553-91-45.

9e arrdt

Rue Lentonnet 93 m², 4 P., r.-de-ch. 380-75-20.

N.-D.-LORETTE
STUDIO, cuis., bains, refait neuf. 145.000 F. 526-99-04.

GARE DU NORD
Dans imm. pierre de taille, beau 3 pièces A SAISIR cause mutation. 339.000 F. SIMRA : 365-08-40.

11e arrdt

MÉTRO PARMENTIER
Beau 3 P. tt cft. Imm. ravalé. Exposit. Sud. Px : 390.000 F.
LERMS : 355-58-88.

12e arrdt

DAUMESNIL, DANS BEL IMM., PPTAIRE VEND GD 3 P., TT CFT, TRÈS CLAIR, ASC. 680.000 F SAFRU. 765-69-27.

MÉTRO PORTE-DORÉE DANS BEL IMMEUBLE
A rénover :
— Un 3 P. 52 m², 2e ét. Très clair. Bonne disposition. 365.000 F.
— Un 2 P. 42m², 1er ét. Très clair. Bonne disposition. 300.000 F.
Sur place jeudi 19 janvier, 15, rue Ernest Lacoste. 12 h 30 - 15 h 30.

13e arrdt

TOLBIAC
2 P. cuisine, entrée, w.-c., à rénover. IMMEUBLE PIERRE. 180.000 F. Tél. : 526-99-04.

13e CORVISART RÉCENT Maison 190 m² + 2 terrasses. 2 entrées, cft max. 546-26-25.

PRÈS MONTSOURIS, ravalé 2 P., cuis., dche, w.-c., 32 m². 260.000 F. Tél. 589-49-34.

15e arrdt

PLACE FALGUIÈRE (Près) 54 m² récent. Beau placement. Prix : 440.000 F. 320-73-37.

Mº BALARD imm. Pierre de T. Liv. + chbre, cuis., bain, chauf.centr. A rafraîchir. URGENT : 634-12-18.

16e arrdt

JARDIN, MUETTE
2/3 PIÈCES LUXUEUX PARKING. Tél. : 502-13-43.

PRÈS AVENUE FOCH
(Av. MALAKOFF) beau REZ-DE-JARD. 90 m², clair, soleil, entr., séj. 32 m², sal. à mang., chbre 19 m², gde s. de bs. cuis. Placards TT CONFORT parfait état. Imm. standing 1910. PROF. LIB. poss. 766-21-40.

17e arrdt

SQUARE DES BATIGNOLLES
Programme neuf de qualité, 23 appts. Livraison 11-84 s/pl. ts les jours y compris dimanche 14/18 h. 226-26-60, 67, place Dr-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

18e, PPTAIRE, vd 2 PCES, cuis., poss. bains. 140.000 F. Tél. : 273-14-33.

Près LAMARCK Impeccable 4 P. 95 m², soleil. SANTANDRÉA. 260-67-36.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, rue Marcadet. 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide
252-01-82.

SPÉCIAL 18e
1 P. 54.000 F., 2 P. 139.000 F. 2 P. tt cft. 189.000 F., 3 P. 230.000 F. 3 P. tt cft. 389.000 F., 4 P. tt cft. 525.000 F. 5 P. tt cft. 599.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

AVENUE JUNOT
Bel appart. av. superbe atelier d'artiste 150 m² env. + belle terrasse s/jardin. 254-71-93.

93 Seine-Saint-Denis

DRANCY, 4 pces cuisine + garage. 300.000 F. (45) 95-82-63, après 20 h.

Province

NICE Ouest Résidentiel
Particulier vend splendide 3/4 pièces, 85 m². Terrasse, vue mer. Parking .460.000 F Tél. (16-42) 27-58-35.

TOULOUSE, calme, soleil, vends appt F 4, stand., 87 m², séj., 3 chbres, bns coul., cuis. rustique, asc., gar., cel., jardin parkings. 480.000 F. CABANES A. 5, chem. de Pelleport 31500 TOULOUSE (61) 80-81-71.

Particulier à particulier vend à Draguignan F 2, tt cft, standing. Près centre ville. 250.000 F. (94) 38-89-59.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
— HOTEL PARTICULIER.
— APPTS de 5 à 8 P.
— PIED A TERRE.
624-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts. APPARTMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

Recherche 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

URGENT, rech. Paris-12e, préf. proximité Mº Porte DORÉE 4-5 Pces, tt cft, 95 m². PAIE CPT. 873-57-80.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES Appartements et Maisons bien placés dans Paris. Classique ou original. ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE SERGE KAYSER : 329-60-60.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEM. INTERNATIONAL rech. habitations de stand DU PIED-A-TERRE à l'HOTEL PARTICULIER.
380-26-08 - 267-06-05

appartements occupés

FINS DE PROGRAMMES Immeubles excellent état Société propriétaire, vend appartements occupés A part. 2.300 F m². 563-91-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadre et personnel IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE recherche divers appartements 2 à 6 PIÈCES Villes Paris Périphérie. 504-01-34 poste 16.

PARTICULIER CH. STUDIO DANS PARIS. 2.000 F. MAXIM. CORINNE PASSINI Téléphone : 535-53-52.

Jeune couple MEDECIN-INGÉNIEUR cherche à louer appartement 3-4 pces, tt cft. 4.000 F. (charges comprises) 16e-17e, Sud, box si possible. MARLIAC. 790-65-49, poste 3144 ou soir : 527-24-51.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillon pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

SÈVRES (près gare) MAGNIFIQUE VILLA Vaste séjour + 4 chambres état impeccable. 1.000 m jard. 13.000 F mens. 567-22-88.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

Agence allemande recherche STUDIOS et APPTS à Paris en vue location par semaine et plus à clientèle allemande. Téléphone : (3) 916-32-19.

maisons individuelles

Part. v. 63-Clermont, belle villa pierres, 4 ch., 2 s. de b., gar., chff., balc. + local 100 m² attenant, poss. atel., appart. bur., sur 500 m² terr. 800.000 F. Ecr. s/nº 7.352 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris. Et/ou tél. : (73) 37-33-39.

immeubles

ACHETONS IMMEUBLES PARIS ou banlieue métro même occupés Décision rapide. Discrétion R. Lano, le matin. 553-91-45.

terrains

SAINT-GELY-DU-FESC 10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3.900 m², vue imprenable. Prix 200 F le m². Ecrire à M. GRACIA, 10, rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles, ou téléphoner au 16 (67) 54-16-54.

PORTE PUYMORENS
Commune de Haute Montagne et station de sports d'hiver, 1.600-2.500 m, et d'été, à proximité ESPAGNE et ANDORRE Accès par le train direct PARIS-PORTE PUYMORENS et route nationale 20.
Vend TERRAIN communal viabilisé, prix intéressant, 20.000 m², plein sud, à proximité pistes de ski et remontées mécaniques. plein centre pistes de fond, bordure forêt, lac et rivière. Réponse à :
MONSIEUR PAUL BOYE MAIRE DE PORTE - PUYMORENS 53, QUAI DE BOSC 34200 SÈTE TÉL. (67) 74-36-89.

ILE-D'YEU Part. vd immédiat. TERRAIN constructible, vue mer (1) 585-59-37, après 20 h.

(78) LA CELLE-ST-CLOUD 425 m² très bien situé, construction possible 130 m². SEGONDI : 874-18-28.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES-8e 266-32-35. Spécialiste. 44 ans d'expérience. Etude gratuite discrète. Rente INDEXÉE.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Boulogne, gd studio, tt cft 78.000 + 1.300 F. Occupé fme 71 ans. Cruz. 266-19-00.

LAMARCK-CAULAINCOURT Gd Studio tt cft, 2e ét., bel imm. pierre de t. 62.000 cpt + 1.150. Occupé fme 77 ans. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

La Motte-Picquet, Studio tt cft. 4e ét., asc. 75.000 F + 2.400. Fme 80 ans, imm. récent, loué 1.500/mois. Revenus pr acquéreur. Cruz, 266-19-00.

pavillons

CHELLES-CHANTEREINE Partic. vend pav. sur 600 m² envir. 2 chbres, séjour double, s. de bs couleur, w.-c., cuis. équipée sur sous-sol total. Avec bureau, cellier, garage. Chauffage gaz. 580.000 F. Téléphone : 020-21-54.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France. LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Particulier vend cause départ : pavillon année 1979 Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil. Sous-sol total : garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz. Rez-de-chaussée : salon salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c. Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bains et w.-c. Terrain 440 m². A proximité : écoles transports, commerces. Prix : 1.150.000 F. Tél. : 724-69-66, à partir de 19 heures.

villas

Vends Dordogne, villa pl. pied, 4 pces, garage, tt cft, idéal pour retraite. 390.000 F. Ecr. J. SUDRET, B.P. 17, 24600 RIBERAC. Tél. (53) 90-07-20.

propriétés

VENDS PROPRIÉTÉ de caractère à usage INDUSTRIEL sur 4.000 m² départ. Orne. 900.000 F. Conviendrait P.M.E. ou investissements. T. : (31) 86-41-48 après 19 h.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Votre siège social Mº Opéra, 37, rue des Mathurins, 8e. Tél. : 265-07-43 - 357-21-51.

VOTRE SIÈGE à Paris 17e à partir de 80 F. Tous services. Constitution Stés 763-47-14.

Domiciliation : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTES S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex. 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES : 723-82-10.

PARIS-15e Bureaux 720 m² sur 1 seul plateau, bon standing, clair, calme. Tél. 727-00-46.

locaux commerciaux

Ventes

A concéder, pour une activité de restauration, une voûte du viaduc du chemin de fer de VINCENNES, avenue Daumesnil à PARIS. Renseignements : S.N.C.F. : Service du Domaine Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Téléphone : 285-83-84.

PANTHÉON
Imm. 73 local commercial en tte propté, 270 m² env. PRIX EXCEPTIONNEL A saisir. 834-13-18.

Le Monde

économie

LA RÉDUCTION DU DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Logique...

Querelle de chiffres. Méchante querelle qui nuit à l'information, quand les statistiques servent de projectiles dans le combat politique. Il en est ainsi dans le domaine du commerce extérieur, la réduction de plus de moitié du déficit en 1983 par rapport à 1982 se prêtant à des interprétations différentes, évidemment, *entre la majorité et l'opposition.*

M. Valéry Giscard d'Estaing avait, au « Grand-Jury R.T.L.-le Monde », mis en avant un ralentissement des *importations.* Mme Edith Cresson a, le 17 janvier, mis l'accent sur l'essor des exportations. L'un oubliait ce que *l'autre exalte. Les deux ont raison*... à moitié ; mais ils ont tort vis-à-vis d'une opinion publique en déficit de vérité.

Les importations ont *augmenté de 5,7 % en 1983 par* rapport à 1982, pour atteindre 766 milliards de francs ; mais *elles s'étaient accrues de 15,2 %* entre 1980 et 1982. De leur côté, les exportations ont progressé de 14,6 % l'an dernier pour représenter près de 724 *milliards de francs, alors* qu'elles avaient augmenté de 9,3 % l'année précédente. Il y a donc eu à la fois un fort ralentissement de la montée des achats *à l'étranger et une vive accélération* de la poussée des ventes. En volume, abstraction faite de la hausse des prix, les importations ont même diminué, alors que les exportations *enregistraient* une certaine hausse.

Ce double phénomène s'explique d'ailleurs fort *logiquement* par les effets du plan de rigueur adopté le 25 mars. C'est en effet à partir de juin que le taux annuel de progression des achats est *devenu moins élevé que celui* des ventes. Ces taux s'étaient croisés dans l'autre sens en septembre 1981. Suite à l'austérité *renforcée, les Français ont moins* acheté, tout particulièrement à l'étranger, alors que les industriels, moins sollicités, ont pu vendre davantage sur des marchés extérieurs qui connaissaient une reprise.

Le décalage de conjoncture a *joué à l'inverse de ce qui s'était* produit en 1981 et l'amélioration a été aussi rapide que la détérioration avait été brutale. Il a joué aussi en dépit d'une hausse des *prix qui restait plus forte en* France que chez ses principaux partenaires. Le redressement, accentué par un déstockage des produits pétroliers, s'est effectué *malgré la hausse du dollar ; mais* là aussi des nuances s'imposent : si le renchérissement de la devise américaine a accru le coût des importations incompressibles payées en cette *monnaie,* il a pu *décourager certains* achats non indispensables et a, en tout cas, favorisé certaines ventes.

Il ne faut pas oublier enfin les conséquences des trois dévaluations du franc qui, même si les variations de taux de change *sont pour un pays comme la* France plus dangereuses que bénéfiques, dans la mesure notamment où elles poussent à la facilité, ont eu quelques effets positifs.

Dans le domaine des échanges, où de nombreux facteurs intérieurs et extérieurs interviennent il serait en tout cas *malséant de crier trop tôt victoire.* Après tout, le rétablissement apparaît d'autant plus spectaculaire que la chute avait été profonde. Réparer n'est pas *jouer.*

MICHEL BOYER.

Le montant des prêts bonifiés accordés aux entreprises est porté à 60 milliards de francs pour l'année 1984

Le montant des prêts bonifiés, c'est-à-dire des crédits accordés aux *entreprises à des taux d'intérêt inférieurs* à ceux du marché (la différence étant prise en charge par le Trésor), a été fixé à 60 milliards de francs pour l'année 1984 par le *ministère de l'économie et des finances,* ce qui correspond à une augmentation de 20 % environ par rapport à l'année précédente.

En 1983, l'enveloppe de ces prêts, initialement de 45 milliards de francs, avait finalement atteint *52 milliards en décembre dernier,* en tenant compte des 3 milliards qui avaient constitué la dotation initiale du Fonds industriel de modernisation (FIM) (*le Monde* du 3 décembre 1983).

Pour 1984, la répartition de cette enveloppe est la suivante :

● **Prêts bonifiés à long terme :** il s'agit des prêts spéciaux à l'investissement et des prêts aidés aux entreprises. Leur montant a *été* fixé à *26 milliards de* francs, identique aux prévisions initiales de 1983 (lesquelles avaient toutefois bénéficié d'un coup de pouce de 3,5 milliards en fin d'année). Ces crédits sont distribués *par quatre organismes* spécialisés : Crédit national, Crédit d'équipement des P.M.E., Crédit coopératif et *Sociétés de développement* régional, leur taux s'échelonnant *entre 9,75 % pour les prêts spéciaux* à l'investissement et 11,75 % pour les prêts aidés aux *entreprises.*

● **Prêts bancaires à l'industrie ou P.B.I. :** cette nouvelle procédure mise en place par les banques, à la demande des pouvoirs publics en 1983, avait *porté sur* un peu plus de 6 milliards de francs, l'enveloppe de 8,5 milliards réservée à ces P.B.I. n'ayant pas été utilisée en totalité. Cette année, leur montant pourrait atteindre 12 milliards, grâce au concours des comptes pour le développement industriel (Codévi), dont les banques peuvent conserver *50 %* de la collecte. Les taux pratiqués seront de 10,75 % pour les prêts à moyen terme et de 11 % pour le long terme.

● **Prêts spéciaux de refinancement ou P.S.R. :** il s'agit, là aussi, d'une nouvelle formule, lancée au milieu de l'année dernière dans le cadre du « moratoire » annoncé par *M. Mitterrand dans son discours de* Figeac, destinée à faire baisser les charges financières des entreprises. En 1983, deux mille entreprises environ ont bénéficié de ces dispositions *sur la* base d'un *taux de 12 %* et pour un montant total de 2 milliards de francs. Cette année, l'enveloppe a été fixée à 3 milliards, et le seuil d'accès de la procédure abaissé à 11 %.

● **Prêts participatifs :** au total, 2 *milliards* de francs ont été accordés par les banques en 1983, sous la forme de prêts participatifs privés, un montant qui devrait atteindre 3 milliards cette année. Dans le *même temps,* le montant des prêts participatifs simplifiés (P.P.S.), plus particulièrement destinés aux toutes petites entreprises, qui avait atteint plus de 1 milliard de francs *en 1983* (après une dotation initiale de 780 millions) au bénéfice de cinq mille entreprises artisanales, sera porté à 1,5 milliard de francs. Leurs conditions d'octroi et leurs taux demeurent inchangés, mais leur montant maximal sera relevé de 400 000 F à 500 000 F par dossier.

● **Prêts du Fonds de développement économique et social** (F.D.E.S.) : *8 milliards de francs,* soit un chiffre inchangé par rapport à 1983.

Enfin, les prêts participatifs technologiques distribués par le FIM porteront *sur 7 milliards* de francs, ce qui correspond à l'enveloppe de 5 milliards prévue pour 1984, augmentée de 2 milliards (sur les 3 milliards affectés au Fonds l'année dernière), *seulement 1 million* de francs ayant été effectivement utilisés en 1983 au bénéfice d'une cinquantaine d'entreprises.

SERGE MARTI.

FORTE PROGRESSION DES CRÉDITS POUR L'INNOVATION INDUSTRIELLE

Une des rares lignes budgétaires en croissance – l'aide à l'innovation industrielle – *a représenté 825 millions de* francs l'an passé, soit 30 % de plus qu'en 1982. L'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) a accordé en 1983 mille quatre cent quatre-vingt-quatorze aides aux entreprises, petites surtout, et aux artisans. Depuis 1979, date de création de cette *procédure,* cinq mille trois cent soixante-quatorze aides ont été distribuées, représentant un total de 2,8 milliards de francs.

Ces aides, destinées à tous les secteurs industriels, sont des avances remboursables en cas de succès. Le montant des remboursements et le taux des redevances *sont* calculés sur le chiffre d'affaires réalisé grâce à l'innovation en question.

L'ANVAR, qui accorde, parallèlement, des aides aux laboratoires de recherche (cent cinquante nouveaux dossiers d'aides en 1983, soit 65,4 millions de francs), a pour double fonction de valoriser la recherche (aider les laboratoires à trouver des débouchés industriels) et de favoriser l'innovation (aider les entreprises à entrer en contact avec *les laboratoires* et à lancer de nouveaux produits ou processus de production). Son budget en 1984 *dépassera* le milliard de francs.

Bilan 1983 satisfaisant ? Sans doute, les crédits s'accroissent et la procédure, très régionalisée, est maintenant bien rodée. Une large publicité a été faite et plus aucune P.M.I. n'est censée l'ignorer. Reste que le nombre de dossiers présentés par les entreprises n'augmente plus guère depuis trois ans : moins de deux mille pour quarante-cinq mille P.M.I. Pourquoi ? Le mot d'ordre gouvernemental « *Innovez* » ne se traduit pas par une accélération de l'innovation en France. Sans doute faut-il chercher une partie de la réponse dans la situation financière très médiocre des entreprises. – E.-L. B.

DIX-HUIT MOIS DE RIGUEUR

Le chant des sirènes

(Suite de la première page.)

Ces sacrifices ont entraîné une baisse de la demande intérieure, qui a eu les conséquences que l'on sait sur le commerce extérieur : les *achats à l'étranger ont augmenté de* 5,7 % en valeur – c'est-à-dire ont baissé de quelque 2 % en volume – alors que, dans le même temps, les exportations progressaient de 14,6 %, soit d'environ 4 % en valeur réelle, beaucoup d'industriels étant allés chercher à l'étranger des clients *qui se dérobaient en France.*

La chance a, cette fois-ci, été de notre côté. Car, si l'économie *américaine n'était pas fortement repartie,* entraînant plus ou moins dans son sillage un certain nombre d'autres pays – le Canada, la R.F.A., la Grande-Bretagne, les pays scandi*naves, mais aussi pratiquement tout* le Sud-Est asiatique et le Japon, – le plan d'austérité, justement décidé en mars 1983, aurait débouché sur une récession aussi forte que difficile à supporter.

La reprise des économies étrangères entraînant celle du commerce *mondial a profité aux entreprises* françaises. On peut dire que, dans l'ensemble, celles-ci ont compensé – en exportant *plus* – la baisse de la demande intérieure. Ainsi s'explique le fait que la production industrielle n'ait pas vraiment reculé. De ce point de vue, la stratégie de substitution *des marchés extérieurs au* marché intérieur a été un parfait succès, facilité, faut-il le rappeler, par un dollar qui se réévalue constamment.

C'est sur cette lancée que va se dérouler l'année 1984 : stagnation de la production industrielle (les entreprises exportatrices compensant les revers et les difficultés des firmes ne produisant que pour le marché intérieur), rééquilibrage des comptes extérieurs, recul de l'inflation (*la hausse des prix devrait avoisiner les 8 %*), freinage des hausses de salaires, lourdeur des prélèvements fiscaux et sociaux. Fait nouveau : le chômage, longtemps contenu par des mesures sociales (formation des jeunes) ou structurelles (retraite anticipée) va augmenter. *Cela paraît très difficile à éviter.*

Entre l'été 1983 et l'été 1984, deux cent mille emplois industriels vont être supprimés. Contrairement à ce qui s'était passé jusqu'à maintenant, le commerce et les services ne créeront plus d'emplois pendant un certain temps, conséquence de la *stagnation de la consommation* et d'une politique des prix très sévère. C'est dire que ne sera plus compensée la baisse des emplois industriels, particulièrement forte dans le bâtiment et les travaux publics, l'industrie automobile et les secteurs produisant des biens de consommation.

Ces tendances ne s'infléchissant pas, il devrait donc y avoir au moins 200 000 chômeurs supplémentaires à la fin de l'année. Ce chiffre risque, hélas, d'être dépassé, certains *secteurs ne pouvant plus supporter des effectifs devenus trop importants :* sidérurgie, charbonnages, chantiers navals, automobiles...

Fait marquant parce que lourd de conséquences : M. Mitterrand a admis que les entreprises *devaient* sauvegarder ou retrouver leur compétitivité. Plus précisément, *MM. Mauroy et Fabius semblent* décidés à laisser les firmes améliorer une situation financière plus dégradée que jamais. Le ministre de l'industrie a demandé que soient libérés les prix industriels. Les suppressions d'emplois vont s'accélérer en 1984.

Ce prix du redressement s'ajoutera aux sacrifices déjà demandés – et reconduits – en matière de salaires, d'impôts et de cotisations sociales. Lourde addition qui, cette fois, épargne complètement les entreprises, n'étant supportée que par les ménages.

Si la voie empruntée est difficile, ce serait une erreur de croire – ou de faire croire – que l'effort sera de courte durée. Et cela pour au moins trois raisons.

La première est la charge de la dette extérieure. S'il est une chose avec laquelle il n'est pas possible de *badiner, c'est bien celle-là. Le service* de nos emprunts à l'étranger – c'est-à-dire le remboursement, année par année, du capital et des intérêts – va nous coûter de plus en plus *cher : 65 milliards de francs au moins* cette année, 80 milliards de francs l'année prochaine et 90 milliards en 1986.

Pour pouvoir honorer ces dettes *sans avoir à emprunter davantage,* il nous faudra accepter pendant des années une croissance économique *faible, plus faible en tous cas qu'à* l'étranger. Ce décalage conjoncturel, M. Delors en a récemment admis l'absolue nécessité (les achats à l'étranger baissant avec le ralentisse*ment de la croissance*).

Mais il est une autre raison qui rend indispensable un long effort : l'accent mis par le gouvernement sur la nécessaire modernisation de notre industrie va entraîner – si modernisation il y a – un surplus d'importations. Les économistes de l'INSEE (4) *ont bien montré qu'une accélération* des investissements industriels entraînait des importations très lourdes. La stratégie de l'équipe au pouvoir devrait donc provoquer – si elle réussit, c'est-à-dire si les investissements reprennent – une poussée d'achats à l'étranger.

Il est évident enfin que notre industrie va devoir fournir un effort considérable pour produire et exporter vers les pays industrialisés et, d'abord, vers les États-Unis, alors que jusqu'à présent ses territoires de prédilection étaient les pays en voie de développement, marché plus *facile à pénétrer, mais dont la* demande va, pendant des années, stagner. Comment l'industrie française pourra-t-elle gagner des parts de marché sur le continent américain ou au Japon – où la demande poten*tielle est considérable – si elle ne* réalise pas un prodigieux effort d'équipement, de modernisation, de commercialisation ?

Une chose est sûre : cet effort ne *sera accompli que si les entreprises* disposent des moyens financiers nécessaires. Depuis quelques *années, c'est l'argent qui manque le* plus. Pour cette raison encore, les ménages vont devoir se restreindre. Dans un contexte de croissance nulle,si la part de la valeur ajoutée allant aux investissments et aux bénéfices augmente – et cela est nécessaire, – le pouvoir d'achat des *salariés diminuera. Il diminuera* encore plus si, aux effets de ce partage interne modifié, s'ajoutent les *conséquences d'un prélèvement* extérieur alourdi, sous forme d'enchérissement du dollar.

Dans cette logique qui semble bien maintenant être celle du pouvoir, *le seul espoir d'échapper à une* baisse du niveau de vie est une forte reprise à l'étranger qui permettrait *aux ménages de bénéficier quand* même d'une petite partie des surplus de la croissance. C'est dire que des Etats-Unis et de la R.F.A. dépend maintenant la plus ou moins grande rudesse du chemin.

Gouverner deviendrait impossible

Au fur et à mesure que l'effort se fera plus pesant, que le chômage augmentera, que naîtront les tensions sociales, grandira la tentation d'en finir avec un plan que le rééquilibrage des comptes extérieurs rendra apparemment sans objet.

Il n'est pas difficile d'imaginer la *convergence des intérêts : les salariés* qui, après l'effort, voudront être payés de leur dû, c'est-à-dire obtenir des rémunérations plus importantes ; les commerçants et les prestataires de services qui, payant maintenant pour les industriels, attendent avec l'impatience qu'on imagine la libéra*tion de leurs prix, qui sont aussi leurs* revenus ; les agriculteurs, dont le niveau de vie a baissé ; les médecins et les pharmaciens, les fonctionnaires, les travailleurs de l'industrie, *enfin, qui réclameront que cesse le* massacre.

Le carcan dans lequel MM. Mauroy et Delors ont progressivement enfermé l'économie – contrôle des prix et des tarifs, encadrement draconien du crédit, restrictions budgétaires – est peut-être nécessaire et *probablement cohérent avec la* recherche des objectifs visés : désindexation des salaires, transfert des profits du commerce à l'industrie, redistribution de ces profits en faveur des entreprises et au détriment des salariés. Ce carcan est-il tenable ?

Il tient, modifié dans sa forme – *depuis l'été 1982, c'est-à-dire* depuis dix-huit mois. Il lui faudra encore tenir deux ans, peut-être plus.

Le pouvoir socialiste, brusquement saisi par le réalisme, s'est immergé dans l'austérité avec autant *de conviction qu'il s'était lancé* – solitaire – en 1981 sur la voie de la relance et des générosités. Les contradictions ne sont-elles pas trop fortes, le changement de ton – de philosophie, même – trop absolu, l'architecture trop tendue, et, pour tout dire, l'ensemble trop artificiel *par l'extrême volontarisme* qu'il implique ?

Les pertes subies aux élections, et dont Jérôme Jaffré montre qu'elles coïncident avec l'austérité grandissante (*le Monde* daté 1er et 2 janvier 1984), prouvent à tout le moins beaucoup de désillusions. Difficile *d'avoir tout misé sur la croissance* économique, comme le faisait M. François Mitterrand, et de programmer *maintenant une longue cure* de non-croissance, génératrice d'équilibres commerciaux.

Difficile de ne pas décevoir après avoir dit et répété, comme l'avait fait *l'actuel président de la République en* janvier 1979, qu'on refusait le démantèlement de la sidérurgie, qu'on se prononçait pour le maintien des installations d'Usinor à Denain et Longwy et pour la construction d'une nouvelle aciérie à cet endroit. Difficile,pour le parti socialiste, d'avoir *fixé un objectif de production charbonnière* de trente millions de tonnes et de programmer maintenant le repli *sur dix-sept millions.*

Difficile d'entendre dire maintenant que les hausses de salaires ont leur part de responsabilité dans l'inflation. Difficile de voir M. Mermaz *cautionner une politique qui cherche* à redonner goût au profit après avoir fustigé le même profit *« auquel on condamnait les femmes et les hommes »...*

Peu de pouvoirs auront programmé pareil changement, pareille rupture avec le passé : désindexation des salaires, baisse du pouvoir d'achat, contrôle des revenus, coup de frein donné à la consommation et aux prestations sociales. Peu de pouvoirs auront attaqué les problèmes *économiques avec une telle brutalité* et pour tout dire un tel courage : inflation, déficit commercial, déficits financiers intérieurs...

N'est-ce pas trop ? Trop contradictoire, trop dur, trop long à supporter, trop décevant aussi de voir un pouvoir de gauche mener une politi*que ressemblant étrangement à* d'autres politiques menées dans le passé.

La tentation sera grande, dans quelques semaines, dans quelques *mois de rebrousser chemin.* Si, pourtant, un choix s'offre encore à la France, ce n'est certes pas celui de *l'abandon mais bien celui* d'un durcissement pour en finir plus vite avec une épreuve qui, en se prolongeant, ébranlerait le pays tout entier et rendrait impossible son gouvernement.

ALAIN VERNHOLES.

(4) Voir *Economie et Statistiques,* nº 161, de décembre 1983 : « Une projection de l'économie française à l'horizon 1988 ».

AFFAIRES

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Folles enchères pour quatre cargos

Les mises en garde de M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, s'insurgeant contre ceux qui pensent à un *« plan liquidateur de la construction navale »* ; l'occupation par 3 000 ouvriers de l'établissement de La Seyne ; la raréfaction de plus en plus marquée des commandes ; la *lutte « au finish » pour savoir* si l'armateur français Delmas Vieljeux commandera des navires en France ou à l'étranger : *tout le secteur de la* construction navale confronté aux nécessaires et douloureuses mutations industrielles, est en émoi.

Le gouvernement a jusqu'au 20 janvier au soir pour décider *s'il* accordera ou refusera à M. Tristan Vieljeux, l'un des armateurs français les plus dynamiques, la licence d'importation pour la commande de quatre *navires transporteurs* de bois, qui a fait l'objet d'un protocole d'accord avec un chantier yougoslave. Ce protocole a *été* négocié au début décembre et confirmé le 17 décembre, mais il était soumis à une condition : l'octroi par le gouvernement d'une licence d'importation (*les navires, considérés comme équipement* stratégique, doivent obtenir cette autorisation s'ils sont achetés à l'étranger). L'armateur français et le chantier yougoslave avaient fixé, dans leur protocole, la date limite du 20 janvier.

Les chantiers yougoslaves proposent à *l'armateur français de* construire les quatre navires dont il a besoin, pour moderniser sa flotte sur les lignes de la côte occidentale d'Afrique, à un prix unitaire de *135 millions de francs, assorti* d'un crédit intéressant. Ils se sont engagés en outre, à la demande de M. Vieljeux, à acheter à des entreprises françaises du matériel (grues, par exemple) pour équiper ces navires, soit 20 % du prix de chaque cargo.

Très intéressés par cette commande, les chantiers de Saint-Nazaire (groupe *Alsthom* Atlantique) ont proposé à l'armateur et aux pouvoirs publics une *formule* qui consisterait à faire construire deux navires à Saint-Nazaire et deux autres en *Corée.* On fait valoir chez Alsthom que cette formule permettrait d'engager une coopération technique fructueuse avec les entreprises coréennes qui tiennent le haut *du pavé dans la construction navale* mondiale. Mais pour emporter cette commande à un prix relativement proche de celui proposé par les Yougoslaves – 153 millions de francs par bateau, – il faudrait que l'Etat, donc les contribuables, attribue à Alsthom une subvention budgétaire de quelque *150 millions de francs* par navire. Le jeu en vaut-il la chandelle ?

Les responsables d'Alsthom Atlantique – qui emploie cinq mille *six cents salariés à Saint-Nazaire* – indiquent que la commande de ces deux bateaux représente environ deux millions d'heures de travail, soit le tiers d'une année de produc*tion. Si nous n'obtenons pas* cette commande, ajoutent-ils, nous serons en rupture de charge grave au milieu de 1984.

Les pouvoirs publics, pour leur part, laissent entendre que l'armateur français lui-même pourrait obtenir une prime, au titre de plan de *modernisation de la flotte* marchande, s'il s'adresse à des chantiers français, mais que cette assurance ne peut lui être donnée s'il préfère un chantier étranger.

M. Tristan Vieljeux, qui n'avait toujours pas été informé de la décision gouvernementale ce 18 janvier, a fait savoir que, si la licence lui était refusée, il supprimerait purement et *simplement sa commande* et renoncerait à son plan de développement. Dans ce cas, il réunira son comité central d'entreprise pour expliquer aux représentants syndicaux les *conséquences sociales qui* en découleront.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

M. Edouard Leclerc acquiert 20 % du capital d'une société pétrolière américaine

M. Edouard Leclerc n'en finit pas de faire parler de lui. Longtemps, on n'a pas pris très au sérieux cet « épicier de *Landernau* ». *Depuis quelques* années, l'ironie ou la condescendance ne sont plus de mise : M. Leclerc tient ses promesses, et les résultats de ses centres de distri*bution témoignent pour lui.*

Le mardi 17 janvier, à Paris, M. Edouart Leclerc et son fils Michel (1) ont annoncé leur association avec une petite société de recherches pétrolières *américaine. Il* s'agit d'Oil Recovery Corporation of America (ORCA) de Nashville (Tenessee). Une société indépendante, comme il en existe de nom*breuses outre-Atlantique.* Elle achète des réserves de pétrole que dédaignent les groupes géants et elle les met en exploitation. L'ORCA ne cherche pas à faire des « coups », mais plutôt des placements de père de famille. Selon M. Leclerc, elle a acquis en 1983 pour 20 millions de dollars de réserves prouvées.

L'ORCA a traité avec la société Petrel-US, elle-même filiale de Petrel-France, fondée à parts égales, d'une part par une coopérative regroupant des centres *Leclerc, qui* ont accepté de donner leur caution mutuelle à l'opération et, d'autre part, la SEPIC (Société d'importation de produits pétroliers Leclerc). *Petrel-US a pris 20 % du capital* d'ORCA pour une somme équivalente à 1,5 million de dollars et disposera de deux sièges d'administrateur. Elle est à présent partenaire de la firme américaine partageant les profits que celle-ci dégage.

Petrel-France, dont la création a été encouragée par l'administration des finances, affirme M. Leclerc, a *reçu l'autorisation de la direction du* Trésor d'engager jusqu'à 8 millions de dollars, d'ici à 1987, pour participer au investissements d'ORCA. Il ne s'agit pas d'une autorisation de *sortir ces capitaux, mais d'une* garantie accordée pour les emprunts que Petrel-US fera aux États-Unis.

MM. Leclerc sont conseillés par le cabinet international Arthur Andersen et aussi par le Crédit lyon*nais,* l'une des banques des centres Leclerc et qui cherche à travailler de l'autre côté de l'Atlantique. MM. Leclerc disposaient jusqu'à présent d'une licence d'importation *de produits pétroliers (licence A 3).* Elle leur avait été retirée pour six mois (jusqu'en février donc), après que des centres Leclerc eurent fait au cours de l'été des rabais « sauvages » *sur le prix des carburants.* Ils avaient, et d'autres grands distributeurs aussi, obtenu un demi-succès, puisque les rabais autorisés des prix de vente sur les carburants *furent porté de 10 à 17 centimes.*

Grâce à leur association américaine, MM. Leclerc espèrent disposer d'une licence A 10, qui leur donne réglementairement la possibilité d'accéder au raffinage.

Ils ne souhaitent pas devenir des *industriels du pétrole. Ils se donnent* de nouveaux atouts pour obtenir, grâce à la concurrence internationale, de meilleurs prix.

En attendant, les centres Leclerc marchent très bien. L'an dernier, selon leur créateur, les centres distri*buteurs (quelques 450 en France)* ont fait 36,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, en augmentation de 24 % par rapport à 1982 et de 21 % à surface commerciale constante. En volume, la progression est de 11 %. La grande distribution en France n'aura, elle, progressé que de 1 ou 2 %.

Cette année, les centres Leclerc devraient commencer à vendre tabacs et parfums : tout est désormais en place pour le faire. – A. T.

(1) *M. Édouard Leclerc a un frère* qui se prénomme Michel et qui, de son *côté,* cherche notamment à vendre des automobiles neuves avec des rabais. Le premier prend toujours ses distances avec le second.

SOCIAL

Les immigrés candidats au retour doivent bénéficier de tous leurs droits et d'une vraie réinsertion

nous déclare Mme Georgina Dufoix

De retour du Sénégal, où elle a accompagné M. Pierre Mauroy, premier ministre, lors de sa visite dans ce pays, du 11 au 14 janvier, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, nous apporte plusieurs précisions sur les perspectives de réinsertion des migrants sénégalais.

Un dispositif qui pourrait préfigurer, selon Mme Dufoix, les accords également négociés avec d'autres pays d'émigration.

« Quel était exactement l'objet de ce voyage au Sénégal ?

– Il s'agissait d'étudier avec les autorités de ce pays la mise en œuvre et, au besoin, la révision de l'accord franco-sénégalais signé le 1er décembre 1980 sur la formation, en vue du retour et de l'insertion, dans l'économie sénégalaise, des travailleurs ayant émigré temporairement en France.

– En somme, on en revient au principe de l'aide au retour ?

– Je n'aime pas cette expression, elle est alourdie d'un sens caritatif qui se situe aux antipodes de ce que nous recherchons : à savoir, permettre aux immigrés qui le souhaitent de quitter leur emploi en France et de rentrer dans leur patrie avec le maximum de chances de réussite et avec tous leurs droits – je dis bien : tous leurs droits. C'est un devoir de justice à l'égard de ceux qui nous ont rendu de réels services dans une conjoncture différente, et qui sont aujourd'hui les premières victimes des mutations technologiques.

» C'est pourquoi je préfère parler d'aide à la réinsertion, une notion beaucoup plus large que celle de l'aide au retour instaurée en 1977 par M. Stoléru. On se bornait alors à accorder aux candidats bénéficiaires un pécule de 10 000 F (en moyenne 17 000 F par famille, compte tenu des conjoints ou des personnes à charge) qui était un solde de tout compte, si l'on excepte les prestations de retraite. Ce type d'aide... expéditive a été supprimé par le gouvernement en novembre 1981.

» Nous entendons aujourd'hui substituer à l'ancien dispositif, pour les immigrés qui le souhaitent, non pas une aide au retour uniforme, mais la capitalisation de leurs droits en matière de salaires et de prestations de Sécurité sociale – les mêmes droits que les travailleurs français – outre le paiement du billet de voyage et des frais nécessaires à la réinsertion proprement dite. Or, et c'était bien là le but de notre visite au Sénégal, une telle réinsertion ne peut se concevoir sans une réelle formation, sans de véritables infrastructures sur place. Pour cela, il fallait consulter les autorités sénégalaises.

– Rentrer au pays, c'est bien. Mais pour faire quoi ?

– Il serait aberrant, par exemple, de vouloir assurer aux travailleurs qui regagnent le Sénégal une formation industrielle dont ils n'auront que faire. La plupart de ces travailleurs sont originaires des milieux ruraux, où les activités traditionnelles sont l'agriculture et l'élevage, dans une région du monde qui a connu, ces dernières années, la sécheresse et la famine. Ils ont besoin, plus encore que d'investissements financiers, de réalisations demandant beaucoup de labeur humain. Le gouvernement sénégalais souhaite intensifier les interventions en matière d'organisation du travail et d'encadrement des travailleurs ; il met l'accent sur la mécanique agricole, l'hydraulique, l'irrigation et l'élevage, qui seront prioritaires lors des stages de formation professionnelle.

» Croire que l'on va résoudre la crise de l'emploi en renvoyant les immigrés sans transition, sans formation adéquate, avec un simple slogan : « Voilà ton argent et prend ta valise », c'est une mystification. Il faut revoir les accords communs de la France, des immigrés et des pays d'émigration.

– Toutes ces mesures n'étaient-elles pas prévues dans le dispositif mis au point par M. Stoléru ?

– Le dispositif Stoléru, nous n'en voyons guère les effets. D'abord, l'aide au retour, dans la forme choisie à l'époque, n'avait remporté qu'un succès négligeable. Ensuite, depuis lors, le contexte économique s'est modifié, la crise s'est accentuée dans tous les États du globe, avec ses corollaires, cette instabilité de l'emploi, et cette peur du chômage qui engendre des réactions racistes, utilisées parfois comme argument électoral.

» Le contexte politique a changé, lui aussi. La France socialiste n'a pas la même façon d'aborder les problèmes de la coopération, de la formation professionnelle, ni même de la pérennité absolue du retour. Nous avons nommé un chargé de mission, M. Paul-Marc Henry, ancien ambassadeur de France à Beyrouth, pour étudier les modalités d'une vraie politique d'insertion dans le cadre des accords de coopération. De nouvelles négociations avec le Sénégal auront lieu en France même, à la mi-février, d'autres négociations sont en cours avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et, dans quelques jours, avec le Portugal. A Dakar, nous avons rétabli l'antenne de l'Office national d'immigration, fermée depuis cinq ans. Il s'agit de trouver des solutions aux problèmes d'accueil, de logement des migrants qui rentreront au pays.

» Bref, tout est à faire, dans un domaine utile à notre économie, parce qu'un retour des migrants, organisé dans des conditions humaines, peut être bénéfique aux transferts de technologies, à une nouvelle répartition du travail. Nous avons rencontré d'ailleurs une très grande compréhension auprès du gouvernement sénégalais, et nous souhaitons qu'il en soit de même dans les autres pays d'émigration. Mais ce n'est là, j'y insiste, que l'un des volets d'une politique qui doit d'abord s'attacher à l'insertion, en France même, des immigrés qui veulent rester chez nous. »

Propos recueillis par
JEAN BENOIT.

EN BREF

Affaires

● **Informatique : N.C.R. prend 19 % de Z.T.E.L.** – La compagnie américaine d'informatique N.C.R. a pris une participation de 19 % dans Z.T.E.L., petite société américaine spécialisée dans la fabrication de réseaux locaux (télématique d'entreprise) à partir d'autocommutateurs. Comme les rapprochements I.B.M.-Rolm et Honeywell-Ericsson, la décision de N.C.R. confirme le « mariage » des ordinateurs et des réseaux de télécommunications.

● **I.T.T. va installer un service de courrier électronique en R.F.A.** – La société Standard Elektric Lorenz (SEL), filiale ouest-allemande d'I.T.T., a été retenue par l'administration des P.T.T. (Bundespost) pour installer un millier de boîtes aux lettres électroniques, système qui permet une transmission électronique de messages au niveau international.

● **Création de Thomson-Télécommunications.** – Thomson-Télécommunications (T.T.), société holding destinée à regrouper toutes les activités de communications civiles de Thomson et dont la C.G.E. (Compagnie générale d'électricité) assurera la gestion, a été créée. M. Pierre Guichet, directeur général adjoint de Thomson-Téléphone, a été nommé P.-D.G. de T.T., dont MM. Jacques Darmon et Christian Fayard seront les vice-présidents. T.T., dont les actionnaires sont l'État (48 %), Thomson (40 %) et C.G.E. (12 %), fusionnera avec CIT-Alcatel et deviendra, le 1er janvier 1987, filiale de la C.G.E. à plus de 50 %.

● **Dépôt de bilan d'un fabricant de motos.** – B.F.G., le seul fabricant français de motos (grosses cylindrées), vient de déposer son bilan. La firme pourrait être reprise par la nouvelle société Motobécane-M.B.K.-Industrie (*le Monde* du 18 janvier). Ses activités seraient alors transférées de Chambéry (Savoie) à Saint-Quentin (Aisne). – (*Corresp.*)

Énergie

● **Indices d'hydrocarbures à Montmirail-les-Sièges (Marne).** – La compagnie Total-C.F.P. a annoncé qu'elle avait, en association avec la société Triton (France), mis au jour des indices d'hydrocarbures lors du forage « Villeperdue 13 » sur le permis de Montmirail-les-Sièges (Marne) dans l'est du Bassin parisien.

Étranger

● **Prêt du F.M.I. à la Hongrie.** – Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a accordé à la Hongrie un prêt de 425 millions de D.T.S. (droits de tirage spéciaux), soit environ 450 millions de dollars. Ce prêt, sur sept ans, est destiné à des objectifs de politique économique, précise l'agence hongroise, qui, la première, a diffusé la nouvelle.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6075	8,6100	+ 180	+ 210	+ 345	+ 385	+ 950	+ 1070
$ can.	6,8915	6,8955	+ 125	+ 170	+ 260	+ 310	+ 750	+ 965
Yen (100)	3,6820	3,6850	+ 190	+ 210	+ 360	+ 390	+ 1065	+ 1135
DM	3,0575	3,0595	+ 165	+ 180	+ 310	+ 330	+ 900	+ 950
Florin	2,7190	2,7215	+ 140	+ 155	+ 270	+ 290	+ 790	+ 840
F.B. (100)	14,9850	14,9935	+ 200	+ 280	+ 320	+ 450	+ 680	+ 1025
F.S.	3,8470	3,8500	+ 290	+ 310	+ 545	+ 575	+ 1560	+ 1640
L (1 000)	5,0359	5,0390	– 214	– 180	– 390	– 340	– 1235	– 1110
£	12,1190	12,1290	+ 295	+ 360	+ 580	+ 655	+ 1600	+ 1805

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/8	10
DM	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6	6 1/2
Florin	5 3/4	6	5 3/4	6	5 7/8	6 1/8	6	6 1/4
F.B. (100)	9 1/2	10	10	10 1/2	10 1/2	11	11	11 1/2
F.S.	2	2 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	15 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	17	18
£	8 3/4	9 1/8	9	9 1/2	9	9 1/2	9 1/8	9 3/4
F. franç.	12	12 1/2	12	12 1/2	12 1/2	13	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PROCHAINES ACTIONS SYNDICALES A E.D.F., AUX CHARBONNAGES ET DANS LES BANQUES

La fédération C.G.T. d'E.D.F.-G.D.F. a décidé d'organiser une semaine d'action, du 23 au 27 janvier, avec un temps fort le 26 janvier, où les personnels seront appelés localement à des arrêts de travail pouvant aller de deux heures à vingt-quatre heures. Par ce mouvement, la C.G.T. entend protester *« contre le refus de la direction de négocier sérieusement »* et exprimer son désaccord avec les orientations gouvernementales en matière de salaires.

D'autre part, en accord avec la fédération C.G.T. du sous-sol, la fédération C.G.T. d'E.D.F.-G.D.F. qualifie de *« procédure inacceptable »* le projet d'intégrer à E.D.F. de 1 500 à 2 000 mineurs dont les puits seraient fermés. Les fédérations de mineurs C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. appellent à une journée d'action dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais le 20 janvier.

De son côté, la fédération C.F.D.T. d'E.D.F.-G.D.F. a décidé d'un temps fort, le 19 janvier, dans le mouvement de grève des personnels en service continu dans les centrales thermiques qui a commencé à la fin de novembre. Considérant que l'action *« s'amplifie »* la fédération C.F.D.T. estime que *« toutes les conditions sont réunies pour étendre cette lutte à l'ensemble des centrales nucléaires et classiques »*.

Dans les banques, les fédérations F.O., C.G.T. et S.N.B. (cadres C.G.C.) appellent en commun à une grève de vingt-quatre heures, le 3 février, pour la défense du pouvoir d'achat, alors que se tiendra la commission nationale paritaire de l'Association française des banques (A.F.B.). La fédération C.F.D.T., qui regrette que *« l'unité d'action n'ait pu se réaliser »*, appelle également à une grève nationale de vingt-quatre heures pour le même jour.

● **Chapelle-Darblay : signature de l'accord social.** – L'accord social entre les syndicats, la société Chapelle-Darblay et le groupe papetier néerlandais Parenco a été signé le 17 janvier, au siège social de l'entreprise, à Paris. Cet accord met fin à plusieurs mois de conflit, qui a opposé la C.G.T. aux pouvoirs publics, partisans de la reprise de la société par Parenco. Il permet de préserver 950 emplois et de maintenir en activité les deux usines normandes de la Chapelle-Darblay, à Grand-Couronne et à Saint-Étienne-du-Rouvray.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 janvier

Léger repli

En baisse de 0,2 % la veille, le marché parisien a pratiquement récidivé mardi si l'on en croit l'indicateur instantané, en repli de 0,26 % en clôture.

Connue dans la matinée, la réduction de moitié du déficit du commerce extérieur en 1983 par rapport à l'année précédente a été accueillie avec satisfaction autour de la corbeille après la bonne nouvelle – l'aspect moral en moins – que constituait le récent accord de ventes d'armes signé entre la France et l'Arabie Saoudite (le Monde du 17 janvier).

Conséquence directe de cet accord, Thomson-C.S.F., qui figure parmi les firmes concernées par ce contrat (essentiellement aux côtés de Matra), a continué à bénéficier d'un courant d'achats. Déjà la semaine précédente, C.S.F. avait été tirée à la hausse, et le titre avait conclu les cinq séances sur une progression d'ensemble de 18 %, signe que certains opérateurs pressentaient des nouvelles favorables du côté du boulevard Haussmann, siège de la société.

Dans la foulée, C.F.D.E., Esso, Simnor, Peugeot, S.F.I.M., Fives-Lille et U.F.B. vont également de l'avant avec des hausses de 2 % à 4 % tandis que Valéo doit être « réservée à la hausse » en raison d'un excédent de demandes.

A l'inverse, Beghin, bien orienté jusqu'à présent, cède 3,5 %, précédé par La Redoute, Générale de Fonderie, Euromarché, tandis que Screg, SEB, D.M.C. Lafarge et Mumm abandonnent 2 % à 3 %.

Alors que le dollar continue à faire marche arrière, le dollar-titre, lui, ne varie guère, à 11,36/39 F. Sur le marché de l'or, le lingot s'est traité à 101 400 F en second cours (– 1050 F) tandis que le napoléon était inchangé, à 650 F.

Fixing de Londres : 368,75 dollars l'once.

NEW-YORK

Hésitant

Il a fallu attendre la *dernière* heure de cotation pour voir l'indice Dow Jones des valeurs industrielles reprendre un peu de hauteur (il a conclu la séance de mardi à 1 271,46 points, en hausse de 3,87 points sur la veille), signe de l'hésitation qui prévaut actuellement dans la communauté financière. Les récentes prévisions quant à un ralentissement de la reprise économique aux *Etats-Unis* ont semé le désarroi à Wall Street. Les uns estiment qu'il s'agit là d'un *élément finalement assez favorable*, puisqu'il va contribuer à peser sur les taux d'intérêt sans compromettre un mouvement de fond, mais d'autres observateurs craignent les conséquences qui ne manqueraient pas d'en résulter sur les marges bénéficiaires des entreprises américaines.

Sans trop s'impliquer dans ce débat de fond, un certain nombre de professionnels en ont profité pour procéder à des achats sur des valeurs jugées attrayantes à présent *qu'elles ont un peu baissé* sous l'effet de prises de bénéfices. C'est ainsi que les titres technologiques *ont été les grands gagnants* de la séance, Commonwealth Edison en tête avec plus de 3,7 millions d'actions échangées, les opérateurs anticipant la remise en exploitation d'une firme centrale nucléaire que possède cette entreprise.

Au total, les transactions ont porté, mardi soir, sur 92,75 millions d'actions, contre 93,79 millions la veille, les hausses ayant dépassé les replis d'une courte tête (886 face à 723).

VALEURS	Cours du 16 janv.	Cours du 17 janv.
Alcoa	48 1/8	48
A.T.T.	66 3/4	66 1/2
Boeing	46 3/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	49 1/8	49 1/4
Du Pont de Nemours	51 1/4	51 1/2
Eastman Kodak	73 3/4	73 3/4
Exxon	37 3/8	37 3/8
Ford	45 1/2	45 3/4
General Electric	57 1/8	57 1/2
General Foods	53 7/8	54
General Motors	77 7/8	77 7/8
Goodyear	29 5/8	30 1/8
I.B.M.	120 1/4	120 7/8
I.T.T.	46 5/8	47 1/8
Mobil Oil	29	29 1/4
Pfizer	36	36 3/4
Schlumberger	46 7/8	47 1/8
Texaco	37 5/8	38
U.A.L. Inc.	39 1/2	39 7/8
Union Carbide	63 3/8	63 1/4
U.S. Steel	31 1/8	31
Westinghouse	55	54 7/8
Xerox Corp.	50 1/8	50

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES. – En 1983, le Crédit d'équipement des P.M.E. a accordé 24 milliards de francs de prêts aux entreprises (ce qui correspond à 66 000 accords de crédit), soit une progression de 28 % sur les 18,7 milliards consentis l'année précédente. Ce montant se répartit entre 11,8 milliards de francs de prêts à long terme (23 000 accords), soit un bond de 57 % par rapport à 1982, et 12,2 milliards de francs de crédits à moyen terme dans le cadre de crédits professionnels mutuels dits article 8 (43 000 accords), soit une progression de 9 % d'une année à l'autre.

L'établissement de la rue de Richelieu précise que plus de 55 % des concours à moyen et long terme consentis l'année dernière ont bénéficié aux secteurs de l'industrie et du bâtiment-travaux publics, tandis que 22 % étaient représentés par des prêts à long terme dans le cadre de financements liés au secteur du tourisme (hôtellerie, restauration, tourisme social...), une activité héritée de l'ex-Crédit hôtelier, qui a donné naissance au Crédit d'équipement des P.M.E. à l'issue de sa fusion, en décembre 1980, avec la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

Parmi les principales caractéristiques de l'année 1983, on relève un accroissement important des prêts participatifs simplifiés (1,1 milliard de francs, pour 5 400 concours) sur 3,2 milliards de prêts participatifs divers correspondant à 7 400 opérations. D'autre part, la part de l'établissement dans l'octroi des prêts supplémentaires de refinancement a été de 540 millions de francs en 1983, soit 1 700 dossiers, sur un total évalué à 2 milliards de francs pour l'ensemble des organismes concernés.

Pour 1984, le Crédit d'équipement des P.M.E., qui devrait distribuer 34,7 % de l'enveloppe totale des 26 milliards de francs de prêts bonifiés à long terme, participera activement à l'octroi des prêts participatifs technologiques mis en place par le Fonds industriel de modernisation. D'autre part, il prévoit de créer une Sicomi sous la forme d'une filiale de crédit-bail immobilier.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	16 janv.	17 janv.
Valeurs françaises	107,6	107,7
Valeurs étrangères	105,6	105,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 janv.	17 janv.
Indice général	167,5	167,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 janvier .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 janv.	18 janv.
1 dollar (en yens)	233,25	234,23

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 60	0 893
5 %	38 80	4 608
3 % amort. 45-54	71	1 393
Emp. 7 % 1973	9099	..
Emp. 8,80 % 77	113 40	5 770
9,80 % 78/93	89 70	5 087
8,80 % 78/86	91 30	0 890
10,80 % 79/94	92 60	4 013
13,25 % 80/90	100 75	8 290
13,80 % 80/87	102 60	3 544
13,80 % 81/99	101 70	0 113
16,75 % 81/87	110 55	5 949
16,20 % 82/90	112 60	0 221
16 % juin 82	111 40	9 749
E.D.F. 7,8 % 61	....	15 203
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	8 343
Ch. France 3 %	143	..
CNB Bques janv. 82	102 05	0 620
CNB Paribas	102 10	0 620
CNB Suez	102	0 620
CNI janv. 82	101 95	0 620

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	3100	3100
Carrefour 6,75 % 77	326	328
Interbail (obl. conv.)	224	224
Lafarge 6 % 72	345	346
Martel 8,75 % 70	1940	1950
Michelin 5,50 % 70	618	620
Moët-Hennes. 8 % 77	1890	....
Pér. (Fse) 7,50 % 79	213 50	213 20
Peugeot 6 % 70-75	340	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	175	....
Télém. 7 % 74	170	175
Thom.-CSF 8,9 % 77	298	322

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	55	55 90
A.G.F. (St Cent.)	357	358
A.G.P. Vie	5380	5500
Agr. Inc. Madag.	100	98 o
Alfred Herlicq	65	67 60
Allobroge	390	390
André Roudière	145	145
Applic. Hydraul.	322	325
Arbel	40	40
Artois	404	414

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	21 65	21 70
Vieille Montagne	607	....
Wagons-Lits	390	392
West Rand	71 10	71 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1215	1167
C.D.M.E.	509	510
Dafsa	365	360
Dauphin O.T.A.	1456	1514
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	134 30	133 50
M.M.B.	290	290 10
Novotel S.I.E.H.	1978	1809
Petit Bateau	410	410
Petrofigaz	570	550
Poron	585	599
S.C.G.P.M.	225	220 10
Far East Hotels	1 40	1 47
Sodexho	3033	3050
Sofibus	216	216
Rodamco	....	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 80	8 80 d
Alser	173	....
Cellulose du Pin	29 50	31
C.G.Maritime	7 10	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	510	510
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 76	1 60 o
Imp. G.-Lang	1 15	1 23 d
La Mure	60 50	....
Pronuptia	127	130
Rorento N.V.	730	730
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	155	....
Total C.F.N.	51 50	....
Ufinex	230	240 20

SICAV 17/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	688 79	657 56
Laffitte-France	210 85	201 27
Laffitte-Oblig.	143 71	137 19
Laffitte-Rend.	215 21	205 45
Laffitte-Tokyo	957 53	923 56
Lion-Associations	11272 73	11272 73

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1818	4,5 % 1973	1849	1845 50	1845	– 0 21
3100	C.N.E. 3 %	3240	3250	3252	+ 0 37
205	Accor	236 20	236	235 50	– 0 29
770	Agence Havas	858	860	860	+ 0 23
510	Air Liquide	562	560	560	– 0 35
686	Euromarché	787	758	755	– 4 06
605	Europe n° 1	625	620	618	– 1 12
730	Facom	898	885	890	– 0 89
760	Fichet-Bauche	810	807	807	– 0 37
182	Finextel	184 80	185 30	185 30	+ 0 27
766	Gen. Motors	870	877	879	+ 1 03
73	Goldfields	82	82	82	....
206	Harmony	208 50	204	206	– 1 19
35	Hitachi	39 90	39 95	40	+ 0 25
680	Hoechst Akt.	782	789	789	+ 0 89
99	Imp. Chemical	102 50	102 70	102 70	+ 0 19
147	Inco. Limited	167	162 60	162 60	– 2 63
1290	IBM	1370	1380	1379	+ 0 65
240	T.D.K.	265 90	262	262	– 1 46
840	Unilever	973	975	975	+ 0 20
740	Unit. Techn.	823	826	823	....
1180	Vaal Reefs	1157	1142	1142	– 1 29
545	West Deep	535	535	534	– 0 18
460	West Hold.	466	457	457	– 1 93
530	Xerox Corp.	564	564	564	....
2 12	Zambia Corp.	2 35	2 30	2 30	– 2 12

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 595	8 520	8 300	8 700
Allemagne (100 DM)	305 950	305 970	293	313
Belgique (100 F)	14 997	14 984	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 250	271 970	259	279
Danemark (100 krd)	84 510	84 500	80	88
Norvège (100 k)	109 190	109 210	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 117	12 165	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 400	8 377	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 047	5 034	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	385 440	383 620	369	390
Suède (100 krs)	104 970	104 790	101	108
Autriche (100 sch)	43 420	43 390	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 367	5 367	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 320	6 340	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 886	6 847	6 640	6 980
Japon (100 yens)	3 676	3 647	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/1
Or fin (kilo en barre)	102500	101500
Or fin (en lingot)	102300	101400
Pièce française (20 fr)	650	650
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	626
Pièce latine (20 fr)	615	613
Souverain	771	769
Pièce de 20 dollars	4120	4060
Pièce de 10 dollars	1930	1930
Pièce de 5 dollars	1090	.....
Pièce de 50 pesos	4105	4050
Pièce de 10 florins	643	635

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1984 a été tiré à 467 253 exemplaires



A B C D E F G

A Beyrouth
Le président de l'université américaine a été assassiné

De notre correspondant

Beyrouth. – Le président de l'université américaine de Beyrouth, M. Malcom Kerr, de nationalité américaine, a été assassiné, ce mercredi matin 18 janvier à 9 h 30, au moment où il se rendait à son bureau, dans le secteur islamo-progressiste de Beyrouth, par trois individus armés de revolvers munis de silencieux, qui l'attendaient à la porte de l'ascenseur. Ils ont réussi à prendre la fuite.

Né au Liban dans une famille de professeurs à l'université américaine, âgé de quarante-sept ans, parlant parfaitement l'arabe, M. Kerr avait de bonnes relations avec l'ensemble des milieux estudiantins, malgré la multitude de factions rivales qui s'y trouvent. L'attentat est interprété ici de prime abord comme un acte anti-américain et s'insérerait donc dans le cadre du harcèlement visant, en particulier, les Etats-Unis et la France pour provoquer le départ de la force multinationale.

Le prédécesseur de Malcom Kerr, M. David Dodge, avait été enlevé le 19 juillet 1982 mais avait été relâché sain et sauf un an plus tard, par l'intermédiaire de la Syrie.

Le rapt, à Beyrouth-Ouest également, d'un diplomate, M. Hussein Farrache, premier secrétaire et consul général d'Arabie Saoudite (*le Monde* du 18 janvier) pour un coup de semonce à l'égard de la politique de Ryad. On note que cet acte a été perpétré au lendemain d'un discours du roi Fahd à la conférence islamique de Casablanca, appelant à la réintégration de l'Egypte au sein de cet organisme, et renouvelant la reconnaissance accordée à M. Yasser Arafat comme chef de l'O.L.P., malgré la victoire remportée sur lui par les dissidents soutenus par la Syrie et, dans une moindre mesure, par la Libye.

Cet élément est pris en considération pour déterminer l'origine de l'opération antisaoudienne ; et l'on rappelle que, en 1981, le chargé d'affaires jordanien enlevé à Beyrouth, alors sous contrôle syrien, avait été libéré trois mois plus tard, grâce à l'intervention de Damas. Mais l'hypothèse d'une action d'inspiration iranienne n'est pas exclue, le Mouvement du « *djihad islamique* » ayant expressément menacé l'Arabie Saoudite après les attentats du Koweït, le 12 décembre dernier. Une combinaison de ces deux facteurs est d'ailleurs retenue comme plausible par les enquêteurs. L'exécution étant, en tout cas, apparemment attribuée aux militants chiites libanais, des contacts, auxquels la Syrie s'est jointe, ont été pris avec le mouvement Amal pour obtenir la libération du diplomate.

Le prince héritier saoudien Abdallah est entré personnellement en contact avec le président syrien Hafez el Assad. Le chef d'Amal, M. Nabih Berri, a réprouvé le rapt et promis de faire tout son possible à cet égard. L'aile extrémiste du mouvement échappe néanmoins à son contrôle. Quoi qu'il en soit, l'ambassade saoudienne à Beyrouth a annoncé que, selon ses renseignements, le diplomate était toujours vivant.

On craint dans certaines sphères que l'opération antisaoudienne menée en plein Beyrouth-Ouest, fief de longue date des militants sunnites, n'alimente, étant donné le contexte dans lequelle elle s'est produite, un antagonisme sunnites – chiites, jusque-là virtuel, bien qu'en apparaissent, déjà les signes réels, enrobés dans une solidarité islamique qui demeure la règle. Parallèlement, le dirigeant sunnite beyrouthin, M. Saëb Salam, a récemment exprimé son agacement à l'égard du chef druze, M. Walid Joumblatt, en termes vifs, répliquant aux critiques de ce dernier à l'égard des sunnites de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

[Malcom Kerr était profondément attaché au Liban, dans toutes ses composantes. Arabisant, il enseignait depuis de nombreuses années l'histoire contemporaine du Proche-Orient et a publié plusieurs livres sur la région, hautement appréciés par les spécialistes. Chef du département des sciences politiques à l'UCLA, à Los-Angeles, c'est sur sa demande qu'il avait été détaché pour enseigner à l'université américaine du Caire. Nommé recteur de l'université américaine à Beyrouth il y a deux ans, il s'y était installé en compagnie de sa femme, Ann, et de l'un de ses cinq enfants.

Homme de principes et de cœur, tout à la fois rigoureux et chaleureux, Malcolm Kerr avait noué des relations amicales avec de nombreux Libanais, de toutes confessions et tendances politiques. Il suscitait l'admiration et la sympathie chez tous ceux qui ont eu l'occasion de bien le connaître. – E. R.]

Sur le vif
Sales chiens

En R.F.A. les pacifistes marquent le pas. Heureusement que les chiens sont là pour prendre le relais. Ils sont invités à manifester en masse jeudi à Hambourg, à exprimer leur grogne, à protester contre l'augmentation de la taxe imposée à leurs propriétaires. Ce qui risque de compromettre gravement leurs chances de trouver un logement. La presse signale déjà des cas tragiques, des familles entières de teckels, la mère, le fils et leurs petits expulsés, jetés à la rue, allant grossir le nombre des sans-abri.

Quand j'ai entendu ça hier à la radio, je me suis dis : ça recommence, hier c'était les juifs, aujourd'hui c'est les chiens. Décidément il n'y a rien à faire avec les Allemands. J'en connais un. Je l'ai appelé pour lui dire ma façon de penser. Il s'est défendu en attaquant les chiens. Ils sont mal élevés, ils n'ont pas les mêmes habitudes que nous. Ils prennent nos réverbères pour des pissotières. Ils sont hargneux, il y a des villes en banlieue où il est dangereux d'entrer la nuit, on ne compte plus les agressions. Et il a même ajouté : Vous dites que vous aimez les chiens mais si votre fille vous en ramenait un, je vois d'ici la tête que vous feriez. Moi, ce genre de propos, je ne peux plus les supporter. J'ai raccroché.

Du racisme anti-chiens, il n'y en a pas qu'en R.F.A., je sais bien. En U.R.S.S. la propagande se déchaîne : on les accuse de manger la viande des Soviétiques. En Islande ils sont carrément interdits de séjour, traqués, obligés de se cacher. La résistance leur trouve parfois des planques, au prix des pires dangers. On m'a cité le cas d'un type formidable, courageux, un ministre qui en avait abrité un dans sa cave. Il a été pris. Ça va l'obliger à démissionner. On parle toujours des Arméniens, on oublie les chiens victimes d'un véritable holocauste en Chine populaire, où ils ont été exterminés par centaines de milliers.

A trop les mépriser, les maltraiter, on va déclencher des réactions en chaîne d'une terrible violence. On parle toujours des chiites, on oublie que, pendant la guerre d'Algérie, les chiens à la botte de l'O.A.S. – il y en a eu, oui – étaient prêts à l'opération-suicide. Ils étaient bardés de grenades et ils n'attendaient que l'occasion de mourir pour tuer de Gaulle.

Non, le seul pays vraiment démocratique, c'est la Suisse. Là vous trouverez un peu partout des petits panneaux montrant un chien assis sur le siège des toilettes pour bien indiquer l'endroit où il peut faire ses besoins. Pourquoi ce dessin ? Parce qu'il y en a quand même qui sont analphabètes, il faut bien le reconnaître.

CLAUDE SARRAUTE.

Les rivalités s'accentuent entre Usinor et Sacilor

Loin de se clarifier, la situation de la sidérurgie française devient de plus en plus confuse. Loin d'entamer un « *dialogue* » comme le souhaite M. Fabius, les différents partenaires se figent dans des positions de défense.

M. Raymond Levy, P.-D.G. d'Usinor, qui avait pris très tôt – et courageusement – position pour « *une révision* » du plan acier adopté par le gouvernement en 1982 (dont il jugeait les objectifs de production utopiques), en vient maintenant à déclarer, le 17 janvier, « *qu'il maintient les grandes lignes de son plan* ». Il souhaite construire des aciéries électriques à Longwy et Neuves-Maisons, à la place d'usines de fonte, « *ce qui pose un difficile problème social d'ordre local* » : quatre mille emplois devraient y être supprimés dans les deux sites. Mais, au-delà, il prévient qu'il ne « *lâchera* » pas les autres quotas de production, à Valenciennes ou ailleurs, au profit de son concurrent Sacilor. D'autres problèmes devront être résolus danS d'autres usines (Thionville et certaines filiales du groupe C.F.E.M., C.C.G.), mais il ne s'agit plus de réduire les capacités de production d'Usinor.

Alors que la réalité lui donne raison puisque le plan de 1982 s'est révélé trop timide (10 milliards de francs de pertes, cette année, pour Usinor et Sacilor, et une production française de 17,6 millions de tonnes en 1983 pour un objectif de 24 millions de tonnes en 1986), M. Levy fait-il « *marche arrière* » ?

Deux conceptions de la révision du plan acier s'opposent. La première logique voudrait que l'on « *remette tout à plat* », et que l'on coordonne de façon étroite les politiques des deux groupes. Pour ce faire, il faudrait sans doute fusionner Usinor et Sacilor ou, au minimum, nommer un « *coordinateur* », tant les frères ennemis d'hier n'arrivent pas à s'entendre aujourd'hui. Cette conception est partagée par beaucoup d'experts, des syndicalistes proches de la C.F.D.T., et par M. Levy, lui-même – qui, toutefois, n'a jamais ouvertement souhaité marier Usinor et Sacilor. Elle est appuyée dans ses grandes lignes par Matignon et par M. Delors, qui estiment que cette solution, certes plus coûteuse du point de vue social (25 000 à 35 000 emplois), est la seule susceptible de sortir définitivement la sidérurgie de l'ornière.

De l'autre côté, l'on trouve M. Claude Dollé, président-directeur général de Sacilor, appuyé par la C.G.T. et par des conseillers à l'Elysée : « *Il faut éviter de trop réduire nos capacités de production, face à des concurrents européens – allemand et italien – qui ne réduisent pas les leurs.* » La crise, estime-t-on, en grand partie, est passagère, et « *il suffit de supprimer 630 000 tonnes de capacité, comme la Commission de Bruxelles le demande* ». Cette solution n'impliquerait que 15 000 à 20 000 suppressions d'emplois.

Dans cette optique, les deux groupes resteraient distincts, même si une coordination est souhaitable, qui respecterait l'autonomie de gestion.

Tout porte à croire que le ministère de l'industrie penche pour cette deuxième solution, qui a le désavantage d'être plus coûteuse financièrement... Est-ce pour cela que M. Delors et Matignon ont fait bloquer les projets de budget 1984 des groupes (*le Monde* du 11 janvier) ? M. Levy a-t-il senti que cette deuxième solution est en passe de l'emporter ? Ses déclarations s'expliqueraient alors comme un mouvement tactique. Il dit : « *On ne m'a pas écouté pour l'ensemble de la sidérurgie ; j'en tire les conséquences. Je ne défends plus que les intérêts d'Usinor dans ce cadre.* »

Que décidera le gouvernement ? La première solution est plus économique, mais l'on a perdu deux ans et demi en tergiversations sans négocier à temps avec les syndicats. Les élections de 1986 approchent.

La deuxième solution risque de prolonger la « *guerre* » entre Usinor et Sacilor et... les déficits au-delà de 1988.

ERIC LE BOUCHER.

VIOLENTE EXPLOSION DUE AU GAZ A LA PÉRIPHÉRIE DE GRENOBLE

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Une rupture de la canalisation principale d'alimentation en gaz de la ville de Grenoble a provoqué, mercredi matin 18 janvier à 2 h 35, une violente explosion en bordure de l'autoroute A 48 aux portes de l'entrée nord de Grenoble. Aucune victime n'est à déplorer, mais un début de panique a saisi quelques habitants qui, croyant à un accident au Centre d'études nucléaires tout proche, ont quitté leur domicile à bord de leurs véhicules. L'autoroute a été interdite à la circulation, et des déviations ont été mises en place.

Par mesure de sécurité, l'alimentation en gaz de la ville a été coupée, et les usagers ont été invités à fermer leurs installations tant que la situation ne sera pas redevenue normale, ce qui nécessitera un délai de vingt-quatre à quarante-huit heures.

Le coefficient de qualité d'emprunteur de certaines banques est abaissé

L'organisme américain Standard and Poor's, spécialisé dans l'appréciation de la qualité des emprunteurs dans le monde, de concert avec un autre organisme, Moody's, également américain, a légèrement abaissé la cotation de risque *(Credit Rating)* de plusieurs grandes banques internationales, ce qui équivaut à une baisse de leur « *taux d'appréciation* » et dela confiance qu'on leur accorde au moment où elles contractent des emprunts.

La cotation va de A, la moins bonne, à AAA, la meilleure. Elle a été ramenée de AAA à AA, pour une série de banques américaines (Chase Manhattan, Manufactures Hanover, Bank of Boston, Mellon National, First Bank System) et étrangères (Banque nationale de Paris, Société générale et Long Term Credit Bank of Japan).

Les seules banques continuant à bénéficier de la cotation AAA sont J.P. Morgan aux Etats-Unis, le Crédit agricole et Paribas, Westminster et Barclays en Grande-Bretagne, Bayerische Landesbank en R.F.A., Rabobank aux Pays-Bas, Industrial Bank of Japan et la Société de banques suisses.

Standard and Poor's a justifié sa décision par les « *risques accrus et les incertitudes* » affectant les créances de ces banques sur les emprunteurs nationaux et internationaux, en fait, la multiplication des échelonnements de dettes des pays en voie de développement.

Il est à remarquer que cette cotation de risque ne s'applique qu'au marché des capitaux à long terme des Etats-Unis, et qu'elle n'est pas valable pour le marché international des capitaux en eurodollars. Cette cotation est demandée par les banques ou établissements emprunteurs : certains ne le font pas, comme les banques allemandes, ou le Crédit lyonnais en France. La B.N.P., par exemple, vient de lever 350 millions d'eurodollars dans les meilleures conditions à Londres et jouit de la meilleure cotation (P1) pour les capitaux à court terme, y compris aux Etats-Unis Commercial Paper.

VIVE REMONTÉE DU DOLLAR 8,61 F

Le fléchissement du dollar a été trop rapide pour que les acheteurs habituels (pays endettés et opérateurs commerciaux) ne se précipitent pour profiter de la baisse. Mercredi 18 janvier, le cours de la monnaie américaine, qui était tombé mardi de 8,59 F à 8,52 F, contre 8,66 F à la veille du week-end, est remonté brutalement à 8,61 F environ.

A Francfort, il est passé de 2,7850 DM à 2,8150 DM. Aux Etats-Unis, aucune nouvelle particulière n'est venu influer sur les cours.

● *Un malfaiteur blessé au cours d'un hold-up.* – Un hold-up dans une bijouterie d'une galerie des Champs-Elysées à Paris, dans l'après-midi du 17 janvier, s'est terminé par un échange de coups de feu entre deux malfaiteurs armés de revolvers et de pistolets mitrailleurs et des policiers du commissariat du huitième arrondissement.

Les policiers, qui avaient repéré leur manège, ont attendu, pour les interpeller, que Didier Conrad, vingt-quatre ans, et Jean-Claude Guariglia, vingt-sept ans, sortent de la galerie pour s'enfuir avec leur butin sur une moto garée rue de Ponthieu. Une fusillade a alors éclaté. Didier Conrad a été atteint de quatre balles, dont une à la tête. Il est dans un état grave. Jean-Claude Guariglia a pu être maîtrisé.

Après une explosion à son bord
UN BOEING-747 D'AIR FRANCE FAIT UN ATTERRISSAGE FORCÉ A KARACHI

Karachi *(Reuter)*. – Une explosion en plein vol a percé le fuselage d'un Boeing-747 d'Air France et a contraint l'appareil à effectuer, mercredi 18 janvier, un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Karachi, au Pakistan. Les deux cent quarante-six passagers et les quatorze membres d'équipage de l'appareil sont sains et saufs.

L'explosion s'est produite une demi-heure après le décollage de l'aéroport de Karachi. La dépressurisation a contraint le pilote à perdre de l'altitude en catastrophe, puis à atterrir. Le Boeing reliait Bangkok à Karachi, en direction de Paris.

Les autorités pakistanaises ont indiqué que le trou découvert dans la soute à bagages pourrait avoir été provoqué par une valise contenant des produits inflammables. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Les services de sécurité examinent la liste des passagers de l'avion pour voir si des Iraniens se trouvaient parmi eux. Douze Iraniens avaient été interpellés, l'année dernière, à la suite d'attentats commis à Karachi contre l'agence d'Air France et trois autres représentations françaises.



A la suite de décès aux Pays-Bas
LES IMPORTATIONS DE CREVETTES SÉVÈREMENT RÉGLEMENTÉES EN FRANCE

L'importation et la vente en France de crevettes décortiquées et congelées, quel que soit leur pays d'origine, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, ont annoncé, le 17 janvier, le ministère de l'agriculture et le secrétariat d'Etat à la consommation. De leur côté, les autorités suisses ont décidé le même jour de renforcer les contrôles sanitaires de crustacés importés, tandis qu'en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas on a interdit les importations de crustacés venant du Sud-Est asiatique.

Ces décisions ont été prises après la mort de treize personnes âgées d'une maison de retraite à Utrecht (Pays-Bas). Une centaine d'autres personnes ont été intoxiquées. Il semble que ces personnes aient succombé à une dysenterie bacillaire provoquée par la consommation de crevettes roses dites « norvégiennes » aux Pays-Bas et en réalité importées notamment du Sud-Est asiatique et du Sénégal.

NOUVELLES GRÈVES A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Le personnel d'accueil de la Comédie-Française (inspecteurs, contrôleurs et guichetiers) a voté à l'unanimité un préavis de grève pour les 21 et 22 janvier dans l'heure précédant chaque spectacle. Le syndicat national des professionnels du spectacle et de l'action culturelle C.G.T. explique que cette décision est la « *conséquence des réponses négatives de la direction à la demande de mise à niveau professionnel et salarial d'un personnel réduit à des ressources nettes inférieures à 2 800 francs pour 132 heures par mois.* » De leur côté, les machinistes, en conflit avec la direction depuis les fêtes de fin d'année – ce qui a eu pour conséquence l'annulation de certains spectacles en soirée – poursuivront jusqu'au 22 janvier les arrêts de travail d'une heure avant le lever de rideau.

Les comédiens pour leur part avaient décidé de maintenir les représentations en supprimant les changements de décors pendant la première heure de spectacle.

